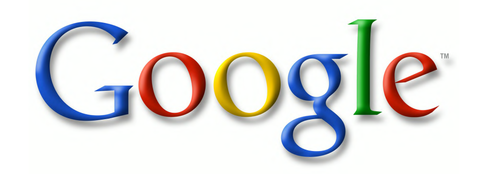
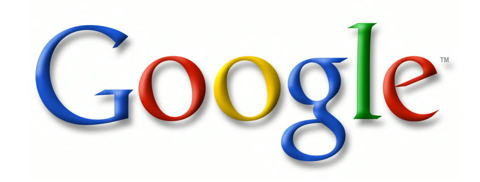
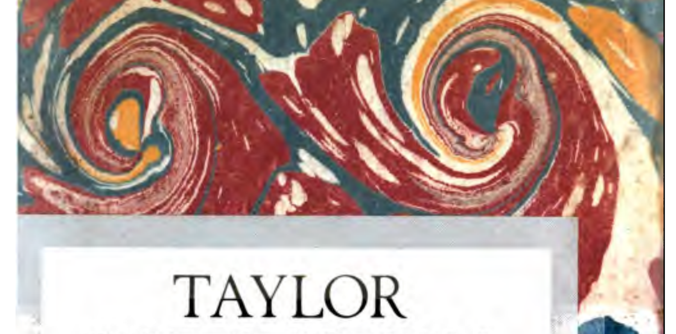




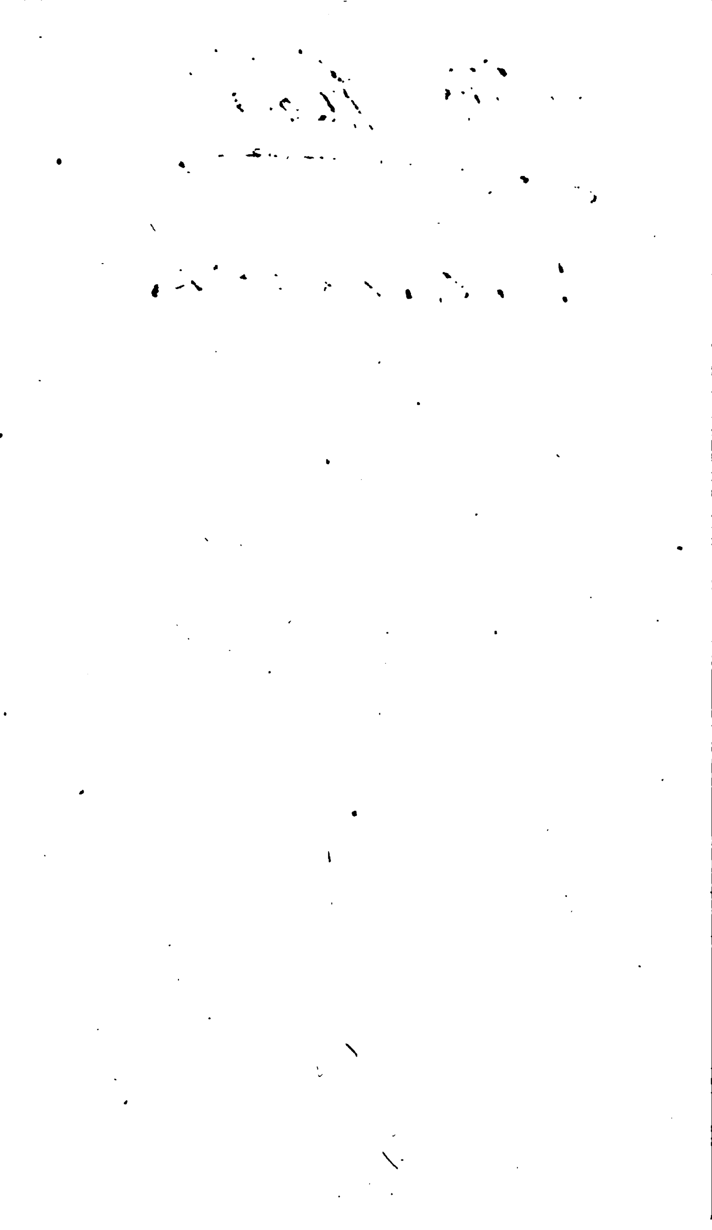






ex libris Hubert

J. L. G. Hubert.





LES
MŒURS.

Respicere exemplar vitæ morumque.
Hor. ad Pis.

PREMIÉRE PARTIE.



M. DCC. LXVI.



A MADAME
M. A. T**

MADAME,

Ce n'est point à un Grand, à un Prince, ou un Ministre d'Etat, que je presente mon Ouvrage : c'est à vous, MADAME, *dont le rang n'est qu'égal au mien.*

bien. Mais que vous êtes amplement dédommagée de cette égalité par vos qualités personnelles ! Je la vois bien-tôt disparoître, dès que je viens à vous aprécier par l'esprit & par le cœur : je trouve alors la belle MENOQUI *bien plus digne de mes hommages, que ces vaines doles du peuple, qui n'ont pour elles que urs grands noms, & la pompe qui les environne. J'ai dit quelque part, dans ce Livre que si la vertu se rendoit visible, ce seroit Dieu que nous verrions, dans tout l'éclat de sa grandeur & de sa sainteté : J'ajoûte ici,* MADAME, *que si pour ménager la foiblesse de notre vûe, elle empruntoit une forme humaine, ce seroit la vôtre qu'elle prendroit ; du moins, ne pourroit-elle mieux choisir, pour se rendre aimable aux hommes & les gagner par ses attraits. Je ne puis donc*

aussi

aussi mieux m'adresser qu'à vous, M*A*-D*AME*, *pour dédier un travail que je consacre à sa gloire. Quel accueil ne devez-vous pas faire aux* Mœurs, *vous qui en avez de si pures ! J'ose dire, que l'Auteur même mérite aussi de votre part quelque considération. La morale qui régne dans cette Ouvrage est exacte & hors de critique : or cette morale est la mienne ; c'est l'expression sincere des sentimens de mon cœur. Quelque tendre que soit un ami qui la pratique, ne craignez rien de sa part, ce ne peut être un séducteur. Je vous laisse volontiers tout l'honneur de votre vertu : mais ne m'enviez pas la mienne. Je vous crois,* M*ADAME*, *assez circonspecte, pour éviter les piéges d'un amant : mais regardez-moi comme un ami assez droit pour ne vous en jamais tendre. Vous me feriez une injustice*

insigne, si vous me soupçonniez de n'être sage, que parce que vous l'êtes, ce seroit juger bien injurieusement du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, PANAGE.



AVERTISSEMENT.

JE ne dirai point à mon Lecteur, malgré l'uſage établi, qu'un ami m'ayant ſurpris une copie de l'Ouvrage que je donne aujourd'hui l'alloit rendre public, lorſqu'informé fort à propos du riſque que je courois d'être imprimé ſur des brouillons informes, j'ai mieux aimé donner les mains de bonne grace à l'impreſſion : parce que dans tout cela il n'y auroit rien de vrai, & que d'ailleurs c'eſt une coquetterie d'Auteur uſée. J'ai l'eſprit un peu tourné à la Philoſophie morale : or comme l'envie de convertir en Livre tout ce qu'on penſe de bon & de mauvais, eſt une maladie cour ante

dans ce siécle, la contagion m'a gagné : je me suis mis à moraliser par Chapitres. Le mobile qui m'a déterminé, est, si vous voulez, l'amour-propre, car inutilement le nierois-je; mais du moins il s'y en est joint un autre plus noble, qui est l'amour de la vertu. Enflammé pour elle d'un zèle apostolique, je voudrois rendre tous mes Lecteurs vertueux. Je sçai bien que je n'y réussirai pas; mais si j'étois sûr d'en gagner seulement un sur mille, quelque pénible que soit le métier d'Auteur, je ne ferois plus que des Livres, & tous sur la même matiére.

Qu'on se rapelle le titre de celui-ci, on n'éxigera point de moi ce que je n'ai pas promis. Ce sont

les *Mœurs* qui en font l'objet ; la Religion n'y entre qu'en tant qu'elle concourt à donner des mœurs : or, comme la Religion naturelle suffit pour cet effet, je ne vais pas plus avant. Je veux qu'un Mahométan puisse me lire aussi-bien qu'un Chrétien : j'écris pour les quatre parties du monde.

Peut-être eût-on trouvé plus modeste que j'eusse intitulé cet Ouvrage: *Essais de Morale* : mais c'eût été copier un Théologien du siécle dernier : or, je déclare que je ne veux point aller sur les brisées de ces Messieurs-là. Pour *Réfléxions Morales*, ce n'étoit pas une chose possible ; c'est un titre trop décrié depuis trente-cinq ans ; je n'ai pas envie de

me faire mettre à l'*Index*. Il me reſtoit de l'apeller *Eſſais ſur les Mœurs* : mais outre que les boutiques des Libraires ſont déja ſurchargées d'*Eſſais*, il me ſemble que c'eſt une impoliteſſe choquante, que d'annoncer au Public qu'on s'eſſaye à ſes dépens ; je voudrois, quand on débute, qu'on fût déja ſûr de ſa marche. Je l'ai apellé ſimplement les *Mœurs*, parce que j'y peints celles qu'on a, & celles qu'on devroit avoir.

Je proteſte, ainſi qu'il convient à un Auteur qui ſe mêle de faire des portraits, contre toute clé qu'on pourroit faire, pour m'imputer des aplications malignes. Dire que je n'ai eu perſonne en vue, ſe feroit dire une fauſſeté, & même une fauſſeté inu-

tile, parce qu'on ne m'en croiroit pas. J'ai tracé tous mes tableaux d'après nature, j'eusse risqué sans cela de peindre des êtres idéaux : mais je n'ai désigné distinctement aucun de mes originaux, dont les noms sont un mystére impénétrable, qu je me réserve *in petto*. Les traits dont j'ai peint les vices, je les ai tirés d'hommes vicieux ; mais le grand nombre de ceux qui le sont, doit empêcher qu'on n'arrête ses conjonctures sur tel ou tel en particulier.

En plusieurs endroits je me suis contenté de crayonner les vices, sans discourir sur leur difformité : le tableau parle de lui-même. Si j'avois peint d'après *Virgile* l'énorme chef des Cyclopes, aurois-je besoin d'a-

vertir que *Polipheme* eſt un monſtre hideux ? J'ai fait de même des vertus ; j'ai ſouvent peint leurs graces & leurs beautés, ſans ajouter aux traits par où je les caractériſe, d'ennuyeux panégériques.

Lorſque j'ai poſé de ces maximes de morale auxquelles les vicieux mêmes ſont hommage, je ne me ſuis point mis en frais de les apuyer ſur des preuves. Etoit-il beſoin de prouver que la calomnie, le faux témoignage & le guet-à-pens ſont des crimes ?

J'ai répandu dans cet Ouvrage plus de ſentiment que d'eſprit : premiérement, parce que l'un m'étoit plus facile que l'autre ; & de plus, parce

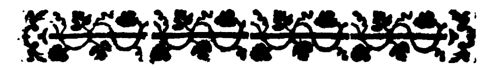
que la ſcience des mœurs eſt de ſa nature, une ſcience de ſentiment. Lorſqu'il eſt queſtion de corriger des cœurs gâtés, il vaut mieux toucher que plaire : convaincre même n'eſt pas le point dont il s'agit. C'eſt peut-être là ce qui a fait dire fort chrétiennement à l'illuſtre Monſieur *Dacier*, * » qu'il n'eſt pas de la ma» jeſté de Dieu de prouver la néceſ» ſité, la juſtice & la vérité de ce » qu'il ordonne, qu'il fait aimer ce » qu'il commande, & que c'eſt plus » faire que prouver. » Que ne ſuis-je auſſi le maître de faire aimer la vertu ! elle n'auroit pas un ſeul ennemi ſur la terre.

Si quelqu'un de mes Lecteurs ve-

* *Dans ſa Préface ſur* Platon.

noit me dire avec ſincérité : » Vous » avez fait un bon Livre, « j'en ſerois flatté ſans doute : mais je le ſerois bien davantage, s'il ajoutoit : » Vous » m'avez inſpiré des mœurs.





TABLE

DES CHAPITRES ET ARTICLES Contenus dans ce Volume.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

SUR LA VERTU.

* *

PREMIERE PARTIE.

DE LA PIÉTÉ.

SECONDE PARTIE.

DE LA SAGESSE.

TROISIÉME PARTIE.

DES VERTUS SOCIALES.

Fin de la Table.

EXPLICATION
DU FRONTISPICE,
DES FLEURONS ET DES VIGNETTES.

FRONTISPICE.

LA Vertu fixe tendrement ſes regards ſur Dieu, porté par un nuage, & foule d'un pied le vice, qui étendu par terre & démaſqué, ſe couvre les yeux d'une main, pour ne pas voir la lumiére, & de l'autre tient un poignard, dont il menace la vertu. Les deux mots Grecs tracés dans le livre qui eſt en face de Dieu, ſignifient : *l'amour & la pratique du bien.*

FLEURON.

Deux Génies, dont l'un ſurprend l'autre endormi, & le maſque levé.

I. VIGNETTE.

La Piété, un genou en terre, offre

un

un cœur à la Divinité, désignée par un triangle, dans lequel est inscrit le nom de Dieu en langue & en caractéres Hébraïques.

II. VIGNETTE.

La Sagesse, sous la figure de Minerve, assise, écartant d'une main la Folie; & de l'autre montrant avec sa pique une inscription Grecque, qui signifie : *se connoître soi-même.*

III. VIGNETTE.

L'humanité exprimée par l'emblême d'une Charité Romaine, qui allaite son pere, & tend la main à des malheureux, des mendians & des captifs qui implorent son assistance. Elle est représentée avec des ornemens de Reine, pour marquer qu'elle est la premiére des vertus sociales, & que c'est d'elle qu'elles émanent toutes.

DISCOURS



LES MŒURS.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Sur la Vertu.

Ce qu'on entend communément par le terme d'honnête homme. Différence entre l'honnête homme & l'homme vertueux. Ce que c'est que les bonnes mœurs. Ne point régler ses mœurs sur l'éxemple de tels ou tels. Inconvéniens de l'imitation en fait de mœurs. Définition de la vertu. Si les hommes, ou Dieu même, peuvent créer des vertus ou en anéantir. Quelle est la loi la plus invariable de toutes. Idée de la vertu gravée dans le cœur humain en caractéres ineffaçables.

A Diffé-

Différentes sortes de loix : quelles sont celles qui affermissent le régne de la vertu, quelles sont celles qui y donnent atteinte; si ces dernieres en peuvent détruire le germe dans les cœurs droits. Distribution de ce Traité en trois parties.

LAISSONS la qualité *d'honnête homme* à qui voudra s'en contenter: on l'acquiert à trop vil prix pour que les ames bien nées en doivent être jalouses. Beaucoup de suffisance, une fortune aisée, des vices applaudis, voilà ce qui fait l'honnête homme; la vertu n'y entre pour rien.

L'honnête femme n'est guére plus respectable que l'honnête homme: tout ce qu'a fait *Eglé* pour l'être; c'est de n'avoir point affiché qu'elle fait métier de galanterie.

Cependant quoiqu'il paroisse fort aisé de mériter l'un ou l'autre de ces deux titres

tres, bornés au ſens que l'uſage leur a déterminé, qu'il ſe trouveroit d'uſurpateurs parmi ceux qui ſe les arrogent ſi l'on en faiſoit la recherche !

Un malheureux, preſſé par l'indigence, arrête un paſſant dans un carrefour lui prend ſa bourſe ou la lui demande : voilà le malhonnête homme ; & ſi vous en doutez, l'échaffaud en décidera.

Mais logez dans une magnifique hôtel un heureux concuſſionnaire que les beſoins de l'état ont enrichi; donnez-lui un Suiſſe, des Livrées, un nom de terre, il jouit de la miſere publique, ſa maiſon eſt élevée ſur les ruines de cinq cens familles: n'importe, il eſt honnête homme, puiſqu'il eſt riche & qu'il reſpire.

Une femme jeune & belle étale juſqu'à l'indécence les charmes qu'elle a reçus de la nature ; & les releve encore par tout l'atirail d'une parure élégante, les pompons, le rouge & les mouches:

mais elle est à pied, & n'a point de valet qui la suive : c'est une femme sans honneur, on la montre au doigt.

A deux pas d'elle passe une autre femme dans le même apareil, mais traînée par six coursiers orgueilleux dans un carrosse drapé : c'est une femme respectable, une femme de la premiére considération.

Tous les honnêtes gens ensemble ne valent pas un homme vertueux : ceux là ne tiennent leurs titres que de leur bonheur, de leur opulence & de leurs protections : ôtez-leur ces apuis fragiles qui les soutiennent ; leur honneur, qui en dépend éprouvera les mêmes révolutions que leur fortune. Le même terme en François signifie, un homme infortuné & un homme sans honneur : on apelle l'un & l'autre malheureux ; & en effet, à ne prendre l'honneur que sur le pied courant, que devient celui

de

de nos honnêtes gens, quand le charme de leur grandeur est dissipé?

Pour l'homme vertueux, ce sont les bonnes mœurs qui font ses titres; titres solides, auxquels l'adversité, loin de l'en dépouiller, ajoute un nouvel éclat. Le Ministre Assyrien ennemi de la Nation Juive, perd l'honneur avec la vie: mais j'estime *Fouquet* dans sa disgrace, & je révére Saint *Louis* dans les fers.

Or qu'est-ce que les bonnes mœurs? C'est une conduite réglée sur la connoissance & l'amour de la vertu. Je dis la connoissance & l'amour; car faute de connoître la vertu, on n'a que les mœurs du peuple; & faute de l'aimer, on n'a que les mœurs des Grands; c'est-à-dire, qu'on n'en a point. Il faut la connoître pour l'aimer; & quand on l'aime, on la pratique infailliblement.

Mais pour vous faire une idée de la vertu, ne vous la formez pas sur le modèle de *Cléobule*, & de *Philémon*, ou de tel autre que vous imaginez vertueux. L'exemple est une régle dangereuse, & qui ne manque guére d'égarer ceux qui s'y livrent aveuglément. Il en est des exemples comme des conseils : pour en tirer avantage, il faut avoir assez de lumieres pour les aprécier. Les mauvais exemples nuisent, en ce qu'ils entraînent à la pratique du mal : mais les bons nuisent aussi quelquefois en ce qu'ils bornent dans la pratique du bien. Car si ceux que vous vous proposez d'imiter, ne sont pas des modèles en tout genre, (& où en trouverez-vous de tels ?) vous ne sçauriez manquer en les imitant, souvent même en les surpassant, de rester dans l'imperfection & la médiocrité. Voilà sans doute pourquoi le législateur

lateur des Chrétiens n'a pas dit : Imitez tel Apôtre, tel Anachorete, tel Roi, tel Pere de famille; mais, soyez parfait comme votre Pere celeste est parfait. On ne va jamais au grand par l'imitation, à moins que le modèle qu'on se propose ne soit imitable.

Théophile est pieux; il ne soupire que pour le Ciel, il n'a de l'ardeur que pour Dieu : mais le dédain qu'il a pour toutes les choses de la terre, s'étend sur tous les humains qui l'habitent, excepté le petit cercle d'élus qui le visitent & qu'il édifie; tous les hommes sont à ses yeux des profanes, des mondains, des gens que Dieu hait, & qu'il doit par conséquent haïr. Vous croiriez être un Saint en imitant Théophile : vous serez un homme dur, fier & méprisant, incapable d'affection, d'indulgence & de pitié, mauvais pere, mauvais mari, & ce qui est

pis encore, homme incorrigible dans vos défauts, que vous estimeriez des vertus.

Cléanthe est homme d'honneur, aussi incapable de faire une bassesse, que de commettre un crime : mais il est brusque & sévére, toujours en mauvaise humeur contre le genre-humain ; toujours prêt à croire le mal ; croyant à peine le bien quand il le voit ; & peut-être plus piqué de la prospérité des méchans que de leurs désordres. Voulez-vous ressembler à Cléanthe ? vous serez un homme maussade, insociable ; inutile ami de la vertu, vous la ferez plutôt redouter que chérir, & vous passerez pour n'être vertueux que par esprit de contrariété.

Damis est d'une espéce toute oposée : c'est l'ami de tout le monde : il n'a jamais contredit personne ; il est de tous les avis, fussent-ils contradictoires les

uns.

uns aux autres; ce feroit le héraut de fa probité, s'il ne converfoit qu'avec des gens qui en euffent ; il n'aura jamais le courage d'être méchant : mais il n'aura pas non plus la force de blâmer ceux qui le font. Vous ne vous propofez pas fans doute de prendre Damis pour modèle? Car vous ne feriez, après l'avoir copié, qu'un fade complaifant, une tête foible, un cœur équivoque, rougiffant d'être honnête homme avec les vicieux, autant que vous rougiriez d'être vicieux devant un honnête homme.

Jeunes beautés, qui par votre inexpérience & par votre pente prématurée à la tendreffe, courez des rifques en entrant dans le monde; on vous cite *Thémire* comme un merveilleux modèle de chafteté : je n'entends point révoquer fa fageffe en doute : il y a affurément des femmes chaftes; Defpréaux en

a compté jusqu'à trois, quand il en faudroit rabattre les deux tiers. Thémire pourroit être ce Phénix unique. Mais ne l'imitez précisément qu'en ce point: elle croit que la chasteté tient lieu de toutes les vertus, & qu'on peut bien, quand on fait tant que d'être fidèle à son mari, se permettre des humeurs & des criailleries, tyranniser ses enfans & harceler ses domestiques, railler, médire & tromper au jeu. En vous modélant sur elle, vous serez sans doute d'honnêtes femmes : mais serez-vous des femmes de mérite ? S'il y avoit quelqu'un qui dût se louer de la vertu de Thémire, ce seroit son mari : mais qu'il paye cher cette vertu !

Vous rencontrerez à chaque pas de ces exémples brillans qui frappent au premier coup d'œil : quelque trait de vertu vous gagne d'abord & vous prévient : voilà, dites-vous, un homme ver-

vertueux. Point du tout : on n'eſt point vertueux pour pratiquer une vertu, il les faut pratiquer toutes. Le Tartare eſt plein de demi-vertueux : & ſi vous n'avez la vraie pierre de touche pour diſtinguer le bon or du faux, vous riſquez vous-même d'en groſſir le nombre. Or cette pierre de touche eſt la connoiſſance de la vertu.

Mais qu'eſt-ce que la *vertu* ? C'eſt la fidélité conſtante à remplir les obligations que la *raiſon* nous dicte. Et qu'eſt-ce que la raiſon elle-même ? C'eſt un portion de la ſageſſe Divine, dont le Créateur a orné nos ames, pour nous éclairer ſur nos devoirs.

Vous me demanderez peut-être encore quels ſont ces devoirs, d'où ils réſultent, quelle eſt la loi qui les preſcrit.

Je réponds que la loi qui les preſcrit eſt la *volonté* immuable de Dieu, à

quoi

quoi la droite raison nous avertit de nous conformer; & que c'est dans cette conformité que consiste la vertu. Toute loi qui a commencé dans le tems & qui peut cesser d'être en vigueur, n'est point celle qui constitue la vertu; le Créateur n'avoit point astreint les hommes au nouveau joug qu'elle impose: mais il les avoit certainement créés pour être vertueux.

Les Souverains peuvent publier & abroger des loix, mais ils ne sçauroient créer ni anéantir des vertus. Et comment feroient-ils ce que Dieu ne sçauroit faire, la vertu étant aussi immuable dans son essence, que l'est le vouloir Divin qui lui donne l'être?

Les loix du Prince enjoignent à ses sujets de payer certains droits, certains subsides; elles leur défendent de transporter certaines marchandises hors du Royaume, & d'y en introduire d'étrangéres.

trangéres. La fidélité à observer ces loix fait des sujets obéissans : mais fait-elle des hommes vertueux? Et se vanteroit-on bien sérieusement d'avoir une vertu de plus, pour n'avoir jamais fait trafic de toiles peintes? Ou, s'il plaisoit au Prince d'abroger ces loix, qu'il est le maître de suprimer, diroit-on qu'il auroit abrogé des vertus?

Il en est de même de toutes les loix positives : toutes ont commencé, toutes sont susceptibles d'exceptions, de dispenses, & même d'abolition. La seule loi gravée dans nos cœurs par la main du Créateur, est indispensable pour tous les hommes & dans tous les tems.

» Mais, dites-vous, le cœur hu-
» main est un véritable Euripe, boule-
» versé perpétuellement par le flux &
» reflux de mille passions impétueu-
» ses, qui tantôt se liguent ensemble,

&

» & tantôt se contrarient. Graver des
» loix dans le cœur des hommes, c'est
» les graver non pas sur le sable le plus
» leger, mais sur l'onde la plus mobile
» & la plus agitée.* Quels yeux assez
» perçans pourront donc lire ces ca-
» ractéres sacrés ?

* Déclamations de Rhéteur: Quiconque ne lit point ces caractéres, ce n'est pas qu'il ait la vue trop foible pour les discerner, c'est qu'il n'y regarde point ; ou s'il est des instans où ils paroissent effacés, ces instans ne sont que passagers.

Il y a dans le cœur deux régions distinctes ; l'une est une Isle un peu plus qu'à fleur d'eau; l'autre est l'eau même qui baigne l'Isle. La premiere a une surface plane, dure & blanche, comme seroit une table du plus beau marbre de Paros. C'est sur cette surface que sont gravés les saints préceptes

de

de la loi naturelle. Près de ces caracteres est un enfant dans une attitude respectueuse ; les yeux fixés sur l'inscription, qu'il lit & relit à haute voix: c'est le génie de l'Isle; on l'appelle *Amour de la vertu*. Pour l'eau dont l'Isle est environnée, elle est en effet sujette à de fréquens flux & reflux; le plus doux zéphir suffit pour l'agiter, elle se trouble, mugit & se gonfle. Alors elle surmonte l'inscription, on ne voit plus les caracteres, on n'entend plus lire le Génie. Mais du sein de l'orage renaît bien-tôt le calme, la surface de l'Isle sort du gouffre plus blanche que jamais; & le Génie reprend son emploi.

Tant que vous supposerez les hommes obligés à pratiquer la loi naturelle, il faut aussi que vous supposiez qu'ils la connoissent. Que diriez-vous d'un Prince féroce qui voudroit qu'on suivît ses

ſes intentions, ſans ſe donner la peine de les rendre publiques? Les Monarques les plus deſpotiques ne pouſſent pas leurs caprices à ce point. Y a-t'il donc deux Juſtices, l'une pour Dieu, l'autre pour les hommes? Ou Dieu, le plus tendre des péres, ſera-t'il moins équitable qu'un tyran?

» Mais c'eſt par juſtice que Dieu » laiſſe les hommes dans les ténébres & » dans l'aveuglement. Ce ſont leurs » crimes qui ont éteint dans leurs ames » les lumiéres naturelles : ils ne doi- » vent s'en prendre de leur ignorance » qu'à eux-mêmes? «

A la bonne heure : qu'ils aient mérité tant qu'il vous plaira ce prétendu aveuglement; au moins depuis qu'ils l'ont encouru, la pratique de leurs devoirs leur eſt devenue impoſſible : cependant l'obligation ne ceſſe pas; & c'eſt un être infiniment bon & juſte qui

qui continue d'éxiger d'eux des devoirs auxquels ils ne sçavent pas être obligés J'ai chargé mon valet d'un message; il s'est amusé au lieu de m'obéir, à se balancer sur une escarpolette, & s'est rompu la jambe. Il a fait une faute; je puis avec justice la lui faire ressentir: mais si j'éxige de lui qu'il fasse d'autres messages avant que sa jambe ait été remise, de quelle épithete me qualifierez-vous?

Mais vous-même qui vous efforcez d'assure aux hommes cette ignorance absolue de la loi naturelle, je m'en raporte à vous: il vous est arrivé sans doute plus d'une fois de violer quelqu'un des articles de cette loi: ces infractions ont été suivies de remors, vous n'en disconvenez pas: j'en infére contre vous que vous la connoissiez donc.

Quand tous les hommes seroient méchans, je n'en demeurerois pas moins

persuadé qu'ils connoissent la vertu ; pourvu qu'il y eût parmi eux des hipocrites ; car les Tartuffes, quoique méchans eux-mêmes, rendent témoignage à la loi divine qu'ils transgressent, en feignant de s'y conformer.

» La Loi, dit Cicéron dans son II.
» *Livre des Loix*, n'est point une in-
» vention de l'esprit humain, ni un
» établissement arbitraire que les peu-
» ples ayent fait, mais l'expression de
» la raison éternelle qui gouverne l'U-
» nivers. L'outrage que Tarquin fit à
» Lucrece, n'en étoit pas moins un cri-
» me, parce qu'il n'y avoit point enco-
» re à Rome de loi écrite contre ces for-
» tes de violences. Tarquin pécha con-
» tre la loi éternelle, qui étoit loi dans
» tous les temps, & non pas seulement
» depuis l'instant qu'elle a été écrite.
» Son origine est aussi ancienne que
» l'esprit Divin : car la véritable, la
pri-

» primitive & principale loi n'est autre » que la souveraine raison du grand » Jupiter : » Et ailleurs;* » Cette loi, » dit-il, est universelle, éternelle, im» muable ; elle ne varie point selon les » lieux & les tems ; elle n'est pas diffé» rente aujourd'hui de ce qu'elle étoit » autrefois. La même loi immortelle » régle toutes les Nations, parce qu'il » n'y a qu'un seul Dieu qui a enfanté » & publié cette loi. «

Que ce soit donc une maxime pour nous incontestable, que les caractéres de la vertu sont écrits au fond de nos ames. De fortes passions nous les cachent à la vérité quelques instans, j'en suis convenu : mais elles ne les effacent jamais, parce qu'ils sont ineffaçables.

Il est un autre obstacle qui nous em-

* Pragm. de la Rép. de Cic. parmi les Œuvres de Lactance, Liv. IV. ch. 8.

pêche quelquefois de les diſcerner, dont on ſe défie moins : c'eſt une foule de loix d'un ordre inférieur, dont on a ſucé la connoiſſance avec le lait:on eſt accoutumé à les révérer ; & on leur donne dans ſon cœur le même rang qu'à cette loi primitive qui détermine nos obligations eſſentielles.

Les loix peuvent être de pluſieurs ſortes : ou elles contribuent à *établir* le régne de la vertu, ou elles lui ſont *étrangéres*, ou elles lui ſont *contraires*.

Dans la premiére Claſſe ſont celles dont je parle, loix innées, loix connues de tous les hommes, & adoptées dans preſque toutes les Religions du monde. Révérez celle-là de toute l'étendue de votre ame : votre vertu ne pourra qu'y gagner.

Pour celles de la ſeconde Claſſe, telles que celles qui dans les différentes Religions réglent la forme extérieure du culte

culte Divin, si elles ne contribuent pas directement au progrès de la vertu, elles n'y nuisent pas non plus pour l'ordinaire, mais on peut en abuser ; & on en abuse à coup sûr, si dans le cas de concurrence avec celles de la premiére classe, on leur donne la préférence. La loi naturelle est la loi aînée devant qui toutes les religions plus modernes doivent plier comme ses cadettes. C'est l'ignorance de cette maxime qui fait parmi nous des faux devots & des superstitieux.

Orgon avoit pour compagnie unique sa fille *Philotée*. Il tomba en syncope : sa fille lui fit respirer de l'eau des Carmes, qui ne le soulagea point. Cependant l'heure de l'Office pressoit ; Philotée recommande son pere à Dieu & à sa servante, prend sa coiffe & ses heures, & court aux grands Augustins : l'Office fut long, c'étoit un salut de Confrérie. Orgon meurt sans secours, sans qu'on

se

se soit même apperçu de son dernier moment. Qu'on l'eût étendû dans son lit & réchauffé son accident n'étoit rien. Orgon vivroit encore, si sa fille eût manqué le salut. Mais Philotée avoit cru que le son des cloches étoit la voix de Dieu qui l'appelloit, & que c'étoit faire une action héroïque que de préférer l'ordre du Ciel au cri du sang; aussi de retour fit-elle généreusement à Dieu le sacrifice de la vie de son pere, & crut sa dévotion d'autant plus méritoire, qu'elle lui avoit coûté d'avantage.

Laïs a toute sa vie prodigué ses charmes au plus offrant; elle est encore assez fraîche pour faire de nouvelles conquêtes; & reposez vous-en sur elle, elle sçait mettre à profit ses avantages. Son genre de vie ne laisse pas de lui donner des scrupules, & elle compte bien un jour faire une retraite honnête; mais en attendant, pour le repos de sa conscience,

science elle fait dire une Messe à la Vierge tous les Samedis.

Mais rien n'obscurcit tant les idées de vertu que la nature avoit gravées dans nos ames, en nous formant, que les faux dogmes, ou les loix d'Etat, qui sont contraires à la pureté de la loi naturelle. On a trouvé en naissant ces loix toutes établies ; elles sont munies du sceau respectable de la Religion ou de l'autorité Souveraine : le moyen de soupçonner que ce qu'elles ordonnent soit un crime, ou ce qu'elles défendent une vertu ?

Un jeune Spartiate qui étoit venu à bout d'un larcin sans avoir été pris sur le fait, loin de se juger coupable, s'en estimoit davantage. Qu'il eût dérobé les faveurs d'une femme mariée, c'étoit une galanterie permise, que les mœurs du pays & l'exemple de Jupiter autorisoient.

Que de peuples, même policés, ont poussé la barbarie, par principe de Religion jusqu'à immoler des hommes à la Divinité ! Et qu'on ne tienne pas la bride au fanatisme ; Dieu, le Dieu même des Chrétiens, verra tous les jours ses Autels fumer du Sang de pareilles victimes. Puisse-t'il avoir oublié les horribles sacrifices en ce genre que nos Peres lui ont offerts !

Tant que le crime passé pour un attentat contre la police établie, il ne tire pas à conséquence ; & rarement le criminel se croit-il innocent : mais est-il accrédité par une loi ou par un usage universellement reçu ; c'est alors qu'il entame les cœurs par l'endroit le plus important ; ne se contentant pas de leur enlever leur innocence, mais ce qui est mille fois pis encore, les rendant incapables de repentir.

Entraîner quelques Sectateurs dans son

son parti, c'est un leger avantage pour le vice, mais supplanter la vertu, & en usurper le nom, c'est son triomphe le plus complet.

Que deviendra donc pour lors, direz-vous, cette science des mœurs innée, ensevelie sous les trophées du vice ? Ce que devient le Soleil caché par un nuage: il luit encore assez pour éclairer ceux qui ont la vue saine. La dépravation de la morale autorise les vicieux, mais elle ne corrompt pas les cœurs droits; & tel se livroit aveuglément au torrent, qui seroit effrayé de l'abîme où il couroit se précipiter, si le calme de ses passions lui laisse entendre un instant la voix intérieure qui le rapelle.

Je ne doute pas qu'à Lacédémone il n'y eût des gens qui s'abstinssent du larcin, quoiqu'il y fût permis; & je suis sûr qu'à Rome, où l'on adoroit comme à

Sparte un Jupiter Impudique, l'adultére passoit pour un crime.

L'homme de bien autant que le méchant, le sage plus encore que le fou, se prêtent aux usages courans, dans tout ce qui n'intéresse pas sa vertu : mais l'homme sans mœurs n'est pas fâché qu'elle perde un peu de son crédit.

Irene est née de parens illustres, mais malheureux. Le sort de son enfance fut d'être releguée au fond d'un Cloître : là les germes féconds de la vertu qu'elle avoit déja dans le cœur cultivés, par des mains habiles, s'accrurent & fructifiérent de jour en jour. Lorsque le Maître des humains l'eut jugée suffisamment prémunie par des principes de sagesse inaltérables, contre la séduction de l'éxemple, de la grandeur & des plaisirs, il l'éleva par un coup de sa providence inattendu, à un rang plus éminent encore que celui de ses péres, & la transporta sur le théâtre le

le plus brillant de l'Univers : écueil dangereux pour une vertu moins affermie. Irene est un roc inébranlable : environnée de flateurs, elle est humble ; dans le centre du tumulte, elle vit retirée dans un air infecté par l'irréligion, sa piété n'est point rallentie ; sous l'éclat pompeux des plus riches ajustemens, elle porte un front modeste ; autour d'elle régnent la dissimulation, le parjure & la trahison, sur ses lévres siégent la candeur, la droiture & la sincérité.

Il est donc vrai que le torrent de l'éxemple n'a pas de prise sur un cœur vertueux par principes.

Mais placez sur ce même théâtre la jeune *Cloë*; la licence qui y régne loin de l'effaroucher, ne fera que seconder ses vues ; on s'y comporte comme elle entend se comporter, plus de circonspection lui seroit à charge. Connoissez Cloë d'origine, & vous ne craindrez

point que l'exemple la gâte : ſon goût décidé pour la volupté avoit prévenu les effets de l'exemple, & ſon éducation n'avoit fait que fortifier ſon goût.

N'attribuons qu'à la violence des paſſions, l'ignorance actuelle de nos devoirs, & la dépravation de nos mœurs ; faiſons taire pour quelques inſtans leur murmure bruyant : la voix de la raiſon ne manquera pas de ſe faire entendre. Rendons-nous à ſes tendres invitations : elle n'attend que nôtre conſentement pour nous rendre heureux.

Eh ! bien qu'elle parle : Qu'exige-t-elle ? Que faut-il faire ?

Aimer Dieu, vous aimer vous-même, aimer vos ſemblables, voilà toutes vos obligations. Du premier de ces trois amours naît la piété ; du ſecond, la ſageſſe ; le troiſiéme engendre toutes les vertus ſociales.

LES



LES MŒURS.

PREMIERE PARTIE.

DE LA PIÉTÉ.

Si elle est du ressort de la Philosophie. Définition du terme de Philosophie. Existence & attributs de la Divinité. Fausses notions sur la Divinité. Division de cette premiere Partie.

PEUT-être s'imaginera-t'on qu'il n'est pas du ressort de la Philosophie

de donner des leçons ſur la *Piété*. Je le paſſe à ceux qui font conſiſter cette vertu dans la pratique de tel ou tel culte extérieur : mais ſi l'on convient de la conſidérer avec moi comme un ſentiment naturel d'amour, de reſpect & de reconnoiſſance envers Dieu, pourquoi le Philoſophe n'auroit-il pas droit d'en diſcourir ? Tout ce qui n'excéde pas la ſphére de la raiſon & des lumieres naturelles, eſt aſſurément de ſon domaine.

Il y a bien des gens dans le monde à qui le mot de Philoſophe fait peur, parce qu'il y en a bien peu qui entendent ce terme dans ſa véritable ſignification.

Chez les Grecs & les Latins, mais ſur tout chez les premiers, les Philoſophes étoient en aſſez bonne odeur : on les regardoit comme des hommes reſpectables par la pénétration de leur

eſprit

prit & l'étendue de leurs connoissances.

Ce terme parmi nous ne presente plus la même idée. Dans le langage des colleges, les Philosophes sont des hommes vétus d'une robe à larges manches, & coiffés d'un bonnet hupé, qui forment la jeunesse dans l'art d'obscurcir la raison par le raisonnement, de donner aux simples hipothèses la teinture de l'évidence, & de convertir l'évidence en problême.

Ce ne sont pas ces Philosophes là qui font peur : on les regarde comme des gens sans conséquence ; & on ne prend pas la peine de médire d'eux.

Mais il y en a d'une autre sorte, qui ne portent ni robe, ni bonnet, qui croient de très-bonne foi les vérités constantes, & doutent d'aussi bonne foi de celles qui ne le sont pas.

Demandez au peuple ce que c'est qu'un philosophe de cette espéce : c'est

vous dira-t-il, un fantasque, qui contrôle toutes nos actions, qui traite de préjugés les trois quarts de nos opinions, qui ne croit ni aux esprits ni aux sorciers, & qui peut-être ne croit pas même en Dieu.

Mais faites la même question à un homme de bon sens : Un Philosophe, vous répondra-t'il, est un homme qui examine avant que de croire, & réfléchit avant que d'agir, & qui conséquemment, quand il est décidé, ne peut manquer d'être ferme dans sa croyance, & constant dans ses démarches.

C'est sans doute dans des hommes de ce caractére que se rencontre la vraie & solide piété. Or qui la peut mieux définir que celui qui l'a dans le cœur? Aussi est-ce dans des cerveaux Philosophes que sont écloses les notions sur la piété que je vais mettre

sous

fous les yeux de mon Lecteur.

Qu'il existe un Dieu, c'est je crois une vérité que de longs raisonnemens ne feroient qu'obscurcir, & qu'on ne met guére en question que dans les Ecoles. Tant pis pour ceux qui en doutent, s'il en est quelques-uns : ce doute même est une preuve qu'ils n'ont pas la tête bien saine, & qu'ainsi, les démonstrations par où l'on se mettroit en frais de les convaincre, feroient faites en pure perte.

L'idée des souveraines perfections de Dieu n'est pas moins générale ni moins uniforme dans tous les esprits, que celle de son existence. On sait qu'il posséde toutes les qualités louables d'un être intelligent dans une étendue infinie, sans alliage d'aucune imperfection; que sa majesté, sa sagesse, sa bonté, sa justice, n'ont point de bornes, & que sa puissance n'est point limitée

mitée. On le fait : mais malgré ces notions, il eſt de dangereux Sophiſtes qui nous font de Dieu une image bien étrange.

L'Impie, du tems de David apparemment, diſoit dans ſon cœur : il n'y a point de Dieu ; mais à preſent il s'eſt corrigé de l'Athéiſme; il reconnoît une Divinité, mais à peu près de la trempe des Dieux d'Epicure ; une Divinité oiſive & dédaigneuſe, qui de crainte de troubler ſon repos, n'entre point dans le détail des affaires de ce bas monde, qui ne ſe tient point offenſée par les injuſtices des hommes, ni honorée par leurs hommages ; qui nous laiſſe fort indifféremment jouer ſur la face de la terre, un rôle paſſager, qui ſe terminera par notre anéantiſſement. Cette fiére Divinité mettant la créature raiſonnable au niveau des brutes, n'a ni récompenſes pour les vertus, ni puni-

punitions pour les crimes; nous ne sommes à ses yeux que de vils automates, dont toute l'intelligence & l'industrie consistent uniquement dans un heureux méchanisme; & comme ces bulles legéres que forme une pluie orageuse sur le courant des ravines, nous ne paroissons au monde un instant que pour disparoître dans l'instant qui suit.

Une pareille Divinité en effet n'est point incommode à ceux qui regardent la pratique des bonnes mœurs comme un joug importun: elle ne se formalise point de leurs déréglemens ni de leur impiété; & ne leur promettant rien, n'a rien à éxiger d'eux.

Ce n'est pas-là mon Dieu. Le mien a fait l'univers; il m'a tiré du néant; tous les avantages du corps, de l'esprit & du cœur dont je jouis, c'est de lui que je les tiens: il veille à ma conservation, & saura pourvoir à ma félicité.

licité. Pour sa bonté je lui dois de l'amour ; pour ses bienfaits, de la reconnoissance ; & pour Sa Majesté des hommages.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AMOUR QU'ON DOIT A DIEU.

Point d'amour désintéressé. Si Dieu aime les hommes. Comparaison de l'amour Divin avec l'amour profane. Caractères communs à l'un & à l'autre. Illusions par où l'on se persuade faussement qu'on aime Dieu: la preuve qu'on l'aime, c'est quand on fait ce qu'il ordonne, & non pas ce qu'il ne commande point. C'est mal connoître ce que Dieu exige de nous, que de croire qu'on ne le puisse aimer qu'en se haïssant. Le retour vers Dieu, quoiqu'occasionné par le dégoût qu'on a conçu du monde peut être sincere & durable. Passage du vice

de

à la vertu Dieu. est lui-même la vertu personifiée : aimer la vertu, c'est aimer Dieu.

IL n'est point d'amour désintéressé : quiconque a supposé qu'on puisse aimer quelqu'un pour lui-même, ne se connoissoit guére en affection. L'amour ne naît que du rapport entre deux objets, dont l'un contribue au bonheur de l'autre. Laissons le Quiétiste aimer son Dieu, à l'instant même que sa justice inexorable le livre pour toujours à la fureur des flammes; c'est pousser trop loin le raffinement de l'amour Divin.

Toutes les perfections de Dieu dont il ne résulte rien pour notre avantage, peuvent bien nous causer de l'admiration, & nous imprimer du respect, mais elles ne peuvent pas nous inspirer de l'amour. Ce n'est pas précisément parce qu'il est tout-puissant, parce

parce qu'il eſt grand, parce qu'il eſt ſage, que je l'aime : c'eſt parce qu'il eſt bon, parce qu'il m'aime lui-même, & m'en donne des témoignages à chaque inſtant. S'il ne m'aimoit pas, que me ſerviroient ſa toute-puiſſance, ſa grandeur & ſa ſageſſe ? Tout lui ſeroit poſſible : mais il ne feroit rien pour moi ; ſa ſouveraine Majeſté ne ſerviroit qu'à me rendre vil à ſes yeux ; il ſauroit les moyens de me rendre heureux, mais il les négligeroit. Qu'il m'aime au contraire, tous ſes attributs me deviennent précieux : ſa ſageſſe prend des meſures juſtes pour mon bonheur, ſa toute-puiſſance les éxécute ſans obſtacles ; ſa Majeſté ſuprême me rend ſon amour d'un prix infini.

» Mais eſt-il bien conſtant que » Dieu aime les hommes ? »

Les faveurs ſans nombre qu'il leur prodigue ne permettent pas d'en douter :

ter: mais cette preuve trouvera sa place plus bas ; employons ici d'autres argumens.

Demander si Dieu aime les hommes, c'est demander s'il est bon ; & demander s'il est bon, c'est mettre en question s'il éxiste; car comment concevoir un Dieu qui ne soit pas bon ? Et le seroit-il s'il haïssoit son propre ouvrage, s'il vouloit le malheur de ses créatures ?

Un bon Prince aime ses Sujets, un bon pere aime ses enfans. On aime l'arbre même que l'on a planté, la maison que l'on a construite: & Dieu pourroit ne pas aimer les hommes ! Dans quels esprits un pareil soupçon peut-il naître, si ce n'est dans ceux qui font de Dieu un être capricieux & barbare ; qui avant qu'ils soient nés les destine à l'enfer, s'en réservant un tout au plus sur chaque million, qui n'a pas plus

plus mérité sa prédilection que les autres n'ont mérité leur : erte ? Blasphémateurs impies, qui ne cherchent qu'à me faire haïr Dieu, en me persuadant qu'il me hait !

» Il ne doit rien aux hommes. »

Soit : mais il se doit à lui-même ; il faut indispensablement qu'il soit juste & bienfaisant ; ses perfections ne sont point de son choix : il est nécessairement tout ce qu'il est ; il est le plus parfait de tous les Etres, ou il n'est rien.

Mais je connois encore qu'il m'aime par l'amour même que je sens pour lui : c'est parce qu'il m'aime qu'il a gravé dans mon cœur ce sentiment le plus précieux de ses dons. Son amour est le principe du mien, comme il en doit être le motif.

Qu'il me soit permis, pour donner une idée de l'amour de Dieu, de peindre l'amour que les dévots appellent profane.

profane. Ce parallele en lui-même n'a rien d'indécent. L'amour n'est un vice que dans les cœurs vicieux. Le feu, cette substance si pure, envoye des fumées infectes & même dangereuses, s'il s'est pris à des matiéres corrompues: de même s'il l'amour est nourri parmi les vices, il ne produit que de honteux desirs, il ne forme que des desseins criminels, & n'est suivi que de troubles, de soucis & de malheurs. Mais qu'il soit né dans un cœur droit, & allumé par un objet aussi-bien pourvû de vertus que d'attraits, il est à l'abri de toute censure; Dieu, loin de s'en irriter, l'aprouve. Il n'a fait les objets aimables qu'afin qu'ils soient aimés. Je choisis cette sorte d'amour pour modéle de l'amour Divin, parceque c'est de toutes les affections celle qui remue l'ame avec le plus d'empire & de vivacité.

Or que se passe-t'il dans un cœur

bien épris? Il s'élance avec impétuosité vers l'objet qui l'a charmé, tous ses mouvemens tendent à l'en aprocher, tout ce qui l'en éloigne, fait son suplice; il tremble de lui déplaire; il s'informe soigneusement de son goût & de ses volontés, pour s'y conformer & s'y soumettre; il aime à l'entendre louer, il en parle avec complaisance, tout ce qui lui en presente l'idée lui est cher. L'amour a, dit-on, donné naissance à la Peinture: c'est lui sans doute aussi qui a introduit le culte des Reliques; un cheveu de ce qu'on aime, est un bijou précieux.

Qu'on ne s'imagine point que l'amour de Dieu soit fort différent de celui-là, il n'y a pas deux maniéres d'aimer: on aime de même son Dieu & sa maîtresse: & ces diverses affections ne différent l'une de l'autre que par la diversité de leurs objets & de leurs fins.

Ainsi

Ainsi l'homme pieux pénétré pour son Dieu de sentimens semblables à ceux d'un amant passionné, voudroit le voir, le posséder, lui être uni; il s'en occupe avec joie, en parle avec respect; il étudie sa loi la médite & l'observe: c'est-là la preuve aussi-bien que l'effet de son amour. Aimez-vous Dieu, vous pratiquerez ce qu'il vous commande: le pratiquez-vous, vous l'aimez.

Cléon vit dans la retraite, il a rompu tout commerce avec les hommes, il prie à des heures réglées; il est vétu d'un drap commun; il ne se nourrit que de légumes, mange peu, se discipline beaucoup, & ne voit point de femmes.

Cléon aime-t'il Dieu? J'en doute. Je ne lui vois que des vertus de caprice. Il fait bien des choses que la loi divine ne lui commande pas: mais il en omet beaucoup qu'elle prescrit.

Que Cléon revienne parmi les hommes, qu'il les aime & leur soit secourable autant qu'il pourra l'être; qu'il travaille à former son ame, au lieu de s'appliquer à détruire son corps; qu'il prie avec ferveur plutôt qu'avec méthode; qu'il se croie permis tout ce que son Dieu ne lui défend pas; qu'il prêche la vertu par ses exemples, qu'il ose la pratiquer au grand jour: alors je me persuaderai plus aisément qu'il aime Dieu.

L'homme ne sut jamais demeurer dans un juste milieu: il faut qu'il porte tout à l'excès. Le fondateur du Christianisme avoit dit à ses Disciples que celui là aime Dieu qui fait ce que Dieu ordonne: ils ont pensé que ce seroit donc l'aimer encore davantage, que de faire plus que ce qu'il commande.

Il veut qu'on le prie, qu'on l'honore, & qu'on lui rende des actions de

de graces : il ont cru que la haute perfection consistoit à s'abstenir de toute autre occupation. De-là tous ces pieux fainéans qui se prétendent uniquement consacrés au service Divin, & qui en effet ne sont rien de plus dans la société que des inutilités ou des crimes.

Il réprouve l'attachement aux richesses, ils se sont imaginés en conséquence que c'étoit une vertu que de ne rien avoir. De-là cette fourmilliere de mendians incommodes, vrais frélons qui se nourrissent de la substance des laborieuses abeilles.

Il défend l'adultere, le viol & la subornation : cette défense leur a fait croire qu'une continence perpétuelle seroit fort de son goût. Ils n'ont pas osé faire du mariage un crime : mais ce qui y revient à peu-près, ils ont fait de la virginité une vertu : oubliant sans doute que leur Maître a maudit un figuier,

précisé-

précisément parce qu'il ressembloit à une Vierge.

Il blâme enfin la mollesse & la sensualité. Quel effet cette morale produit-elle sur eux ? Ils entrent en fureur ; ils s'arment de fouets ; d'escourgées & de pointes de fer ; & cruels contre eux-mêmes, ils se déchirent impitoyablement comme faisoient les Prêtres de Baal en presence d'Elie. Que feriez-vous de pis, malheureux phrénétiques, si vous aviez choisi pour Dieu, cet esprit malfaiteur que vous apellez Diable ?

Un soldat a reçu l'ordre de son Commandant : il ne lui est pas plus permis de l'outre-passer que d'en rien omettre : & soit qu'il péche d'une ou d'autre façon, sa faute peut être également dangereuse, & est toujours également punissable.

Non-seulement on peut aimer Dieu sans

sans se hair: mais il n'est pas vrai qu'on l'aime quand on se hait. Devons-nous avoir des sentimens contraires aux siens ? Il nous aime : n'espérons donc pas lui plaire en nous haissant. Il éxige que nous aimions nos semblables comme nous-mêmes : cette loi supose-t'elle que nous devions nous hair ?

Soumettez la chair à l'esprit : mais ne l'anéantissez pas. Soyez chaste : mais ne vous abstenez pas d'un commerce licite. Gardez-vous de l'amour des richesses : mais ne négligez pas de pourvoir à vos besoins. Elevez fréquemment votre cœur vers Dieu, mais tendez aussi la main au malheureux qui vous implore.

Cette prévention, qu'on ne sauroit aimer Dieu, sans contrarier tous les instincts de la Nature, même les plus innocens, est si généralement répandue, qu'on ne s'avise pas de vanter la sain-

tetė

reté d'un homme qui fait tous les jours ſes quatre repas, qui mange indifféremment chair ou poiſſon, qui porte des habits propres & couche ſur le duvet, qui aime tendrement ſon épouſe, & prend plaiſir à l'en aſſurer; quelques vertus qu'il ait d'ailleurs, quelques bonnes actions qu'il ait faites.

On canoniſe à Rome des Papes, des Anachorettes, des Fondateurs d'Ordres, & des ſquelettes anonymes, quand on ne trouve rien de mieux: mais on n'y canoniſe guéres des peres de famille vertueux, s'ils n'ont été Rois, ou du moins ancêtres de Rois.

Il eſt certains dévots qui s'imaginent, que pour bien aimer Dieu, il ne faut aimer que Dieu; qu'il eſt jaloux, & ne veut pas qu'un époux ſoit amoureux de ſa femme, ou un amant de ſa maîtreſſe. Ils le peignent com-

me

me un mari fantaſque & biſarre, qui feroit un crime à ſon épouſe d'être attachée à ſon ſerin.

A force de ſophiſtiquer l'amour divin, on eſt venu à s'imaginer qu'il n'y a que des hommes extraordinaires, qui ſoient capables d'un ſentiment ſi relevé. On eſt bien éloigné de croire qu'un homme d'une vertu commune puiſſe atteindre juſques-là : & l'on regarderoit chez les Chrétiens comme un blaſphéme, de ſuppoſer qu'un Turc pût aimer Dieu.

Ariſte à trente ans étoit répandu dans le monde : c'étoit l'homme à la mode ; on le chériſſoit, on le couroit : il étoit de toutes les fêtes, & il en faiſoit le principal agrément. Aujourd'hui qu'il eſt ſéxagenaire, ſon goût eſt changé : il a renoncé aux compagnies : il ne fréquente plus que les Egliſes ; les plus longs offices ſont pour lui les meilleurs ; il prie

ſans ceſſe, & pris avec ferveur ; il regrette le tems où diſſipé par les plaiſirs il ne s'eſt pas occupé à honorer Dieu & à le louer. C'eſt, dit-on, que ſa tête baiſſe ; on ne manque guére par cette raiſon de devenir dévot à ſon âge. J'en conviendrai, ſi Ariſte dans le tems même de ſon changement a donné d'ailleurs des marques d'imbécillité. Mais ſi ſon bon ſens n'eſt point altéré, je dirai que dans ſa vieilleſſe, ſes paſſions étant plus calmes, ſon amour pour la vertu en eſt devenu plus fort : or l'amour de la vertu ne ſçauroit marcher ſans piété. Ce n'eſt pas préciſément à fréquenter nos Egliſes que je fais conſiſter la piété d'Ariſte : (s'il étoit Muſulman il fréquenteroit les Moſquées; s'il étoit Proteſtant, les Prêches; s'il étoit de la Religion de Job ou d'Enoch, il prieroit indifféremment en tous lieux :) mais je la fais conſiſter dans l'élévation du cœur

vers

vers Dieu, & dans tous les Actes qui en sont des témoignages : or Ariste fait de ces Actes-là.

Quand une femme qui n'a plus d'amans s'adonne à la piété, c'est une hypocrite, dit-on, qui au lieu d'honorer Dieu, le joue. Eh ! pourquoi ? Son abandon la dégoûte du monde ; elle a cependant le cœur tendre : il faut bien que cette tendresse porte sur quelque objet ; elle la dirige du côté du Ciel. Elle entend dire d'ailleurs qu'il est plus noble d'aimer Dieu que les créatures : ce sentiment flatte sa vanité ; & convaincue du néant du monde, elle aime peut-être Dieu par amour-propre.

Qu'importe par quelle occasion un cœur ait été rappellé à la vertu, pourvû qu'il s'y attache avec sincérité.

Valérie avoit un amant distingué : le rang de sa conquête flattoit son ambition. Le volage a porté ses vœux ail-

leurs. Pourra-t-elle ſans déroger, redeſcendre juſqu'à un adorateur moins qualifié? Non: ſon orgueil auroit trop à ſouffrir; ſon parti eſt pris, elle renonce à tout commerce galant. Ce changement n'eſt d'abord qu'un dépit: mais qu'importe, il la tire du déſordre. Sortie de l'abîme, elle en connoîtra mieux la profondeur; & revenue aux bonnes mœurs par contrainte, elle y perſévérera par goût. Ceſſez dès aujourd'hui de commettre le crime, & le tems vous amenera infailliblement à le déteſter.

On s'accoutume à voir un viſage hideux ſans horreur, quand on l'a ſans ceſſe devant les yeux: mais le revoit-on après vingt ans d'abſence, on lui retrouve toute ſa laideur. Le vice ne plaît pas du premier coup d'œil, il faut que la vûe s'y faſſe: on ne s'y livre qu'en tremblant; & ſemblable à un nageur timide, qui redoutant la fraîcheur de l'eau,

l'eau, n'y met d'abord que le pied, hazarde ensuite d'y enfoncer la jambe, puis le genou, puis la cuisse, & s'y plonge enfin tout entier; l'infidèle qui trahit son devoir, a commis bien des lâchetés avant de consommer sa défection.

S'il est assez heureux pour en rougir un jour, qu'il prenne une route toute contraire à celle qui l'a égaré; il n'y marchera d'abord qu'avec peine; il la trouvera dure & escarpée en comparaison de cette pente aisée par où il couroit à sa perte: mais qu'il n'en croye pas sa répugnance & ses dégoûts, qu'il persiste. Celui qui marche contre son gré ne laisse pas d'avancer; & ce qui étoit d'abord une fatigue pour un homme délicat, lui devient un éxercice agréable lorsqu'il est parvenu à surmonter sa foiblesse. Ses yeux enfin dessillés verront alors le vice avec ses véritables

couleurs, or on le déteste sitôt qu'on le voit tel qu'il est. Ce n'est qu'en se masquant qu'il nous gagne : c'est au contraire en se montrant sans voile que la vertu nous engage. Mieux on la connoît, plus on l'aime, on se prosterneroit devant elle, on l'adoreroit, si elle étoit personifiée ; & elle le seroit aux yeux d'un mortel à qui Dieu se rendroit visible. Car il est le seul Etre en qui elle réside dans toute sa pureté : & je doute qu'on puisse assigner une différence réelle entre Dieu & la vertu. Nouvelle preuve d'où il résulte qu'aimer la vertu c'est aimer Dieu. Personne, je crois, ne met en question si l'on doit aimer la vertu, comment donc pourroit-on douter qu'on doive aimer Dieu ? Mais n'entassons point à ce sujet preuve sur preuve, les vérités de sentiment n'ont besoin pour convaincre que d'être presentées. Passons à l'article de la Reconnoissance.

CHAPI-

CHAPITRE II.

De la Reconnoissance qu'on doit a Dieu.

Elle est nécessairement accompagnée d'amour. Caractéres divers sous lesquels on propose de considérer Dieu pour s'exciter à la Reconnoissance.

Dans le commerce des hommes, l'amour & la reconnissance sont deux sentimens distincts; on peut aimer quelqu'un sans en avoir reçu des bienfaits, on peut en recevoir des bienfaits, sans l'aimer; & quoique comblé de ses faveurs, on peut ne le pas aimer sans être ingrat.

Il n'en est pas de même par rapport à Dieu : notre reconnoissance ne sçauroit aller sans amour, ni notre amour sans reconnoissance; parce

que Dieu eſt tout à la fois un Etre aimable & bienfaiſant. J'ai déja établi qu'il eſt aimable : il me reſte à montrer qu'il eſt bienfaiſant.

Vous ſçavez gré à votre Mere de vous avoir donné le jour ; à votre Pere de pourvoir à vos beſoins ; à vos Maîtres, d'avoir orné votre ame de connoiſſances utiles, à vos Bienfaiteurs de leur ſecours généreux ; à vos amis de leur attachement : or Dieu ſeul eſt véritablement votre *mere*, votre *pere*, votre *maître*, votre *bienfaiteur* & votre *ami* ; & ceux que vous honorez de ces noms ne ſont à proprement parler que les inſtrumens de ſes bontés ſur vous. Pour vous en convaincre, conſidérez-le ſous ces différens rapports.



§. I.

§. I.

Dieu comparé a une mere.

Il l'est plus véritablement par la création, que ne l'est une femme par la conception & l'enfantement.

Silvie est nubile ; il se presente une époux, riche, galant, jeune & bienfait : Sylvie rougit & le convoite ; sa pudeur enfantine la fait hésiter quelques instans : mais tant de perfections l'ébranlent à la fin ; & son tempérament la décide. Trois mots Latins la rendent femme ; bientôt son époux la rend mere. Qu'a-t-elle fait jusques-là pour l'enfant qui naît d'elle? C'est Dieu qui a tout fait. Lorsqu'il posoit la Terre & les Cieux sur leurs fondemens, il avoit dès lors cet enfant en vûe ; & disposoit déja la longue chaîne d'événemens, qui devoit se terminer à sa naissance.

ſance. Il faiſoit plus : il le créoit, en pêtriſſant le limon dont il forma ſon premier pere. L'inſtant eſt venu de faire éclôre ce germe ; c'eſt dans le ſein de Silvie qu'il lui a plû de le placer ; lui-même a pris ſoin de le fomenter & de le déveloper.

Que cet enfant un jour honore ſa mere, j'y conſens & l'y exhorte : elle a ſouffert, ſinon pour lui, du moins par lui & à ſon occaſion, les incommodités de la groſſeſſe & les douleurs de l'enfantement. Mais qu'il porte plus haut ſa reconnoiſſance, & n'imite pas ces ſuperſtitieux idolâtres, qui voyant la Terre ſe charger tout les ans de grains, de fruits & de pâturages, adoroient en ſtupides cet inſtrument aveugle des bontés du Souverain maître, ſans ſonger à bénir le bras puiſſant qui la rend féconde.

§. II.

§. II.

Dieu considéré comme Pere.

Il remplit ce titre infiniment mieux qu'aucun homme.

Dieu eſt auſſi le *Pere* de tous les hommes, bien plus que chaque homme en particulier ne l'eſt de ſes enfans.

Laiſſons de côté la part qu'a un pere à la naiſſance de ſon fils, car je ne vois pas qu'il lui ſoit dû aucune reconnoiſſance à ce titre : il avoit pour objet de ſe ſatisfaire ; & s'il faut lui tenir compte de ce prétendu bienfait, on lui doit ſans doute auſſi des actions de graces pour les mets délicats qu'il s'eſt fait ſervir, pour le champagne qu'il a bû, pour les menuets qu'il a bien voulu danſer, en un mot, pour tous les plaiſirs qu'il a pris.

Ce n'eſt point par la ſimple qualité de

de pere qu'un homme acquiert des droits sur le cœur de son fils : il n'y peut justement prétendre qu'autant qu'il remplit les devoirs que la nature attache à ce titre.

Quelle reconnoissance doivent à leur Pere ces victimes infortunées que le sort barbare relegue impitoyablement au fond d'un Cloître pour grossir la fortune d'un aîné ?

Quels doux sentimens feront naître dans le cœur de ses fils, les emportemens d'un tyran fougueux qui ne les envisage qu'avec fureur, qui ne leur parle qu'en termes durs, qui ne les instruit que par des menaces, & ne les corrige qu'en les assassinant.

Quel pere que *Florimond !* Etranger dans la famille dont il est le chef, il va & vient, boit, joue & se promene : cependant ses enfans croissent & vieillissent ; heureux s'ils se portent

tént d'eux-mêmes à la vertu, s'ils acquiérent des talens, & songent à se faire un état, car pour lui il n'est pas homme à s'en occuper. Il les a vû naître, leur a donné son nom ; depuis il ne s'en est plus mêlé, & ne les connoît guére que de vue.

Mais puisqu'il s'agit ici du parallele d'un pere avec Dieu, choisissons du moins pour rendre la disproportion moins énorme, le plus tendre & le plus parfait de tous les Peres. Qu'il me soit permis de proposer ici le mien pour exemple.

Mon pere étoit d'une condition médiocre, mais d'une fortune au-dessous de la médiocre; cependant sa tendresse industrieuse & sa sage économie m'ont mis dans le cas de ne point porter envie aux enfans nés dans l'opulence. Nourri sobrément, décemment vétu, instruit dans les Sciences

par les plus habiles maîtres, formé à la vertu plus par ses exemples que par ses remontrances ; s'il étoit possible de changer de Pere, je n'aurois pû que perdre, en voulant m'en donner un autre.

Mon pere a veillé à ma subsistance, à mon éducation, à mes mœurs : voilà des motifs de gratitude fondés. Il a fait pour moi tout ce qu'il a pû faire mais ce qu'il a pû c'est Dieu qui le lui a fait pouvoir. Il faut toujours remonter à cette source primitive de tous les biens.

Lorsque mon Pere veilloit à ma conservation, c'étoit Dieu qui me conservoit ; lorsqu'il s'apliquoit à m'instruire, c'étoit Dieu qui m'ouvroit l'intelligence ; lorsqu'il m'entretenoit des charmes de la vertu, c'étoit Dieu qui me la faisoit aimer.

§. III.

§. III.

DIEU CONSIDÉRÉ COMME MAÎTRE.

Il l'est bien plus que ceux qui nous enseignent, puisque c'est de lui que tous les hommes tiennent d'origine leurs connoissances & leurs talens.

Si nous mettons en comparaison avec la Vérité éternelle d'où procédent toutes nos connoissances, les *Maîtres* qui nous guident & qui nous instruisent, soutiendront-ils mieux le parallele ? suposons-les plus éclairés qu'ils ne sont, plus assurés des dogmes qu'ils enseignent, plus libres de préjuges, plus désintéressés, moins passionnés : que leur science est encore bornée, si on la réduit, comme on doit, aux seules notions qu'accompagnent l'évidence ou la sertitude ! Or ces notions qui seules sont dignes du nom de Science, Dieu les

les a rendues communes à tous les hommes : chacun les possede & peut se les rendre présentes : il n'est besoin pour cet effet que d'y réfléchir : c'est-là ce qui a fait croire à quelques Sectes de Philosophes, que toutes nos connoissances s'obtiennent par réminiscence.

Le nombre des vérités, du moins de celles qui sont vraiment utiles, n'est pas si grand que l'on croit ; & ce n'est pour l'ordinaire que l'indolence ou la prévention qui nous les cache ; ou s'il en est quelques-unes de plus abstraites, qu'on ne découvre que par une étude & une application opiniâtre, ce n'est pas pour cela à ceux qui nous enseignent, ni à nos propres travaux, que nous en devons la découverte ; ce sont des tresors que Dieu a cachés plus avant que les autres, mais qui ne viennent pas moins de lui, puisqu'en creusant, nous les

trouvons au fond de notre ame ; & que notre ame est son ouvrage. L'ouvrier fouille la mine, le physicien dirige ses opérations ; mais ni l'un ni l'autre n'ont fourni l'or qu'elle enferme.

§. IV.

DIEU CONSIDERÉ COMME BIENFAITEUR.

Si ce titre lui peut être disputé. Ingrats qui méconnoissent ses bienfaits ; sous quels prétextes ils le font. 1. Si les prétendus desordres qui arrivent dans le monde physique sont incompatibles avec la Providence divine. 2. Dans quelle vue il semble que Dieu ait assujetti le corps à des besoins. Si la distribution inégale des richesses & des honneurs est un vrai desordre. 3. Si les passions sont des vices par elles-mêmes ; ou simplement par l'abus qu'on en fait. De quelle utilité elles peuvent être. S'il seroit

mieux que l'homme fût parfaitement le maître de ses passions.

S'il est quelqu'un qui dispute à Dieu le titre de Bienfaiteur, je n'écris pas pour lui, & ne me mets pas en devoir de le combattre: la lumiere dont il jouit l'air qu'il respire, tout ce qui contribue à sa conservation & à ses plaisirs, les Cieux, la Terre & la nature entiere, destinés à son usage, déposent contre lui, & le confondent assez. Il ne pense lui-même, ne parle & n'agit que parce que Dieu lui en a donné la faculté; & sans cette Providence contre laquelle il s'éléve, il seroit encore dans le néant; & la terre ne seroit pas chargée du poids importun d'un ingrat.

On convient, il est vrai, assez unanimement qu'on est redevable à Dieu de l'existence: mais il semble qu'on prenne plaisir à dépriser ce bienfait, pour

pour s'exempter de la reconnoissance. L'homme est un animal plaintif : si la saison est séche, il voudroit qu'elle fût humide ; s'il pleut, il demande un temps sec. Il se donne la peine de faire des plaintes & des souhaits, comme s'il savoit lui-même ce qui lui est le plus avantageux. Il existe & tient dans sa main tout ce qui lui est nécessaire pour se conserver l'existence, le temps qu'il plaira au Ciel qu'il en jouisse. N'importe, indifférent pour la vie, lorsqu'il est question d'en rendre des actions de grace, il lui plaît de la trouver à charge. Il oublie ce que Dieu a fait en sa faveur, pour se plaindre de ce qu'il n'a pas fait : & voici ses principaux griefs contre la Providence : il arrive *des desordres dans le monde Physique* ; le corps a *des besoins* incommodes ; l'ame *des passions déréglées.*

Examinons donc ces trois chefs, &

justifions s'il se peut le Tout-puissant;

1. » Une Ville est submergée par » les eaux, une caravane est enterrée » sous des sables, la Terre s'entrouvre » & creuse d'affreux abîmes, des ani- » maux féroces attentent à la vie des » hommes; la famine, la peste & » mille autres fléaux terribles leur font » la guere & les détruisent. «

Qu'y-a-t'il dans tous ces événemens qui vous dispense de la reconnoissance que vous devez à Dieu? Etes-vous moins comblé de ses bienfaits, parce que Lima est submergé? Les feux que vomit le mont Gibel, ou le Vésuve, vous ont-ils endommagé? Et quand le contre-coup de ces prétendus désordres atteindroit jusqu'à vous, que peut-il vous en arriver? La mort tout au plus.

La *mort* est-elle donc un mal par elle-même? C'est la porte qui mene de

cette

cette vie-ci dans l'autre. Or c'est de vous qu'il a dépendu de vous assurer pour cette seconde vie un sort heureux ou malheureux.

Ne jugez jamais de Dieu par les événemens : jugez plutôt des événemens par l'idée que vous avez de Dieu. Dans les affaires régies par les hommes, il n'arrive des désordres, que parce que ceux qui s'en mêlent sont foibles, injustes ou ignorans. Aucune de ces imperfections ne se trouve en Dieu; c'est lui sans doute qui régit l'Univers: comment donc pourroit-il y arriver de véritables désordres? Je vois deux choses à cet égard dont l'une est évidente, & l'autre obscure. Il est évident que Dieu est juste, sage & tout-puissant; il n'est pas évident que ce qui paroît un désordre le soit en effet, Dieu pouvant avoir des lumieres supérieures aux nôtres, je décide de l'incertain par le certain.

vain, & je conclus que tout est dans l'ordre.

Pour les *besoins* du corps, bien loin qu'ils me fassent douter de la bonté de Dieu, j'y trouve des marques sensibles de son attention paternelle sur nous. Je les regarde comme d'utiles distractions par où il nous empêche de nous livrer trop long-temps à un travail soutenu qui nous consumeroit. Et ce que j'admire encore davantage, c'est que ces incommodités apparentes sont les sources de tous nos plaisirs. Je ne bois & ne mange avec délices qu'autant que les besoins m'y ont excité par l'importunité de leur aiguillon.

L'ouvrier se léve & court à l'attelier, le seul mobile qui le remue d'ordinaire est l'espoir du gain; son avidité ne lui laisseroit prendre aucun relâche, si Dieu qui la modere par l'impression des besoins

besoins du corps, ne le forçoit à quitter son travail. Mais son estomac affamé l'oblige au moins trois fois le jour à suspendre son pénible exercice. Il obéit à cette voix impérieuse ; la fatigue lui a aiguisé l'appétit, il l'assouvit avec une volupté que la mollesse & l'inaction des Grands ne leur permet pas de goûter ; il reprend ensuite courageusement le rabot ou la lime, & va par la sueur & l'agitation de son corps, mériter un autre repas aussi délicieux que celui qu'il vient de faire.

Qui pourra exalter assez tes faveurs, ô sommeil bienfaisant, qui répares si puissamment nos forces épuisées, qui charmes nos inquiétudes, qui dissipes nos plus noirs chagrins, & calmes nos douleurs les plus aiguës? Le nectar des Dieux avoit-il des vertus comparables aux tiennes ? Le Népenthe si vanté par Homere n'étoit sans doute autre chose qu'une

qu'une liqueur assoupissante. Dans quelle voluptueuse situation ne plonges-tu pas les amans heureux, lorsque près d'être anéantis par l'excès du plaisir, tu leur viens tendre un bras propice, & fais succéder à leurs transports animés une douce & molle ivresse, qui sans être aussi vive que celle dont ils sortent, n'en est guére moins délicieuse !

Regardera-t'on aussi comme un besoin incommode cette pente insurmontable qui entraîne un sexe vers l'aûtre ? J'avoue qu'il est des hommes dont elle fait le suplice : mais pourquoi ? Parce qu'ils se sont follement persuadés qu'il est beau d'y résister, & qu'il est honteux de contribuer à la propagation de son espece. Est-ce donc à Dieu qu'ils doivent s'en prendre ? Faut-il qu'ils mettent leur bisares préjugés sur son compte ? Qu'ils redescendent au

niveau

niveau des autres hommes ; & que, ſans aſpirer à une prétendue perfection, qui n'eſt qu'une chimere, ils conſentent à ſatisfaire ce beſoin qui les preſſe ; c'eſt le ſeul moyen raiſonnable pour s'affranchir de ſon importunité.

Pour l'homme ſenſé, bien loin d'imaginer que la vivacité de ſa paſſion, les opoſitions mêmes qu'il rencontre, & les difficultés qu'il lui faut ſurmonter, ſoient de vrais malheurs dont il doive gémir, il les regarde au contraire comme deſtinés à piquer ſes ſens & à rehauſſer la ſaveur du plaiſir. Otez de la jouiſſance les deſirs & les obſtacles, vous en anéantiſſez tous les charmes.



Alléguerez-vous en preuve contre la Providence, la diſtribution inégale des *Richeſſes ?* » L'un en regorge, di-» tes-vous, tandis que l'autre eſt dans » l'indigence.»

Cet argument porte ſur un principe

 faux :

faut : détruisons sa base ; il tombe en ruine. Il roule sur la supposition que les richesses sont le seul, ou du moins le plus grand avantage dont on puisse jouir en cette vie: mais si c'est le moindre des présens que la Bonté Divine puisse faire aux hommes, si cet avantage, tel quel, peut être plus que compensé par d'autres ; ceux qu'elle n'en a point gratifiés sont-ils donc bien fondés à s'en plaindre ?

Mettons simplement en parallele avec ces biens fragiles qui nous sont étrangers en tout sens, puisqu'ils n'appartiennent ni au corps ni à l'ame, quelques-uns des avantages de la vie animale, une santé parfaite, une conformation de corps réguliere, des organes bien constitués: il n'en est aucun séparément qu'on ne préférât aux richesses, si l'on étoit réduit à opter; bien moins encore préféreroit-on les riches-

ſes à tous ces avantages réunis Que ſera-ce ſi on les compare à ces dons plus précieux, tels que la vertu, l'honneur, l'eſprit, la ſcience & les talens ? Quelles minuties queles richeſſes auprès du moindre de ces attributs ! Les qualités ſoit de l'ame, ſoit du corps ont de plus cette ſupériorité ſur les richeſſes, que celles-ci peuvent s'acquérir au moyen de celles-là au lieu qu'avec les richeſſes on ne peut pas completter un corps mutilé, ni corriger une ame vicieuſe.

Diſons la même choſe de l'inégalité des conditions : » L'un eſt, dites-vous, » aſſis ſur le trône, l'autre rampe » obſcurément dans la pouſſiere.

Placez les *honneurs* dans le même point de vûe que les richeſſes ; mettez-les en comparaiſon avec les avantages ſoit du corps ſoit de l'ame : & vous connoîtrez leur peu de valeur. Portez votre ambition au plus haut pé-

riode qu'il ſoit poſſible, (que coûte-t'il de ſouhaiter?) Aſpirez du premier coup au rang de Souverain; que vos vœux même ſoient ſatisfaits: quel gain réel aurez-vous fait? Un Roi qui fait ſon devoir eſt le plus miſérable de tous les hommes: celui qui ne le fait pas, eſt le plus odieux.

Les honneurs & les grands biens, placés ſur la tête d'un homme ſans mérite, ont ceci de commun qu'ils le dégradent aux yeux de l'Univers, en mettant ſes défauts au grand jour.

Hypſiſte & *Pollion* en ſont des exemples. Celui-ci aimoit le jeu, la table & les femmes: mais il aimoit auſſi la fortune. Cette derniere paſſion n'étouffa pas les autres; mais elle les rendit circonſpectes; elle ne fit pas de Pollion un homme de bien, mais elle en fit un hypocrite. Il ſçavoit que dans le monde, tout corrompu qu'il eſt, on

veut que le vice marche voilé ; & que si l'on fait grace à l'homme sans mœurs, on ne pardonne pas de même au Cynique impudent. Il composa donc ses discours & déguisa ses démarches, il grimaça le mieux qu'il put l'air d'honnête homme devant ses Patrons, & ne leur laissa entrevoir de ses bassesses que celles dont ils pouvoient se servir utilement. Pollion arriva au comble de l'opulence: il avoit suivi la vraie route. Alors las d'une contrainte importune, il laissa tomber son masque, & lâcha la bride à toutes ses passions : il fit de son ventre sa plus chere idole ; d'un tapis verd, le théâtre de ses amusemens, & de l'Opéra, son Serrail.

Hypsiste est parvenu aux honneurs par une conduite un peu différente. Il étoit né dans une passe médiocre ; & sa capacité ne paroissoit pas le devoir mener fort loin: mais le beau sexe plus péné-

trant, ſans doute que le nôtre lui trouva une ſorte de mérite, dont il ſçut ſe prévaloir, & qui le porta au ſommet des grandeurs. Arrivé là, le talent qui l'y avoit élevé ne lui étoit pas d'une grande reſſource pour y briller : auſſi y fit-il un perſonnage vil, dont il ne pouvoit ſe cacher à lui-même l'ignominie, par l'air hautain & faſtueux qu'il affectoit en public.

Dans une fortune & dans un rang plus médiocre, on trouve à chaque pas des hommes que le Souverain diſtributeur des graces a mieux partagés qu'Hypſiſte & Pollion. Ce n'eſt point au faîte des grandeurs & de l'opulence qu'on goûte le bonheur le plus aſſuré, c'eſt dans un état mitoyen. L'air qui circule terre à terre eſt propre à la plûpart des hommes. Mais celui qu'on reſpire ſur les hauteurs, porte au cœur & fait tourner la tête.

La

La nature cette bonne mere, dont, ingrats que nous sommes, nous nous plaignons sans cesse, n'a pas mis entre les hommes tant d'inégalité qu'il semble au premier coup d'œil. Les plaisirs les plus vifs & les plus touchans sont communs à tous les humains: ceux qui sont particuliers aux Grands ne sont que des plaisirs de caprice, peu solides, & pour la plûpart mêlés d'amertume, dont ceux que nous offre la pure Nature sont exempts. C'est d'elle que viennent tous les adoucissemens de cette vie passagere; & c'est du désordre de notre imagination ou de nos mœurs que procédent la plûpart des malheurs dont nous gémissons.

3. Un autre motif dont s'autorisent pour nier la Providence, les ingrats qui la méconnoissent, est l'empire des *passions* sur le cœur humain. Il leur semble que l'homme est fort à plaindre de

ce qu'il s'éleve dans son ame des sentimens indélibérés, qu'il n'est pas maître d'étouffer : ils apuient sur les funestes effets des passions, & ferment les yeux sur les avantages infinis qu'elles produisent. Détesterons-nous donc le feu parce qu'il peut nous consumer, l'eau parce qu'elle peut nous engloutir, le fer pour les ravages dont il peut être l'instrument ?

Considérons les passions en elles-mêmes, & n'en jugeons pas par ce qu'il nous plaît d'apeller leurs effets ; ou si nous considérons ces effets, mettons du moins en comparaison les bons avec les mauvais.

Les Moralistes déclament d'ordinaire avec force contre les passions, & ne se lassent point de vanter la raison. Je ne craindrai point d'avancer, qu'au contraire ce sont nos passions qui sont innocentes, & notre raison qui est coupable. Le

Le ſentiment eſt l'ame des paſſions : or le ſentiment n'eſt point libre, ce n'eſt point parce qu'on le veut, qu'on aime ou qu'on hait ; il ne peut donc être criminel.

Nos paſſions ne ſont point notre ouvrage : nous les éprouvons dès la plus tendre enfance, nous ſentons avant de penſer. Ce ſont donc des préſens de la nature, ou pour mieux dire, des dons de Dieu ; car le Philoſophe n'entend autre choſe par la Nature, que la main bienfaitrice du Tout-Puiſſant. Or Dieu n'a pas fait ſans doute à ſes Créatures des préſens empoiſonnés.

Diſons plus : non-ſeulement les paſſions ne ſont point mauvaiſes en elles-mêmes ; mais elles ſont bonnes, utiles & néceſſaires.

Il eſt juſte & naturel qu'une créature intelligente ſouhaite ſa félicité & travaille à ſe la procurer ; or deux choſes con-

concourent à la félicité ; l'exemption des peines, & la jouissance du plaisir ; & c'est là précisement ce qui fait l'objet de toutes les passions. Toutes ont pour fin ou d'écarter de nous ce qui pourroit altérer notre bonheur, ou de nous assurer la possession de ce qui peut l'augmenter.

Tout sentiment qui naît en nous de la crainte des souffrances ou de l'amour du plaisir, est donc légitime & conforme à notre instinct. Mais comme cet instinct n'est point libre, il n'est pas non plus éclairé, & n'a pas besoin de l'être puisqu'il n'est pas fait pour se conduire lui-même. Il fuit le mal & cherche le bien : mais il faut qu'on lui montre l'un & l'autre il ne s'y connoît pas par lui-même ; & c'est l'ouvrage de la raison de faire pour lui ce discernement. C'est à elle qu'il apartient de régler les sentimens, en les apliquant chacun à leurs pro-

propres objets & en les contenant dans de justes bornes; & c'est précisement à quoi elle manque souvent. On se récrie beaucoup contre la passion, & c'est la raison qui est en défaut.

L'amour, par exemple, est une passion si nécessaire au genre-humain, que sans elle il retomberoit bien-tôt dans le néant. Le goût d'un sexe pour l'autre sert à les perfectionner tous les deux : il forme des unions délicieuses, des alliances & des sociétés aimables ; mais ce n'est que lorsqu'une raison éclairée y préside & le dirige. Guidé par une raison dépravée, il peut causer, & cause en effet tous les jours des perfidies, des parjures, des adulteres, des incestes, des meurtres & des embrasemens, & tous les maux dont une fureur aveugle est capable. Sa fin n'a rien que de conforme au vœu de la nature; il tend à l'union d'un sexe avec l'autre, & cette

union

union eſt légitime : ce n'eſt donc point ce goût qu'il s'agit de réprimer. Vous avez naturellement le cœur tendre : ne travaillez point à le rendre inſenſible : mais fixez votre tendreſſe ſur des objets qui ne vous détournent point de la vertu, ou plutôt n'aimez que ceux qui vous y portent. Votre penchant pour l'amour n'en ſera pas moins ſatisfait mais que dis-je? Il ne le ſeroit jamais qu'imparfaitement ſans cette précaution. Point d'amitié ſans vertu. L'union de deux amans ſans mœurs, n'eſt point de l'amour : c'eſt une aſſociation odieuſe qui les fait entrer en commerce de vices, & établir entr'eux une complicité réciproque.

Agathon a pris du goût pour *Céphiſe*. Agathon eſt un petit noble précieux & maniéré, qui marche la tête haute & ſur la pointe du pied. S'il lui faut porter ſes regards ſur un objet qu'il n'ait point

en

en face, sa tête mal emboitée sur son pivot, se détourne avec peine pour le chercher, & ne fait que la moitié du chemin; sa paupiere qui roule languissamment, fait le reste, & le fait à regret. Fier de sa noblesse & de son équipage, il dédaigne les talens & ne pardonne d'en acquérir qu'à ces hommes placés audessous de sa sphere, qui n'ont que cette ressource pour se tirer du néant; l'idée de Dieu l'importune, parce qu'elle lui rapelle un Etre supérieur à lui; les vertus sociales lui répugnent, parcequ'elles l'assujettissent à des déférences; l'équité même n'est pas faite pour lui parcequ'elle borneroit ses prétentions. Aussi est il impie, dur & intéressé; faux dans ses promesses, perfide dans ses engagemens; incapable de tendresse, de commisération & de reconnoissance. Ce n'est point un méchant, entraîné au mal par la force du tempérament

pérament fougueux : c'eſt un fat qui croit valoir aſſez ſans ſe donner la peine d'être vertueux.

Céphiſe eſt vaine& impérieuſe trente amans ſont à ſes pieds, & elle les y ſouffre, comme autant de trophées érigées à ſes charmes. Un ſeul ſera couronné : mais tous l'auront adorée. Elle commande en Souveraine, ils lui obéiſſent en eſclaves : & pour mieux établir ſon rigoureux deſpotiſme, elle a grand ſoin de ne dicter que des ordres capricieux & biſarres. Les plus rampans de ſa Cour s'attendent à remporter la palme ils ſe trompent. Elle veut des reſpects ſans bornes, & mépriſe ceux qui les lui rendent. Ignorant les caractéres du vrai mérite ; ne jugeans des talens, que par la ſuffiſance ; de la moleſſe, que par les titres ; du génie, que par les pointes ; de l'amour, que par des fleurettes ; ſans religion, ſans morale, ſans goût déterminé ; que de conformité
avec

avec Agathon. Aussi est-ce sur lui qu'elle fixe son choix. Quel peut être le nœud d'un pareil assortissement ? l'amour ? non c'est l'assurance qu'ils ont que le mérite de l'un ne fera pas honte à l'autre. Tout n'est pas fait quand on a sçu diriger sa passion sur un objet plus digne d'attachement que Céphise ou Agathon. Quoiqu'elle soit légitime & bien placée il est des cas où il faut la modérer & la contenir dans les bornes étroites.

Licetas s'est lié à *Sylvanire* par un attachement tendre, mais innocent. Il n'eut pas besoin de l'étudier long-tems pour la trouver adorable. Un cœur moins sur ses gardes que le sien, & aussi connoisseur, se fût même rendu à la premiére vûe. Tout conspiroit à sa défaite: la beauté des traits de Sylvanire, la majesté de son maintien, les graces répandues dans toute sa personne, l'esprit qui brille dans ses yeux, la délica-

tesse

tesse qui assaisonne ses discours. Il tint bon néanmoins contre tous ses charmes réunis : mais pouvoit-il tenir jusqu'au bout contre mille autres qualités aimables, plus précieuses encore que celles-là, dont le nombreux enchaînement augmentoit de jour en jour sa surprise & son admiration : un cœur ouvert à l'amitié, bienfaisant, noble & généreux, franc sans indiscrétion, ingénu sans imprudence, une humeur vive & enjouée, mais toujours sage & circonspecte; des sentimens nobles & grands sans fard & sans ostentation; un goût & des talens exquis, voilés d'une humble modestie; de la vertu sans pruderie, de la piété sans bigotisme.

Tant de perfections parurent suffisantes à Nicétas pour autoriser l'amour dont il se sentoit atteint; & quoique l'objet qui l'enflamme, engagé ailleurs par des liens indissolubles, ne puisse jamais

jamais le payer d'aucun retour, il est sans doute moins coupable que malheureux, & n'est pas même malheureux, si cet amour ne va point jusqu'à troubler son repos. Mais quelque chere que lui soit Sylvanire, si sa passion devenue indocile, méditoit de franchir les bornes que la vertu lui prescrit; si elle s'émancipoit jusqu'à former des desirs: qu'il n'attende pas que l'offensée, instruite de son audace par quelque essor téméraire, puisse en faire justice; vengeur implacable de son crime secret, qu'il se bannisse de la presence de Sylvanire; & disputant dans son cœur de vertu avec elle, qu'il lui enleve par un prompt sacrifice, le triste avantage de le pouvoir prévenir. Qu'il l'aime puisqu'elle est aimable; jusques-là ce n'est point un crime; mais c'en seroit un s'il aspiroit seulement à s'en faire aimer.

Il en est ainsi des autres passions:

toutes justes &utiles en elles-mêmes, elles continuent de l'être lorsqu'on les applique à leurs propres objets, & qu'on a soin de tempérer leur vivacité. Les désordres qu'on leur impute ne viennent que de leur déplacement ou de leur excès.

La *Haine* n'est point criminelle en elle-même; il est des objets odieux; mais ne haïssez que ceux-là & que votre haine ne s'étende pas jusqu'à la vengeance. Réglez de même l'indignation, le mépris & le dédain.

Craignez les véritables maux: vous ne pouvez guére les éviter sans les craindre: mais s'ils sont inévitables, sachez les soutenir avec courage. La *crainte* modérée est prudence: la *crainte* excessive est lâcheté.

La *Colere* est une émotion de l'ame qui la rend capable d'efforts violens, quelquefois nécessaires, qu'elle n'eût point

point faits sans être tirée de son assiette. Elle est utile à un bon pere, à un maître patient, à un supérieur indulgent, qui sans son secours pardonneroient bien des fautes, qu'il est à propos de punir. Elle est inutile à un ministre d'Etat, à un intendant de Province, à un Inquisiteur : ces gens-là savent faire du mal de sang-froid. Lorsqu'on s'y livre sans sujet, c'est boutade ; lorsqu'on la pousse trop loin, c'est fureur.

Les besoins de la vie ont donné naissance aux arts : mais la *Curiosité* seule a produit le progrès des sciences ; aimable passion, la premiere après l'amour, qui ait poli, civilisé les hommes, & amorti leur férocité. Victimes infortunées de cette fumée qu'on appelle gloire, tristes ombres descendues aux enfers, de Fontenoy, de Rocoux, de Lawfelt & d'Exiles; votre sang précieux, versé avec tant de profusion,

couleroit encore dans vos veines, si l'Univers n'étoit peuplé que de Savans, s'il n'y régnoit d'autres passions que l'utile curiosité. Cependant cette source si féconde en bons effets portée sur des objets que la présence lui interdit, devient indiscrétion, poussée au-delà des forces de l'esprit humain, elle engendre chez les Philosophes des systêmes monstrueux, & chez les Piétistes des Religions extravagantes.

Ce n'est point par nature que les passions sont mauvaises, mais par l'abus qu'on en fait. Cependant ne chicanons point sur les termes : si par passions on veut entendre les affections vicieuses & immodérées, je passe condamnation contr'elles; qu'on travaille à les mortifier & à les éteindre, j'y consens, on ne sauroit mieux faire. Mais si on les prend dans leur principe, où elles ne sont que les saillies innocentes d'un instinct né

avec

avec nous; c'est l'ouvrage de Dieu, qu'il faut respecter ; c'est un attentat contre sa Providence que de songer à les détruire : il ne faut qu'en régler l'usage.

» Mais le peut-on faire toujours? » La raison, étourdie elle-même par » le tumulte des passions, n'est-elle » pas quelquefois incapable de leur » tenir la bride ? Et alors ne faudra-» t'il pas avouer, que l'âme est dans » un état d'imperfection, qu'on peut » sans injustice imputer à Dieu, qui » certainement auroit pu lui donner » plus d'empire sur ses passions ? »

Oui, sans doute : je ne conteste ni l'un ni l'autre. Il n'arrive que trop souvent que la raison nous manque au besoin; & que, faute d'être guidés par son flambeau, nos passions nous deviennent préjudiciables. Mais que peut-on inférer de-là qui nous exempte de la reconnoissance que nous devons à Dieu? El-

les ne nous ſont préjudiciables qu'autant que nous le voulons ; & l'empire qu'elles prennent ſur nous, c'eſt notre raiſon qui leur a laiſſé prendre. Mais ſans chercher ce qui fait que nos paſſions, louables dans leur principe, dégénerent en imperfections : voyons ſi ces imperfections elles-mêmes ſont ſi fort incompatibles qu'on le veut faire croire, avec la bonté d'un Dieu qui nous aime.

En parlant plus haut des beſoins du corps, nous avons obſervé qu'ils ſont la ſource de tous ſes plaiſirs. N'en ſeroit-il pas de même des paſſions par rapport à l'ame? Oui, ſans doute, pour l'homme de bien, qui travaille à déraciner ſes vices. Un Géometre s'applaudit lorſqu'il a pu réſoudre un problême abſtrait & profond : mais quelle plus douce ſatisfaction pour le cœur du ſage, lorſqu'après de généreux combats, victorieux

d'une

d'une passion opiniâtre, il peut se dire à lui-même, je suis enfin devenu meilleur, je suis plus agréable aux yeux de mon Dieu, je lui ressemble davantage!

» Mais, si l'homme étoit éxempt » de ces combats, n'auroit-il pas au » Ciel une obligation de plus? »

Je n'en sçai rien, & ne dois pas m'en inquiéter: mais en tout cas, il auroit un mérite de moins. Eh! chercherons-nous toujours des prétextes pour nous dispenser de reconnoissance? Un Horloger est-il répréhensible, parce que pouvant faire une pendule à secondes, il n'en a fait qu'une à minutes? Dieu pouvoit sans doute nous créer plus parfaits que nous ne sommes & nous égaler à ces intelligences célestes, dont on nous peint son trone environné; mais en nous créant, il n'a prétendu créer que des hommes. S'il eût fait de vous des anges, cœurs ingrats & dénaturés, qui

ne le payez de ses bienfaits que par des murmures, semblables aux démons qu'il a, dit-on, précipités dans l'abîme; vous vous plaindriez de n'être pas des Dieux.

Cessez enfin d'insulter à votre bienfaiteur: montrez-vous sensibles aux témoignages perpétuels qu'il vous donne de sa bienveillance; & si vous refusez de l'aimer en considération de ses souveraines perfections, aimez-le au moins parce qu'il est bienfaisant.

§ V.

DIEU CONSIDÉRÉ COMME NOTRE AMI.

Cette qualité ne nous dispense pas du respect & de l'hommage que nous lui devons.

Tout ce que fait un ami pour la personne sur qui s'est fixée son affection, c'est de l'aimer, de lui vouloir du bien & de lui en faire. Je crois avoir assez

solidement

ſolidement démontré dans le cours de ce Chapitre & dans le précédent, & l'amour que Dieu nous porte, & les bienfaits que nous en recevons. Je ne m'étendrai donc point à prouver ici qu'il eſt notre ami. Cette propoſition doit paſſer à preſent pour avérée. Mais que cette qualité ſi tendre & ſi flateuſe pour nous, ne diminue rien du reſpect infini que doit nous inſpirer ſa grandeur ſuprême. Moins dédaigneux que les Monarques de la Terre, ami de ſes ſujets, il veut que ſes ſujets ſoient les ſiens : mais il ne leur permet pas d'oublier pour cela qu'il eſt leur ſouverain maître : & c'eſt à ce titre qu'il éxige leurs hommages.



CHAPITRE III.

DE L'HOMMAGE QU'ON DOIT A DIEU.

Sur quoi est fondée la nécessité de cet hommage. Combien celui qu'on doit à Dieu est supérieur à celui qu'on doit aux Grands de la Terre.

CE n'est pas précisément parceque Dieu est grand, que nous lui devons des *Hommages*, c'est parce que nous sommes ses vassaux, & qu'il est notre souverain. Le Sultan de Constantinople est un des plus puissans Monarques : mais n'étant pas ses sujets, nous ne lui devons point d'hommages. Dieu seul posséde sur le monde entier un domaine universel, dont celui des Rois de la terre, n'est tout au plus que l'ombre. Ceux-ci tiennent leur pouvoir, au moins dans

dans l'origine, de la volonté des peuples : Dieu ne tient sa puissance que de lui-même. Il a dit : que le monde soit fait, & le monde a été fait. Voilà le titre primordial de sa Royauté. Les Rois publient des Edits pour la police de leurs Etats ; leurs Officiers, le glaive en main, en procurent l'éxécution : Dieu veut, & l'Univers prend la forme qu'il lui plaît. Nos Rois sont maîtres des corps ; mais Dieu commande aux cœurs. Ils font agir ; mais il fait vouloir. Autant son empire sur nous est supérieur à celui de nos Souverains, autant lui devons-nous rendre de plus profonds hommages.

Ces hommages dûs à Dieu sont ce qu'on apelle autrement Culte ou Religion. On distingue pour l'ordinaire, deux sortes de Culte, l'un intérieur & l'autre extérieur. L'intérieur est d'obligation, l'extérieur est de bienséance ;

celui-là est invariable, celui ci dépend des moeurs & des tems.

ARTICLE I.

DU CULTE INTÉRIEUR.

Quel est la sorte de Culte qui honore Dieu. Quel étoit celui que pratiquoient les premiers hommes. Quelle fut l'époque de sa décadence.

Le Culte intérieur réside dans l'ame, & c'est le seul qui honore Dieu. Il est fondé sur l'admiration qu'excite en nous l'idée de sa grandeur infinie, sur le ressentiment de ses bienfaits, & l'aveu de sa souveraineté. Le coeur pénétré de ces sentimens, les lui exprime par des extases d'admiration, des saillies d'amour & des protestations de reconnoissance & de soumission. Voilà le langage du coeur, voilà ses hymnes, ses priéres & ses sacrifices; voilà le culte dont il est capable,

capable, & le seul digne de la Divine Majesté. C'est aussi celui que vouloit rétablir dans le monde, le destructeur des cérémonies Judaïques, comme il paroît par cette belle réponse qu'il fit à une femme Samaritaine, lorsqu'elle lui demanda si c'étoit sur la montagne de Sion ou sur celle de Sémeron qu'il falloit adorer. » Le tems vient, *lui dit-il*, » que les vrais adorateurs adoreront en » esprit & en vérité. C'est ainsi qu'avoient adoré les premiers peres du genre-humain, & ces hommes renommés dans les archives du peuple Juif, qu'on apelle Patriarches. Ils n'avoient ni Temples ni Oratoires, point d'heures fixées pour la priere, point de formules d'oraisons dressées, point de rites ni de cérémonies, point de prosternemens ni de génuflexions. Le cœur peut adorer en tout tems & en tous lieux, en toutes postures & en toutes situations. Toute

la face de la Terre étoit leur Temple, la voûte céleste en étoit le lambris. Quelque merveille opérée par le Tout-puissant frapoit leur vûe: c'étoit-là pour eux le moment d'admirer sa grandeur. Un bienfait, un secours, une consolation que la Providence leur envoyoit, leur marquoit l'instant de se répandre en actions de graces. Lorsque le soin de leurs affaires & les besoins du corps satisfait, leur laissoient goûter les charmes de la solitude, ils étoient avec Dieu, ils s'entretenoient confidemment avec lui, le louoient, le bénissoient, lui protestoient leur attachement & leur fidélité, & ne l'ayant point enfermé dans des murailles ils le voyoient par-tout. Debout, assis, couchés, la tête découverte ou voilée, ils étoient sûrs d'être entendus, & il les entendoit en effet.

Ce culte saint & dégagé des sens, ne subsista pas long-tems dans toute sa

pureté;

reté : on y joignit des pratiques extérieures & des cérémonies ; & ce fut-là l'époque de sa décadence.

ARTICLE II.

DU CULTE EXTÉRIEUR.

Etablissement de ce Culte : son origine étoit pure & innocente : comme il dégénéra en superstition. Diversité des cultes: inconvéniens de cette diversité. 1. Si le culte extérieur est utile, & par quelle raison il peut l'être, 2. S'il est quelque sorte de culte extérieur qui soit préférable à tout autre, s'il peut y en avoir plusieurs que Dieu agrée, & s'il y en a qu'il réprouve. Si un homme qu'on suposeroit seul sur la terre, seroit obligé à un culte extérieur. Déférence qu'on doit au culte établi dans le Pays qu'on habite.

Dans les premiers siécles du monde, les hommes justement convaincus que

tout ce qu'ils possédoient apartenoit à Dieu, comme étant le Créateur & le Maître de l'Univers, lui en consacrerent une partie, pour lui faire hommage du tout : de là les sacrifices, les libations & les offrandes.

D'abord, ces actes de religion se faisoient en pleine campagne, par la raison qu'il n'y avoit encore ni Villes ni maisons. Dans la suite l'inconstance de l'air & l'intempérie des saisons obligérent à les faire dans des cavernes, dans des antres ou dans des huttes construites exprès: delà l'origine des Temples.

Chacun dans les commencemens faisoit lui-même à Dieu son sacrifice & son oblation. Dans la suite on choisit des hommes qu'on destina singuliérement à cette fonction : de-là l'origine des Prêtres. Or, les Prêtres une fois institués, la Religion, ou pour mieux dire, l'apareil du culte extérieur, grossit

fit de jour en jour à vûe d'œil: ils crurent le perfectionner en l'ornant, & le rendre plus agréable à Dieu, en le surchargeant de cérémonies. Ils imaginerent donc des jeux, des danses & des processions, des impuretés légales & des expiations superflues. La Religion dégénéra chez toutes les Nations en de vains spectacles : ce qui n'en étoit que l'ombre & l'écorce, en parut l'essentiel aux yeux des hommes grossiers ; il n'y eut plus qu'un petit nombre de sages qui en conservassent l'esprit.

L'origine du culte extérieur paroît pure & innocente ; on se plaît à communiquer ses sentimens ; & plus on les croit justes, plus on aime à les inspirer aux autres. Ce fut sans doute par ce motif que les premiers hommes firent en public quelques actes extérieurs de Religion. Ils comptoient par des cérémonies significatives, faire naître dans les

les cœurs les ſentimens qu'elles exprimoient. Il en arriva tout autrement, on prit les ſymboles pour la choſe même: on ne fit plus conſiſter la Religion que dans les ſacrifices, les offrandes & les encenſemens, & ce qui avoit été imaginé pour exciter ou affermir la piété, ſervit à l'affoiblir & à l'éteindre.

Comme les lumieres de la raiſon ne dictoient rien de précis ſur la maniere d'honorer Dieu extérieurement, on ne fut pas long-tems d'accord ſur cette matiere. C'eſt à la ſeule Religion naturelle qu'il apartient d'être uniforme & invariable: tout autre eſt infailliblement ſujette à des partages, des diviſions & des viciſſitudes. Chaque peuple ſe fit un culte à ſa guiſe. De ce partage nâquit un autre déſordre également contraire à la ſainteté de la loi primitive & au bonheur de la ſociété: les différentes Sectes que forma la diverſité

du

du culte, conçurent les unes pour les autres du mépris & de l'animoſité; celles ſur-tout qui ſe piquerent du plus ſcrupuleux rigoriſme, eurent grand ſoin d'établir que quiconque rendoit à Dieu des honneurs qu'elles proſcrivoient ou ne lui rendoit pas ceux qu'elles avoient mis en vogue, étoit l'objet de ſon courroux, & le feroit un jour de ſes vengeances. De-là ces haines irréconciliables, qui firent tant de fois couler le ſang des Sectaires, ſans jamais aſſouvir leur barbare acharnement. On a beau faire des efforts généreux pour la paix: quoiqu'ordonne la Religion chrétienne elle-même, la plus pacifique de toutes dans la théorie, on ne ſe fait point à aimer des damnés : cette méthode fanatique de dévouer des hommes vivans à l'enfer, n'eſt propre qu'à les faire maſſacrer.

Mais ne jugeons point des choſes par le

le mauvais usage qu'on en peut faire, (car de quoi n'abuse t-on pas ?) sans avoir égard aux inconvéniens dont la pratique d'un culte extérieur peut être suivie, examinons, 1°. Si un culte de cette espece est de quelque utilité. 2°. En suposant qu'il soit utile, si le choix de tel ou tel culte en particulier, est ou n'est pas indifférent.

1. Si la piété est une vertu, il est utile qu'elle régne dans tous les cœurs. Qu'on me passe la premiére de ces deux propositions, comme indubitable: l'autre en est une suite nécessaire. Or il n'est rien qui contribue plus efficacement au régne de la vertu, que l'exemple : les leçons y feroient beaucoup moins ; c'est donc un bien pour chacun de nous d'avoir sous les yeux des modèles atrayans de piété. Or ces modèles ne peuvent être tracés que par des actes extérieurs de religion. Inutilement par ra-

port à moi, un de mes concitoyens est-il pénétré d'amour, de respect & de soumission pour Dieu, s'il ne le fait pas connoître par quelques démonstrations sensibles qui m'en avertissent. Mais aussi je le quitte de toutes pratiques réglées & périodiques : elles me seroient équivoques; il pourroit s'y asservir par contrainte ou par politique. Qu'il me donne de quelque maniere que ce soit des marques non suspectes de son goût pour la vérité, de sa résignation aux ordres de la Providence, d'un amour affectueux pour son Dieu, qu'il l'adore, le loue & le glorifie en public : il a fait alors des actes solemnels de Religion, il a satisfait au culte extérieur ; son exemple a opéré sur moi, je me sens piqué d'une sainte émulation, que les plus beaux morceaux de morale n'auroient pas été capables de produire.

2. Parmi ces signes destinés à répandre

dre l'esprit de piété dans les cœurs, en est-il quelques-uns que Dieu affectionne singuliérement ? S'il en est, que le Théologien se presente, qu'il parle & me convainque. Pour moi, en attendant sa décision, je me renferme dans la sphére de la saine raison : & voici la solution qu'elle me suggére à cette question.

Le culte intérieur est unique ; il fut d'obligation dans tous les tems, il l'est dans tous les lieux, & par une conséquence nécessaire, il est connu de tous les hommes. Point de choix par conséquent à faire par raport au culte intérieur. Il n'est point deux maniéres d'aimer Dieu, d'être sensible à ses bienfaits, soumis à son autorité, pénétré de respect à la vue de sa grandeur : mais il est une infinité de signes arbitraires par lesquels on peut marquer ces sentimens. Tous ceux qui sont institués à cette fin,

sont

ſont innocens : s'il eſt un choix à faire, c'eſt de préférer les plus clairs & les plus intelligibles ; encore ce choix n'eſt-il pas d'une néceſſité indiſpenſable, attendu que la ſeule convention ſuffit pour donner de l'énergie à des ſignes, & les rendre expreſſifs. Un ſerpent tourné en cercle, la queue rentrant dans la tête, étoit chez les Egyptiens un ſymbole clair de l'éternité, parce qu'ils étoiènt convenus de la déſigner par cette figure. Le cercle ailleurs repreſentoit la Divinité : chez les Hébreux elle étoit figurée par un triangle. Les Chananéens ſe purifioient par les flammes ; les Juifs par des ablutions. Qu'importe, en effet, qu'on peigne Dieu rond ou triangulaire pourvu qu'on entende exprimer, ſoit par le cercle ou par le triangle, qu'il eſt le plus parfait de tous les Etres ? Qu'importe qu'on exprime la pureté par l'eau ou par le feu, ſi l'on eſt perſuadé éga-

également, que sans la sainteté des mœurs on ne peut jamais plaire à Dieu. Qu'importe qu'on immole à l'Etre Suprême un bœuf ou un éléphant, une brebis ou un bouc, un merle ou un cygne? Qu'importe même qu'on lui sacrifie des animaux, ou qu'on ne lui offre que des légumes, pourvû qu'on reconnoisse ne rien tenir que de sa main? Qu'importe enfin qu'on le prie la face tournée vers le Ciel, ou les yeux baissés vers la Terre, debout ou prosterné, assis ou à genoux, pourvû que le cœur soit devant lui dans un parfait anéantissement?

La nécessité de rendre à Dieu un culte extérieur, ne prouve rien en faveur de tel ou tel culte particulier. Peut-être Dieu n'est-il pas plus mécontent de la diversité des hommages qu'on lui rend dans les différentes Religions, qu'il ne l'est de ce que dans l'Eglise Romaine

quelques

quelques Religieux récitent les matines à minuit, & d'autres le matin ; de ce que quelques-uns les chantent, & d'autres les psalmodient.

Mais s'il est quelque culte qui suppose des dogmes contraires à ceux de la Religion naturelle c'est celui-là que Dieu réprouve. Il détestoit sans doute les abominables expiations de ces aveugles Idolâtres qui lui égorgeoient des victimes humaines, pour apaiser sa colere, & comptoient effacer leurs propres crimes par l'effusion du sang innocent. Ne point rendre à Dieu le culte public qu'on lui doit, c'est sans doute une omission d'un très-dangereux exemple : mais abuser de ce culte même pour s'autoriser dans ses desordres, c'est un excès dont on ne peut peindre l'horreur.

C'est par succession de temps que la multiplicité des cultes s'est formé l'u-

ſage & l'éducation l'ont perpétuée.
Qu'on me donne des hommes ſortant des mains de la nature, exempts par conſéquent des impreſſions de l'exemple & des leçons; qu'on les aſſemble de tous les coins de la Terre pour conférer en commun ſur l'hommage qu'on doit à Dieu: cette unité de Religion ſi deſirable renaîtra bien-tôt. Leur jugement n'étant point encore dépravé par l'aveugle prévention; mais éclairé par les pures lumiéres de la raiſon: où ils rejetteront tous les cultes établis; ou s'il en eſt un qui mérite d'être affermi ſur les ruines des autres, ce ſera celui-là qu'ils choiſiront unanimement. S'il eſt une ſorte d'hommage que Dieu éxige des hommes par préférence à tout autre, il faut bien qu'il ait pris ſoin de les en informer tous; où croira-t'on qu'il attende après nos Prêtres & nos Docteurs, pour nous donner des idées juſ-
tes

tes en matiére de Religion ?

Un homme qui vivroit ſeul ſur la Terre ſeroit diſpenſé du culte extérieur : ce n'eſt point par raport à Dieu qu'il a été inſtitué, il l'a été pour unir tous les membres de la ſociété par la profeſſion ouverte d'une ſeule & même Religion. Cette unité a été malheureuſement rompue par la multitude des cultes différens. Dans cet état le devoir du ſage eſt de s'attacher au culte intérieur qui n'eſt pas ſuſceptible de diverſité. Et quant au culte extérieur dans lequel il eſt né, s'il eſt compatible avec les principes de la Religion naturelle, il doit ſe faire une loi de n'y jamais donner atteinte, ni en le troublant ni en l'abjurant. Je pardonne à un Turc d'être Muſulman : je ne pardonne pas à un Chrétien de le devenir. Il y a pis que du fanatiſme à alarmer les conſciences par des matiéres qu'on ne juge-

juge pas intéresser la gloire de Dieu.

Ce n'est pas assez que de satisfaire à ce qu'on doit à l'être suprême par la pratique du culte intérieur : on a aussi des devoirs à remplir à l'égard de ses semblables, dont nous parlerons dans la derniére partie de cet ouvrage ; or la déférence pour le culte établi est un de ces devoirs. Mais avant de passer à ce que nous devons aux autres, il est dans l'ordre de commencer par ce que nous nous devons à nous-mêmes.



LES
MŒURS.

Reſpicere exemplar vitæ morumque.
Hor. ad Piſ.

SECONDE PARTIE.



M. DCC. LXVI.

I

ju

ce

pr

de

ser

la

la

un

ser

il

ce

m



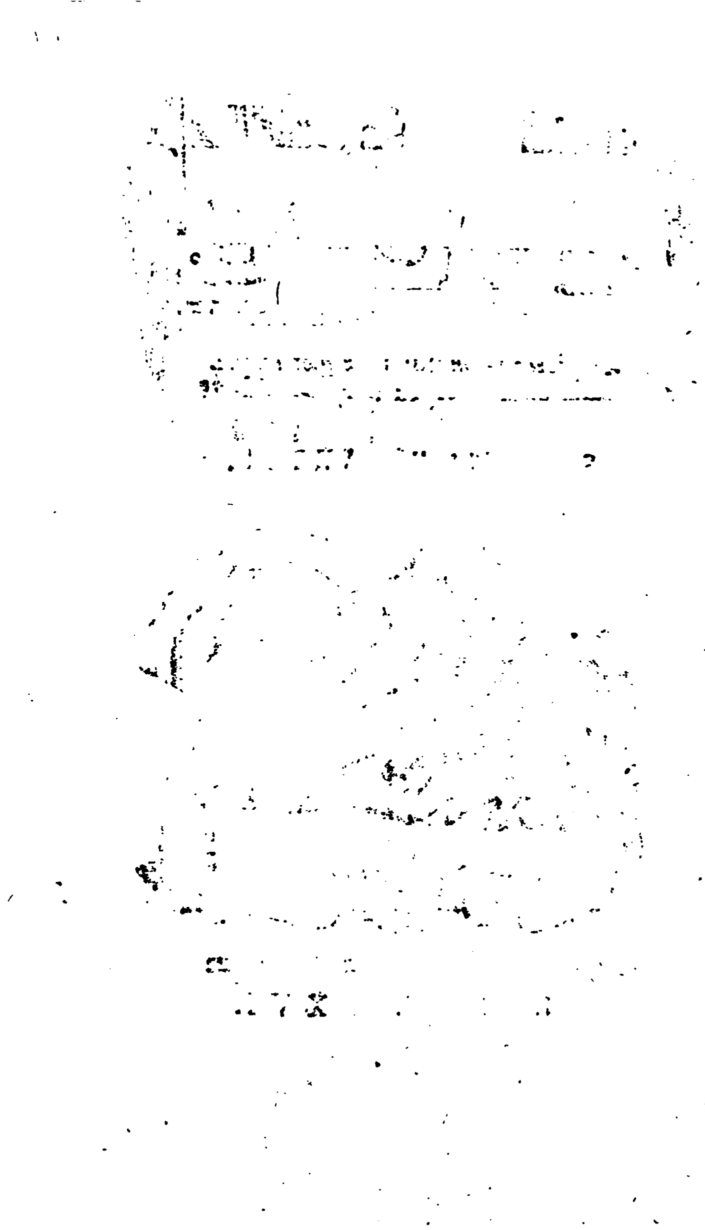
LES MŒURS.

SECONDE PARTIE.

DE LA SAGESSE.

Devoirs de l'homme par raport à lui même, fondés sur l'amour. L'amour-propre bien entendu, loin d'être un vice est un devoir; il y a deux objets, le corps & l'ame. Apologie de l'amour-propre, les inconvéniens qu'on lui reproche, ne le doivent pas faire rejetter. Le corps doit être subordonné à l'ame; l'ame le

 doit





LES MŒURS.

SECONDE PARTIE.

DE LA SAGESSE.

Devoirs de l'homme par raport à lui même, fondés sur l'amour. L'amour-propre bien entendu, loin d'être un vice est un devoir; il y a deux objets, le corps & l'ame. Apologie de l'amour-propre, les inconvéniens qu'on lui reproche, ne le doivent pas faire rejetter. Le corps doit être subordonné à l'ame; l'ame le

L doit

doit être à Dieu. En quoi consiste la sagesse. Moyens d'être heureux. Division de cette seconde Partie.

CONSIDERONS à présent l'homme en lui-même, & comme un Etre isolé ; laissons à l'écart pour quelques instans tout ce qui est hors de lui ; & examinons sous ce point de vûe, quelles sont ses obligations par raport à lui-même.

Jusqu'ici nous l'avons considéré comme subordonné à son Créateur ; & nous avons fait dépendre sa soumission aux ordres de Dieu de l'amour empressé qu'il lui doit. Il s'agit ici de ce qu'il se doit personnellement : & nous fonderons aussi son exactitude à remplir cette seconde classe de devoirs, sur l'amour que le droit naturel exige qu'il ait pour lui-même.

Lorsqu'un dévot se met à morali-ser,

ser, ce qui lui arrive souvent ; s'il a pris pour texte l'amour-propre, sa harangue n'est pas prête de finir. Sous ombre que la Religion défend aux hommes (ce que la raison leur a interdit aussi) d'être vains & présomptueux, sensuels & efféminés ; si l'on en croit ce rigoriste impitoyable, l'homme sage & réglé, doit se cacher à lui-même, qu'il est homme de bien; le Philosophe éclairé doit se mettre de niveau avec le peuple ignorant & stupide; on se doit mépriser soi-même, se haïr d'une haine irréconciliable ; & en conséquence gêner ses inclinations, contraindre son penchant, & mortifier son goût, quelqu'innocent que soient ce goût, ce penchant & ces inclinations.

Depuis que ces zélés clabaudent, l'amour-propre est si décrié, qu'on auroit honte de prendre tout haut sa

défenſe. Il eſt rare qu'on ſoit aſſez courageux pour ſe ranger du côté de l'oprimé. Faiſons cependant un effort de magnanimité pour réparer ſon honneur flétri peut-être trop legérement.

Mais expliquons-nous d'abord ſur la ſignification du terme. Si par amour-propre on entend la préſomption, l'orgueil ou la vanité : je l'abandonne à la rigueur de ceux qui le pourſuivent ; je ſuis ſon premier ennemi. Mais ſi l'on entend avec moi, par amour-propre cette forte affection que la pure nature nous inſpire pour nous-mêmes, je le ſoutiens innocent, légitime, & même indiſpenſable.

Nous ſommes composés d'un corps & d'une ame. Le corps eſt ſujet à des accidens qui l'endommagent ou le détruiſent ; l'ame eſt ſuſceptible d'idées, qui l'affligent & la mortifient, de

de sentimens qui la dégradent, qui la déshonorent & la souillent : pour la conservation de nos corps, Dieu nous a fait présent de l'instinct, qui veille à leur sûreté, les garantit de ce qui leur est préjudiciable, & les avertit de leurs besoins. Pour préserver nos ames de ce qui peut leur ravir leur bonheur ou leur innocence, il fait marcher devant elles le flambeau de la raison qui les mene à la vérité, qui leur indique les vrais biens, & les moyens de se les procurer.

Rien n'est donc plus conforme de notre part à l'institution divine, que de veiller au bonheur, & de nos ames, & de nos corps. Or, veiller à leur bonheur, c'est assurément les aimer.

La loi naturelle exige que nous traitions nos semblables comme nous voulons qu'on nous traite ; le Legis-

lateur n'entend pas ſans doute par là, que nous maltraitions nos ſemblables, concluons-en qu'il n'entend pas non plus que nous nous traitions mal nous-mêmes. Cette loi nous preſcrit auſſi de les aimer autant que nous : elle veut donc préalablement, que nous nous aimions nous-mêmes.

Je ne diſconviens point que l'amour-propre n'ait ſes inconvéniens, qu'il ne nous aveugle ſur nos imperfections, qu'il ne nous rende quelquefois trop indulgens pour nos défauts. Mais l'amour conjugal & l'amour paternel lui-même, ne ſont pas exempts de foibleſſes : faut-il pour cela les proſcrire ?

Aimez-vous vous-même avec prudence & meſure ; rangez dans l'ordre qu'il leur convient, l'amour du corps & celui de l'ame, l'inſtinct & la raiſon : & ne craignez plus que l'un

ou

ou l'autre puisse vous rien suggérer dont Dieu s'irrite & vous punisse. Que la raison commande : l'instinct est fait pour obéir. Que l'amour de l'ame ait le pas : l'ame est plus noble que le corps ; il n'est pêtri que de limon, l'ame est un Etre céleste. Réprimez la révolte du corps s'il gêne ou contrarie l'ame. Domptez l'ame elle-même, & la forcez de rentrer dans son devoir, s'il arrive qu'elle oublie ce qu'elle doit à l'Etre divin, d'où elle tire son origine. Le corps doit obéir à l'ame : l'ame doit obéir à Dieu. Le bonheur de ces deux substances dépend de cette subordination. C'est donc à la maintenir que consiste la sagesse : car la sagesse n'est autre chose qu'un juste choix des moyens propres à nous rendre heureux.

Mépriser, quand on a un corps, les satisfactions des sens, comme inu-

tiles au bonheur, c'est affecter sans fondement une fausse spiritualité. Ne rechercher que celles-là, & ne compter pour rien les plaisirs dégagés des sens, c'est ramper dans la classe des brutes. La subordination une fois établie de l'ame à Dieu, & du corps à l'âme; le grand moyen pour être heureux, c'est de conformer ses mœurs à la loi divine, qui en est la régle unique (car Dieu ne nous a rien prescrit, qui ne tendît directement à notre plus grande félicité) or il faut pour y conformer nos mœurs :

1. Discerner prudemment ce qu'elle ordonne & ce qu'elle défend.

2. Etre assez courageux pour y obéir, quelques obstacles qu'on ait à surmonter.

3. Préférer l'honnête à l'utile.

4. Mettre un frein à ses desirs.

Suivons donc l'ordre que notre su-

ſet ſemble indiquer de lui-même ; & traitons ſéparément de la prudence, de la force, de la juſtice & de la tempérance.

CHAPITRE PREMIER.

De la Prudence.

Sa définition. Elle régle nos penſées, nos ſentimens, nos paroles & nos actions. On ne parle point ici de celle qui régle les penſées, parce qu'elle ne tient point directement aux mœurs. Diviſion de ce Chapitre.

La Prudence eſt l'art de choiſir. On eſt prudent lorſqu'entre pluſieurs objets, on ſait diſcerner celui qui mérite la préférence. Or, la prudence a deux emplois. Elle éclaire l'intelligence & régle la volonté ; elle nous décide.

décide sur les maximes de spéculation & sur celles de pratique.

Elle tient l'esprit en garde contre les préjugés & la précipitation. Guidé par cette sage Minerve, il ne donne aux dogmes qu'on lui propose, qu'un degré d'adhésion proportionné à leur degré de certitude. Il croit fermement ceux qui sont évidens; il range ceux qui ne le sont pas, parmi les probabilités; il en est sur lesquels il tient sa croyance en équilibre: mais si le merveilleux s'y joint, il en devient moins crédule: il commence à douter, il se méfie des charmes de l'illusion.

Les loix de la prudence sont un peu moins rigides à l'égard des dogmes de pratique. Le cœur n'attend pas pour se résoudre une évidence complette: mais il lui faut du moins des motifs probables, pour se déterminer

miner raisonnablement. Desirer des objets, qui vraisemblablement seroient contraires à son bonheur, ce seroit une imprudence préjudiciable : en desirer qui fussent contraires aux bonnes mœurs, c'en seroit une criminelle : or, ce qui est criminel ne peut manquer aussi d'être funeste ? parce qu'il est un vengeur au Ciel, qui tôt ou tard ne laissera aucun crime impuni.

La prudence qui ne roule que sur les dogmes de simple spéculation n'apartient point à mon sujet : elle est du ressort des Métaphysiciens, je la leur céde. Celle qu'il me convient de traiter ici, c'est cette sage circonspection qui régle les sentimens, les paroles & les actions : j'en ferai trois articles distincts.

ARTI-

ARTICLE I.

DE LA CIRCONSPECTION.

Si la prudence doit & peut couper la racine du sentiment. Sentimens spontanés, sentimens occasionnés par les sens, sentimens excités par les objets extérieurs, sont les germes de l'orgueil, des apétits corporels, de l'avarice & de l'ambition.

Le sentiment n'est pas plus libre que la pensée : il naît pour l'ordinaire sans que la volonté y ait part. La prudence la plus circonspecte ne peut en couper la racine. D'ailleurs, vainement s'y engageroit elle, puisque, n'étant point volontaire, il n'est jamais criminel. Mais quoiqu'innocent, il est toujours dangereux, s'il nous porte vers des objets proscrits par la loi divine. Nous devons craindre que

que renaissant trop fréquemment, il ne prenne un trop grand empire sur l'ame, qu'il ne l'occupe toute entiére, & que la séduisant par de flatteuses espérances, ou l'étourdissant par des clameurs tumultueuses, il ne la rende à la fin inattentive ou sourde aux conseils de la raison.

Or, les sentimens du cœur sur lesquels il importe de veiller, ou partent du fond de l'ame, sans que le corps y ait part, ou sont excités par les sens, ou causés par des objets tout-à-fait placés hors de nous. Je mets dans la premiére Classe les sentimens vains & présomptueux, qui sont des semences d'orgueil; dans la seconde, tous les apétits corporels, qui sont des germes d'intempérance; dan la troisiéme, tous les desirs dont les objets n'ont un prix à nos yeux, qu'à cause de nos préjugés, tels sont ceux qu'ex-

qu'excitent en nous les richesses ou les honneurs, & qui forment avec le temps, lorsqu'ils se sont enracinés, l'avarice & l'ambition; car tous ces desirs divers, à force d'être réitérés, deviennent des habitudes, & ce sont ces habitudes qu'on apelle des passions.

Les passions elles-mêmes, quand elles tendroient à des fins illicites, ne seroient pas criminelles, sans le consentement de la volonté, puisque les desirs réitérés qui les constituent, ne le sont pas, quand le cœur qui les a formés, les desavoue à l'instant. Mais il est à craindre qu'elles n'ébranlent l'ame par une action continue, qui l'affoiblissant par dégrés, l'amene enfin au point d'être entierement subjuguée, & de donner les mains à sa défaite.

Empêchez donc, autant qu'il est en

vous

vous, en veillant ſur vos deſirs, la naiſſance ou le progrès des paſſions déſordonnées. Conduiſez de l'œil celles mêmes qui vous ſemblent innocentes, parce qu'elles ceſſeroient de l'être en devenant immodérées.

Il eſt des paſſions qu'on doit étouffer ſans ménagement : il en eſt d'autres auxquelles il ne faut que tenir la bride un peu courte. Diſtinguons les paſſions qui péchent par leur objet, de celles qui ne ſont vicieuſes que par leur excès : & pour procéder avec ordre, commençons par celle qui prend ſa ſource dans l'ame même : je veux dire l'orgueil ou la vanité.

§. I.

DE L'ORGUEIL.

Sa source. Estimation juste de soi-même très-difficile, mais non pas impossible ; par quelle voie on y peut parvenir. Ne se pas considérer uniquement du côté par où l'on brille. Ne pas juger du mérite d'un homme par le bruit qu'il fait dans le monde.

L'Orgueil naît en nous de l'idée trop avantageuse que nous nous sommes formés de notre prétendu mérite. Il ne faut donc pour remédier à l'orgueil, que s'aprécier soi-même avec justesse & précision. Mais qu'il est difficile de se peser éxactement, quand on tient soi-même la balance.

Quelqu'un dont le revenu monte à quatre cens pistoles, est plus riche d'un quart que celui qui par an ne jouit

jouit que de mille écus. Ce calcul est facile & sûr. Rousseau même auroit pû dire; je fais mieux des vers que la Motte. Quoique la comparaison ne soit pas si aisée à faire, elle étoit du moins possible. On a même vû un Poëte s'avouer vaincu par un autre, & l'en complimenter. Ce fut *Rotrou* qui donna ce merveilleux éxemple de modestie, si peu imité depuis, lorsqu'il vit ses lauriers flétris par les succès du Grand Corneille. Lisez: son aveu n'est point équivoque.

„ Pour te rendre justice autant que pour te
plaire,
„ Je veux parler, Corneille; & je ne puis
me taire.
„ Juges de ton mérite, à qui rien n'est égal,
„ Par la Confession de ton propre Rival, &c.

Or le témoignage d'un Poëte capable de s'avouer inférieur à un autre, n'eût pas dû être suspect, si se mesu-

rant avec quelqu'un de moindre force, il se fût jugé lui-même son supérieur ou son égal.

Cet éxemple unique suffit, pour prouver qu'il est possible, quoiqu'infiniment rare, de s'estimer soi-même avec justesse : mais il faut pour cela, outre beaucoup de bonne foi, que l'estimation ne se fasse que par comparaison ; & Rotrou, tout modeste qu'il étoit, ne se seroit point imaginé être un Poëte médiocre, s'il eût véeu dix ans avant Corneille. Saisissons donc cette méthode pour rabattre de notre orgueil.

Vous croyez, vain & présomptueux *Reauverse*, être un grand Orateur, un beau diseur, un foudre d'éloquence : essayez quelque parallele ; il est quelqu'un sans doute qu'on pourroit vous oposer. Eh ! vous ne l'avez que trop senti, lorsque sous le spécieux prétexte

de

de servir votre client, vous poursuivîtes avec acharnement, un redoutable contendant, dont le nom seul alloit éclipser le vôtre. Mais, qu'il soit vrai pour un instant, que l'avantage vous fût resté : déja peut-être vingt autres rivaux vous attendent, dont le moindre vous terrassera. Si la crainte d'un pareil avenir ne peut déconcerter votre morgue, cherchons dans le passé, car je voudrois vous en guérir. Remontez de quelques années ; placez-vous dans ce tems, où la carriére que vous courez étoit si belle & si brillante. Ce n'étoit point alors pour vos pareils que les palmes croissoient. Mais je veux vous mettre à votre aise : Démosthène & Ciceron, Patru, le Maître & le Normant, ne seront rien auprès de vous ; c'étoit à vous que le Ciel réservoit le talent de la parole. Mais vous écrivez mal : convenez en ; & rendez-vous plus traitable

Si après s'être cherché des rivaux dans le genre particulier où l'on prétend exceller, on est sorti du défi, couvert de nouveaux lauriers, on a encore quelques moyens de reste pour combattre sa vanité.

Inutilement, peut-être, representerois-je aux orgueilleux, qu'ayant reçu du Ciel les talens par où ils brillent, c'est à tort qu'ils s'en glorifient. Je les entends me répondre, que puisque Dieu couronne nos mérites, il faut qu'ils soient à nous ; & que par la même raison, nos talens nous apartiennent aussi, du moins pour les avoir cultivés. A la bonne heure : n'insistons point sur ce moyen, il en est d'autres encore qu'on peut employer avec succès contre l'orgueil & la présomption.

Zeuxis est un Peintre excellent : qu'on le compare avec tous ses rivaux, la compa-

comparaiſon faite, on luî adjugera le prix. Voilà un point éxaminé : il en reſte encore mille qu'il faut peſer & combiner les uns avec les autres, pour fixer Zeuxis en total à ſa juſte valeur. Voyons l'eſprit, il eſt épais, & n'eſt point cultivé ; le caractére, il eſt féroce ; l'humeur, elle eſt quinteuſe ; ſon cœur, il eſt lâche & perfide ; ſa conduite, elle eſt déréglée.

Pour contrepoids à Zeuxis, dont le mérite eſt de bien faire un tableau, mettez dans la balance le ſage *Podalire*, bon pere, bon citoyen, ami tendre & officieux ; beau génie, mais humble & modeſte ; Auteur ſenſé, mais anonime ; amateur des beaux arts, & connoiſſeur dans tous les genres. Le mérite de peindre eſt-il tout ſeul d'un aſſez grand prix, pour que le Peintre Zeuxis l'emporte ſur Podalire ? C'eſt une injuſtice énorme, que de choi-

choisir, pour autoriser son orgueil, le seul endroit par où l'on vaut quelque chose, tandis que frauduleusement on soustrait du parallele vingt endroits défectueux par où l'on est inférieur à ceux à qui l'on se compare, & cent vices qu'ils n'ont pas.

J'ai pour tout bien trois cens écus sur la Ville, qu'on me paye à l'échéance ; *Lycas* n'y a que vingt-cinq livres : mais il a cent arpens de bois, cinq cens de terres labourables ; un moulin bannal, un péage ; un intérêt dans des mines ; des redevances en grain, en huile, en vin, en volaille. Suis-je plus riche que Lycas ?

On a une méthode d'arbitrer le mérite des hommes, très-chimérique & très-fausse, c'est de les estimer par le bruit qu'ils font dans le monde. On met la trompette au-dessus du flageolet.

Callimaque,

Callimaque, par éxemple, eſt le Poëte à la mode; il tourne bien un vers, & Philoſophe aſſez paſſablement : mais la nature, comme épuiſée par la production de ſon eſprit, n'a mis dans ſon cœur ni droiture ni probité.

Jenade, au contraire, ſans aller cueillir des lauriers ſur le Pinde, ne laiſſe pas de s'avancer vers l'immortalité ; mais il y va plus lentement, & marche par une autre voie. Au lieu de compoſer des vèrs, eſpéce de production que les affiches & l'impreſſion rendent en peu de tems publiques ; il fait des cures. Il laiſſe Callimaque courir après Euripide & Pindare : pour lui ſon modèle eſt Hippocrate. Au lieu d'amuſer le loiſir des lecteurs, il rend la ſanté aux malades : il a choiſi par goût, une profeſſion où il pût être utile à ſes concitoyens ; & ſes ſuccès répondent abondamment à ſon inclination bienfaiſante.

Callima-

Callimaque lui-même, qui fréquente la Cour, ou du moins quelques courtisans, ne soupçonne peut-être pas qu'on puisse raisonnablement lui comparer Jenade : & moi, je n'imagine point qu'on puisse sans injustice ne le lui pas préférer.

L'Astronôme *Uraniscop*, en voyant un moderne Archimede blanchir sur un problême abstrait, le regarde en pitié, & se dit avec complaisance : hélas ! ce pauvre rêveur, peut-être, ignore en ce moment à quelle hauteur est *l'œil du Taureau*.

Cet Alchymiste enfumé, qui prenant pour la sagesse, l'amour de l'or & de l'argent, s'adjuge exclusivement la qualité de Philosophe ; énorgueilli du titre dont il s'est décoré lui-même, regarde du haut en bas, tout homme dont le cabinet n'est pas meublé de creusets.

Descendrai-

Descendrai-je jusqu'à parler de ces ames de boue, qui n'ayant d'autre ressource pour flater leur vanité, que leur faste & leur opulence, ne laissent pas d'en tirer avantage? Je ne pardonnerois pas même à quelqu'un, qui humble dans l'aisance, croiroit par ce sentiment, mériter qu'on l'estimât. C'est faire encore trop de cas des richesses, que de s'imputer à mérite, de ce qu'on ne s'en prévaut pas. Est-ce donc être sage que n'être pas extravagant?

§. II.

Des Appetits corporels.

Nous les tenons de la Nature, il les faut satisfaire, loin de les combattre, mais seulement leur donner des bornes. Les plaisirs modérés ne sont point interdits à l'homme; bien plus, ils lui sont nécessaires. Les sensualités mê-

mes ne ſont point incompatibles avec la plus haute vertu.

Par apétits corporels, j'entends les deſirs qu'excitent en nous les beſoins du corps, tels que l'envie de manger, de boire, ou de prendre du repos; quand le corps eſt preſſé par la faim, la ſoif ou la laſſitude. J'ai déja dit plus haut que ces deſirs ſont innocens; que ce ſont des avertiſſemens que nous donne la nature pour la conſervation de nos corps: j'ajoute ici, par une conſéquence néceſſaire, que loin de les combattre, il eſt juſte de les ſatisfaire. Il y a de la vertu à s'abſtenir de ce que la droite raiſon nous défend: mais je n'en vois point à s'abſtenir d'une choſe licite. Mais auſſi ne faut-il préciſément que les ſatisfaire. Tout ce qu'on donne au corps au-delà de ſon beſoin, eſt un excès qui le détruit: les plaiſirs même les plus

plus doux, s'ils font outrés, cessent d'être plaisirs, & dégénerent en suplices, dont la douleur est d'autant plus importune, qu'il s'y joint le remords de se l'être procurée.

N'éxigez point de moi un tarif déterminé, qui fixe la quantité de nourriture ou de repos qu'on peut accorder au corps : elle doit être réglée sur le besoin même qui l'éxige. Rester dans l'inaction, quand la fatigue est passée, c'est paresse ; se gorger d'alimens, lorsque la faim est apaisée, c'est gourmandise.

Quant aux choix de la boisson ou des viandes, la premiére attention qu'on y doit aporter, c'est de s'interdire celles qui sont nuisibles à la santé. Les chairs, prétendues impures, que Moïse proscrivit, étoient toutes en effet de mauvaise digestion. Mais par raport à celles qui sont saines, on peut consul-

ter son goût : & rien ne défend au palais d'en déterminer le choix.

J'en dis autant de tous les apétits du corps. Evitez l'excès ; il est funeste & criminel : mais en vous renfermant dans les bornes du besoin, l'honneur ne vous prescrit pas de renoncer au plaisir. Le plaisir même est une sorte de nécessité : c'est une espéce de repos, & d'intermede, pendant lequel l'homme respire, & reprend des forces pour se remettre à souffrir. Les sensualités ne sont dangereuses, & n'amollissent que quand par l'habitude elles ont dégénéré en besoins. Elles ne peuvent pas corrompre celui qui sçait s'en priver sans chagrin. Les Héros, (j'entends les Héros en fait de mœurs, car je n'accorde pas ce titre aux destructeurs du genre humain,) les Héros ne sont point des Anachoretes qui aient abjuré le plaisir, mais des hommes qui sçavent s'en

sévrer

févrer auſſi tôt que leur honneur ou le bien de la Patrie l'éxige.

§. III.

DE L'AVARICE ET DE L'AMBITION.

1. Amour des Richeſſes, criminel ſeulement par ſon excès: n'eſt pas toujours Avarice. Portrait d'un Avare. 2. Ambition de deux ſortes; premiére ſorte, deſcription de ſes effets; ſeconde ſorte, comparaiſon de celle-ci avec la premiére.

1. Ainſi que la plûpart des paſſions, l'amour déſordonné des richeſſes, n'eſt un vice que par ſon excès; corrigé par une ſage modération, il redeviendroit une affection innocente. L'or où l'argent étant en conſéquence d'une convention générale, la clef du commerce & l'inſtrument de nos beſoins; il n'eſt pas plus criminel d'en deſirer, que de ſouhaiter les choſes mêmes qu'on ac-

quiert avec ces métaux. Mais comme trop d'alimens chargeroit l'estomac d'un superflu de nourriture, nuisible à leur digestion, l'abondance des richesses cause aussi une espéce de réplétion, plus dangereuse par ses suites, parce que, pour l'ordinaire, elle déprave les moeurs.

Tout amour immodéré des richesses est vicieux, mais n'est pas toujours *avarice*. Un avare, à proprement parler, est celui qui, pervertissant l'usage de l'argent, fait pour nous procurer les nécessités de la vie, aime mieux se les refuser, que d'altérer ou ne pas grossir un trésor qu'il laisse inutile.

En cherchez-vous un modèle : vous l'avez dans *Chrysolatre*. Parcourez toute sa personne : il est de la tête aux piés tout couvert de haillons dégoûtans, mal adroitement rapetassés, mais rapetassés par ses mains. Entrez dans son appartement

tement, tout y répond au délabrement de sa personne; sont lit, ses fauteuils, sa tenture, sont, par leur vétusté, de curieux monumens des modes les plus surannées. Il a grand soin, ainsi que sur ses habits, d'y laisser une crasse épaisse, qui les pénétre, & fait corps avec l'étoffe. La propreté n'est, dit-il, faite que pour des dissipateurs. Suivons des yeux: il va se mettre à table. C'est une régle chez lui qu'avant le *Benedicite*, les portes soient verrouillées. Après les filous, les parasites sont les hommes qu'il redoute le plus: quant aux emprunteurs, il ne les craint pas, depuis long-tems il a sçû s'en défaire. Sur deux ais vermoulus & mal-joints, posés sur un pié chancelant, paroît un bouilli réchauffé, noyé dans un potage clair; où bout le pain noir & rassis; une aiguiére; & rien de plus.

Mais qui frape à sa porte avant la

fin de ſon repas ? C'eſt ſon neveu, ſon héritier, qui, par eſtime pour ſon bien, lui fait aſſiduement ſa cour. » Eh ! » mon neveu, lui crie-t'il, du plus loin » qu'il l'aperçoit, n'eſt-il pas d'autre » tems pour venir m'importuner que » celui où je dîne ? J'aime à manger » ſeul : c'eſt mon humeur, & je n'en » changerai pas pour vous.... Mais » quoi ! qu'éxaminez-vous donc ? Ve- » nez-vous me voler ? Il m'en coûte à » vous le dire : mais enfin vos mains, » vos regards m'inquiétent. Tenez, » mon neveu, croyez-moi, épargnez- » vous la peine de me viſiter ſi ſouvent. » Je ſuis sûr que vous me croyez bien » riche, car c'eſt-là la folie des héri- » tiers. Tenez-vous dit pour une bonne » fois que je ne le ſuis point. Je ſuis » ruiné, je n'ai plus rien, ce qui s'a- » pelle rien. «

Voyons avant de quitter Chryſola-

tre, ce qu'il s'en faut qu'il n'ait dit vrai.

Le jour baisse, l'heure aproche qu'il va faire hommage à son Dieu, compter son or, le caresser, & le remettre au fond du coffre fort... Il a fini son calcul. Que marmote-t'il à present ? C'est justement le montant de sa somme : » Cent vingt-cinq mille écus, » deux livres & quatre sous... On a » bien de la peine, ajoute-t'il, en » refermant le coffre, à se faire un » petit pécule honnête ! »

Je ne dirai rien ici de ces prodigues forcenés à qui d'amples revenus sont toujours insuffisans, gens que l'opulence apauvrit, qui plus ils s'enrichissent, plus ils tendent à leur ruine; leurs desirs & leur dépense excédant toujours leur fortune, quelque immense qu'elle puisse être : j'aurai ailleurs occasion d'en parler.

2. Il est des cœurs insatiables d'au-

tres

tres biens que des richesses : ce sont les ambitieux. L'objet de leur passion est beaucoup plus phantastique : mais en revanche, ils le croient plus noble.

Il est deux sortes d'*ambition*. La premiére inspire à l'homme qu'elle posséde, l'envie de parvenir à un rang élevé, lui fait envisager ce desir, comme la passion des grands cœurs, & lui léve tous les scrupules qui pourroient traverser sa carriére. Tous moyens lui sont bons, s'ils le peuvent conduire au but. Qu'il n'ait de digues à surmonter que de la part de sa conscience : ses succès sont assurés, il sçaura bien la faire taire. La cause de ses forfaits lui paroît si belle, qu'il est persuadé qu'elle leur doit servir d'excuse. Quiconque se laisse ébranler par l'horreur du crime & par les remords, ou n'étoit pas né ambitieux, ou ne l'étoit qu'à demi : ce n'est point sur lui que pleuvront les graces & les dignités.

L'hom-

L'homme de bien peut être utile à l'Etat: mais quels que soient ses talens, il est rare que l'Etat prenne soin de sa fortune. Il a tout le zèle qu'il faut pour servir dignement son Prince : mais il n'a pas la souplesse qu'il faudroit pour ramper sous ses favoris ; & c'est là néanmoins le talent essentiel, sans lequel on reste en chemin.

C'est cette sorte d'ambition qui forme des conquérans inhumains, qui les rend ennemis des Etats voisins, qui leur fait violer le droit des Nations, & la sainteté des traités; qui les rend les fleaux des étrangers & les tyrans de leurs sujets.

C'est elle aussi qui forme de lâches Magistrats, vendus aux passions des Grands; trop foibles pour leur donner des avis salutaires, assez injustes pour prononcer sans discernement des arrêts dictés par le despotisme, opresseurs des peuples dont ils devroient être le refuge.

C'est

C'eſt elle encore qui dans le cœur même des Prêtres, des Cénobites & des Moines, verſe la ſoif des honneurs, qui profane ſouvent par d'indignes fla-teries, des bouches deſtinées à célébrer les grandeurs de Dieu; qui transforme en vils courtiſans les chefs de la Reli-gion; qui les fait aſpirer à des dignités de caprice, aux livrées humiliantes d'un Souverain étranger.

Paradoxe étonnant, mais vrai : on n'a guére une ambition démeſurée ſans y joindre une extrême baſſeſſe. Curieux de grandeur, ſans ſçavoir ce qui eſt véritablement grand, l'ambi-tieux rampe pour s'élever, à la ma-niére des ſerpens, qui ne s'élancent qu'en preſſant la terre de leur ventre.

Orgaſte eſt bruſque & féroce, vo-luptueux, vain & méchant : il ne ſçait rien, mais il décide. Il ne connoît ni Juſtice ni Loix : mais ſon caprice lui en

en tient lieu. Il avale paiſiblement les affronts : mais il ſçait s'en dédommager, en outrageant les malheureux.

Un poſte vaquoit ; poſte odieux, qui ne donne du pouvoir à celui qui le remplit que pour le malheur de ſes concitoyens : Orgaſte en eſt revêtu ; c'étoit l'homme qu'il falloit pour le remplir. Il y faut prendre un ton impérieux : il eſt fier & hautain. Il y faut châtier : il eſt dur & infléxible. Il y faut juger militairement : quelle maniére de procéder peut être mieux aſſortie aux lubies d'un Juge quinteux?

Vous vous étonneriez ſans doute, ſi avec tant d'aptitude pour l'emploi qu'on lui a confié, Orgaſte en étoit dépoùillé. Peut-il mieux répondre qu'il ne fait, aux vûes de ceux qui l'ont mis en place? Ne fait-il pas tout le mal qu'on éxige de lui ? ne le fait-il pas avec fermeté, avec goût, ſans trouble,

& ſans remords? Quel homme mérite donc mieux d'être conſervé dans ſon poſte ; ou de n'en être depoſſédé que pour être porté plus haut ?

Il eſt de régle, que ceux qui tiennent les rênes du gouvernement, récompenſent mieux les miniſtres qui travaillent ſous leurs ordres, des mauvaiſes actions qu'ils leur font faire, que des bonnes. Et cet uſage paroît juſte & raiſonnable : l'honneur étant au-deſſus de la vie, celui qui le foule aux piés pour le ſervice d'un Grand, a plus fait pour ſon maître qu'un brave qui n'auroit que verſé ſon ſang pour le défendre. Celui-ci ne riſque que ſon corps : l'autre fait plus, il perd ſon ame.

Pourquoi *Polydamas* eſt il fait Chevalier? C'eſt pour avoir eu la complaiſance de commettre un aſſaſſinat. Peut-être que ſa conſcience allarmée a été vingt fois ſur le point de faire manquer

le

le coup : mais enfin il a ſçu la dompter, & triompher de ſes répugnances. Eſt-il un prix aſſez grand pour un ſi grand ſacrifice ? Ne voudriez-vous pas qu'on vous récompenſât de même pour avoir ſauvé la vie à un citoyen ? Quel effort vous en a-t'il coûté ? Vous en êtes aſſez payé par le plaiſir inexprimable de l'avoir fait. Vous ſouhaiteriez ſans doute retrouver tous les jours mille occaſions ſemblables. N'enviez donc pas le ſort de Polydamas : vous avez gagné bien plus que lui ; & vous n'avez rien hazardé en comparaiſon de ce qu'il a perdu.

L'autre ſorte d'ambition eſt moins criminelle, mais plus puérile & plus ridicule. Elle ne s'enhardit pas juſqu'à briguer le rang des hommes qualifiés ; elle ſe contente d'en affecter les maniéres, & de les copier comme elle peut.

Le

Le peuple eſt ſi perſuadé qu'il eſt de la dignité d'un Grand d'être vain & arrogant, que quand un homme ſorti du néant s'eſt mis en tête de faire oublier ſon origine, il ne croit pas pouvoir mieux faire que de s'annoncer dans le monde par des fatuités. Ce ſeroit peut-être en effet le moyen d'en impoſer, s'il imitoit mieux ſes modèles.

Chriſes entiché de cette manie, eſt parvenu à ſe donner un regard mépriſant, un abord glacé, un ton rogue, un ſoûris dédaigneux : il ſe fait preſenter des Placets, ne les lit point, & y répond d'un *je verrai cela.* Il a des Auteurs à ſa table, des Prêtres & des Comédiens : il les met aux priſes & les raille ; s'ils ſe déconcertent, il ricane. Dans ſes diſcours, dans ſa démarche, dans ſes geſtes & ſes attitudes, il eſt fat autant qu'un Marquis ; mais

mais il l'eſt avec moins d'aiſance. Tous ſes ridicules ſont étudiés, on y voit l'art. De plus il ne bat ni ſes vaſſaux ni ſes valets; il paye éxactement ſes dettes, & compte avec ſon Intendant; il a lui-même évalué ſon patrimoine, il ne touche qu'au revenu, & n'entame point le fond, qu'il compte un jour tranſmettre à ſes enfans. Tant il eſt vrai que l'eſprit de roture perce toujours par quelque coin! Un vrai Noble deſcendroit-il dans ces détails d'économie bourgeoiſe?



ARTICLE II.

DE LA CIRCONSPECTION DANS LES PAROLES.

Son utilité, sa facilité lorsqu'une fois les sentimens désordonnés sont réprimés. Division de cet Article en quatre paragraphes.

Sçavoir régir sa langue est une science rare, mais nécessaire & utile. On est déjà bien sçavant dans cet art, on y a fait bien des progrès, lorsqu'on a commencé par discipliner son ame, qu'on en a réglé les pensées, les desirs & les sentimens ; car la langue n'est que son interpréte. Ce qui reste à faire est peu de chose, en comparaison de ce qu'on a déja fait : mais tout n'est pas fait cependant ; car il est telles pensées, tels desirs & tels sentimens, qui, quoique innocens tant qu'on les renferme

en soi-même, seront indécens & blâmables, si la bouche les divulgue.

Je puis avoir apris sans que ma conscience en souffre, les galanteries de *Phœdime* : mais je suis coupable, si je viens à les publier.

Il m'est permis d'apercevoir qu'*Atys* est un fat ennuyeux : mais je cesse d'être innocent, si je décoche contre lui des railleries trop sanglantes. *Polydore* m'a confié un secret volontairement, je ne lui ai pas arraché : l'honneur n'est point blessé par-là ; mais il le seroit si je trahissois Polydore.

Enfin je suis instruit, & je puis l'être sans crime, du détail des privautés usités entre des époux, ou entre des amans qui vivent sur le même pié ; je sçai ma carte d'amour mieux encore que ma Mappe-monde : si cependant j'en parlois en termes trop clairs, sur-

tout devant le sexe délicat sur ces matiéres, j'offenserois l'honnêteté, la pudeur & les bienséances.

§. I.

DE LA MÉDISANCE.

Ce que c'est précisément que médire. La médisance devenue plus rare par l'usage où l'on est de ne faire guére dans les Cercles autre chose que jouer. Le ton de la médisance varie suivant le génie du médisant.

Donner atteinte à la réputation de quelqu'un, ou en révélant une faute qu'il a commise, ou en découvrant ses vices secrets, est une action de soi-même indifférente. Elle est permise & quelquefois même nécessaire, s'il en résulte un bien pour la personne qu'on accuse, ou pour celles devant qui on la dévoile. On fait bien d'informer un pere des déportemens d'un fils liber-

tin : un Abbé ou Prieur clauſtral des déréglemens d'un Moine vagabond ; l'Etat ou le Prince des projets téméraires d'un ſujet factieux ; le Public même, des noirceurs que cache au grand jour un hypocrite dangereux : ſur-tout après qu'on a vainement eſſayé de corriger les coupables par de charitables remontrances. Ce n'eſt pas-là préciſement médire.

On entend communément par médiſance, une ſatyre maligne lâchée contre un abſent, dans la ſeule vue de le décrier & de l'avilir. On peut étendre ce terme aux libelles diffamatoires, médiſances d'autant plus criminelles, qu'elles font une impreſſion & plus forte & plus durable : auſſi chez tous les peuples policés en a-t'on fait un crime d'Etat qu'on y punit ſévérement.

On médit moins à preſent dans les Cercles qu'on ne faiſoit les ſiécles paſ-

ſés,

ſés, parce qu'on y joue davantage : les cartes ont plus ſauvé de réputations, que n'eût pû faire une légion de Miſſionnaires attachés uniquement à prêcher contre la médiſance. Mais enfin on ne joue pas toujours, & par conſéquent on médit quelquefois.

Tout le monde, ou peu s'en faut, ſe mêle de médire, mais chacun prend le ton le plus conforme à ſon caractére.

Le Miſantrope *Ergaſte* médit fort ingénuement. Nomme-t'on quelqu'un devant lui : il débite auſſi tôt avéc la plus ſcrupuleuſe éxactitude tout le mal qu'il en ſçait, & ſuprime avec autant de ſoin tout le bien qu'on en pourroit dire ; ce n'eſt jamais que par le côté difforme qu'il ſaiſit l'original qu'il veut peindre.

La coquette *Hermione* s'acharne moins ſur un ſujet. Sa riche imagination

nation lui en présente une foule dont sa malice indulgente ne fait qu'esquisser les portraits. En un quart-d'heure elle aura peint vingt originaux différens, qui chacun ne lui coûtent qu'un mot, qu'un trait, qu'un leger badinage. L'admirable fille qu'Hermione pour médire !

La pieuse *Dorothée* est encore plus réservée : elle sçait que c'est un péché que de dire du mal de ses freres, du moins sans nécessité : aussi rarement en dit-elle ; au contraire, elle voudroit pouvoir louer tout le monde. A-t-elle à parler de quelqu'un : d'abord elle détaille tout ce qu'il a de bonnes qualités, & lorsqu'elle est arrivée aux mauvaises, elle arrête tout court; c'est là où l'on connoît la délicatesse de sa conscience ; on sent bien qu'elle suprime des traits désavantageux au tableau, mais on ne peut les supléer que par conjecture.

Elle est tombée sur la personne d'*Hélene* : » C'est, dit-elle, une femme » très-aimable, très-spirituelle, éle» vée dans les bons principes, mais .... elle en demeure là. Quelqu'un, moins circonspect, auroit peut-être dit tout cruement : mais elle en a mal profité. Dorothée en reste à son *Mais*. On la questionne, on la presse : elle est impénétrable. » Non, dit-elle, ce n'est » rien : ne vous ai-je pas dit qu'elle » est aimable & spirituelle ? «

§. II.

DE LA RAILLERIE.

Raillerie, moins criminelle que la médisance, mais ordinairement plus piquante ; quelquefois innocente ; quelles personnes elle doit respecter, & dans les cas où elle est permise ; quels caractéres elle doit avoir pour n'être point offensante.

La raillerie blesse moins l'équité naturelle

naturelle & le droit des gens, que la médiſance; par la raiſon que celui qu'elle attaque, étant préſent, eſt pour l'ordinaire à portée de ſe défendre Mais, ſi elle eſt moins criminelle, elle eſt ſouvent plus offenſante, parce qu'elle porte deux coups à la fois ; l'un à l'honneur, & l'autre à l'amour-propre. Elle flétrit & déconcerte. Le tour malin qu'elle prend, ajoute preſque toujours au chagrin qu'on reſſent, d'être taxé d'un défaut, d'un travers ou d'une foibleſſe, le dépit humiliant de n'avoir pas repouſſé à l'inſtant, le trait moqueur par une ſaillie plus mordante. On aimeroit mieux être décrié abſent, que d'être raillé en face.

Cependant la raillerie n'eſt pas toujours un outrage, ni par conſéquent un crime: il en eſt d'innocentes, qu'un bel Eſprit * du ſiécle dernier com-

* Mademoiſelle de Scuderi.

paroît à des éclairs qui éblouiſſent ſans brûler.

Si l'eſprit & la prudence marchoient toujours de compagnie, tout railleur ſeroit circonſpect, car un railleur n'eſt jamais un ſtupide. Mais bien loin que l'eſprit, & ſur-tout cette ſorte d'eſprit qui forge des traits mordans, ſoit prudent & réſervé, plus il eſt vif & fécond en ſaillies, plus auſſi pour l'ordinaire eſt-il inconſidéré. On a tant de peine à ſacrifier un bon mot, qu'on ne tient guére, quand il ſe preſente, contre la demangeaiſon de briller, dût-on, en le lâchant, perdre un ami, dégoûter un bienfaiteur, ou aliéner un patron.

Je ne défends point de railler : ce ſeroit trop affadir les converſations ; ce ſeroit mettre trop à l'aiſe les vices & les ridicules. La raillerie eſt un ſel agréable, quand la doſe eſt modérée ; mais âcre, quand on le prodigue. Raillez,

ſi

si l'humeur vous y porte : mais raillez avec prudence.

Epargnez ceux que l'âge ou le caractére a placés au-dessus de vous: c'est une impudence odieuse que de railler un homme à cheveux blancs, un Pere, un Maître, un Magistrat.

Ménagez aussi ceux qui sont au-dessous, si vous n'avez sur eux aucun droit de correction : votre supériorité leur imprimant un respect timide vous les livre sans défense. C'est attaquer avec trop d'avantage ; c'est tirer des coups de feu sur un homme nu & sans armes ; c'est terrasser un enfant.

Mais s'ils vous sont subordonnés, l'usage de la raillerie ne vous est pas interdit : c'est un moyen souvent très-efficace, pour les plier au joug de la vertu & des bienséances. On s'abstient plus facilement des actions dont on rougit, que de celles dont on apréhende

les ſuites. La jeuneſſe téméraire s'étourdit ſouvent ſur ſes craintes : mais l'amour-propre, piqué par une ſanglante ironie, en reſſent toute l'amertume. On ſe corrige quand on ne peut pas ſe venger.

C'eſt ſur-tout entre les égaux que la raillerie eſt permiſe. C'eſt alors un jeu d'eſprit innocent, un ingénieux combat, dont le ſort changeant & mobile amuſe agréablement, pourvû que les combattans ſoient à peu près de même force ; car c'eſt une lâcheté que de railler quelqu'un qui n'a pas reçu du Ciel le don de la répartie.

La raillerie, même entre égaux, doit être rare, délicate & modérée.

Un eſprit bien fait, qui ſçait entendre raillerie, ſe laſſe pourtant à la fin de plaiſanteries perpétuelles : il entre en défiance, il ſoupçonne qu'on le mépriſe, qu'on le veut rendre ridicule.

Cette

Cette idée qui le trouble, lui ravit ſon enjouement : ce n'eſt plus qu'en eſquivant qu'il ſoutient encore la joûte; ſa défaite eſt aſſurée pour peu que vous le preſſiez, mais gardez-vous de le faire. Dans un combat d'eſprit, ſur-tout avec des amis, on doit craindre de remporter un avantage trop complet.

La raillerie pour être délicate, doit ne toucher qu'à de foibles défauts, ou qui du moins paſſent pour l'être; ne relever que des fautes legéres, dont la conviction n'entraîne point avec ſoi le déshonneur & l'infamie, & ne faſſe pas à l'amour-propre une plaie trop ſenſible.

Raillez *Memnon* ſur ſon air gauche & décontenancé lorſqu'il ſe prête à danſer un menuet : vous ne l'offenſerez point, il en rira comme vous; c'eſt un uſage, qui par conſéquent ne ſe fait pas un point d'honneur de ſauter méthodiquement.

Raillez *Lucile* ſur la durée de ſa toilette : au fond de l'ame elle s'en applaudit, intimement perſuadée que le tems qu'elle a mis à rehauſſer l'éclat naturel de ſes charmes, n'a pas été un tems perdu.

Raillez l'indévot *Alcandre* ſur ſon irréligion : vous le flattez, il s'en fait gloire.

Mais ne raillez point un Auteur ſur la chûte d'un ouvrage qu'il vient de rendre public ; ménagez la couardiſe devant le poltron *Caſenove*, laiſſez en paix le cocuage devant le commode *Eugamete*.

Même ſur des ſujets legers, ne raillez que modérément. C'eſt un procédé injuſte que de lancer pour de ſimples minuties, des ſarcaſmes inhumains. Les rieurs ſeront pour vous : on prend plaiſir à vos malignités, mais on vous redoute en ſecret ; vous excitez les ris, mais vous ne gagnez point les cœurs.

§. III.

§. III.

De l'Indiscrétion.

Indiſcrétion, injuſte autant qu'imprudente, n'eſt pas moins une faute, quandon n'auroit pas promis le ſecret. Garder ſoi-même ſon ſecret. Inconvéniens d'être confident d'un indiſcret. Ne jamais déceler le ſecret d'autrui, ſous quelque prétexte que ce ſoit ; ſe le cacher s'il eſt poſſible à ſoi-même, ou du moins ſe comporter comme ſi on l'ignoroit.

L'indiſcrétion eſt un crime où l'injuſtice ſe joint à l'imprudence. Révéler le ſecret ou d'un ami ou de tout autre, c'eſt diſpoſer d'un bien dont on n'étoit pas le maître, c'eſt abuſer d'un dépôt : & cet abus eſt d'autant plus criminel, qu'il eſt toujours irrémédiable. Si vous diſſipez des fonds

qu'on vous avoit donnés en garde, peut-être ne sera-t'il pas impossible de les restituer un jour : mais comment faire rentrer dans les ténébres du mystére un secret une fois divulgué ?

Qu'on ait promis de garder le silence, ou qu'on ne l'ait pas promis, on n'y est pas moins obligé, si la confidence est telle qu'elle l'éxige d'elle-même : l'écouter jusqu'au bout, c'est s'engager à ne la point révéler.

Recommander à son confident la discrétion, s'il est prudent & circonspect ; c'est une précaution de trop, il sauroit bien se taire sans cela : la recommander à un sot, c'est un soin aussi superflu ; sa promesse ne met pas votre secret plus à l'abri. Il ne croit pas, s'il ne l'a point promis, être obligé à se taire : & si, par hazard, il se taît, ce sera faute de mémoire ou d'occasion. Mais si malheureusement il a pro-

mis d'être diſcret, l'occaſion & la mémoire ne pourront pas lui manquer. Sa promeſſe lâchée, il la peſe & l'éxamine, ce qu'il n'avoit pas fait avant : il ſent qu'il s'eſt trop avancé, il voudroit bien retenir ſa parole. Quel peſant fardeau qu'un ſecret, pour un homme ſans jugement ! Il n'a garde d'oublier ce que vous lui avez confié : peut-on porter, ſans y ſonger un poids auſſi accablant ? Il croit que chacun s'aperçoit de l'embarras qu'il éprouve au-dedans, qu'on pénétre au fond de ſon ame, & qu'on y lit votre ſecret : & pour s'épargner le chagrin d'être à la fin deviné, il ſe réſout à vous trahir ; mais après avoir averti le nouveau confident de ſonger que ce qu'il lui découvre, eſt de la derniére importance.

Croyez-moi, rien n'eſt plus ſûr que de garder ſoi-même ſon ſecret : mais

ſi

ſi c'eſt une charge qui vous importune & vous peſe, eſt-ce à vous de trouver mauvais qu'un autre veuille à ſon tour s'en débarraſſer auſſi ?

Aphroſyne me tire à part d'un air myſtérieux & me chuchote à l'oreille. » Vous connoiſſez bien, *me dit-elle*, » ce Mylord qui fréquente ici : eh bien, » demain il me fait Mylady ; les Arti» cles ſont tous dreſſés : mais de la diſ» crétion s'il vous plaît ; ce ſeroit un » homme à rompre tout net, s'il ſça» voit que j'euſſe parlé. »

A peine l'ai-je quittée, que vingt autres confidens viennent en foule m'inſtruire de ce que je ſçai comme eux. Aphroſyne aprend elle-même que c'eſt la nouvelle du jour : & me voilà confondu, bien à tort, avec un tas de cauſeurs déſœuvrés. J'aimerois preſque autant garder des effets volés, que d'être dépoſitaire du ſecret d'un babillard.

Cependant

Cependant ſoyez ſur vos gardes ; quoiqu'unique confident vous pourriez trouver ſur vos pas des curieux ruſés, qui feignant de l'être auſſi, s'inſtruiroient par votre bouche de ce qu'auparavant ils ne faiſoient que ſoupçonner. C'eſt un ſtratagême commun, un piége preſque uſé, mais où cependant des dupes viennent encore ſe prendre tous les jours.

Je dis plus ; quand il ſeroit vrai que celui qui vous donne ſa confiance l'auroit partagée avec d'autres, ce n'eſt pas une raiſon qui vous diſpenſe du ſecret : vous le devez toujours garder inviolablement, ſans vous ouvrir même aux autres confidens qu'on vous a aſſociés. Que ſçavez-vous s'il n'eſt pas important que les uns vis-à-vis des autres vous paroiſſiez ne rien ſçavoir.

» Mais, *dites-vous*, quelques-uns » d'entr'eux ont parlé. » Qu'en prétendez

tendez-vous inférer ? L'infidélité d'autrui autoriſe-t'elle la vôtre ? Encore un coup vous êtes chargé d'un dépôt ; nul ne peut vous libérer que celui qui vous l'a remis. La perſonne de qui vous tenez le ſecret, eſt ſeule en droit de vous délier la langue.

Une rupture même, ſurvenue entre deux amis, n'eſt point un titre qui éteigne l'obligation du ſecret : on n'eſt pas quitte de ſes dettes en ſe brouillant avec ſon créancier. Quelle horrible perfidie que d'employer à ſon reſſentiment des armes qu'on auroit tirées du ſein même de l'amitié ! Quoiqu'on ait ceſſé d'être unis par cette tendre affection ; eſt-on affranchi pour cela de la droiture & de la bonne foi ?

En vain allégueriez-vous que c'eſt préciſément par ſon indiſcrétion, que l'ingrat que vous déteſtez, a mérité votre haine. Etrange projet de vengeance

geance ! Quoi, pour punir un traître, vous consentez à devenir aussi perfide que lui !

On doit, pour ainsi dire, loger le secret d'autrui dans un recoin de sa mémoire où l'on ne fouille jamais : il faut, s'il est possible, se le cacher à soi-même dans la crainte d'être tenté d'en tirer quelqu'avantage. S'en prévaloir au préjudice de celui de qui on le tient, ou pour sa propre utilité, ce seroit user d'un bien dont on n'est pas propriétaire ; usurpation, que le desir de la vengeance déja criminel par lui-même, n'est pas capable d'excuser.

Vous connoissez *Asponde* : il occupe un poste éminent ; peut-être ne doutez-vous pas qu'il n'y soit parvenu par ses talens & sa capacité. Non : c'est par une trahison. Son ami *Philoctete* briguoit ce poste avant lui : ses mesures étoient bien prises ; ses concurrens étoient

étoient tous écartés; il alloit l'obtenir, lorſqu'il vint trouver Aſponde, pour lui faire part de ſa joie. Le lendemain Aſponde étoit en poſſeſſion du poſte. » J'employerai, » dit-il alors à Philoctete, qui, malgré l'évidence, doutoit encore de cette affreuſe perfidie, » j'employerai de tout mon cœur, pour » vous rendre ſervice, les amis & le » crédit que mon nouveau rang me » donne; mais ne m'en veuillez point, » cette place me convenoit, je l'ai priſe » ſe pour moi-même; n'en euſſiez- » vous pas fait autant? » « Non, » traître, lui dit Philoctete, ſi j'euſſe » été ton confident. »

Combien ſeroit ce un attentat plus énorme, de s'armer des bienfaits mêmes dont on s'eſt vu combler, pour trahir ſon bienfaiteur! Il eſt des faveurs de nature à demeurer toujours ſecrettes: autant la reconnoiſſance oblige

ge à publier les autres, autant doit-elle ſe taire plus ſcrupuleuſement ſur celles là Mais celles qu'on devroit publier, on s'en taît par ingratitude; & celles qu'on devroit taire, on les publie par vanité.

Corylas eſt un aimable, un galant fait pour les bonnes fortunes. Voulez-vous ſçavoir le détail des ſiennes : vous n'avez qu'à le mettre ſur ce chapitre, il n'en fait myſtére à perſonne. Je ne garantirois pas qu'il n'en éxagere le nombre : mais enfin, il ne fait qu'éxagérer tout au plus; & le Public lui rend juſtice ſur quelques-unes qu'il n'a pas, dit-on, ſupoſées. Il a compté *Nerine* au nombre de ſes conquêtes : Nerine en porte un témoin, qui le juſtifiera dans quelques mois. Il s'eſt loué des complaiſances de *Clytie* : elles ont été ſi connues, qu'on ne lui voit plus d'amant qui les mette encore à l'é-

preuve

ve. Il a tympanisé *Aminte* : la belle, dans le fond d'un Cloître pleure à présent sa foiblesse, dont ses larmes sont la preuve. Il s'est vanté d'avoir séduit *Léonore* : les fureurs de l'époux, bien convaincu de son affront, n'ont que trop attesté le triomphe de l'amant.

§. IV.

DES DISCOURS LIBRES.

La modestie dans les discours est sur-tout nécessaire d'un sexe à l'autre. On peut parler de tout en faisant choix d'expressions honnêtes. Garder encore plus de retenue devant les filles que devant les femmes. Quelle est l'école où l'on aprend cette retenue dans les paroles.

Je n'entends point exclure des conversations les matiéres galantes : je ne veux qu'indiquer le ton sur lequel il convient d'en parler.

Sans tomber dans l'obscénité, on prend

prend ſes coudées un peu plus franches dans les aſſemblées qui ne ſont composées que de perſonnes d'un même ſexe. Et des gens qui ſe prétendent bien informés, ſoutiennent que les Dames ne nous cédent en rien pour la naïveté du diſcours, lorſque libres du ſoin gênant de ſe guinder par raport à nous, elles n'ont à parler que devant des témoins femelles.

Pour s'exprimer ſur les matiéres dont la pudeur peut s'alarmer, il eſt deux langues tout-à-fait différentes. L'une eſt celle des Médecins, des Matrones & des Ruſtres : ſes expreſſions ſont crues, énergiques & choquantes. L'autre a des mots choiſis, des périphraſes myſtérieuſes, des tournûres enigmatiques, des termes entortillés. Elle donne aux ſujets un fard qui les embellit ou qui du moins leur ôte ce qu'ils avoient de rebutant : elle les couvre

d'une gaſe legére, qui ſans les cacher aux yeux, en rend la vue plus ſuportable. C'eſt cette langue que les gens bien nés parlent devant le beau ſexe. Quoiqu'elle puiſſe ſembler obſcure, au fond elle ne l'eſt pas ; on eſt convenu de s'entendre à demi mot. Nos Dames ont l'intelligence aiſée & l'oreille délicate : ce ſeroit leur faire injure que de s'exprimer, devant elles, avec trop de clarté ; leur imagination, *dit un Ecrivain moderne* *, aime à ſe promener à l'ombre.

Ce ſexe aimable eſt partagé en deux bandes : l'une comprend ce qu'on appelle les filles, c'eſt-à-dire, les Vierges, ou du moins celles qui ſont réputées l'être : l'autre eſt la claſſe des femmes, c'eſt-à-dire, de celles qui ſont, ou qui ont été engagées dans le mariage. Celles-ci nous gênent moins:

* L'Editeur de Marot, Edit. de la Haye, 1731.

on

on peut parler de tout avec elles, il n'est question que du choix des termes pour ne les point offenser. Mais pour les autres, elles sont supofées ignorer une infinité de choses dont les femmes sont instruites : or il feroit messéant que nous les entretinssions, du moins en termes intelligibles, de ce qu'il leur sied d'ignorer. On ne peut donc en leur presence porter trop loin la réserve dans le langage & les expressions.

La maxime d'un galant homme est de ne jamais hazarder aucun discours licentieux dont les Dames qui l'entendent puissent rougir & s'offenser. Dans le monde poli, un Cynique est un vrai monstre.

Mais quelles sont, me direz-vous, ces expressions trop libres dont la pudeur est blessée ? Quelles sont celles qu'il y faut substituer ? Et quand après

une étude pénible, je sçaurai les discerner toutes, qui me répond qu'un même mot dont *Aspasie* ne s'effarouche point, ne fera pas monter la rougeur au front de *Lise* ?

Pour bien sçavoir une langue, il la faut étudier chez le peuple qui la parle, & c'est chez ce même peuple qu'il faut aussi la parler, si l'on veut se faire entendre. Or ce langage circonspect, purgé d'expressions sales, de détails impertinens & d'équivoques indécentes, c'est la bonne compagnie qui seule le sçait parler : ce n'est que là qu'on peut l'aprendre & s'éxercer à le parler à son tour. Mais il me reste à définir ce que j'entends par la *bonne compagnie*.

Retranchez d'abord les grossiers & les impolis, les gens sans mœurs, sans délicatesse & sans goût : écartez aussi les dévotes & les précieuses, les pédans

dans & les petits-maîtres, ce qui vous restera pourra former la bonne compagnie. Ce sera une société de gens de bien, d'une humeur facile & liante, où la vertu, le bon ordre & les bienséances seront toujours respectées. On y fera un fond commun d'enjouement, d'esprit, de gaieté, où chacun des membres contribuera pour sa part. La liberté y aura place, la licence en sera exclue; on y admettra le plaisir, mais sans en bannir la sagesse.

ARTICLE III.

De la Circonspection dans les actions, ou des bienséances.

De quelles actions il est ici question. Ce qui rend cette circonspection nécessaire. En quoi consiste l'art des bienséances.

Ce n'est pas ici la place de tracer à mon Lecteur un plan général de conduite; je n'ai pas dessein de renfermer

fermer dans cet Article, un traité de morale complet. Je supose ici, comme j'ai fait dans l'Article précédent, où je traitois de la circonspection dans les paroles, que les dispositions du cœur, les desirs & les sentimens sont déja réglés & contenus dans de justes bornes : or dans cette suposition, je n'ai plus à craindre ni des désordres ni des crimes ; il n'est plus question que de proscrire certaines actions messéantes, qui, sans partir d'un fond vicieux, ne laissent pas d'être répréhensibles.

Si nous n'avions que Dieu pour témoin de nos actions, le cœur étant sans reproche, nos démarches le seroient aussi ; car c'est sur le cœur qu'il nous juge : mais les hommes au contraire ne nous voyant que par dehors, c'est par nos actions qu'ils jugent de nos sentimens ; c'est sur le raport de

leurs

leurs ſens qu'ils nous peſent & nous aprécient. Il faut donc *par intérêt & par devoir* ne point donner lieu volontairement à des ſoupçons dont notre gloire ſoit bleſſée. Je dis *par intérêt*, parce qu'ayant beſoin ſans ceſſe du ſecours de nos ſemblables, il nous importe de nous en faire eſtimer ; car ils régleront leur bienveillance & leurs bons offices ſur l'eſtime qu'ils auront conçue pour nous. Je dis auſſi *par devoir*, parce que c'en eſt un en effet, que de contribuer à la perfection de nos ſemblables, par une conduite qui leur inſpire du goût pour la pratique du bien.

Il ne ſuffit donc pas d'avoir la vertu dans le cœur, il la faut rendre viſible : il faut qu'elle répande ſur toutes nos actions, un coloris ſi lumineux, qu'elles ne ſoient point équivoques ni ſuſceptibles d'interprétations ſiniſtres.

Euſébe

Eusebe craint Dieu, l'honore & le sert: cependant il passe pour impie. Eh pourquoi? C'est qu'il fronde imprudemment le culte que l'usage a établi chez ses concitoyens. Il n'encense point le Dieu de son pays: on en conclut qu'il est Athée.

Evergette est compatissant, libéral & officieux : mais il a l'abord froid, la parole breve & le regard imposant. Les malheureux, que leur misére rend timides, n'osent franchir ces dehors effrayans: si quelque infortuné l'eût osé faire, il ne s'en fût pas retourné sans remporter des consolations & des soulagemens réels. Mais Evergette cache son humeur bienfaisante sous un accueil rebutant; on le croit dur & inhumain.

Adelaïde est vertueuse, attachée à son époux & fidèle à ses devoirs: mais sa parure est recherchée, sa conversation

tion est libre, & ses cotteries décriées. On n'ira pas fouiller au fond de son ame, pour s'assurer de ses mœurs : son procès est tout fait, elle est réputée coquette.

Le grand art des bienséances consiste dans deux points : 1o. Ne rien faire qui ne porte avec soi un caractére distinct de droiture & de vertu. 2o. Ne faire même ce que la loi naturelle permet ou ordonne, que de la maniére & avec les réserves qu'elle prescrit.

Le premier de ces deux points est la source des bons éxemples ; l'autre, de l'honnêteté publique.

§. I.

Des bons Exemples.

Nécessité des bons éxemples ; leur utilité, leur efficacité plus grande encore

dans la perſonne des Grands, que dans celle des particuliers.

La maniére d'aimer nos ſemblables eſt de leur ſouhaiter les biens que nous jugeons les plus propres au bonheur de l'homme, & de les leur procurer, s'il eſt en notre pouvoir de le faire. Rien n'y étant plus propre que la vertu; le premier & le plus important devoir de la ſociété eſt donc de la montrer dans tout ſon éclat, à ceux qui nous environnent, pour leur en inſpirer l'amour. Or l'éxemple eſt le moyen le plus efficace pour opérer cet effet; & c'eſt ſouvent le ſeul qu'on ait en main. Tous les hommes ne ſont pas des Livres, des Sermons ou des Loix, tous n'en ont pas le talent, le loiſir ou l'autorité; & ce ne ſont là d'ailleurs que des tableaux ſans vie qui remuent rarement le cœur, & ne preſentent de la vertu que des images imparfaites

imparfaites & tronquées : la plume & la parole même, ainsi que le crayon ou le pinceau, ne peignent que la superficie des sujets, ne leur donnent qu'une face, qu'une attitude unique, & ne sçauroient imprimer le mouvement à des portraits.

L'éxemple est un tableau vivant, qui peint la vertu en action, & communique l'impression qui la meut, à tous les cœurs qu'il atteint. Or chacun peut donner des éxemples de vertu ; puisqu'il ne faut, pour le faire, qu'agir en homme vertueux.

Admirons la sagesse divine, qui de tous les moyens capables de contribuer à la sainteté des mœurs, a rendu pratiquable à tous les hommes, précisément celui dont l'effet est le plus sûr. Quelques-uns à la vérité y contribuent plus que d'autres : mais enfin tous peuvent y contribuer plus ou moins.

Tous les astres sont radieux : mais tous n'ont pas une sphére également étendue. Il en est de même des modèles de vertu. Chacun d'eux dans le cercle qu'il occupe, éclaire & vivifie ce qui l'aproche : mais un Monarque ou un Prince, s'il est vertueux, répand ses influences salutaires beaucoup plus loin, qu'un citoyen isolé, qui vit dans un état obscur. Ce n'est pas que l'homme vertueux, placé sur le trône, soit un astre par lui-même plus lumineux que l'homme privé : mais c'est que ses rayons partent d'un lieu plus élevé.

§. II.

DE L'HONNESTETÉ PUBLIQUE.

Ce que c'est qu'offenser l'honnêteté publique. Si la pudeur est une vertu d'invention humaine ; pourquoi la nature a inspiré ce sentiment. Différence en-

tre

la pudeur & la chasteté. Actions qui blessent l'honnêteté publique.

Offenser l'honnêteté publique, c'est manquer à des bienséances d'une étroite obligation.

Vous êtes l'époux d'*Agathe*; & en cette qualité vous avez des droits sur elle, qu'elle ne vous conteste pas : mais le Temple où on vous les a accordés, n'est pas le lieu où on vous permet d'en jouir & les témoins de votre engagement solemnel ne doivent pas l'être de vos tendres embrassemens.

Thisbé souhaite ardemment d'être dans les bras de *Pyrame*, ce desir n'est point un crime : mais il ne faut pas qu'elle s'y jette. Qu'elle soupire en secret après l'instant heureux qui doit l'unir à son amant; qu'alors elle se prête sans scrupule à ses innocentes carresses, à la bonne heure, son devoir

n'en souffrira pas : mais qu'elle n'aille point-au devant par un empressement trop lascif.

La réserve & la modestie sont, dans le beau sexe, des perfections très-réelles : & la pudeur n'est assurément point un sentiment d'invention humaine.

L'homme étant le plus bel ouvrage de la nature, elle a aporté un soin singulier à sa conservation ; & pour en perpétuer l'espéce, elle a attaché aux moyens de la reproduire, des plaisirs si vifs & si délicats, qu'ils tentent même & séduisent, comme les autres, ces Philosophes altiers, qui se prétendent d'ailleurs fort supérieurs aux impressions des sens. Or la pudeur qu'elle inspire au beau sexe, est un de ces charmes attrayans, qui répand sur la jouissance une nouvelle dose de volupté, en y ajoutant du mystére.

Qu'on

Qu'on ne croye point cette fin indigne de la majesté du Créateur, & qu'on ne se persuade pas qu'il se soit dégradé en pourvoyant à nos plaisirs. Ouvrez les yeux, & promenez vos regards sur toute la face de l'univers; descendez au fond des fleuves & des mers; pénétrez jusqu'aux entrailles de la terre : parmi les ouvrages du Tout-puissant, vous n'en rencontrerez pas une milliéme partie essentiellement nécessaire à nos besoins; tout le reste est fait pour nos plaisirs.

Ne confondez pas cependant la pudeur avec la chasteté. La pudeur est, si l'on veut, une sorte de vertu, mais qui, j'ose le dire, n'est pourtant que de bienséance, & fondée uniquement sur l'honnêteté publique. J'en aporte pour preuve, qu'il est des cas, où elle peut licitement rabattre de sa rigueur, au lieu que la chasteté ne souf-

ſre point de diſpenſe : or c'eſt-là le caractére de la véritable vertu. La ſincérité, par éxemple, en eſt une : elle eſt toujours indiſpenſable.

La pudeur & la chaſteté ſont deux choſes ſi différentes, que telle femme ne laiſſeroit pas voir ſon bras nu, qui au fond du cœur brûle d'une flamme adultére. Telles ſont ſinguliérement les Dames Orientales, qui pour la plûpart n'ont pas moins de lubricité, que de pudeur.

L'obſcurité, la nuit & la ſolitude, diſpenſent de la pudeur, & ne diſpenſent pas de la chaſteté.

Mettez en général au nombre des actions ſur leſquelles il convient d'étendre un voile épais, toutes celles que l'inſtinct naturel nous fait dérober au grand jour. Je n'en détaillerai aucune : ce ſeroit bleſſer moi-même cette honnêteté publique, dont je traite

traite, qui ne doit pas moins être respectée dans les écrits que dans les actions.

CHAPITRE II.

De la Force.

De quelle sorte de force il est ici question. Quand & à quoi elle est nécessaire. Division de ce Chapitre.

On s'attend bien sans doute qu'il ne sera pas ici question de la force du corps. Cette qualité n'influant pas sur les mœurs, est étrangére à mon sujet. Je ne traite ici que de celles qui portent le nom de vertus : or il n'y a pas plus de vertu à être aussi fort que *Samson*, qu'à être aussi grand que *Goliath*. La force dont j'entens parler est cette noblesse de sentimens qui éléve l'ame au-dessus des craintes vulgaires,

&

& lui fait braver, quand il en eſt beſoin, le danger, la douleur & l'adverſité. Je dis, *quand il en eſt beſoin*; car s'y jetter tête baiſſée & ſans néceſſité, c'eſt plutôt folie que grandeur d'ame.

Or quand eſt-il beſoin de ſe réſoudre à ſouffrir? C'eſt ſans doute lorſque le mal eſt inévitable, ou lorſqu'il en réſulte un plus grand bien. Suporter un mal qu'on ne ſçauroit empêcher, c'eſt *patience* : s'expoſer volontairement à ſouffrir pour le bien qui en reviendra, c'eſt *courage*.

ARTICLE

ARTICLE I.

De la Patience.

Maux de quatre sortes, auxquels la patience est nécessaire : pour quelle raison elle l'est.

On peut réduire à quatre classes les peines dont notre vie est traversée : 1. Les *maux naturels* ; c'est-à-dire, ceux auxquels notre qualité d'hommes & d'animaux périssables nous assujettit. 2. Ceux dont une conduite vertueuse & sage nous auroit garantie, mais qui sont des suites inséparables de l'imprudence ou du vice ; on les apelle *châtimens*. 3. Ceux par lesquels la constance de l'homme de bien est éxercée : telles sont les *persécutions* qu'il éprouve de la part des méchans. 4. Joignez enfin les *contradictions* que nous avons sans cesse à essuyer

essuyer, par la diversité dé sentimens de mœurs & de caractéres, des hommes avec qui nous vivons.

A tous ces maux la patience est non seulement nécessaire, mais utile. Elle est *nécessaire*, parce que la loi naturelle nous en fait un devoir, & que murmurer des événemens, c'est outrager la Providence. Elle est *utile*, parce qu'elle rend les souffrances plus légéres, moins dangereuses & plus courtes.

Abandonnez un Epileptique à lui-même : vous le verrez avec effroi se frapper, se meurtrir & s'ensanglanter. L'Epilepsie étoit déja un mal, mais il a bien empiré son état par les plaies qu'il s'est faites. Il eût pu guérir de sa maladie, ou du moins vivre en l'endurant : il va périr de ses blessures.

§ I.

DES MAUX NATURELS.

Ce que c'est que ces maux naturels ; s'ils sont en grand nombre, quels sont les plus sensibles. Motifs de patience dans ces maux : soumission à la volonté de Dieu, qui en nous créant, nous y a assujettis.

J'ai déja dit que les maux naturels sont ceux que le Créateur a inséparablement attachés à la condition humaine : or ces maux ne sont pas en si grand nombre qu'on pense. Les incommodités de l'enfance, les douleurs de l'enfantement, la perte des personnes qui nous sont cheres, les infirmités de la vieillesse, & la mort : voilà, je crois, tous les maux naturels. Tous les autres, ou sont des maux chimériques, ou sont les fruits amers des desordres

ſordres du genre-humain. Je n'en excepte pas même les maladies, parce qu'elles ſont auſſi pour l'ordinaire, l'ouvrage de l'homme, & ne doivent guére leur origine qu'à ſon imprudence, à ſa molleſſe ou à ſon intempérance.

Or de tous les maux naturels, je ne vois de ſérieux que la mort des perſonnes qui nous ſont chéres, & la nôtre. Ce ſont là les deux ſeuls cas qui éxigent quelque fermeté d'ame. Pour tous les autres, il ne faut qu'une vertu très-commune, ou il n'en faut point du tout.

J'ai oublié depuis plus de trente ans, quels ſont les maux de l'enfance: mais quels qu'ils ſoient, ils n'apartiennent point à mon ſujet, parce qu'il n'eſt point d'argumens ſur la patience, qui ſoient à la portée de cet âge. D'ailleurs qu'un enfant au berceau

ſoit

ſoit patient ou ne le ſoit point, ce ſont choſes, je crois, fort indifférentes pour les mœurs : on n'en éxige pas de quiconque n'a encore que de l'inſtinct. S. Auguſtin n'eſt pas le ſeul qui ait battu ſa nourrice: mais il eſt peut-être le ſeul qui ſe ſoit reproché ſérieuſement de l'avoir fait. Ce pieux Docteur avoit aſſurément la conſcience bien timorée.

Pour les douleurs de l'enfantement, je ne ſçais pas juſqu'à quel point elles ſont aigues : mais je me perſuade qu'elles ſont ſuportables, par l'intrépidité des veuves qui ſe remarient, & par l'éxemple des bêtes qui les ſouffrent patiemment.

Quant aux vieillards, je ne les trouve pas non plus fort à plaindre, parce qu'à meſure que leurs infirmités s'accroiſſent ou ſe multiplient, leur ſentiment s'affoiblit auſſi ; & que le plaiſir

plaiſir qu'ils ont de vivre, les dédommage des peines de la vie. Le grand chagrin pour un vieillard, c'eſt de mourir : un jeune homme s'y réſout beaucoup mieux.

Mais perdre un ami, un fils, un pere, une épouſe tendrement chérie, voilà des coups violens, de ces coups qui attaquent le cœur, la partie la plus ſenſible de nous-mêmes : c'eſt alors qu'ils faut rapeller toutes les forces de ſon ame pour en ſoutenir la rigueur.

Telle plaie, faite ſur un corps ſain, eût été guériſſable, qui ne le ſera pas, s'il eſt malade ou cacochime. Il en eſt de même des bleſſures de l'ame : quelque bien conſtituée qu'elle ſoit, elle en reſſent une douleur aiguë ; mais la bonté de ſon tempérament, c'eſt-à-dire, ſa vertu, (car c'eſt là la ſanté de l'ame) prévint au moins les défaillances

faillances & l'abattement, & renferme enfin la bleſſure, dont il ne reſtera tout au plus qu'une légere cicatrice.

Dans les grandes douleurs, ſoit de l'ame, ſoit du corps, il eſt deux éceuils à éviter, l'impiété & la foibleſſe. Apliquons cette maxime à un cas particulier.

La mort vous a ravi une épouſe aimable, accomplie de tous points, qui réuniſſoit dans ſa perſonne, les ſept qualités que le grand Henri * bon connoiſſeur aſſurément, vouloit trouver dans une femme. Elle étoit belle, ſage, douce, ſpirituelle, féconde, riche, & d'extraction noble. Eſt-ce une raiſon pour attaquer le Ciel, pour accuſer le deſtin de cruauté, c'eſt-à-dire, la Providence d'injuſtice? Eſt-ce une raiſon pour vouloir ceſſer de vivre, pour abandonner vos emplois,

* Mem. de Sulli. Liv. ix. Ed. Lond. 1747.

& négliger vos devoirs ; pour vous livrer à des emportemens furieux, ou pour vous laisser aller à un engourdissement stupide?

Votre impatience est un mal de plus, qui ne remédie pas à celui dont vous gémissez; & ce qui est pis encore, c'est une révolte injuste & criminelle contre l'autorité suprême du Monarque universel.

Votre épouse étoit née mortelle, vous l'aviez prise sur ce pié là ; sa mort, que vous avez dû prévoir, & que vous avez même prévue, est arrivée : qu'y a-t'il dans tout cela qui puisse justifier vos plaintes? Dieu vous l'avoit prêtée seulement pour un tems, sans vous en désigner le terme ; ce terme est expiré : quelle injustice vous fait-il en vous la retirant? Vous ne vous attendiez pas à la perdre si-tôt. Et, pourquoi? puisqu'il ne vous avoit pas assuré

aſſuré que vous la poſſéderiez long-tems. Eſt-ce à lui qu'il faut s'en prendre, ſi vous vous êtes flatté ſans fondement ? On s'accoutume trop à jouir, & l'on ſe fait de ſa poſſeſſion actuelle un titre pour l'avenir. Il étoit au moins auſſi probable, que votre épouſe mourroit avant vous, qu'il l'étoit qu'elle vous ſurvécût : & vous trouvez fort étrange qu'elle ait paſſé la premiére ! Si la mort fût venue vous enlever avant elle, eſt-il bien sûr que vous n'euſſiez pas encore trouvé des prétextes pour vous plaindre ? Ne vous feriez-vous pas fait une peine de celle que vous ſupoſez que votre mort lui eût cauſée ? Il a pourtant fallu néceſſairement, ou que l'époux mourût avant l'épouſe, ou que celle-ci le devançât dans le tombeau. Ou bien euſſiez-vous deſiré mourir tous deux au même inſtant ? Mais en le deſirant acquériez-vous le droit de l'éxiger ?

J'opere enfin quelque effet sur votre ame : vous voilà resolu à ne plus insulter Dieu par des murmures impies. Mais ce n'est point encore assez : vous avez fait un pas du côté de la vertu ; raprochez-vous aussi de la raison. Vous respectez la main qui vous afflige : mais vous succombez encore sous le poids de l'affliction.

Les larmes qui vous roulent dans les yeux, vous grossissent les objets, ou vous les font voir du moins sous des formes qu'ils n'ont pas. Vous pensez être le plus malheureux des hommes ; il n'est point de situation que vous ne croyiez préférable à la vôtre : cependant la perte que vous avez fait, ne vous met pas dans un état de souffrance, ce n'est qu'une privation de plaisir. Je ne sçai s'il ne seroit pas moins dur d'être séparé par la mort, d'une épouse qu'on aimoit, que d'être obligé de

vivre

vivre avec une qu'on haïroit. Ce supplice est du moins plus long, plus égal & plus soutenu, au lieu que les regrets quelque violens qu'ils soient, vont toujours en s'affoiblissant.

Mais c'est encore sur quoi l'on se fait illusion: on se persuade qu'on sera triste toute sa vie. On s'imagineroit manquer de délicatesse dans le sentiment, si l'on osoit présager qu'un jour on se consolera : on se croit en proie pour toujours à un désespoir accablant; & pour aigrir sa douleur, on accumule en quelque sorte l'avenir avec le présent. Avant de posséder l'objet que vous regrettez, éprouviez-vous ce vuide affreux que sa perte vous fait sentir? Hé bien, rapportez-vous-en au temps, son effet est infaillible : vous vous retrouverez précisément dans l'état où vous étiez alors. Après un long intervalle avoir perdu, ou n'avoir ja-

mais.

mais possédé, sont presque une même chose. Vos regrets se transformeront en un souvenir tendre, qu'un nouvel engagement pourra même un jour effacer. Ma conjecture vous offense : mais dans dix ans elle vous paroîtra plus vraisemblable & moins injurieuse.

Mais voici un autre spectacle qui attire ma pitié. Ce n'est plus un époux en larmes sur la tombe de son épouse : c'est le vieux *Zozime* mourant. Son visage have & tiré, son teint livide, ses yeux ternes, assurent déja l'espoir de ses avides héritiers. Son médecin l'abandonne : que faire sur un corps usé dont tous les ressorts se détraquent? Un Prêtre est à son chevet qui tâche du moins de sauver l'ame. » Eh, » quoi ! *dit tristement Zozime*, n'en » puis-je donc pas réchaper ? *Poly-* » *chrone* a cinq ans plus que moi : il » vient de se retirer d'une maladie

toute

» toute semblable. Non, je n'en» mourrai point, je me sens bien, j'ai » le cœur encore bon.

On lui insinue cependant qu'il est plus près de sa fin qu'il ne pense : il s'en irrite, & n'en croit rien encore. On insiste; le mal augmente : enfin il commence à son tour à n'être plus si rassuré, sa frayeur le trouble & l'agite : il crie, pleure & se désespére, il apelle à son secours son Crucifix, son Patron & son Ange gardien. Tout est sourd à sa voix. Que faire en cette extrémité ? Il chicane avec la mort, & lutte comme il peut, contre elle. S'il faut mourir, on ne lui imputera pas du moins d'y avoir consenti.

Eh! quoi, Zozime, qu'avez-vous donc fait sur la terre, depuis près d'un siécle que vous l'habitez ? Vous n'y étiez que pour aprendre à mourir : & vous n'avez fait qu'y prendre du

goût

goût pour la vie! Que gagneriez vous à reculer ? Quelques années de souffrances & des regrets, peut-être encore plus vifs à l'expiration du répit. La mort est une dette qu'il faut payer : vous n'êtes né qu'à cette condition. Au lieu de gémir à l'approche du terme fatal, rendez graces à Dieu, de ce que la rupture d'un fibre, d'un filet plus menu cent fois que n'est le cheveu le plus délié suffisant pour vous mettre au tombeau, vous n'avez pas laissé de vivre jusqu'à ce jour.

Un Chrétien zélé donneroit plutôt sa tête, que de se laisser circoncire ; un bon Juif se feroit brûler à Rome, plutôt que de se laisser baptiser : c'est que le Chrétien & le Juif sont persuadés chacun, que leur conscience exige d'eux cette fermeté. Cependant l'un des deux au moins est dans l'erreur ; & ni l'un ni l'autre assurément

ment n'a pour lui l'évidence. Mais vous que Dieu frape d'une maladie mortelle, vous êtes certain de sa volonté : c'est une vérité démontrée, qu'il veut que vous soyez malade, puisque vous l'êtes, & qu'il est tout-puissant. Vous damneriez quiconque adopteroit les dogmes de *Confucius* ou de *Mahomet* ; & vous faites pis, en murmurant de la fiévre qui vous dévore.

Que seroit-ce donc si vous n'espériez rien après la mort ? Vous comptez être heureux dans l'autre vie, & vous gémissez du coup qui vous y mene.

» Aussi n'est-ce pas tant, dites-vous, » la perte de ma vie, qui m'alarme, » que mon incertitude sur l'état qui la » doit suivre. Qui sait s'il est digne » d'amour ou de haine ? On dit des » choses si effrayantes de l'autre monde, qu'il y a de quoi trembler pour » les plus hardis. «

Eh ! reposez-vous de votre sort sur Dieu. On vous l'a presenté peut-être comme un maître dur & injuste, qui redemande ce qu'il n'a point prêté, qui veut recueillir où il n'a point semé. On ne le peint en effet que trop souvent sous ces couleurs odieuses. En croirez-vous ces portraits blasphématoires, que des cerveaux noirs & mélancoliques ont pris plaisir à tracer, plutôt que les témoignages assidus qu'il vous donne de sa bonté. Dieu est un pere tendre, bon à tous ses enfans ; prodigue de ses faveurs pour ceux qui lui sont soumis ; indulgent & fléxible pour ceux qui l'ont offensé.



§. II.

DES CHATIMENS.

Ce sont des suites infaillibles de nos désordres ; chaque vice traîne le sien avec lui ; ce ne sont point des vengeances, mais des corrections.

Il est d'autres maux, naturels aussi en quelque sorte, parce qu'en conséquence d'un ordre constant de la nature, ils sont les suites infaillibles du déréglement des mœurs : tels sont l'ignominie qu'attire une bassesse; l'indigence, qui suit la prodigalité ; la perte des forces & de la santé, que produit l'intempérance.

Œnophile à quarante ans est déja un vieillard caduc : son corps chancelle, ses mains tremblent, sa tête branle, il balbutie ; un feu caché dans ses entrailles le dévore & le desseche.

Mais ce feu, c'est lui qui l'a allumé, qui l'a fomenté & nourri, par l'usage immodéré du vin & des liqueurs fortes.

Lémarque est tourmenté par des accès cruels de goutte, dont il est redevable aux talens de son cuisinier, à la somptuosité de sa table, & peut-être à d'autres excès qui n'énervent pas moins le corps.

Dans quel triste état vois-je *Asote*! Un cabinet étroit & nu forme tout son logement, dont un grabat délabré occupe à peu près les deux tiers. Le froid, la nudité, la honte, l'obligent d'y rester couché, bien avant dans la journée. Le soir venu, une lampe assortie au lieu, une vraie lampe sépulchrale, en augmente plutôt l'horreur qu'elle n'y répand la clarté. C'est à la foible lueur de ce funèbre luminaire, qu'il mange un peu de pain grossier, à quoi se réduit son repas; encore n'est-il point

assuré

assuré que ce chétif ordinaire ne lui manquera pas dès demain.

Que sont donc devenus ses grands biens, ses revenus immenses, qui paroissoient suffisans pour l'entretien d'une Province entiere ? Ce que devient l'eau, dans un crible ; la cire, dans une fournaise. Sa table, son jeu, ses maîtresses, ses emprunts & son Intendant, voilà les gouffres sans fond où s'est perdue son opulence.

Mais, de tous les amis qu'il eut, ne lui en reste-t'il pas un, qui dans son infortune lui tende une main secourable ?

S'il lui en reste ? En a-t'il jamais eu? S'il en eût eu, il les auroit encore. Quoiqu'on en dise, l'adversité n'écarte point les amis; elle dissipe seulement ceux qui feignoient de l'être : & si elle est bonne à quelque chose, comme il n'en faut pas douter, c'est assuré-

ment là un de ses premiers avantages; car c'est gagner que de perdre de faux amis. Si Asote est à plaindre, c'est seulement pour n'en avoir point eu de vrais.

Philocerde est flétri pour ses vols, *Aphistas* pour ses trahisons, *Phriné* pour son impudicité. Tous les vices traînent après eux quelque genre de punition. Le tyran qui se fait craindre, tremble à chaque instant pour lui-même. Un pere qui, dans sa maison, laisse régner la licence, verra bientôt ses enfans l'en punir cruellement, par les affronts que leurs désordres feront rejaillir sur lui. L'humeur coquette de la mere passera dans le sang de ses filles; & leurs honteuses avantures la couvriront d'ignominie. L'artificieux hypocrite a beau cacher au public l'horreur de ses vices secrets: c'est assez qu'il les connoisse lui-même, pour en porter le châtiment;

ment; ſes remors ſeront ſes bourreaux. Où, ſi la juſtice divine laiſſe quelques coupables jouir, tant qu'ils ſont ſur la terre, d'une trompeuſe impunité, c'eſt parceque la mort ne peut pas les lui ſouſtraire ; tôt ou tard elle aura ſes droits.

Dieu, ſans doute, châtie en pere ; & ſes châtimens ne ſont vraiſemblablement que des moyens de nous améliorer: j'oſe le dire de ceux mêmes d'après cette vie, s'ils ne ſont point éternels ; or la raiſon, loin de m'apprendre qu'ils le ſoient, m'inſinue tout le contraire. Je ne crois pas que, ſemblable à un mortel vindicatif, il afflige ſes Créatures, même coupables, pour le plaiſir barbare de les voir ſouffrir. S'il les punit, c'eſt pour les détourner du vice, par l'expérience des maux qu'il entraîne à ſa ſuite : mais j'ai peine à concevoir, qu'un Dieu,

juste & bon, puisse punir par esprit de vengeance; & bien moins encore qu'il se venge éternellement. La vengeance ne seroit pas interdite à l'homme, si Dieu se la permettoit, puisque l'homme est son image.

Quoi qu'il en soit, il est au moins certain par rapport aux châtimens de cette vie, que ce ne sont que des corrections paternelles, qui n'ont d'autre fin, que de nous ramener dans les voies de la vertu: & c'en est assez pour le sujet que je traite.

Si appesanti par un sommeil létargique, il n'étoit d'autre moyen pour vous rappeller à la vie, que de réveiller vos sens engourdis, par la piquûre d'une lancette, pourriez-vous justement vous plaindre du Chirurgien qui vous auroit piqué? C'est-là précisément ce que Dieu fait, en châtiant nos vices & nos imprudences. Les plaies

qui

qui suivent nos crimes, ne sont rien auprès de celles qu'elles sont capables de guérir. Mais pour qu'elles puissent opérer leur effet, ce n'est pas assez que Dieu punisse en pere, il faut aussi que nous recevions ses utiles corrections, en enfans soumis & dociles.

§. III.

DES PERSÉCUTIONS.

Les amateurs de la vertu sujets à l'infortune, persécutés sous de faux prétextes; avec quelle confiance ils doivent supporter ces persécutions; avec quelle indifférence ils doivent voir la prospérité des méchans.

Les amis de la vertu ne sont point des rivaux ombrageux, qui cherchent à se détruire: rien au contraire ne les charme davantage, que de voir augmenter le nombre de ceux qui l'aiment. C'est de la part de ses ennemis

seuls

ſeuls qu'on a des traverſes à craindre : mais auſſi elles ſont inévitables ; on y doit compter.

Suivant l'idée qu'on ſe forme communément du bonheur, la vertu, loin d'être toujours heureuſe, ne l'eſt preſque jamais. Les richeſſes, les honneurs & les emplois diſtingués, ſont rarement ſon partage. C'eſt une Vierge orpheline, abandonnée, méconnue & ſans dot. Quelques amans de tems à autre, prennent du goût pour elle : mais la plûpart d'entr'eux, la trouvant ſi dénuée des avantages de la fortune, ſe refroidiſſent bientôt. Un autre obſtacle encore rallentit leur paſſion : les avenues du palais qu'elle habite, ſont bordées de ronces & d'épines, & gardées par des génies malfaiſans, qui en écartent ceux qui l'aprochent; les uns, par les menaces, d'autre, par des promeſſes ; ceux-ci, à force ouverte, ceux-

ceux-là, par des piéges adroits.

Mais il eſt une circonſtance qui doit flatter ſes amateurs, & les rendre perſévérans: c'eſt qu'ils ſont ſûrs de leur conquête, ſi leur amour eſt ſincére. L'aimer, c'eſt déja la poſſéder, elle n'échape qu'à ceux qui la trahiſſent par inconſtance ou par foibleſſe: or quand on l'aime, on ne la trahit point.

On ne lui devient infidèle que par avidité pour quelques prétendus biens qu'elle eût fait perdre ou manquer: la tranquillité, l'aiſance, le faſte, l'amitié des Grands. Or, préférer à la vertu, ou ſimplement lui comparer, aucuns des avantages dont on peut jouir ici-bas, fuſſent des mitres ou des tiares, des ſceptres & des couronnes: non-ſeulement, c'eſt ne la pas aimer, c'eſt même ne la pas connoître. Au niveau de la vertu, placer du vent,

de

de la fumée, des brillans, quel injurieux paralelle ! leur donner la préférence, quelle profanation !

Les vicieux, qui par leur nombre sont dans le monde, le parti dominant, n'ont point proscrit ouvertement la vertu, & ne la combattent jamais sous ses véritables noms : pour avoir droit de la persécuter, ils lui en substituent d'odieux, affectent de la méconnoître, & canonisent les vices, décorés de ses livrées. Ils nomment imbécillité, la droiture & la bonne foi ; lâcheté, le pardon des injures ; gravité pédantesque, la sage circonspection ; le mépris de l'or, folie ; la générosité, foiblesse. L'ambition au contraire est transformée dans leur bouche, en noble émulation ; la ruse & les tromperies, sont de l'industrie, de l'adresse ; la bigote hypocrisie prend le nom de piété ; la duplicité, celui de fine politique,

tique : la feinte, les détours & la dissimulation, sont des chef-d'œuvres de prudence; l'emportement n'est que vivacité, l'orgueil, grandeur de sentimens ; l'ardeur de se venger, un point d'honneur indispensable ; & la férocité, bravoure. Leurs éloges sont des outrages: efforcez-vous de vous en rendre indigne. Leur faveurs sont empoisonnées ; gardez-vous de les mériter : on ne les peut obtenir qu'aux dépens de la probité.

Lorsqu'on médite une entreprise dont on pourroit s'abstenir, il est permis & même nécessaire d'en combiner tous les inconvéniens : mais il n'en faut connoître aucun, lorsqu'il s'agit de remplir son devoir. Un soldat est commandé pour monter à l'assaut; ce n'est point-là le cas d'examiner les risques qu'il courra ; qu'il marche sans délibérer, dût-il y trouver la mort :

l'ordre

l'ordre s'étend jusques là. Marchons de même sous l'étendard de la vertu sans envisager le péril : quel qu'il soit, si c'est un mal, c'en est un nécessaire, dès qu'on ne peut s'en garantir que par une infidélité. Se lasser de souffrir pour la vertu, c'est aprocher bien près du vice.

On ternit votre gloire par d'indignes calomnies : eh bien ! réjouissez-vous, de ce qu'on ne peut vous décrier que par de fausses imputations.

On vous traduit devant les tribunaux, on vous condamne injustement ; la passion a guidé vos accusateurs & vos Juges : il vous paroît bien amer d'être flétri quoiqu'innocent. Vaudroit-il mieux que vous fussiez coupable? le plus grand de tous les malheurs pour l'homme vertueux, seroit-il donc pour vous une consolation? Et seroit-ce un moyen pour adoucir votre

tre peine, que d'y joindre des remords?

L'opulence d'un méchant, les postes où on l'éleve, les hommages qu'on lui rend, excitent votre jalousie, vous molestent & vous chagrinent. Quoi, dites-vous, c'est donc pour de pareils hommes que sont réservées les richesses, les emplois & les dignités! Cessez votre injuste murmure: si ces biens que vous regrettez en étoient de véritables, les méchans qui en jouissent, en seroient dépouillés, vous les posséderiez. Que direz-vous d'un grand homme, d'un Vendôme ou d'un Maurice qui, après avoir sauvé la patrie, se plaindroit qu'on paye mal ses services, parce qu'en sa presence on distribueroit à des enfans quelques sucreries, dont on ne lui feroit point part? Votre plainte n'est pas mieux fondée. Dieu n'a-t'il donc pour vous récompenser que des richesses péri ssables

rissables, & des honneurs vains & fragiles ?

§. IV.

DES CONTRADICTIONS.

Plier son humeur & suporter celle des autres. Diversité d'humeurs, même parmi les gens de bien: sujets qui donnent le plus ordinairement matiére à des vivacités. Suporter avec patience les génies, même les plus défectueux.

Autant la nature a répandu de variété sur les visages, autant elle en a semé dans les goûts & les caracteres: & comme il seroit déraisonnable d'éxiger, dans tous les visages, la ressemblance du sien, il ne l'est pas moins de prétendre, que l'humeur de tous les hommes se plie au gré de la nôtre.

Chacun pense & agit selon le siécle & le climat où il vit, selon son âge,

âge, ſon ſexe, ſon inſtinct particulier, & l'éducation qu'il a eue ; & ne ſonge guére à éxaminer s'il penſe ou agit bien ou mal.

On n'imagineroit pas combien il y a peu d'hommes ſur la terre, qui s'étudient eux-mêmes, & travaillent à ſe rendre meilleurs. On ſe pardonne tout ; & l'on ne paſſe rien aux autres : on voudroit réformer le genre humain ; & l'on s'excepte tout ſeul de la réforme.

Commencez par rendre votre humeur ſouple : & vous éprouverez bien moins de contrariétés.

Roſine avoue qu'elle eſt vive : & le public moins ménagé dans ſes expreſſions, appelle ſa vivacité, rage, fureur, phrénéſie. Jamais il ne lui eſt venu à l'eſprit, que l'univers entier n'eſt pas fait pour lui complaire : ce qu'elle ſouhaite, elle ſe le croit dû,

& prend pour autant d'outrages, tout ce qui la contrarie. Un enfant crie, voilà Rosine excédée : » La sotte engeance qu'un enfant ! vîte, vîte, » qu'on me l'emporte «. Un valet casse un verre : » Le mal-adroit, le babourd ! retirez-vous, voilà vos gages. » Le hazard fait qu'elle se trouve seule, & la solitude l'ennuie : aussitôt ses amis absens sont durement apostrophés : » Où donc est l'ingrate *Doris* ? Qu'est devenue la nonchalante » *Agathe* ? Où s'amuse le traître *Euphorbe* ? Que fait le perfide *Sylvandre* ? Quels froids amis ! Dans quel » abandon ils me laissent ! je ne les » veux plus jamais voir. » Capricieuse, changeante, ne voulant jamais aujourd'hui ce qu'elle vouloit hier ; tout ce qu'elle veut constamment, c'est seulement qu'on la devine. On s'y essaye, mais en vain : presque jamais on ne rencon-

rencontre juste ; encore moins arrive-t'il, lorsqu'on fait ce qu'elle desire, qu'on s'en acquitte à son gré. On s'est toujours mépris en quelque chose, on a été ou trop prompt ou trop lent, on l'a fait de mauvaise grace. Qu'on la caresse, on est trop libre ; qu'on la respecte, on la dédaigne : qu'on la voye rarement, elle s'en plaint avec aigreur ; qu'on la visite assidument, on la fatigue, on l'importune : & lorsqu'on l'a mécontentée, on en est instruit sans délai ; un torrent d'invectives, de reproches & de cris aigus annoncent à l'instant son dépit. Laissez-là exhaler sa rage : vouloir la calmer, c'est l'aigrir. Dans les momens où elle est de sang froid, vous risquerez un peu moins à lui faire des remontrances : mais vous n'y gagnerez pas plus. » Au fond, » avois-je tort, *vous dira-t'elle ?* Que » ne s'y prend-on mieux ? J'avoue

» que je ſuis un peu prompte : mais ce
» n'eſt pas-là un grand mal ; il faut me
» prendre comme je ſuis. »

Quand tous les hommes ſeroient également attachés à la vertu, ils ne laiſſeroient pas de différer en bien des points. Le fond des principes de morale & des ſentimens ſeroit le même dans tous : mais ils ne ſe copieroient pas pour cela dans les choſes indifférentes aux bonnes mœurs ; & rien en effet ne les y oblige. Dieu nous a donné ſa loi pour regle de conduite, & non pas nos ſemblables pour modéles. On peut fort bien être auſſi vertueux qu'un autre, ſans lui reſſembler de caractére. Supoſons donc une ſociété compoſée de tous gens de bien : on y rencontrera encore de quoi éxercer ſa patience. L'eſprit fin & pénétrant ne ſuportera qu'avec peine des génies lourds & peſans : un plaiſant, un facétieux ne ſympathiſera

pathisera pas avec un mélancolique. Que l'un soit posé, l'autre vif; l'un grand parleur, l'autre silentieux : que de sujets de rupture pour des humeurs impatientes ! Mais dans ma supposition tous sont des hommes vertueux, qui tous par conséquent méritent quelques égards. Cherchez premiérement cette qualité essentielle, dans ceux avec qui vous vous liez : elle est assez précieuse, assez rare, assez excellente, pour effacer ou couvrir quelques legers défauts. Passez tout à un homme en qui vous connoissez des mœurs & de la probité : vous le devez ménager avec soin; vous perdriez un trésor, si jamais il vous échapoit. Rien ne ressemble plus à Dieu, qu'un homme juste & vertueux : donc ce seroit insulter Dieu, que d'outrager son image.

Tymon est froid & taciturne : les ris & l'enjouement ne dérident jamais

son

ſon front pliſſé ; les aſſemblées où l'on ſe les permet, ſont pour lui des pays perdus, où il porte un viſage ſombre, un air triſte & déconcerté. Lorſque par des raiſons de bienſéance, il s'eſt cru obligé d'y venir, on l'y trouve de trop, on voudroit bien qu'il s'en fût diſpenſé. Mais en revanche, Timon a le cœur droit, l'eſprit bien fait & l'ame généreuſe. Ayez beſoin de ſon ſecours: c'en eſt aſſez, c'eſt un titre ſuffiſant auprès de lui pour le mériter. Il eſt grave & ſérieux: mais il n'eſt ni ſoupçonneux ni cauſtique. Il s'abſtient des plaiſirs permis, mais il ne les condamne pas. Vous ne l'entendrez point ni cenſurer ni médire. Il parle peu : mais il eſt véridique ; ſa bouche eſt un organe pur, que n'ont jamais ſouillé le menſonge ni l'équivoque. Traitez ſans rien craindre avec lui : vous n'aurez pas beſoin, pour aſſurer l'exécution de

de ses engagemens, de témoins ni de garantie. Où pourriez-vous trouver des cautions plus sûres que Timon lui-même ?

Ceux qui donnent le plus souvent matiére à des vivacités, sont sur-tout les enfans, les domestiques & le bas peuple. Ce n'est pas que ces gens-là soient d'une espéce plus vile en soi que le reste des hommes, ni qu'ils ayent le cœur plus gâté : c'est seulement, que n'ayant point appris par ce qu'on appelle l'usage du monde, à se voiler sous des apparences trompeuses, leurs défauts étant plus visibles, en sont aussi plus choquans.

Damaris, ainsi que la plûpart des meres, a des enfans badins, folâtres & inappliqués. Elle a beau s'épuiser en leçons, en réprimandes, on ne l'écoute pas ; ou l'on oublie qu'elle a parlé, dès qu'elle a fermé la bouche.

L'impa-

L'impatience enfin l'emporte, elle crie, tonne, menace, & frape à coups redoublés. La tendresse maternelle, suspendue, fait place au couroux. Qui de vous, ou de vos enfans, Damaris, est plus condamnable? La légereté les entraîne : la colere vous transporte. La prudence est-elle plus de leur âge, que la modération du vôtre? » Ils doi» vent au moins m'obéir, « dites-vous. Et vous, à la raison, qui vous interdisoit ces violences déplacées. Châtier par emportement, c'est moins punir, que se venger.

Quel démon agite *Aphronie*. Je l'entends gourmander sans cesse ses femmes & ses valets. Se sont-ils donc tous ligués pour aigrir sa bile amére? Non, ce sont d'innocentes victimes de ses fureurs capricieuses. Qu'Aphronie rabatte un peu de sa fougueuse pétulance; tous leurs forfaits disparoissent:

ils

ils ne lui ſemblent coupables, que parce qu'elle eſt emportée. Son humeur impatiente lui groſſit tous les objets dont ſa fantaiſie eſt bleſſée, & transforme à ſes yeux en crimes, les fautes les plus légéres.

Nos Domeſtiques ſont des hommes : c'eſt une cauſe infaillible pour qu'ils ne ſoient pas ſans défauts : & c'eſt auſſi une raiſon pour nous, d'uſer avec eux d'indulgence.

Vous mépriſez le bas peuple : & vous avez raiſon, ſi vos mépris ne tombent que ſur ſa groſſiéreté, ſon ignorance & la baſſeſſe de ſes ſentimens. A en juger par ces côtés hideux, ce n'eſt qu'une vile fourmilliére, qui ſe remue & ſe trémouſſe ſans connoiſſance & ſans deſſein; un corps ſans yeux, qui marche ſans voir où il va; ou qui n'eſt guidé tout au plus que par l'apas d'un gain ſordide, &

ne connoît presque jamais ses véritables intérêts : ennemis de la sagesse & de la modération ; turbulent, séditieux, féroce quand on le ménage, lâche & rampant quand on l'oprime ; vain, inconstant & superstitieux ; amateur des nouveautés, en proie à la prévention ; s'arrogeant le droit de juger ceux qui l'instruisent & le gouvernent, & les jugeant toujours mal.

Mais de cette classe ignoble, tirez quelques sujets dociles, & d'un âge encore susceptible de leçons & d'enseignemens : c'est peut-être un diamant brut, qui, mis en œuvre par une main habile, vous surprendra par son éclat éblouissant ; la sagesse & la vertu, fruits de l'éducation, le discerneront de la foule, les richesses & les honneurs seuls n'auroient pas empêché qu'il n'y demeurât confondu. La plûpart des Grands sont peuple.

Dédai-

Dédaignez tant qu'il vous plaira, la populace en général : mais dans chacun de ceux qui la composent, envisagez des hommes comme vous : aimez-les à ce titre, & suportez leurs défauts. Soyez sur-tout indulgent pour ceux que l'infortune humilie : vos hauteurs & vos duretés leur rendroient encore plus cuisant le sentiment de leurs malheurs. Comme on pardonne à un malade ses caprices & ses humeurs : on doit aussi passer aux misérables, tous les égaremens dont leur misere est la cause.

Vous n'êtes point parfait, sans doute : traitez donc vos semblables, comme vous avez intérêt qu'ils vous traitent. N'eussiez-vous même aucuns défauts, vous n'auriez point acquis par là le droit d'insulter ceux qui en ont ; c'est seulement une raison pour les plaindre davantage. *Adonis*, quoique

le plus beau des hommes, n'auroit pas été excusable, s'il eût outragé *Thersite.*

ARTICLE II.

DU COURAGE.

Définition du courage. Division du present article en deux paragraphes.

J'apelle courage, la vigueur nécessaire à l'ame pour éxécuter des actions vertueuses, qui par les obstacles qu'il faut braver, seroient impraticables à des cœurs pusillanimes. Or ces obstacles sont au fond de notre cœur, ou naissent du dehors. De là deux sortes de courage; l'un par lequel devenus forts contre nous-mêmes, nous parvenons à nous vaincre, je l'apellerai grandeur d'ame; l'autre, qui agissant au-dehors, renverse les barriéres qui s'oposoient à nos desseins, je l'apellerai héroïsme.

§. I.

§. I.

DE LA GRANDEUR D'AME.

Elles nous porte à la recherche du beau; ce que c'est que ce beau. Mépris des biens périssables, source des vertus; émulation, source des talens. Paresse, préjudiciable à l'ame & au corps. Emulation, distincte de l'envie & de l'ambition.

J'entens par grandeur d'ame, ce sentiment noble, qui nous montrant le vrai beau, nous y fait tendre avec empressement. Mais où le chercher ce vrai beau? Quelles en sont les sources? Ce sont, à mon avis, la vertu & les talens : tout le reste n'est que clinquant, parade & décoration. Or la vertu naît du mépris des biens périssables; & les talens, de l'émulation.

Le cœur humain est naturellement

vertueux & grand ; ôtez-lui les basses affections qu'il contracte, lorsqu'il se laisse entraîner par les sens ; il reprendra de lui-même sa noblesse originaire.

1. La grandeur d'ame ne consiste pas à négliger ses propres intérêts, mais à ne tourner ses desirs que sur des biens solides & réels. Le juste n'a pas moins d'ardeur pour sa félicité que le méchant ; mais il connoît mieux les moyens de se la procurer, & les pratique plus volontiers. Il sait que la vertu seule peut suffire à le rendre heureux ; & que si d'autres avantages y contribuent aussi en quelque chose, ce n'est qu'autant qu'elle les accompagne. Si sans blesser la pureté de ses mœurs, il peut jouir d'une vie aisée & tranquille, éxempte d'amertumes & de douleurs, & assaissonnée par d'innocens plaisirs, il la préférera sans doute

à

à une vie traversée par des revers, des désastres, des véxations, ou empoisonnée par la souffrance, les oprobres ou les regrets. Mais donnez-lui à choisir entre une action vertueuse, qui ruine sa fortune, ou mette sa vie en danger; & une action lucrative, mais qui flétriroit sa vertu : quelque grand, quelqu'immense que soit le gain qu'il en puisse espérer, son choix est fait, il n'hésitera pas; la vertu est bien d'un autre prix à ses yeux, que son repos, son plaisir ou sa vie.

Sophrone & *Pulchérie* sembloïent être nés l'un pour l'autre; la conformité de leur goût, de leur génie & de leur caractére, eût établi entre eux une union inaltérable : mais elle a disposé de sa main. Il l'aime cependant : s'il la voit, son amour croîtra, & sans doute aussi sa foiblesse. Pour éviter sa chûte, il est un moyen assuré, dur à la vé-

rité, mais unique : c'eſt de ne plus voir Pulchérie. Sophrone s'y réſout : voilà ſa vertu ſauvée. L'amour eſt un ennemi qu'on ne peut vaincre qu'en fuyant.

Un innocent eſt accuſé devant *Eaque* : les accuſateurs ſont puiſſans ; on lui dicte le jugement qu'on attend de ſa complaiſance ; la ſentence qu'il portera, va décider de ſa propre ruine ou de ſon élévation. Mais pour un Juge intégre, qu'eſt - ce que la fortune en comparaiſon de l'équité ?

Calliſthène eſt dépoſitaire d'une ample ſucceſſion, qu'un oncle, dont il s'eſt cru l'héritier, l'a chargé de remettre à un fils qu'il dit avoir, mais que la loi ne connoît pas. Calliſthène a promis, ſans témoins, ſans écrit, tout ce que l'oncle a éxigé de lui. Cependant, fruſtré d'un bien ſur lequel il comptoit, il gémit dans l'accablement de

la

la plus affreuse indigence. » Quel si » grand mal, dites-vous, s'il se l'a» proprioit, ou qu'il en détournât du » moins une partie à son profit! Qui » le sçauroit! « Dieu, qui sçait tout & Callisthène, qui ne pourroit pas l'ignorer. Quoi, sortir de l'indigence, pour tomber dans la perfidie! Ce n'est pas là se délivrer, c'est se perdre.

Garroté sur un bûcher par ces zélés, qui font mourir les gens sous prétexte de Religion, votre vie est dans vos mains : les barbares consentent à vous délier, si vous consentez à mentir, à trahir vos sentimens. Quelle étrange clémence! Ce qu'ils éxigent de vous, est bien pis que le mal qu'ils vouloient vous faire.

2. L'activité de notre esprit, la structure de nos organes, leur vigueur & leur mobilité; & plus encore que tout cela, nos besoins toujours renaissans,

nous

nous avertissent, que la main qui nous a formés, nous a faits pour une vie agissante & éxercée : or la fin à laquelle le Créateur nous destine, est toujours la meilleure de toutes celles où nous pourrions tendre.

C'est un sentiment bas & inventé par la mollesse, que de regarder comme châtiment, la nécessité du travail : c'en seroit fait de nous au contraire, si Dieu nous l'eût interdit. L'inaction est une sorte de létargie, également pernicieuse à l'ame & au corps.

Rhatyme en fournit la preuve : ce qui l'occupe, lui déplaît : ce qui l'éxerce, le lasse ; c'est même une fatigue pour lui que d'éxister ; sa félicité souveraine seroit d'être anéanti. N'imaginant pas que Dieu puisse mieux récompenser ceux qu'il aime, c'est-là le Paradis qu'il attend : & dès cette vie, il anticipe son bonheur, en prolon-

geant tous les jours son sommeil bien avant dans la matinée. Le moment de son réveil est un instant fatal pour lui : il l'écarte autant qu'il peut ; & forcé de s'arracher enfin du lit, il laisse voir encore long-tems, sur son front farouche & ridé, qu'il n'est debout qu'à regret. Il s'habille à vingt reprises, les bras lui tombent, il n'y sauroit suffire. Par où va-t'il commencer sa journée ? » Qu'on me donne à manger, » dit-il. Ce n'est pas qu'il ait faim, ni peut-être qu'il soit gourmand : mais c'est qu'un homme désœuvré remplit toujours par là quelques quarts-d'heure de vuide, sans que sa nonchalance en souffre ; pendant douze heures qu'il va être sur pié, il aura souvent recours à ce même expédient. Les intervalles que lui laissent ces petits repas de caprice, sont remplis par quelques frivolités, qui se succédent promptement

l'une

l'une à l'autre, parce qu'aucune ne l'amuse. Rien n'eſt ſi peu ſenſible au plaiſir, qu'un pareſſeux : c'eſt une ame engourdie, que rien ne pique ni n'éveille. A charge à lui-même, il voudroit pouvoir ſe fuir, & n'en a pas la force : cet éternel ennui qu'il traîne par-tout, prend mille formes différentes, pour ſon ſuplice & pour celui des autres. Tantôt c'eſt laſſitude ; il ſe ſent lourd, peſant, il ne ſauroit remuer le bout du doigt : tantôt c'eſt incommodité ; il a je ne ſçai quel mal, qu'il ne peut pas définir : d'autres fois il eſt chagrin, ſans ſçavoir ce qui l'attriſte : dans tous les tems il a l'humeur inégale, difficile & cauteleuſe. A l'entendre, on ne le ſert jamais bien ; on n'a pour lui aucuns égards, on ne le plaint point quand il ſouffre, on eſt dur, on le voudroit voir mort. En tout cas, ce ſeroit lui vouloir du bien ;

sa sombre imagination, son indolence, sa paresse réaliseront bien-tôt tous ses maux imaginaires. Il sera demain, s'il ne l'est pas dès aujourd'hui, cacochyme, hypocondriaque, langoureux, étique & debile. Est-ce un bonheur que la vie pour qui la conserve à ce prix ?

La nonchalance & la molesse ont ruiné plus de tempéramens, que n'ont jamais fait les travaux les plus excessifs : & l'éxercice modéré, loin de nuire à la santé, l'affermit & la fortifie.

Membres d'une société dont les secours nous sont néçessaires, nous devons, pour les mériter, la servir aussi nous mêmes, & la servir avec zèle. Remplir un devoir froidement, c'est ne s'en point acquitter ; & ce qu'on fait à regret, on le fait toujours mal.

Il est mille emplois différens, qui

tous concourent au bien commun, choisissez parmi ceux qui sont à votre portée, étudiez votre goût, consultez votre capacité, & décidez-vous pour l'état qui vous plaira davantage. Votre choix une fois arrêté, faites-vous un point d'honneur d'exceller dans la profession que vous aurez préférée.

L'émulation paroît voisine de l'envie & de l'ambition : mais néanmoins elle ne tient rien ni de l'une ni de l'autre. Loin de s'attrister du mérite d'autrui, elle s'en fait un motif pour tendre à la perfection avec plus d'empressement : c'est l'honneur, c'est l'amour du devoir qui l'excite, & non pas la soif des grandeurs ou l'aiguillon de l'envie.

Philistène hait ceux qui prospérent, qui brillent, qui se distinguent. Tous les avantages, qu'il voit possédés par

d'autres

d'autres, il les croit déplacés : c'eſt à lui qu'ils étoient dûs, on ne ſçait pas connoître ce qu'il vaut. C'eſt *l'envie* qui dévore Phliſtène.

Philotime, ébloui par l'éclat des dignités, en fait l'unique objet de ſes déſirs & de ſes ſoins ; plus curieux de les obtenir que de s'en rendre digne. Les honneurs qu'il a brigués lui deviennent inſipides, dès qu'une fois il en jouit : ou, pour mieux dire, il ne jouit d'aucuns ; ſon cœur toujours hors de lui-même, ne s'attachant qu'à ceux où il n'a pas encore atteint. C'eſt l'ambition qui le ronge.

Mais pour *Eudoxe*, il eſt viſible qu'une noble *émulation* eſt le ſeul mobile qui l'anime. L'art oratoire eſt celui qu'il embraſſe, art qu'un ambitieux n'eût point aſſurément choiſi : dans le pays qu'habite Eudoxe, le talent de la parole n'eſt pas fort conſidéré. Joignez-

y, si vous voúlez, de la justesse & de la précision dans l'esprit, une étude profonde des mœurs, des loix, des usages & des coûtumes; en un mot, tant de talens qu'il vous plaira lui supposer: tout cela n'est rien, & ne sauroit le mener loin, s'il n'a point d'argent dans ses coffres. Dans ce pays, tout est vénal: on y a mis à l'encan tout ce qui de sa nature étoit fait pour encourager les talens. On y vend le droit de disposer des biens & de la vie même des citoyens; celui d'exposer la sienne à la tête d'un régiment; celui de manier les revenus de l'Etat & les rentes des particuliers, de présider dans un tribunal, d'en rédiger les jugemens, ou de les faire éxécuter; on y vend jusqu'à de vains titres, des noms, des armoiries, & je ne sçai quelle distinction, qu'on apelle de la noblesse. Cette odieuse vénalité, qu'en vain on essaye-

essayeroit de justifier, ôtant donc au mérite tout espoir de récompense, l'émulation n'y peut être que fort rare : mais en revanche, elle y brille dans toute sa pureté. Eudoxe en s'adonnant à l'éloquence du barreau, ne sera pas soupçonné d'aspirer aux premiers emplois de l'Etat, puisqu'il est sûr, que ne les pouvant point acheter, il n'y parviendra pas. Son objet seul est d'exceller dans l'art auquel il s'est borné, de tirer la vérité du sombre cahos où la chicanne l'envelope, de la presenter aux Juges en termes clairs & lumineux, & de les forcer, par l'évidence, à rendre justice au bon droit. Qu'un autre en fasse autant, Eudoxe n'en est point piqué : que lui importe par qui le bien se fasse, pourvû qu'il soit fait? Un innocent alloit périr, c'est *Callidéme* qui le sauve; un pupille étoit oprimé, c'est *Euphrade* qui

le défend: n'importe, puiſqu'ils ont réuſſi, il n'eût rien fait de plus ſans doute, leur ſuccès en eſt un pour lui.

Si l'on n'avoit en vûe dans l'exercice de ſes talens, que le bien public & l'honneur, on ſeroit inacceſſible à la baſſe jalouſie.

§. II.

DE L'HEROÏSME.

Idée de l'Héroïſme. 1. Fermeté, diſtincte de l'opiniâtreté. 2. Intrépidité, diſtincte de la brutalité. 3. Eloge de la valeur. Portrait d'un homme vaillant, oppoſé à celui d'un homme féroce. Funeſtes effets de la guerre. Caractères qui diſtinguent la fauſſe valeur de la véritable bravoure. Si la vengeance, & ſingulierement les duels, ſont les effets du courage ou de la lâcheté.

La grandeur d'ame eſt compriſe dans

dans l'Héroïsme : on n'est point un Héros avec un cœur bas & rampant : mais l'héroïsme differe de la simple grandeur d'ame, en ce qu'il suppose des vertus d'éclat, qui excitent l'étonnement & l'admiration. Quoique, pour vaincre ses penchans vicieux, il faille faire de généreux efforts, qui coûtent à la nature : les faire avec succès, est, si l'on veut, grandeur d'ame ; mais ce n'est pas toujours ce qu'on appelle héroïsme. Le Héros, dans le sens auquel ce terme est déterminé par l'usage, est un homme *ferme* contre les difficultés, *intrépide* dans les périls, & *vaillant* dans les combats.

1. La fermeté & l'opiniâtreté ont quelques traits qui se ressemblent : mais dans les deux tableaux qui suivent, vous distinguerez aisément l'une de l'autre.

Thymocrate embrasse un sentiment

dès-lors quiconque a le malheur de vivre sous sa dépendance, sera forcé de l'adopter aussi. Lui representer qu'il se trompe, c'est une audace, une révolte : le lui prouver, c'est un outrage impardonnable. Il a fait un réglement de caprice, qu'il prend pour un chef-d'œuvre de prudence & de politique : on l'informe par d'humbles requêtes, des inconvéniens qui en rendent l'éxécution impraticable ; avis & requêtes perdus. Thymocrate n'a jamais sçu ni penser ni réfléchir : il ne fait que vouloir. Modérer son ordonnance, ou la suprimer, eût été le parti le plus sage : mais ce n'eût pas été le plus despotique. » Un Intendant » de province, un Magistrat de ma » sorte, doit-il prendre la loi d'une » vile populace ? *Mon ordonnance est* » *une nouveauté* : eh bien ! qu'on s'y » conforme ; & dans dix ans ce n'en
sera

» ſera plus une. *On la cenſure, on en re-*
» *leve les abus* : que m'importe la cri-
» tique de gens faits pour m'obéir !
» *C'eſt*, dit-on, *compromettre mon au-*
» *torité, que de commander l'impoſſible.*
» Je la ſçaurai bien mettre à couvert,
» en châtiant ceux qui ſe plaignent.
» Reculerai-je après m'être avancé ſi
» loin ? L'ordre eſt lâché : juſte ou non,
» il faudra bien qu'on s'y ſoumette. *Le*
» *pays, ſi je m'obſtine, eſt prêt à ſe ſoule-*
» *ver* : qu'il ſe ſouleve, on le ſçaura
» bien réduire. «

Voilà de l'opiniâtreté : & voici à preſent de la fermeté.

Choregue a ſervi ſa patrie en qualité de Miniſtre, d'homme de guerre & de finance : le bien public fut en tout ſon unique objet : rien de ce qui pouvoit y concourir ne lui ſembloit indifférent. Avoit-il formé un deſſein qui tendît viſiblement à ce but ; l'éxécu-

tion

tion en étoit sûre, pourvû qu'il n'eût à surmonter que la critique des esprits faux, que les piéges qu'ils lui tendoient, que les traverses qu'ils lui suscitoient. Les inconvéniens d'un projet pouvoient le rebuter, mais non pas ses difficultés. Favori de son Roi, loin de descendre, pour lui complaire, à d'indignes flateries, il osoit lui présenter la vérité sans voile, & la lui faire envisager. Cent fois ses libres remontrances l'exposérent à perdre son poste : mais le bonheur de l'Etat lui parut toujours préférable à son avantage particulier. Il se faisoit honneur plutôt de servir son Prince, que de posséder sa faveur, & songeoit moins à éviter sa disgrace, qu'à ne la pas mériter. » J'ai bien pû, *disoit-il*, hazarder ma vie dans les combats, pour
» la gloire de mon maître & la mienne : & je craindrois de risquer ma
» fortune ! «

Heu-

Heureux le monarque à qui le Ciel propice auroit accordé un pareil Ministre! Mais, ſans doute, mon Lecteur ne prendra celui que je peins, que pour un être imaginaire : & je me garderai bien moi-même d'en affirmer l'éxiſtence. Quelques rares que ſoient les *Aléxandres* & les *Céſars*, on en trouve bien plus encore que de Miniſtres déſintéreſſés, dont l'unique point de vue ſoit le bien de l'Etat & l'honneur de leur Souverain.

L'opiniâtreté eſt un entêtement aveugle pour un ſujet inutile ou injuſte : elle part pour l'ordinaire d'un eſprit ſot ou méchant, ou méchant & ſot tout enſemble, qui croiroit ſa gloire ternie, s'il revenoit ſur ſes pas, lorſqu'on l'avertit qu'il s'égare.

La fermeté au contraire eſt la réſolution conſtante d'un homme ſenſé, qui perſiſte dans un deſſein, qu'il ſçait

être juste & utile, malgré les opositions qu'il rencontre, ou les travaux qu'il lui en coûte. C'est l'honneur, c'est la vertu, c'est l'amour du bien public, qui inspirent la fermeté. Je dis *l'amour du bien public*; car celui qui ne s'obstine à poursuivre une entreprise, que par la considération de son propre avantage, n'est qu'une ame intéressée, dont la constance a plutôt pour principe, la bassesse, que l'héroïsme.

Pour l'honneur & pour la vertu, on ne sçauroit trop faire : mais on fait trop pour la fortune, lorsqu'on lui sacrifie sa santé, son repos, sa maîtresse ou son ami.

2. L'intrépidité est une sorte de fermeté, mais éprouvée par la presence du danger, des peines & des souffrances : elle caractérise plus particuliérement le Héros. Distinguons-la de la brutalité, qui peut produire à peu près

près les mêmes effets, mais ne part point du même pricipe.

Pénisandre ne craint rien, les gouffres, les précipices, le fer, le feu, la foudre même sont des bornes impuissantes contre ses hardis attentats. Il se croit, sans doute, intrépide, & tranche du héros ; ce n'est qu'un scélérat, qu'une fureur brutale, aveugle ; il s'étourdit sur le péril, plutôt qu'il ne le méprise; il succomberoit lâchement, s'il osoit le considérer. Un méchant ne le brave que faute de le connoître, ou par l'espoir d'en échaper. Qu'on ne s'y trompe point : tout homme sans vertu, est au fond de l'ame, un lâche, qui n'a pour se défendre de la poltronnerie, que l'emportement & la rage.

C'est dans *Cratère* qu'il faut chercher l'homme intrépide. Avant de commencer, il a d'abord éxaminé si

ce qu'il entreprend eſt poſſible & digne d'un homme d'honneur. Alors le danger n'a plus rien qui l'effraie ; il le voit d'un front ſerein , & lui fait tête ſans ſe troubler. S'il y ſuccombe , ce ſera la force qui lui aura manqué, & non pas le courage ; & de quelque maniére qu'il s'en tire , ayant combattu juſqu'au bout , il en ſort couvert de gloire.

Souvent entre l'homme intrépide & le furieux , il n'eſt de différence viſible , que la cauſe qui les anime. Celui - ci pour des biens frivoles , pour des honneurs chimériques , pour de véritables riens , qu'on acheteroit encore trop cher par un ſimple deſir , ſacrifiera ſes amuſemens , ſa tranquillité , ſa vie même. L'autre au contraire connoît le prix de ſon éxiſtence , les charmes du plaiſir & la douceur du repos , il y renoncera cependant , pour affronter

affronter les hazards, les souffrances & la mort même, si la justice & son devoir l'ordonnent; mais il n'y renoncera qu'à ce prix. Sa vertu lui est plus chére que sa vie, que ses plaisirs & son repos; mais c'est le seul avantage qu'il préfére à tous ceux-là.

3. Mais allons chercher l'Héroïsme sur les théâtres sanglans où le vulgaire le place; dans les camps, dans les armées, sous les murailles des Villes assiégées, car le commun des hommes ne connoît point d'autres Héros que les guerriers. Voyons si ces triomphateurs, pesés dans la balance de la raison & de l'équité, sont dignes des grands noms qu'on leur prodigue.

La valeur est, sans doute, une vertu d'un grand prix; puisque c'est de toutes, celle qui éxige les glus grands sacrifices.

Polemiste, du sein de l'abondance,

entouré des ris & des jeux, qu'elle mene toujours à sa suite, entend les sons perçans de la trompette guerriére : aussi-tôt il se leve, part & vole aux combats. Amours, festins, spectacles, danse, plaisir de toute espéce, vous n'étiez pour lui que des passe-tems frivoles ; vous amusiez son loisir, mais vous n'occupiez pas son cœur : ce n'est que depuis qu'il vous a quittés qu'il vit dans son élément... Mais est-ce lui que je vois ? La poussiére, la sueur, le sang, les plaies, la faim, la soif & la fatigue, ont défiguré tous ses traits ; je ne le reconnois qu'à la vigueur de son bras, à la grandeur de ses exploits. Tout plie, tout céde sous ses coups : la mort a remis dans ses mains ses droits & son arme homicide. Les bataillons ennemis sont contre lui d'inutiles barriéres : ainsi que de foibles épis, il les moissonne & les renverse.

Si

Si c'est l'honneur, le devoir & l'amour de la justice, qui ont armé Polémiste, j'en conviendrai, c'est un héros : mais c'est un monstre odieux, si tant de sang répandu, n'est versé que pour assouvir son avarice ou son ambition.

Je sçai que ces monstres mêmes, lorsqu'ils sont subordonnés, peuvent servir utilement la Patrie : elle n'a besoin que de leurs bras ; le mobile qui les remue lui est indifférent. » Il est in» contestable, *dit un Ecrivain* * *de nos* » *jours*, que l'esprit militaire est le » défenseur d'un Etat : il faut l'y nour» rir avec soin ; mais comme on nour» rit un dogue, pour la garde d'une » maison, en l'enchaînant, & ne lui » permettant de prendre que très-ra» rement l'essor, de peur qu'il ne dé-

* M. de l'Ecluse, Not. 5. sur le xix. liv. des Mém. de Sully.

» vore ses maîtres mêmes. »

Attendu l'injustice & la méchanceté des hommes, la guerre est nécessaire : mais c'est toujours un mal, que tout le bien qui en peut revenir ne sauroit jamais compenser. Fille de la férocité, elle n'enfante que des forfaits, des cruautés & des meurtres. Elle déchire le cœur des meres, des épouses & des amantes : elle dépeuple les Provinces, réduit les Villes en poudre, & ravage les campagnes. Elle fait pis ; elle déprave les mœurs, éteint le goût des beaux arts ; & sur les ruines des vertus sociales, des sciences & des lettres, établit la grossiéreté, l'ignorance & la barbarie. C'est alors que l'inhumanité brille, sous le beau nom de bravoure : on ne connoît plus de vertu que la soif du sang ennemi.

Jamais la Gréce ne compta tant de Héros, que dans le tems de son en-

sance, où elle n'étoit encore peuplée que de brigands & d'assassins. Dans un siécle plus éclairé, ils ne sont pas en si grand nombre. Les connoisseurs y regardent à deux fois, avant que d'accorder ce titre : on en dépouille *Aléxandre*, on le refuse au conquérant du Nord ; & nul Prince n'y peut prétendre, s'il n'offre pour l'obtenir que des victoires & des trophées. *Henri* le Grand en eût été lui-même indigne, si content d'avoir conquis ses Etats, il n'en eût pas été le défenseur & le pere.

Mais le peuple est toujours peuple : & comme il n'a point d'idée de la véritable grandeur, souvent tel lui paroît un héros, qui, réduit à sa juste valeur, est l'oprobre du genre-humain.

Thériode, homme rustre & sauvage, sans goût, sans talens & sans

mœurs, a du moins sçu se rendre justice : il a pris le parti des armes ; c'étoit le seul qu'il pût prendre. Autant il est inepte à tout autre état : autant il est propre à celui-ci, s'il ne s'agit pour le bien remplir que d'être violent, farouche, inhumain & cruel. Il ne lui en coûte point d'efforts pour s'exciter au massacre : il est né sanguinaire, & ne reconnoît plus les hommes pour ses semblables, lorqu'il est payé pour les tuer. La crainte d'un sort pareil ne ralentit point sa rage : il ne porte pas sa pensée au-delà de l'instant present; & ne s'est jamais amusé à songer s'il y a quelque différence entre vivre & avoir vécu. C'est un Automate armé, une machine de guerre, placée sur un champ de bataille, qui se monte au bruit du tambour, des trompettes & des clairons : le fracas de l'artillerie acheve de la mettre en branle ; alors elle

elle frape à droite & à gauche ; tout ce qu'elle a de vie & d'action est ramassé dans ses bras.

Voilà cependant pour le peuple un vaillant homme, un héros, sur-tout s'il tient un rang qualifié dans l'armée ; car le titre de héros, dans le langage vulgaire, emporte avec soi l'idée d'un grade éminent : un soldat ne l'obtient pas, s'il n'est qu'anspessade ou sergent ; il faut au moins qu'il soit Feld-Maréchal, Prince ou Généralissime.

Ne disputons pas sur les mots ; laissons les guerriers du premier ordre en possession de l'héroïsme, puisqu'un usage, plus ancien que nous, l'adjuge exclusivement à la valeur guerriére ; mais du moins n'apellons valeur que ce qui l'est véritablement.

Sacrifier sa vie sans craindre & sans hésiter, passe pour l'effort de la vail-

lance le plus ſublime & le plus glorieux : cependant la ſacrifier pour un ſujet leger, c'eſt pure témérité ; le faire pour un ſujet injuſte, c'eſt le comble de la méchanceté.

Le mépris de la vie n'eſt point un mérite en ſoi : au contraire la régle générale eſt de pourvoir à ſe la conſerver. Le ſeul cas où il ſoit permis de ſe diſpenſer de cette loi, c'eſt quand le devoir nous engage à quelque acte de vertu qu'on ne peut éxécuter ſans l'expoſer ou la perdre. Il eſt beau de mourir pour défendre ſa Patrie, ſon honneur ou ſa conſcience ; mais il eſt honteux de mourir victime de ſes paſſions, de ſes deſſeins ambitieux, de ſon avidité ſordide, de ſa fureur vindicative.

Il eſt faux qu'une action ſoit glorieuſe à proportion de ſa difficulté, ſi en même-tems elle n'eſt utile & ver-

tueuse. La difficulté n'y ajoute du prix, qu'autant qu'elle marque de la part de celui qui l'a faite, un attachement constant à son devoir.

Qu'on ne craigne point qu'en déclamant contre la fausse valeur, j'amollisse l'humeur belliqueuse de nos troupes. L'Officier est excité par l'espoir attrayant de flatteuses récompenses, bien plus puissant sur ses esprits, que ne feront mes stériles apophthegmes. Pour la menue soldatesque, elle est aussi fort à l'abri de mes impressions ; sa férocité l'en garantit. D'ailleurs nos braves Pandours ne liront point mon ouvrage.

Mais, que dis-je ? qu'ils le lisent : le service militaire y gagnera ; leur bravoure, en s'épurant, ne fera que s'accroître. Toute disposition de l'ame, réglée par la droite raison, n'en est que plus ferme & plus stable. Connoissez le

le péril avant de vous y expoſer : n'en étant point ſurpris, vous en ſerez plus intrépide. Ménagez votre vie pour le moment où il ſera plus néceſſaire de la riſquer ou de la perdre, (elle vaut bien au moins la peine que vous ne la prodiguiez pas :) vous en ſervirez l'Etat plus utilement.

Un moyen propre ſur-tout, à redoubler votre intrépidité, c'eſt d'être homme de bien, votre conſcience alors vous donnant une douce ſécurité ſur le ſort de l'autre vie, vous en ſerez plus diſpoſé à faire, s'il en eſt beſoin, le ſacrifice de celle-ci. « Dans une » bataille, dit *Xénophon*, * ceux qui » craignent le plus les Dieux, ſont » ceux qui craignent le moins les » hommes. «

Pour ne point redouter la mort, il faut avoir des mœurs bien pures, ou

* Cyropédie, Lib. III.

être un ſcélérat bien aveuglé par l'habitude du crime. Voilà deux moyens pour ne pas fuir le danger. Choiſiſſez.

Lequel choiſirez-vous, furieux duelliſtes, qui vous faites gloire de vuider le fer à la main, vos querelles particuliéres? Vous vous inquiétez peu des redoutables effets de la juſtice Divine, vous qui ne craignez pas que la mort vous ſurprenne dans le crime, Vous apartient-elle en propre cette vie, que vous allez ſacrifier? Vous l'êtes-vous donnée vous-même pour oſer en diſpoſer? Eſt-il à vous, ce ſang, que vous allez répandre, & qui ne devroit couler que pour le ſalut de l'Etat? Infidèles dépoſitaires, qui détournez à votre uſage, ou plutôt pour votre ruine, un bien que Dieu & la Patrie ſont en droit de revendiquer!

Mais où m'égaré-je? Alléguer à ces forcenés des argumens tirés de l'é-

quité

quité naturelle, c'eſt leur parler un langage étranger : ils ne la connoiſſent point, & ne voyent de juſtice qu'à la pointe de leur épée. Raprochons-nous, & mettons-nous à leur portée. Détrompons-les, s'il ſe peut, d'un faux point d'honneur, dont ils ſe ſont entêtés : que de meurtres nous préviendrons par là! Car, il en faut convenir, c'eſt ſouvent moins la haine qui les tranſporte, que l'envie de paſſer pour braves. On calmeroit bientôt leur ardeur pour la vengeance, ſi l'on pouvoit les convaincre, que ſe venger, c'eſt être lâche. Or on le peut s'ils ne s'obſtinent pas à réſiſter à l'évidence.

La lâcheté eſt une foibleſſe inexcuſable, qui nous rend infidèles à quelques-uns de nos devoirs : or la paſſion de ſe venger porte ces deux caractéres.

1°.

1°. Elle nous fait violer un de nos plus importans devoirs, en nous excitant au meurtre de nos semblables, que la loi naturelle nous ordonne de chérir comme nous-mêmes. Quelle différence entre aimer son frere, & lui plonger un poignard dans le sein !

2°. J'ose avancer que la vengeance est une foiblesse. Quel autre nom peut-on donner aux soulévemens d'un cœur mutiné, qui laisse altérer sa tranquillité par le ressentiment d'un outrage, souvent très-suportable en soi? Est-ce être courageux que de céder à l'impatience? Sçavoir souffrir, voilà le véritable courage : il consiste bien plus à pardonner une injure qu'à s'en venger. Pour pardonner, il faut dompter les transports de son courroux : pour se venger, il ne faut que s'y laisser aller. Votre ennemi a entrepris de vous ôter la vie : la sienne est dans vos

mais : laissez-le vivre ; voilà ce que l'équité naturelle vous prescrit. Par ce procédé généreux, ou vous éteindrez sa haine, ou vous mettrez tout le tort de son côté : au lieu que vous le partagez, si vous songez à en tirer vengeance. Son attentat ne vous a point acquis le droit de faire un homicide.

Que seroit-ce si le traitement dont vous vous plaignez, n'étoit qu'un soûris dédaigneux, qu'un trait mordant, qu'une raillerie un peu vive, qu'un coup de canne, un soufflet ? Quoi ! pour d'aussi frivoles offenses, vous irez de votre autorité privée, ou égorger le coupable, ou expier par votre sang le prétendu affront qu'on vous a fait !

» Eh ! ce n'est pas tant, dites-vous, » l'outrage en lui-même qui m'irrite, » que le déshonneur dont il me couvre. Un coup de canne, un soufflet ! » Quelle horrible flétrissure ! « . . . .

Bas

Bas & pitoyable préjugé ! ne pourrai-je pas réussir à l'extirper enfin du cœur de mes concitoyens ? Quoi, l'insolence d'un téméraire vous humilie & vous dégrade ! Quoi, le crime d'autrui vous enleve votre honneur ? Vous a-t'il donc enlevé votre vertu ? Ou bien est-il quelque sorte d'honneur dont elle ne soit pas la base ?

Contraste étrange & déplorable ! Nous sommes imbus de pere en fils, de mille préventions semblables; nous en sentons toute l'absurdité, & nous n'osons pas les abjurer hautement.

» Je rends hommage, me dit *Phil-* » *lethe*, à la justice de vos maximes ; » au fond je tombe d'accord avec » vous : mais je suis perdu dans le » monde, si j'en crois vos conseils & » ceux de ma conscience ; je ne puis » plus paroître avec honneur; & l'hon- » neur m'est plus cher que la vie. «

Quoi toujours de l'honneur mal entendu ! L'honneur peut-il donc jamais être en contrariété avec la droite raison ? Eclairé par sa lumiére, vous convenez que la vengeance est une foiblesse, une véritable lâcheté, & vous persistez à vouloir vous venger, pour l'intérêt de votre honneur ? Osez braver l'erreur publique. Craignez-vous qu'on ne doute de votre courage : eh bien ! allez le signaler par des exploits utiles & permis.

Si l'éxemple est pour vous de quelque poids, jugez de l'odieux de ces combats singuliers, par celui de toutes les Nations policées : en exceptant seulement celle qui prétend l'être le plus, chez quelle autre, cette fureur dont vous tirez vanité, a-t'elle eu quelques partisans ? Ces illustres Grecs, ces judicieux Romains, qui furent tour à tour les maîtres de l'Univers,

l'Univers, se connoissoient assurément en valeur : se faisoient-ils un jeu du meurtre de leurs compatriotes ? L'épée, l'arc & le bouclier étoient chez eux des instrumens inutiles pendant la paix.

Voulez-vous des modèles plus modernes & plus voisins ? Vous les trouvez dans ces fiers Insulaires, nos perpétuels rivaux pour la bravoure, les sentimens, l'esprit, les arts & les sciences. Malgré cette férocité de mœurs, qu'il vous plaît de leur imputer, vous n'avez pas à leur reprocher celle dont je vous reprends.

Tant que vos Prêtres, dans des chaires, déclament seuls contre ces excès, vous les laissez moraliser, sans tenir compte de leurs moralités. Vous les avez entendus traiter d'abus criminels, tant d'actions qui vous semblent innocentes, & dont peut-être quel-

ques-unes le ſont en effet, qu'ils vous ſont ſuſpects, lorſqu'ils condamnent celle-ci. Mais moi, qui n'éxige de vous que ce qu'il eſt sûr que Dieu ordonne, & qui ne vous interdis que ce qu'il eſt sûr qu'il défend; m'en croirez-vous? Ce n'eſt point la molleſſe ou la lâcheté, qui me ſuggére ces conſeils, c'eſt la douceur & l'humanité dont je fais gloire. Nos faſtidieux petits-maîtres ne goûteront point ma morale; mais ſont-ils faits pour goûter rien de ſenſé?



CHAPITRE

CHAPITRE III.

De la Justice.

De quelle ſorte de Juſtice il s'agit ici. Diviſion de ce Chapitre.

LA Juſtice en général eſt une vertu qui nous fait rendre à Dieu, à nous-mêmes & aux autres hommes, ce qui leur eſt dû à chacun : elle comprend tous nos devoirs ; & être juſte de cette maniére, ou être vertueux, ne ſont qu'une même choſe.

Ici nous ne prendrons la Juſtice que pour un ſentiment d'équité, qui nous fait agir avec droiture, & rendre à nos ſemblables ce que nous leur devons.

Quoiqu'il ſemble que la juſtice ainſi définie, pût être rangée parmi les vertus ſociales, dont nous parlerons dans

la troisiéme partie de cet ouvrage ; je crois toutefois la devoir placer ici. Les vertus sociales sont fondées sur les différentes sortes de liens qui unissent les hommes entr'eux, tels que l'amour, la subordination, l'humanité, la reconnoissance. La justice au contraire n'a pas besoin de ces liens, qui loin de la rendre plus active, ne font souvent que la gêner, l'ébranler ou même la corrompre. Ce n'est point par amitié pour les autres, par compassion ni par bonté, que nous devons être justes ; c'est parce que nous sommes créés à l'image de Dieu, qui est juste lui-même, & qui veut que nous le soyons.

Les Jurisconsultes distinguent deux sortes de justice ; nous adopterons leur distinction : ils apellent l'une *commutative* : c'est celle qui met de la droiture dans le commerce qu'ont les hommes les uns avec les autres ; &

l'autre

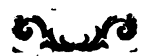
l'autre *distributive*; c'est celle qui régle sur l'équité la décision de leurs differends. La premiére est celle des particuliers; l'autre est celle des Souverains & des Magistrats.

ARTICLE I.

DE LA JUSTICE COMMUTATIVE.

Division du present Article en deux Paragraphes.

La droiture, qui est la base de la justice commutative, a deux parties: la *sincérité* dans les paroles, & la *bonne foi* dans les traités. La sincérité fait naître la confiance mutuelle, si nécessaire entre les membres d'une même société. La bonne foi dans les traités, la conserve & la maintient.



§. I.

§. I.

De la Sincérité.

Elle est prescrite par la loi de nature: elle ne souffre point d'exception ni d'altération, s'agit-il de se sauver la vie. Abus & inutilité du serment. Nulle sorte de mensonge n'est excusable; la calomnie est le pire de tous. Moyen de l'éviter. Avantage de la sincérité pour la société publique.

Si nos ames étoient de purs esprits, dégagés des liens du corps; l'une liroit au fond de l'autre: les pensées seroient visibles, on se les communiqueroit sans le secours de la parole, & il ne seroit pas nécessaire alors de faire un précepte de la sincérité. C'est pour supléer, autant qu'il en est besoin à ce commerce de pensées dont nos corps gênent la liberté, que la nature nous

a donné le talent de proférer des sons articulés. La langue est un truchement par le moyen duquel les ames s'entretiennent ensemble : elle est coupable si elles les sert infidélement, ainsi que le seroit un interpréte imposteur, qui trahiroit son ministére.

Loin de nous ces rafinemens de duplicité, ces équivoques, ces subterfuges, ces réservations mentales, plus propres à multiplier les mensonges, qu'à les faire éviter. On ment toutes les fois qu'on donne lieu volontairement à autrui, de croire vrai ce qu'on sçait être faux, ou de croire faux ce qu'on sçait être vrai.

Abraham mentit, lorsque par une prudence mal entendue, il fit passer sa femme pour sa sœur, chez Abimelech & chez Pharaon. Qu'elle fût, si l'on veut, sa parente, sa sincérité n'étoit point à couvert par là : dire qu'el-

le étoit sa sœur, c'étoit donner lieu de croire qu'elle n'étoit pas son épouse; & c'étoit là en effet ce qu'Abraham vouloit qu'ils crussent. Il avoit peur, dit-on, que l'un ou l'autre de ces Prince ne le fit mourir, pour jouir, sans concurrent, de la belle Sara. Quoi! ce pere des Croyans avoit-il donc si peu de foi, si peu de confiance en son Dieu, pour ne le pas croire capable de lui conserver la vie, s'il n'y coopéroit par un mensonge? Et quel mensonge encore? Un mensonge, qui livroit son épouse aux bras du premier occupant. Je ne sçai pas de quel œil les maris Espagnols regardent ce trait d'Abraham: mais je crois qu'il trouvera plus d'Apologistes en France.

La loi naturelle, qui veut que la vérité regne dans tous nos discours, n'a pas excepté le cas où notre sincérité pourroit nous coûter la vie. Mentir, c'est

c'est offenser la vertu, c'est donc aussi blesser l'honneur : or on convient généralement que l'honneur est préférable à la vie ; il en faut donc dire autant de la sincérité.

Qu'on ne croie point ce sentiment outré. Quand je serois le seul au monde qui l'adoptasse, je ne l'abandonnerois pas pour cela ; mais il est plus général, que peut-être on ne pense. C'est un usage presque universel dans tous les tribunaux, de faire affirmer à un accusé, avant de l'interroger, qu'il répondra conformément à la vérité ; & cela même lorsqu'il s'agit d'un crime capital. On lui fait donc l'honneur de supposer, qu'il pourra, quoique coupable du fait qu'on lui impute, être encore assez homme de bien, pour déposer contre lui-même au risque de perdre la vie, & de la perdre ignominieusement. Or le supposeroit-on, si

l'on jugeoit que la loi naturelle le dispensât de le faire ?

Il est vrai qu'on ajoute ordinairement un degré de solemnité à l'affirmation de l'accusé, en la lui faisant faire avec serment : mais ce n'est pas là non plus la circonstance que je loue davantage. A quoi peut jamais servir un serment ? Un fourbe ne trouve pas plus difficile de se parjurer que de mentir ; & l'homme véridique, après les plus affreux sermens, ne peut pas dire plus vrai qu'il n'auroit fait en affirmant simplement. La vérité n'est pas susceptible de plus ou de moins.

C'est outrager gratuitement les hommes, que d'éxiger d'eux des sermens : c'est les suposer tout à la fois, & capables de mentir, & assez superstitieux, pour mettre de la différence entre un mensonge & un parjure. J'avoue qu'il en est quelques-uns à qui

c'eſt rendre juſtice, que de les en croire capables.

On pourſuit en jugement *Epiorque*, pour le payement d'une ſomme. On ne produit point contre lui d'obligation par écrit : il ne s'eſt engagé que verbalement. Il paroît devant ſes Juges, il biaiſe d'abord, on le preſſe : il fait un roman, le détaille & le circonſtancie ; & finit par nier la dette. Félicitez Epiorque, il ſort abſous à bon marché : on ne l'a point obligé de jurer ; il n'a fait ſimplement que mentir en preſence de ſes Juges, & de la foule qui les environne. » M'en voi-
» là tiré bienheureuſement, dit-il à
» ſes amis, au ſortir du tribunal ; ſi
» l'on m'eût pris à mon ſerment, je
» perdois mon procès, car je n'aurois
» pas affirmé. «

Cependant ne concluons rien de cet exemple en faveur de l'uſage établi,

d'éxiger quelquefois en justice le serment des parties. Car qui pourra vous répondre qu'Epiorque en effet, eût mieux aimé rétracter son mensonge, que de le confirmer par un faux serment ? Mais quand il eût été capable de le faire, ce qui n'est pas probable, ce seroit un éxemple unique, qu'on ne peut pas tirer à conséquence ; & qui n'empêche pas qu'on n'établisse comme une maxime généralement vraie, que quiconque ment sans scrupule, se parjure de même.

Le meilleur secret pour obvier aux parjures, c'est de ne point éxiger de sermens. Je ne voudrois même pas sans nécessité, interroger quelqu'un que je soupçonnerois capable de mentir, & intéressé à le faire ; car c'est lui en fournir l'occasion.

La morale de la plûpart des gens, en fait de sincérité, n'est pas rigide : on

on ne se fait point une affaire de trahir la vérité par intérêt, ou pour se disculper, ou pour excuser un autre. On apelle ces mensonges *officieux* : on les fait pour avoir la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelqu'accident. Misérables prétextes, qu'un mot seul va pulvériser. Il n'est jamais permis de faire un mal pour qu'il en arrive un bien. La bonne intention sert à justifier les actions indifférentes: mais n'autorise pas celles qui sont déterminément mauvaises.

On passe aussi légérement sur les mensonges *badins*, les historiettes feintes, les nouvelles controuvées: » Ce sont des plaisanteries, qui ne » nuissent à personne. « Quelle bisarre apologie ! Une action est-elle donc innocente, pour ne pas renfermer deux crimes ?

Pour la *Calomnie*, on me l'abandon-

ne : c'eſt un menſonge odieux que chacun réprouve & déteſte, ne fût-ce que par la crainte d'en être quelque jour l'objet. Mais ſouvent tel qui la condamne, n'en eſt pas innocent lui-même : il a raporté des faits avec infidélité, les a groſſis, altérés ou changés ; étourdiment peut-être, & par la ſeule habitude d'orner ou d'éxagérer ſes recits.

Un moyen sûr, & le ſeul qui le ſoit, pour ne point calomnier, c'eſt de ne jamais médire.

Tranſportez-vous en eſprit dans quelque monde imaginaire, où vous ſupoſerez que les paroles ſont toujours l'expreſſion fidèle du ſentiment & de la penſée ; où l'ami qui vous fera des offres de ſervice, ſoit en effet rempli de bienveillance ; où l'on ne cherche point à ſe prévaloir de votre crédulité, pour vous repaître l'eſprit de fables ;

fables ; où la vérité dicte tous les discours, les recits & les promesses ; où l'on vive, par conséquent, sans soupçons & sans défiance, à l'abri des impostures & des tromperies, des ruses & des stratagêmes, des trahisons, des perfidies & des délations calomnieuses : quel délicieux commerce, que celui des hommes qui peupleroient cet heureux globe !

Vous voudriez que celui que vous habitez, jouit d'une pareille félicité : eh bien contribuez-y de votre part, & commencez par être vous-même, droit, sincére & véridique.

§. II.

De la bonne Foi.

Elle n'a pas besoin d'être définie ; on ne la viole que par des vues d'intérêt ; éxemples qui en sont des preuves. Fraudes, qu'on se croit permises, parce qu'elles

qu'elles ſont d'un uſage preſque général. Perſonne ne doute que le vol ne ſoit un crime. C'eſt voler que de manquer volontairement à payer ſes dettes. Différentes ſortes de dettes ; les unes innocentes, les autres criminelles.

Il eſt inutile de définir ce que c'eſt que la bonne foi : ceux mêmes qui en ſont le moins pourvus, ne l'ignorent pas, & ne ſeroient point fâchés que tous les hommes en euſſent, pour les duper plus à leur aiſe ; car on n'eſt pas fourbe à crédit, c'eſt toujours par quelques vues d'intérêt que l'on trompe & qu'on affronte.

Pourquoi ces Miniſtres impoſteurs d'idoles muettes & ſans vie, avoient-ils forgé des miſtéres, des oracles & des prodiges, multiplié les ſacrifices, inventé des eaux luſtrales, des gâteaux ou des pains ſacrés ? C'eſt que par ces inventions, ils augmentoient leurs re-

venus.

vénus. Tout dogme qui les faisoit vivre, étoit celui qu'ils prêchoient, comme le plus légitime, & le plus inviolable.

Pourquoi les gens de loi ont-ils noyé la droite raison & l'équité dans un déluge de procédures, de formalités & de chicanes rafinées ? C'est pour mettre à profit les démêlés de leurs concitoyens, & s'enrichir par leurs mésintelligences.

Pourquoi le patelin *Astorgue* marche-t'il les yeux baissés, la tête humblement inclinée, coiffé d'un large feutre, vêtu plus que modestement ? Pourquoi ce ton doucereux, ces paroles emmiellées ? Pourquoi ce zèle simulé pour les intérêts du Ciel, ces lamentations hypocrites sur l'aveuglement des pécheurs ? C'est pour lever des contributions sur les trop simples béates qu'il abuse par ses grimaces.

Pour

Pour terminer un long procès, fécond en branches & en incidens, vous transigez avec le plaideur *Eriste*, même à votre désavantage. Inutile sacrifice! Sous le prétexte spécieux de se prêter à un accommodement, Eriste a choisi cette occasion pour gagner sur vous du terrein. Vous avez abandonné volontairement une partie de vos droits, afin de vous assurer l'autre; vous n'en serez pas moins dépouillé du tout. Secondé par un tabellion infidèle, il a glissé dans la transaction des termes équivoques & captieux, dont il sçaura se prévaloir contre vous; & vous aurez sans vous en être aperçu, donné les mains à votre ruine.

Je vais dans un quartier de la ville, dont les habitans sont marchands d'étoffes. Ai-je donc été, par quelqu'enchantement, transporté dans un pays lointain, pour y trouver des usages si singu-

singuliers & si bisarres! Les marchands que j'ai vus ailleurs, ont pour le débit de leurs marchandises, un lieu par bas, qu'ils apellent une boutique. Ceux là en ont une aussi : mais elle est vuide & sans autres ornemens, que l'épouse du commerçant & ses filles, qui, parées fastueusement, nonchalamment assises, & toujours désœuvrées, semblent n'y être précisément, que pour y servir d'enseigne. J'entre, dans le dessein d'acheter. On m'introduit dans une salle écartée, inaccessible au grand jour, où le soleil ne pénétre que de biais, & par une fente étroite. On me presente des étoffes, on les déroule, on me les dévelope; complaisance illusoire, qui ne sert qu'à m'en imposer! le faux jour qu'on m'a ménagé, m'en cachera les tares & les défauts. Commencez par m'abattre ces chassis noirs qui m'offusquent ; & si vous

vous voulez que je voie, ne me faites pas voir à demi.

Il y a dans toutes les professions, quelque fraude d'usage, dont on ne se fait point de reproche, par la raison qu'elle est universellement pratiquée; & tel marchand laisse subsister sans scrupule, un abajour à son magasin, qui peut-être gérera fidélement la tutelle de son neveu.

Tel Capitaine a, pour la montre, un grand nombre de passe-volans, dont il s'aproprie la paye; qui rougiroit de toute autre sorte de vol.

Tel soldat dérobe son hôte, & croit de bonne foi, tout ce qui lui tombe sous la main, tant qu'il porte l'uniforme; à qui peut-être, sous un autre habit, vous pourriez confier votre coffre fort, sans risque.

Un Moine, d'ailleurs honnête-homme, offre à la vénération publique des

des chasses & des ossemens, des agnus & des scapulaires, qu'il n'estime au fond de l'ame, que selon leur juste valeur : mais tous ceux de sa robe en font autant ; il se croiroit faux-frere, s'il n'étoit pas leur complice.

Les supôts du barreau vendant chérement leur ministére ; les plus désintéressés d'entr'eux, n'éxigent le payement que du travail qu'ils ont fait ; mais en est-il, qui ne fassent que celui qu'ils devroient faire ? Il est passé en coutume, de surcharger les parties d'un vain fatras d'écriture, dont les trois quarts n'ont d'autre utilité que de grossir le salaire de l'écrivain. Peu scrupuleux sur cet article, » n'est-il pas juste, » *disent-ils*, que nous vivions des sot- » tises des hommes ? Vivez-en, à la bonne heure ; mais n'agissez point en corsaire avec ceux qui vous font vivre.

Je ne parlerai point ici des vols & des

des rapines manifestes : tout le monde sçait, que c'est un crime inexcusable que de prendre le bien d'autrui à force ouverte : ou du moins il n'y a guére que les conquérans qui l'ignorent. De plus, je ne me donne point pour un convertisseur de brigands ; des gibets, des échaffauds tout dressés, voilà les leçons qu'il leur faut ; les seules qui soient capables de leur contenir la main ; & les seules en effet à quoi la plûpart des hommes sont redevables de leur prétendue probité.

La maniére de voler, qui se pratique le plus, & dont on rougit le moins, c'est d'emprunter & ne point rendre : c'est un dicton reçu, qu'on n'est pas fripon pour devoir. Cependant on ne vole pas seulement en prenant le bien d'autrui : c'est aussi voler que de le retenir.

Distinguons pourtant différentes

sortes

sortes de dettes. Il en est d'*innocentes* & de *criminelles*. Les innocentes sont celles que la nécessité a fait contracter, & qu'elle empêche actuellement d'acquitter. Il en est *d'une espéce mitoyenne*, qui sont innocentes par raport au tems present, le débiteur étant dans une véritable impossibilité d'y satisfaire mais criminelles, si l'on remonte à leur origine : telles sont celles qui procédent d'usurpations injustes. Les criminelles enfin sont celles qu'on laisse vieillir volontairement, quoiqu'on les puisse éteindre, de quelque cause qu'elles proviennent.

Nicandre ruiné par le feu, a ramassé dans des bourses amies de quoi rétablir ses affaires; elles commençoient à reprendre une meilleure face, lorsque d'autres malheurs, des procès & des maladies, des naufrages & des banqueroutes, l'ont replongé dans un abî-

me plus profond. Loin d'acquitter ses anciennes dettes, il est forcé plus que jamais de les grossir par de nouvelles : heureux encore dans son désastre, s'il peut parvenir à le faire. Plaignez Nicandre, mais ne le blâmez point : dût sa ruine entraîner celle de tous les amis qui l'ont aidé, il n'en sera pas plus coupable, s'il ne se l'est point attirée par des fautes volontaires, & s'il travaille sérieusement à s'en relever.

Celui qui ne risque que de s'apauvrir, ou d'être moins opulent, en négligeant sa fortune, peut la négliger s'il veut : mais c'est un crime à un homme qui doit, de faire le magnanime, en affectant du mépris pour l'argent. Il est responsable envers ses créanciers de tous les gains qu'il auroit pû faire honnêtement, par son travail & par son industrie. Or, à en juger sur ce pié là, on ne trouvera pas tant de débiteurs

excu-

excusables qu'on s'imagine.

Lysippe, autrefois Officier public, & dépositaire, par état, de la fortune d'un grand nombre de particuliers, a consommé par son luxe, les sommes qu'il avoit en garde, & son propre patrimoine. Il s'en accuse au pié des autels, il en gémit avec sanglots, & se propose d'expier ses dissipations, par la priére, les macérations & le jeûne. Lysippe est, dit-on, converti, il a quitté le monde : il est sans cesse en oraison. Quelle conversion ! Eh, priez un peu moins, Lysippe, le meilleur moyen pour expier ses fautes, c'est de les réparer. Mettez vos talens à profit ; travaillez ; ne ménagez ni soins ni peines ; point de relâche, jusqu'à ce que vos créanciers soient satisfaits & dédommagez. Allez ensuite vous prosterner devant le trône de Dieu : c'est alors que vous y pourrez trouver grace.

On n'est point excusable de ne pas acquitter ses dettes, par son indigence actuelle, si l'on est tombé, ou qu'on la perpétue par sa faute, par indolence, par paresse, par des dépenses superflues.

Un débiteur ne possède en propre que l'excédent de ses dettes : tout ce qu'il consomme au-delà est pris sur ses créanciers. L'humanité cependant lui permet de vivre, mais ne lui permet rien de plus : encore est-ce à condition de travailler sincérement à se libérer.

Admirez la tranquillité de *Misochreste*. Avec quelle aisance il se débarrasse d'une foule de créanciers, dont les clameurs l'importunent : cent fois il les a évités en se faisant celer par ses valets : comment aujourd'hui va-t'il s'y prendre pour leur échaper? Ils ont devancé l'heure de son lever. Il persiste à ne point sortir : ils s'obstinent à l'attendre.

tendre. Il leur fait dire, qu'il est indisposé, & ne peut parler à personne : sa maladie ne les attendrit pas; s'il différe de leur ouvrir sa porte, ils sont prêts à l'enfoncer. Il annonce, qu'il va se rendre & vient parlementer.

» Comment donc, *leur dit-il*, est-» ce qu'on ne peut pas être malade » chez soi ? Vous me permettrez de » vous dire que votre procédé n'est » pas celui de gens qui sçavent vivre.

» Qu'y a-t'il vous, Monsieur *Rhé-» don*? Cette caléche que vous me fî-» tes, il y a trois ans ? Ne vous ai-je » pas donné vingt pistoles à compte ? » Vous voilà bien à plaindre ! Allez, » allez, n'ayez point peur, on ne perd » rien avec moi. Voilà un homme » qui me fournit du pain depuis six » ans ; il sçait comme on se conduit » avec des gens de ma sorte ; il a pris » patience, & ne s'en trouvera pas mal.

Adieu,

» Adieu, Monſieur Rhédon, adieu,
» j'ai à parler à ces Meſſieurs; vous
» reviendrez.

» Oh, pour vous, mon cher *Arto-*
» *pole*, je vous conſidére: vous agiſ-
» ſez bien. Comment vous y prenez-
» vous pour faire le bon pain que vous
» me vendez: il eſt exquis; il n'y a
» rien à dire à ce pain là... Voyons
» ce que je vous dois... Deux mille
» trois cens quarante-ſix livres quatre
» ſous neuf deniers?... Je vous dois
» cette ſomme là? Au reſte, je
» ne regarde pas après vous. Deux
» mille trois cens & quelques livres...
» On pourra payer cela. Allez, Mon-
» ſieur Artopole, le premier argent
» que je touche, eſt à vous; vous
» n'aurez pas ſeulement la peine de le
» venir chercher: cela eſt trop juſte,
» c'eſt vous qui me faites vivre.

» Ah! voilà mon marchand de vin:

» il y a long-tems, mon cher, que
» j'ai envie de vous laver la tête. Sça-
» vez-vous bien, Monsieur de la Ta-
» verne, que vous jouez à m'empoi-
» sonner, avec le vin que vous me
» donnez. Que diable mettez-vous
» dedans ? Je ne peux pas en boire
» trois bouteilles, qu'il ne me porte
» à la tête. Et c'est de l'argent peut-
» être qu'il vous faut ? Allez, allez,
» on ne sert pas les gens comme vous
» faites quand on veut être payé. Vous
» n'aurez de l'argent que quand les
» autres n'en voudront plus, pour vous
» aprendre à donner de bonne mar-
» chandise.

» Pour ce qui est de vous, Mon-
» sieur *Guillaumet*, je suis honteux de
» ne vous avoir point encore satisfait.
» Je sçai tous les reproches que vous
» avez à me faire. Vous m'habillez
» moi & toute ma maison depuis près
de

» de cinq ans : je ne vous ai point en-
» core donné un sou ; je vous avois
» promis pour la fin de l'année der-
» niére, je vous ai manqué. N'est-ce
» pas là tout ce que vous me diriez ?
» Vous me connoissez, Monsieur Guil-
» laumet ; croyez-vous que j'aurois la
» dureté de vous laisser languir après
» un argent qui vous est dû, après des
» déboursés considérables que vous
» avez bien voulu faire pour moi, si
» mes Fermiers me payoient ? Il fau-
» droit que je fusse un grand malheu-
» reux. Mais ils me payeront à la fin,
» & vous serez payé. Serviteur. Lais-
» sez-moi parler à cette femme-ci.

» Bonjour, Madame *Pernelle*. C'est
» pour ces trente piéces de toile que
» vous m'avez fournies, n'est-ce pas ?
» Je ne peux pas vous les payer si-tôt.
» Vous voyez bien que voilà des gens
à

» à qui j'ai promis. Mais vous êtes en » état d'attendre, vous : vous êtes » bien ! « Non, Monsieur, vous vous » trompez, je suis fort mal. « Oh ! » tant pis, ma bonne, quand on n'a » pas les reins assez forts, pour faire » des avances, il ne faut pas se mêler » de vendre.

» Pour vous autres, « ajoute Misochreste, en adressant la parole à ceux des créanciers qui n'ont pas encore eu audience ; » je ne vous dois pas, je » crois, de gros articles. Vous êtes » témoins, que je cherche à m'arran» ger : laissez-moi respirer un peu ; si » je ne puis mieux faire, du moins » j'arrêterai vos mémoires. «

Misochreste, après ces mots, s'élance & part comme un trait, laissant ses créanciers si étourdis par son ton audacieux, qu'il est déja bien loin, lorsqu'ils s'apprêtent à lui répondre.

ARTICLE II.

DE LA JUSTICE DISTRIBUTIVE.

Raison de sa nécessité : elle réside dans la personne des Souverains : confiée, quant à l'administration, aux Magistrats ; ses caractéres. 1. Frais de Justice, injustes & exorbitans. 2. Lenteur des Juges inexcusables. Sollicitations injurieuses aux Magistrats. Apels, prolongent inutilement les procès. Formalités vétilleuses introduites dans la procédure. Incapacité de la plûpart des Juges. Préférer l'avis du plus petit nombre à la pluralité. 3. Si un Juge peut sans injustice, favoriser son ami.

Si tous les hommes étoient équitables, on n'auroit pas besoin de la Justice distributive : c'est une digue qu'il a fallu oposer à leurs injustes procédés. La plûpart ont confondu l'utile avec

avec l'agréable : ce qui flatte leurs ſens, leurs deſirs & leurs paſſions, leur paroît dès-lors utile. Il le ſeroit en effet, ſi ces ſens, ces deſirs & ces paſſions étoient toujours réglés par l'équité : mais s'ils ne le ſont point, ce qui les flatte, peut être injuſte. Or *ce qui eſt juſte, ne ſçauroit être utile* : & voici ſur quelle preuve je fonde cette maxime.

Rien n'eſt utile que ce qui tend à nous rendre heureux : la ſuprême utilité, c'eſt le ſouverain bonheur, & c'eſt à ce bonheur que ſe raporte, comme à ſa fin unique, tout ce qui mérite le nom d'utile ; tout ce qui n'y tend pas, eſt indigne de ce nom. Or ce qui eſt injuſte, loin d'y tendre, nous en détourne : car ce qui eſt injuſte eſt contraire au vouloir divin. Or il n'eſt pas poſſible que nous ſoyons heureux en réſiſtant à ce vouloir, puiſqu'il a

précisément notre félicité pour objet. Dieu n'est point un tyran, fier d'un despotisme absolu, qui ne nous impose des loix, que pour éxercer notre obéissance, & nous faire sentir la pesanteur de son joug : tous ses préceptes sont des leçons qui nous aprennent à être heureux. Or Dieu veut que nous soyons justes. Donc il n'est point de véritable bonheur pour quiconque ne l'est pas. Donc une action, qui blesse la justice, étant contraire à la volonté de Dieu, elle l'est aussi à notre félicité ; & par conséquent, loin de nous être utile, elle nous est préjudiciable & funeste.

Mais les hommes charnels & grossiers, qui ne s'occupent que du present, qui ne voyent que par les yeux du corps, qui n'estiment le mérite des actions, qu'à raison du profit qui en revient ; n'ont pas laissé d'établir

une distinction entre la justice & l'utilité. Tous les jours ils mettent en balance l'utile avec l'honnête : & c'est toujours ce dernier qui est sacrifié à l'autre, lorsque l'utilité prétendue leur paroît mériter quelque considération ; or ils la suposent importante, à proportion de la véhémence de leurs desirs : aussi n'ont-ils d'égards pour la justice, qu'autant qu'ils comptent y gagner, ou du moins n'y rien perdre, toujours prêts à revenir sur leurs pas, pour préférer l'utile, si l'équité les expose à quelque danger, ou peut leur coûter quelque perte.

De là, ces démêlés d'intérêt que suscitent & entretiennent, entre des concitoyens, l'avidité des richesses & la mauvaise foi : de là tous les crimes qui ont inondé le monde. Cette préférence qu'on donne à l'utile sur l'honnête, est la source de tous les pro-

procès injustes, & la cause de tous les forfaits.

Il a donc fallu, pour prévenir l'horrible confusion où cette méprise sur l'utile auroit jetté toutes les sociétés, remonter aux loix innées de la justice, & la balance en main, terminer les contestations, & punir les attentats.

Comme il ne suffit point à un Législateur d'être sage & judicieux, s'il n'a aussi une autorité suffisante pour faire éxécuter ses loix : on a déféré la puissance législative à ceux d'entre les hommes, qui avoient déja sur les autres une prééminence reconnue : la justice distributive a été l'apanage des Souverains.

Afin qu'elle ne fût point arbitraire, ils publiérent des Ordonnances solemnelles, pour servir au réglement des différends les plus ordinaires dans la société ; & reprimérent l'audace de

des méchans, en les intimidant par la crainte des ſuplices ou de l'ignominie. S'il ſurvenoit quelques cas qui n'euſſent point été prévus, ils en tiroient la déciſion de cette même équité naturelle qui leur avoit dicté les loix générales. Ils rendoient alors la juſtice en perſonnes, & la rendoient ſur le champ.

Surchargés dans la ſuite, d'un plus grand nombre d'affaires, par l'accroiſſement de leur domination, ou diſtraits du ſoin de la police, par le commandement des armées, ils en remirent l'éxercice entre les mains de Juges ſubordonnés, qu'ils revêtirent pour cet effet d'une partie de leur autorité. On apella ces Juges commis par les Souverains, des Magiſtrats; & ce ſont ces Magiſtrats qui adminiſtrent à préſent la Juſtice. Voyons comme ils s'en acquittent, & comme ils s'en doivent acquitter.

La justice doit être rendue *gratuitement, promptement & sans partialité.*

1. On ne nie pas dans ce Pays plus qu'ailleurs, que la Justice ne doive être gratuite : c'est une maxime toujours subsistante, mais qui malheureusement est réduite à la simple théorie. Sur ce point, comme sur une infinité d'autres; on a bien sçu trouver moyen d'éluder l'austérité de la morale.

On a commencé par interdire aux particuliers la faculté qui leur apartient de droit naturel, de plaider eux-mêmes leur cause. Si ce réglement étrange est fondé sur de justes motifs, j'avoue que je n'ai point assez de pénétration pour les démêler : mais j'en ai assez pour en connoître les inconvéniens.

Qu'ai-je besoin d'un substitut mercenaire, qu'on m'oblige de payer, pour

pour défendre mes intérêts, que je défendrois mieux que lui? Il les exposera, dites-vous, à mes Juges, avec plus de précision, & le fera sans humeur & sans passion. Mais, si j'ai bien pu le mettre au fait de mon affaire, j'y pourrois mettre aussi mes Juges. Qui me répond qu'il l'aura bien entendue, qu'il en a bien pris le sens, qu'il s'est donné la peine de lire les piéces que je lui ai remises? Qui m'assure qu'il la travaillera soigneusement, qu'il la mettra dans son jour favorable, qu'il n'oubliera aucun de mes moyens, qu'il les presentera dans toute leur force? Que sçai-je, s'il alloit même se laisser gagner par mon adversaire, & faciliter son triomphe en me défendant foiblement! Il n'est aucune de ces prévarications qui ne se commette quelquefois, & que je n'aie par conséquent sujet de craindre. Laissez-moi
défendre

défendre mon droit : vous m'éxemptez de tous ces risques.

J'ai, si vous le voulez, découvert un défenseur intelligent, capable, & sur qui l'on peut compter. Eh, que m'importent tous les talens qu'il vous plaira lui suposer ? Un défaut les efface tous : il est intéressé. Dépouillé de tout mon bien, par des usurpateurs puissans, en vain la Justice m'offre-t'elle un apui contr'eux, si ses tristes avenues ne s'ouvrent qu'à prix d'argent?

Ai-je franchi cette premiére entrée : à chaque pas le même obstacle m'arrête. Le palais de *Thémis* est une douane ruineuse, où cent éxacteurs avides se succédent l'un à l'autre, pour dévorer la substance de l'infortuné plaideur. Le Juge lui-même, à leur tête, les autorise au pillage, & s'aprête à le consommer. Délicat cependan:

dant ſur la maniére de piller, il rougiroit de profaner ſa main, en acceptant des preſens : & le barbare éxige qu'on le paye ; & ne vous rendra pas juſtice, que vous n'ayez payé d'avance.

En vain m'objecteroit-on que ces frais éxorbitans ſont la juſte punition du plaideur de mauvaiſe foi, qui par l'événement eſt le ſeul qui les ſuporte.

Je réponds d'abord, que je ne goûte point la Juſtice de ces châtimens pécuniaires, dont celui qui les impoſe, recueille ſeul le profit. Toute juſtice intéreſſée m'eſt ſuſpecte. Pourquoi faut-il que mon Juge touche de fortes épices, en conſéquence de ce qu'*Harpaſte* m'a intenté mal-à-propos un procès ? C'eſt moi ſeul qu'il faut dédommager, & non pas ce Juge, qui n'en ſouffre aucun dommage ;

ge ; & qui doit également absoudre ou condamner, sans en tirer de salaire.

Je dis de plus, qu'il n'est pas toujours vrai, qu'un des deux co-litigans soit nécessairement de mauvaise foi : la question qui les divise, peut être problématique ; & dans ce cas, celui des deux qui succombe, mérite plus d'être plaint que puni.

Mais qu'on supose si l'on veut, que celui sur qui les frais tombent, les doive en effet suporter, pour avoir contesté sans droit : son adversaire, qui sort victorieux, ne laisse pas de payer encore cher sa victoire. Il lui a fallu essuyer mille extorsions secrétes, qu'il ne pourra pas répéter : & les frais mêmes qui sont notoires, c'est lui seul qui en souffre, si celui qui les doit payer est malheureusement insolvable.

J'ajoute

J'ajoute encore un dernier cas, où ils tomberont sur la Partie qui devoit en être éxempte : c'est celui d'un jugement, où le bon droit aura succombé, par l'ignorance ou par l'iniquité des Juges, & ce cas n'est pas sans éxemple ; car ces fiers arbitres de nos biens & de nos fortunes, n'ont pas reçu du Ciel, une conscience ni des lumiéres infaillibles.

2. Qu'on me donne des Juges désintéressés, leurs vues seront bien plus distinctes, & leurs décisions plus sages : mais je n'en suis point encore content, s'ils ne sont pas expéditifs. C'est être injuste, que de différer la justice, qu'on peut rendre sur le champ. Le tems est précieux pour celui dont les intérêts périclitent.

C'est la manie des gens en place, de se faire demander à titre de grace, ce qu'ils doivent par état; il faut ache-

ter d'eux par des ſupliques humiliantes, ce qu'on ſeroit endroit d'éxiger. Vendez-moi plutôt la juſtice au poids de l'or, & me la rendez à l'inſtant. A quelque prix que vous la mettiez, j'y gagnerai.

Le Préſident *Cénocéphale*, croit qu'il importe à ſa dignité d'être ſuivi juſqu'au pié de ſon tribunal, d'une foule de ſolliciteurs. Le trouble & l'inquiétude qu'il voit peints ſur leurs viſages, le flattent au fond de l'ame : il ſe dit avec complaiſance : » C'eſt de moi » que dépend le ſort de tous ces gens » là. « Il ſe gardera bien d'expédier promptement leurs affaires : ſa Cour en ſeroit moins nombreuſe.

Je ne ſçaurois concevoir comment le premier plaideur, qui ſollicita ſon Juge, oſa s'expoſer à le faire ; ni comment les Juges ſe ſont accoutumés à ſuporter patiemment cet affront

front. Qu'eſt-ce que ſolliciter ſon Juge ? C'eſt lui dire en termes couverts,
» je ne doute pas que vous ne négligeaſſiez mon affaire, ſi je ne vous
» preſſois. Je ſçai que vous aimez votre repos & vos plaiſirs ; que vous
» pourriez les préférer au ſoin de remplir votre charge : mais, je vous
» prie, faites votre devoir, pour l'amour de moi. Examinez par vous-
» même mon procès ; ne vous en rapportez pas à l'extrait d'un Sécrétaire : & quand vous le ſçaurez à fond,
» que ce ſoit l'équité qui dicte votre jugement. La belle *Hortenſe*
» viendra vous ſolliciter contre moi ;
» mais fermez les yeux à ſes charmes.
» Tels Princes, tels Seigneurs vous
» recommanderont ſa cauſe ; mais
» ſongez que ces recommandations
» ne rendent pas ſon droit meilleur.
» On tentera de vous éblouir par des
» promeſſes,

» promesses, & peut-être même par
» des présens : mais soyez incorrup-
» tible. En un mot faites-moi la gra-
» ce de vous comporter en honnête
» homme. »

Combien seroient encore plus inju-rieuses les sollicitations d'un plaideur de mauvaise foi ! Solliciter son Juge pour le gain d'une cause injuste, c'est lui déclarer qu'on le prend pour un fripon, ou pour un sot.

Je ne sçai si ce n'est pas aussi l'insulter, que de le remercier après le gain d'un procès : il semble que ce soit le rendre suspect de quelque condescendance ; sans cela de quoi le remerciez-vous ? S'il a jugé suivant l'éxacte équité, vous ne lui devez pas, à la rigueur, plus d'actions de graces, qu'à un payeur de rentes, qui vous a délivré un quartier échu : l'un & l'autre n'ont fait que ce qu'ils ne pouvoient pas se dispen-

dispenser de faire sans prévarication. De l'estime tant qu'il vous plaira : un Juge intégre en mérite, mais point de reconnoissance.

Il pourroit même, avec toute l'intégrité possible, mériter au contraire des reproches, s'il a laissé les Parties long-tems languir dans l'attente d'un jugement qu'il pouvoit prononcer d'abord. Un Magistrat est comptable de tous ses momens, tant qu'il reste dans ses mains des affaires indécises. N'est-ce donc pas assez, qu'un plaideur ait supporté les lenteurs de tous les Officiers subalternes, sans que les dispensateurs mêmes de la justice achevent de l'excéder par des remises interminables?

Enfin, après plusieurs années d'attente, d'incertitude & de poursuites, il obtient un jugement : mais c'est n'avoir rien obtenu; son adversaire,

pour en éluder l'effet, va, par plusieurs apels successifs, le promener de tribunaux en tribunaux. Et qu'il ne croye pas son droit assuré par la raison qu'il est incontestable. Les Rituels de Thémis asservissent ses cliens à tant de formalités vétilleuses, d'où l'on fait dépendre leur sort, qu'il leur est difficile d'arriver, sans broncher, jusqu'à son tribunal. Aussi voit-on tous les jours dans son redoutable sanctuaire, la forme entraîner le fond; & le meilleur droit solemnellement proscrit pour l'omission d'un mot, d'une lettre, d'une minutie.

A-t'on eu l'adresse d'éviter tous ces écueils : on peut encore échouer au port par l'injustice ou l'incapacité des Juges.

De toutes les professions, celle du Magistrat est, je crois la plus importante pour la société; mais j'ignore s'il

s'il en est quelqu'autre parmi nous, pour laquelle on éxige moins d'épreuves; tout sujet y est propre, dès qu'il a pris ses dégrés en *Droit*, & qu'il est en état de payer les provisions de sa charge.

Je ne vous dirai point si le jeune *Adraste* est bon Juge; ce n'est jamais lui qui raporte, il ne fait qu'opiner; & peut-être fait-il encore trop: mais je puis vous dire quelles sont ses mœurs, ses plaisirs & ses passe-tems. Il est badin, vif & coquet, distrait & inapliqué. Il a pris, dès l'enfance, une antipathie pour les livres, qu'il a gardée jusqu'à present; mais sur tout pour les Coutumiers, les Ordonnances, les Arrêts & les Arrêtistes. Un peu moins prévenu contre les brochures, il a feuilleté *Acajou, Grigri, le Sopha*, & *les Etrennes de la S. Jean*. Il aime la bonne chére, & sur-tout les longs sou-

pers, le jeu, la danse, la chasse, les armes & les chevaux. Tous les plaisirs lui sont bons, pourvu qu'ils soient tumultueux.

N'ai-je pas eu raison de commencer par vous prévenir qu'Adraste est un Magistrat ? Sans cela vous l'eussiez pris sans doute, à son portrait, pour un Mousquetaire ou un Page.

Près de lui, sur les fleurs de lys, siége le goutteux *Ménalippe.* C'est un vieux Juge à qui une longue routine, acquise par soixante années d'éxercice, tient lieu de capacité. Dès qu'un Avocat se presente, il sçait tout ce qu'il va dire : aussi dort-il profondément tant que dure le plaidoyer ; & n'en donne pas moins son avis, lorsqu'il est tems de le donner. Son âge & ses infirmités le garantissent d'être séduit par de belles solliciteuses. De ce côté là il est incorruptible. Si quelqu'at-

qu'attrait le pouvoit gagner, ce seroit tout au plus l'éclat éblouissant de l'or: encore faudroit-il que la somme en valût la peine; sa vertu s'indigneroit qu'on la voulût tenter par des présens médiocres.

Ne craignez pas non plus qu'il s'écarte de son devoir par tendresse ou par pitié; que les regrets d'un accusé, sa douleur & son désespoir le gagnent & l'attendrissent. Lorsqu'il s'agit d'infliger une peine capitale, soyez sûr qu'il n'en manquera pas l'occasion; c'est un acte d'autorité dont il est jaloux. Endurci depuis long-tems, contre les priéres & les larmes, spectateur intrépide des tortures & des suplices, il enverroit plutôt vingt innocens à *la Gréve*, que de sauver un coupable.

Placez-moi sur un tribunal, vingt têtes de la trempe de celles d'Adraste

&

& de Ménalippe ; croirez-vous alors un plaideur bien à l'abri de sa condamnation, par son bon droit ? Cependant, est-il rare que nos tribunaux ne soient pas mieux composés ? Pour un Juge, digne du siége qu'il occupe, il en est trente qui ne devroient avoir d'autre emploi dans le barreau, que celui d'imposer silence aux causeurs.

On est dans l'usage de décider les contestations en justice, à la pluralité des voix. C'est, je crois, faire beaucoup trop d'honneur à nos Magistrats : c'est supofer, que le plus grand nombre d'entr'eux, est suffisamment pourvu de droiture & de discernement. Je ne sçai, s'il ne vaudroit pas mieux que ce fût le plus petit nombre qui formât l'arrêt. N'est-il pas plus raisonnable de supofer qu'il y ait cinq Conseillers prudens sur

vingt

vingt-cinq, que de présumer qu'il y en ait vingt? La prudence n'est pas un don si vulgaire.

Malgré l'air de paradoxe, que cette idée semble presenter d'abord, le législateur des Juifs l'avoit eue avant moi : il leur recommandoit de » ne » pas asseoir leurs jugemens, sur l'a» vis du plus grand nombre *. «

J'aimerois mieux le suffrage d'un seul Juge, qui motivât son avis, que celui de cinquante autres qui n'opinent que par instinct.

La tentation la plus délicate, & par conséquent la plus dangereuse pour un Juge, c'est une générosité déplacée, un desir d'obliger des amis, qui ne peut être satisfait qu'aux dépens de l'équité. Tel qui résistoit à des promesses, ou à des offres séduisantes, ne

* Non in judicio plurimorum acquiesces sententiæ, Exode, xxiij, 2.

tiendra

tiendra pas contre les instantes priéres d'un solliciteur qu'il aime. Il croit trouver une excuse dans les motifs qui l'ébranlent. Il ne se pardonneroit point de s'être laissé subjuguer par le vil apas du gain, ni par tout autre intérêt : mais la tendresse, l'amour, l'amitié, la reconnoissance, sont des sentimens si nobles ! Oui, très-nobles sans doute, quand ils sympathisent avec la vertu ; mais très-bas & très-condamnables, quand ils lui portent quelque atteinte.

Il est d'usage, & même d'obligation, qu'un Juge se déporte de la connoissance d'une affaire, lorsque quelqu'une des parties qui y sont intéressées, lui est alliée ou parente : mais il est dans la société bien d'autres liaisons, que la parenté ou l'affinité, qui n'ont pas moins d'empire sur le cœur ; qu'il s'en méfie aussi. Il peut lui paroître dur de

de condamner un ami : eh bien, qu'il ne le juge point !

Il n'eſt dans tout l'Univers, que Dieu & les Souverains, par la raiſon qu'ils ſont ſes Lieutenans, qui puiſſent uſer d'indulgence dans leurs jugemens, & favoriſer ceux qu'ils aiment. Encore ni les Souverains, ni Dieu même, ne le peuvent-ils pas faire au préjudice de l'une des Parties. Mais le ſimple Magiſtrat n'eſt jamais en droit de le faire : il n'a d'autorité que celle qu'il tire de la loi, dont il n'eſt que le dépoſitaire & l'organe ; s'il s'en écarte par quelque motif que ce ſoit, il a paſſé ſon pouvoir, c'eſt un prévaricateur.

Mais ſi la loi n'a point de diſpoſition expreſſe, ſur le ſujet qui diviſe les Parties, lui ſera-t'il défendu de donner une interprétation favorable à la cauſe de ſon ami ? Oui, ſans dou-

te ; son ami ne doit entrer pour rien dans cette interprétation. Les inductions qui se tirent de la loi, font partie de la loi même, & sont aussi respectables.

CHAPITRE IV.

DE LA TEMPÉRANCE.

Définition de la Tempérance ; ses branches. Division de ce Chapitre.

LA Tempérance, dans un sens vague & général, est une sage modération, qui retient dans de justes bornes, nos desirs, nos sentimens & nos passions. Mais nous la prendrons ici dans une signification plus bornée, pour une vertu qui met un frein à nos apetits corporels, & qui les contenant dans un milieu également éloigné

gné de deux excès oposés, les rend par-là, non-seulement innocens, mais utiles & louables.

Parmi les vices que réprime la tempérance, les principaux sont l'incontinence & la gourmandise : s'il en est d'autres, ils émanent tous de l'une ou de l'autre de ces deux sources, & par conséquent, ses deux branches sont la chasteté & la sobriété.

ARTICLE I.

De la Chasteté.

La Continence & la Chasteté, distinctes l'une de l'autre. La continence n'est pour qui que ce soit d'une obligation absolue : elle l'est seulement hors du mariage : mais le mariage n'est interdit à personne. Le consentement seul fait le mariage. Si l'indissolubilité du mariage exclut le divorce : inconvéniens de la prohibition du divorce. Concubinage

défendu par les loix positives, & prohibé par la nature même, lorsqu'il n'est pas une imitation du mariage, par sa continuité. Dans quels degrés la nature renferme l'inceste. L'adultére défendu par la loi naturelle.

On ne doit pas confondre, comme on le fait souvent, la continence avec la chasteté. L'abus des termes entraîne avec soi la confusion des idées. Comme on peut être chaste, sans s'astraindre à la continence : tel aussi s'en fait une loi, qui pour cela n'est pas chaste. La pensée toute seule peut souiller la chasteté, elle ne suffit pas pour enfreindre la continence. Tous les hommes, sans exception de tems, d'âge, de sexe & de qualité, sont obligés d'être chaste : mais aucuns ne sont obligés d'être continens.

La continence consiste à s'abstenir

des

des plaiſirs de l'amour ; la chaſteté, à ne jouir de ces plaiſirs, qu'autant que la loi naturelle le permet, & de la maniére qu'elle le permet. La continence, quoique volontaire, n'eſt point eſtimable par elle-même ; & ne le devient qu'autant qu'elle importe accidentellement à la pratique de quelque vertu, ou à l'éxécution de quelque deſſein généreux : hors de ces cas, elle mérite ſouvent plus de blâmes que d'éloges.

Quiconque eſt conformé de maniére à pouvoir procréer ſon ſemblable, a droit de le faire, & le doit. Voilà la voix de la nature : & cette voix mérite plus d'égard que les inſtitutions humaines qui ſemblent la contrarier.

Je ne ſçai point de raiſon qui oblige à une continence perpétuelle : il en eſt tout au plus qui la rendent néceſſaire pour un tems.

Il est de droit naturel que chacun puisse disposer du bien qui lui apartient en propre. Ce n'est pas cependant faire injustice à un mineur, à un prodigue ou à un furieux, que de les priver de l'éxercice de ce droit, dont ils abuseroient immanquablement. De même, quoique le commerce d'un sexe avec l'autre, soit permis à tous les hommes : il peut y avoir des circonstances où il leur soit avantageux d'en être privés pour un plus grand bien.

Il est juste, par éxemple, qu'un enfant qui n'est point encore capable de discernement, ne soit pas libre de se lier, sans l'autorité de ses parens, par des nœuds indissolubles. Ce seroit au contraire une inhumanité criante, que de l'abandonner à l'inconsidération & à la témérité, trop ordinaires à son âge, lorsqu'il s'agit de décider, par un

un mariage, du bonheur ou du malheur de sa vie. Ses tuteurs naturels peuvent, sans empiéter sur ses droits, empêcher qu'il ne s'y engage, ou réculer son engagement, s'ils le jugent indigne de lui, ou du moins précipité. Or, jusqu'à ce qu'il l'ait contracté, la continence est un devoir pour lui. Bien entendu que les parens de leur côté doivent pourvoir à l'établissement de leurs enfans, ou du moins y donner les mains, lorsqu'il s'en presente de sortables.

L'avanture de *Proxene* & de *Cloris* sa fille a fait du bruit dans le monde : ce n'est point médire que de la raporter. Cloris, sous la tutelle d'un pere avare, attendoit patiemment que son tuteur voulût bien se dessaisir entre ses mains de la succession de sa mere, lorsque l'aimable *Chariton*, par sa tendresse & par ses soins, gagna le cœur

de la pupille. Il jouissoit d'une fortune & d'un rang qui ne devoient pas faire rougir Proxene de l'adopter pour gendre. La proposition lui en fut faite : Proxene la rejetta. Il ne déclaroit point le motif de son refus : mais on le devina sans peine. La répugnance invincible qu'il sentoit à rendre un compte, fut celui qui le décida. Il pria Chariton de s'abstenir désormais de ses galantes assiduités. Cette défense, suivant l'usage, alluma de plus en plus la passion des deux amans : & tous deux de concert, prirent la voie qu'ils crurent la plus efficace, pour arracher le consentement du pere. Ils s'étoient mépris : cet agréable expédient, dont tant de filles ont éprouvé l'efficacité, ne réussit pas auprès de Proxene : dût réjaillir sur lui l'ignominie de sa fille, il éclata en transports furieux ; & ne s'en tenant point aux

aux reproches, il la livra lui-même à l'horreur infamante de ces lugubres retraites, consacrées au repentir & aux pleurs.

A qui des trois Acteurs de cette scandaleuse scène imputerons-nous le tort ? A tous les trois, sans doute. Un pere dur & injuste, un amant qui séduit sa maîtresse, une fille qui méprise l'autorité paternelle, sont tous personnages coupables.

» Mais cette loi de nature, *me di-*
» *ra-t'on*, dont vous vantez l'excel-
» lence, éxige-t'elle donc pour l'u-
» nion de deux amans, tout ce vain
» apareil de cérémonies rebutantes
» à quoi on les assujettit ? »

Non, elle éxige uniquement le libre consentement des parties ; leur union dès-lors est autorisée par le Ciel, si rien d'ailleurs ne s'y opose. Mais la simplicité de cette bonne loi naturel-

le,

le, n'a pas interdit aux légiſlateurs la faculté de régler par des loix poſitives la ſolemnité des mariages. Les loix poſitives, même, ſont reſpectables & obligatoires, lorſqu'elles ne contrediſent pas la ſage loi de nature, & qu'elles ne font que lui ſervir de gloſe & d'interprétation. Elles n'obligent à la vérité que comme loix de Police: mais les loix de Police obligent tous les membres d'un Etat.

Il importoit au bon ordre de la ſociété, que le mariage fût un engagement pour la vie: & la nature elle-même ſemble en avoir fait un précepte. L'obligation continuelle qu'elle impoſe aux époux, de s'aimer réciproquement, marque ſon intention ſur la continuité de ce lien: on ne quitte point une épouſe qu'on aime. Les ſervices qu'elle veut que nous rendions à nos enfans, en ſont une

nouvelle

nouvelle preuve. Les secours du pere & de la mere leur sont également nécessaires : or ces secours leur manqueroient, si le mariage n'étoit qu'un engagement passager ; c'est dans l'amour conjugal, auquel se joint l'amour-propre, que la tendresse paternelle ou maternelle prend sa source. Or les loix positives qui ont déterminé les solemnités du mariage, ne font que seconder le vœu de la loi naturelle sur sa perpétuité: en le rendant plus authentique, elles le rendent aussi plus difficile à dissoudre. On romproit aisément un engagement secret & furtif: mais quand il est contracté en presence de témoins dignes de foi, cimenté par la puissance paternelle, autorisé par les loix de l'Etat & consacré par la Religion; qu'elle force n'acquiert il pas ?

Je n'entends point blâmer par-là,

les nations chez qui le divorce est permis, ni les accuser d'enfreindre la loi naturelle, en le permettant. Ce n'est point violer une loi, que d'y mettre des modifications raisonnables : une équité trop rigide devient souvent injuste par sa rigueur même. Les dispenses & les exceptions, lorsqu'elles ne sont pas fréquentes, loin de détruire la loi, servent plutôt à l'affermir : ce seroit vouloir l'abroger que de l'étendre à des cas où elle est impraticable. Or il peut arriver, & il arrive en effet, que l'incompatibilité des humeurs rend la concorde impossible entre deux époux. Dans ces cas-là, les peuples les plus sévéres permettent une sorte de rupture, qu'ils apellent séparation de corps; elle ne rompt point, disent-ils, le lien du mariage, elles ne fait que priver les époux de toutes les douceurs de l'u-

nion conjugal. Eh ! c'eſt-là préciſément l'inconvénient qu'on lui reproche. Pourquoi faut-il, parce que *Pamphile* eſt bruſque, groſſier, féroce & violent, que la triſte *Sophonisbe*, ſéparée de ce lâche époux, ſuporte elle-même la peine qu'il mérite ſeul de ſouffrir ? Parce qu'il eſt indigne d'elle, eſt-elle indigne de tout autre? L'obliger de languir dans une auſtére céſibat, mille fois plus fâcheux que le plus rigoureux veuvage ; c'eſt la forcer de ſouhaiter la mort à l'auteur de ſes peines, dont le divorce l'eût délivrée.

Les membres du Corps humain ſont deſtinés à lui demeurer unis, tant qu'il jouira de la vie : & cependant cette union, quoique naturellement indiſſoluble, n'empêche pas, s'il en eſt de gangrenés, qu'on ne les ſépare du tronc. Il ſemble qu'on pourroit de même, ſans

sans faire du mariage un simple essai passager, dégager dans des cas extrêmes, des époux mal assortis du nœud fatal qui les lie.

Cette indissolubilité absolue du mariage, dont on a fait dans quelques cantons de la terre, une maxime de conscience, n'en assure que la durée: mais loin d'attacher des époux à leurs devoirs réciproques, elle contribue peut-être plus que toute autre cause, à leurs infidélités. Mécontens l'un de l'autre, & voyant leur mal sans remède, ils ne songent qu'à le pallier; & pour adoucir leurs souffrances, ils les déposent & s'en consolent; l'un dans les bras d'une maîtresse, l'autre dans ceux d'un amant.

C'est sans doute aussi à cette même cause, qu'il faut attribuer ces commerces clandestins, qu'on nomme concubinage. On tremble de serrer des

des nœuds qu'on ne pourra plus jamais rompre.

Depuis dix ans, *Hermogene* & *Junie*, maîtres de leurs actions, vivent ensemble sur le pié d'époux, sans tenir par d'autres liens que ceux d'un amour constant. La possibilité d'une rupture les alarmant, ils sont toujours sur leurs gardes : il craint de déplaire à Junie ; elle d'offenser Hermogene ; & de cette apréhension, que l'assurance d'être aimé, tempére, naissent des égards mutuels, des complaisances & des soins ; perpétuels alimens des tendres feux qui les brûlent. Libres de se séparer, ils n'en sont que plus unis. Rien ne coûte de ce qu'on fait volontairement : mais le plaisir même est à charge lorsqu'il devient un devoir.

» Si c'est-là, *dites-vous*, ce qu'on » apelle concubinage, sous quel

» prétexte ose-t-on le qualifier de cri-
» me ? C'est une union durable entre
» deux fidèles amans qui n'ont qu'un
» cœur, qu'une volonté, qu'une
» ame. L'instinct de la pure nature
» éxige-t'il quelque chose de plus ?
» Eh, qu'a donc de préférable le dur
» joug du mariage ? Son indissolubi-
» lité ? Une union fondée sur la ten-
» dresse, n'est-elle pas plus pure,
» plus sainte & plus estimable, que
» celle qui n'est affermie que par la
» nécessité ? »

J'en conviens, sans contester : le commerce d'Hermogene & de Junie est un lien que la nature aprouve ; sur-tout si vous supofez qu'ils soient dans l'intention de ne le point rompre. Les mariages de nos premiers peres, qu'il ne nous siéroit pas de critiquer, n'avoient rien de plus solemnel. Les deux amans consentoient de

ſe prendre pour époux ; ils agiſſoient comme tels;& dès-lors ils l'étoient en effet.

Mais aujourd'hui que la police de preſque toutes les Nations, pour des conſidérations d'Etat, attache à ces mariages une note d'infamie, qui flétriſſant les époux, réjaillit juſques ſur les enfans : comment, ſi vous joignez l'eſtime à l'amour, pourrez-vous propoſer à la beauté qui vous l'inſpire, une union qui la déshonore ? Comment ſi vous vous aimez vous-même dans votre poſtérité, conſentirez-vous à ne donner à la Patrie que des enfans qu'elle méconnoît & déſavoue; triſtes rebuts de la ſociété, qu'une injuſte prévention rendra éternellement reſponſables du prétendu péché de leur pere ?

Mais combien ſont plus criminels ces voluptueux inconſtans, qui n'ai-

ment que pour jouir, & n'aiment plus dès qu'ils ont joui, qui, semblables aux bêtes, lorsqu'ils ont satisfait leur brutale passion, méconnoissent l'objet qui concouroit à leurs plaisirs, & les fruits qui en proviennent! La nature elle-même, toute indulgente qu'elle est, condamne leurs coupables feux. Elle se propose dans les unions qu'elle forme, la naissance des enfans: c'est au contraire ce qu'ils redoutent.

Cependant qu'elqu'inexcusable que soit ce honteux libertinage, ce n'est encore qu'un leger égarement, si on le met en parallele avec l'adultére, le plus affreux de tous les crimes, en matiére de chasteté. Je dis, *le plus affreux*, car l'inceste même, le seul qui sembleroit lui pouvoir disputer le pas, n'est rien en comparaison.

Attenter à la pudicité de sa sœur, de

de ſa mere ou de ſa fille, ou ſe prêter aux emportemens laſcifs d'un fils, d'un pere ou d'un frere : voilà les ſeuls véritables inceſtes ; la nature n'en connoît point d'autres ; & le commerce charnel entre des parens plus éloignés, n'eſt inceſtueux que de nom. Mais je ne mets point en comparaiſon, avec l'adultére, les vrais inceſtes, dont les exemples ſont trop rares, & l'idée trop révoltante, pour qu'ils puiſſent entrer ici en conſidération : je parle de ceux que les hommes eux-mêmes ont créés, en bornant comme il leur a plu, pour raiſon d'alliance ou de parenté, la liberté des mariages. Or, y a-t'il quelque proportion entre ces crimes factices, qui ne doivent leur origine qu'à des réglemens arbitraires, & les contraventions formelles au pur inſtinct

tinct de la nature, qu'entraîne avec ſoi l'adultére?

A l'excès d'incontinence & de lubricité, qu'il a de commun avec les autres vices contraires à la chaſteté, il ajoute l'injuſtice, le parjure & la perfidie.

L'adultére eſt ſimple ou double. Il eſt ſimple, lorſque l'une des deux parties qui le commettent, n'eſt point engagée dans les liens du mariage. Il eſt double, lorſqu'elles le ſont toutes deux: car alors chacun des deux coupables, outre le crime qu'il fait de de ſon chef, ſe ſouille encore d'un ſecond, en partageant celui de ſon complice.

Quand *Pallade* & *Taïs* ſeroient libres de tout engagement, les privautés qu'ils ſe permettent, ne ſeroient point innocentes: hors du mariage, elles

elles ne ſont jamais permiſes. Mais Taïs, épouſe d'*Euryale*, eſt encore bien plus criminelle; puiſqu'elle joint à l'impudicité le parjure & l'injuſtice: le parjure, en ce qu'elle viole la foi jurée à ſon époux; l'injuſtice, en ce qu'elle lui donne, ou s'expoſe à lui donner des héritiers ſupoſés, qui cependant prendront un jour leur part dans ſa ſucceſſion, au préjudice ou de ſes fils, ou de ſes colatéraux. Or dans toutes les circonſtances qui aggravent l'action de Taïs, Pallade eſt de moitié; & quoique libre des nœuds d'Hymenée, il eſt comme elle, adultére, injuſte & parjure; car c'eſt commettre un crime que d'y concourir.

Changeons les rôles: ſupoſons Taïs libre, Pallade engagé dans le mariage: ils n'en ſont pas moins coupables. Pallade d'une part l'eſt autant que l'étoit Taïs, quand nous la ſupoſions

positions infidèle à Euryale ; car la fidélité conjugale est un devoir pour lui, comme elle en étoit un pour elle ; & si la femme, qui le viole, peut donner à son époux de faux héritiers, l'époux, qui trahit sa foi, peut en ravir de légitimes à son épouse. Taïs de son côté, étant complice de Pallade, est aussi coupable que lui. Et tous deux le seront encore plus, si leur adultére est double.

Toutes choses égales d'ailleurs, de deux fautes, la plus griéve est celle qui fait tort à quelqu'un : & si toutes deux sont préjudiciables, la plus énorme est celle qui porte un plus grand dommage, ou qui nuit à plus de personnes. Or, suivant cette maxime, le double adultére est plus criminel que le simple ; & le simple l'est aussi plus que tout autre commerce illicite.

Un

Un dernier grief que j'ai encore à déduire contre l'adultére, & qui n'eſt pas le moindre de tous : c'eſt qu'il trouble la paix des époux ; & que ſi l'amour uniſſoit leurs cœurs, il les diviſe en l'éteignant. Il faut ſçavoir aimer, pour ſentir combien eſt cruelle cette plaie. J'oſe avancer, pour l'avoir ſçu par une heureuſe expérience, qu'il n'eſt rien de plus doux dans la vie, du moins pour un cœur ſenſible, que d'aimer & d'être aimé. Fortune, honneurs, richeſſes, jeux ; tout cela n'eſt rien en comparaiſon de ce bonheur ineſtimable : or ce bonheur, l'adultére le ravit.

Faute d'écouter la voix intérieure de la nature qui s'éleve contre l'adultere, on le prend communément, pour une galanterie excuſable, ſur la foi d'un tas de gens ſans mœurs, qui, loin d'en rougir, en font gloire. Mais

les Corsaires & les brigands font gloire aussi de leurs rapines ; un Grenadier vole sans scrupule dans une Ville prise d'assaut. Lorsqu'il est question de décider sur l'énormité d'un crime, est-ce donc le criminel même, qu'il convient de consulter ?

ARTICLE II.

DE LA SOBRIÉTÉ.

Rien n'est plus propre à inspirer la sobriété, que la vue des désordres honteux que produit l'intempérance. L'obligation d'être sobre, fondée, sur celle qu'impose la loi naturelle, de se conserver la vie. Digression sur le suicide ; autre sur l'avidité excessive pour les richesses & sur la dissipation qu'en font les prodigues.

Pour inspirer aux jeunes Lacédémoniens le goût de la sobriété, on ame-

amenoit devant eux des esclaves, qu'on avoit enivrés exprès : & ce spectacle qui leur presentoit un tableau fidèle du honteux abrutissement dont l'ivresse est accompagnée, faisoit en effet pour l'ordinaire, une forte impression sur leurs esprits. On n'est pas réduit parmi nous à cette ressource bisarre : nous n'avons pas besoin de faire enivrer des valets, pour donner à nos enfans des leçons de tempérance. Quantité de nos concitoyens de toute espéce & de tout état, prennent très-volontiers sur eux le rôle des esclaves de Sparte : & tel peut-être le matin a déclamé en chaire contre l'intempérance, qui le soir en sortant de table, pourra fournir la preuve des excès dont elle est la source. S'il ne faut pour enseigner la tempérance, que ne la point pratiquer, nous ne manquerons pas de maîtres.

Nous avons de moins, à la vérité, certain Seigneur, plus fameux par sa crapule, que par ses titres de noblesse, dont l'origine étoit moderne. Le vin, cette liqueur traîtresse, dont il avoit fait ses délices, fut son poison. Mais, tout mort qu'il est, il prêche encore la sobriété : sa mémoire seule aprend à qui sçait comme il a vécu, dans quel affreux avilissement peut tomber un grand même, dont rien ne pique l'émulation, que le bizarre honneur de bien boire, ou, pour mieux dire, de boire beaucoup. D'ailleurs, il nous reste assez de pareils apôtres en ce genre, pour n'en pas regretter un sur mille, qui nous échapent.

N'avons-nous pas encore sous les yeux le Sénateur *Eupotime*, cette futaille organisée, qui ne fait rien autre chose sur terre, que boire, dormir & juger. Voyez-le chanceler quand

il

il monte au Tribunal ; écoutez-le ronfler, lorſqu'il y a pris ſéance, ſuivez-le, lorſqu'au milieu d'une cauſe, dont le détail lui ſemble trop long, il court en attendant qu'elle ſoit plaidée, de l'audience à la buvette ; trouvez-vous ſur ſon paſſage, lorſqu'au milieu de la nuit, on le raporte ivre chez lui, ſans mouvement, ſans connoiſſance & ſans pouls, meurtri, livide & ſanglant, de vingt chûtes qu'il a faites. Vous en faut-il davantage pour déteſter l'intempérance, & mépriſer les intempérans ?

Voyez l'illuſtre *Diogenete*, ce Prélat diſtingué par ſon rang & par ſa naiſſance, énervé, débile & perclus, qui ne ſçauroit, tant ſa foibleſſe eſt extrême, tracer dans l'air avec deux doigts, ces hiéroglyphes ſacrés, que le peuple dévot apelle bénédictions : ſes jambes qui fléchiſſent ſous lui, ſes deux

bras sans action, poids inutile qui pend à ses côtés, vous instruiront assez sur les terribles effets de la débauche. Prétendez-vous, que ce ne sont pas les seuls excès de table, qui l'ont plongé dans ce déplorable état ? je me rends sans contester ; c'est une leçon de plus.

Parce que j'apuie sur le dommage que l'intempérance peut causer à la santé, qu'on ne m'impute point de regarder la loi qui prescrit la sobriété, comme une simple loi de régime indifférente pour les moeurs. Rien de ce qu'ordonne la loi naturelle n'y peut être indifférent : or je vais établir que cette loi en fait un précepte exprès. La nature a déterminé la quantité des alimens que nous devons prendre, par le degré de chaleur & la capacité de notre estomac ; & leur qualité, non-seulement par le sentiment agréable ou désagréable qu'ils excitent dans le palais,

ſais, mais auſſi par les effets bons ou mauvais qu'ils peuvent produire par raport à la ſanté.

La ſanté eſt la conſtitution du corps, dans laquelle le ſouffle de vie qui l'anime, agit avec le plus d'énergie. Altérer ſa ſanté, c'eſt diminuer la vie: un homme vit moins, lorſqu'il ſe porte moins bien; & meurt, dès que ſa ſanté eſt totalement détruite. La même loi qui nous défend d'attenter à notre vie, nous défend donc auſſi de donner volontairement atteinte à notre ſanté. Qu'on l'apelle, ſi l'on veut, à cet égard loi de régime, qu'importe, pourvû que l'on convienne que ce régime eſt indiſpenſable?

Il ſuit de ce principe, que de quelque maniére qu'on ruine ſa ſanté, lorſqu'on le fait volontairement, c'eſt toujours enfraindre la loi naturelle, qui veut que nous la conſervions. La ſobriété,

bras sans action, poids inutile qui pend à ses côtés, vous instruiront assez sur les terribles effets de la débauche. Prétendez-vous, que ce ne sont pas les seuls excès de table, qui l'ont plongé dans ce déplorable état ? je me rends sans contester ; c'est une leçon de plus.

Parce que j'apuie sur le dommage que l'intempérance peut causer à la santé, qu'on ne m'impute point de regarder la loi qui prescrit la sobriété, comme une simple loi de régime indifférente pour les mœurs. Rien de ce qu'ordonne la loi naturelle n'y peut être indifférent : or je vais établir que cette loi en fait un précepte exprès. La nature a déterminé la quantité des alimens que nous devons prendre, par le degré de chaleur & la capacité de notre estomac ; & leur qualité, non-seulement par le sentiment agréable ou désagréable qu'ils excitent dans le pa-

lais,

ſais, mais auſſi par les effets bons ou mauvais qu'ils peuvent produire par raport à la ſanté.

La ſanté eſt la conſtitution du corps, dans laquelle le ſouffle de vie qui l'anime, agit avec le plus d'énergie. Altérer ſa ſanté, c'eſt diminuer la vie : un homme vit moins, lorſqu'il ſe porte moins bien ; & meurt, dès que ſa ſanté eſt totalement détruite. La même loi qui nous défend d'attenter à notre vie, nous défend donc auſſi de donner volontairement atteinte à notre ſanté. Qu'on l'apelle, ſi l'on veut, à cet égard loi de régime, qu'importe, pourvû que l'on convienne que ce régime eſt indiſpenſable ?

Il ſuit de ce principe, que de quelque maniére qu'on ruine ſa ſanté, lorſqu'on le fait volontairement, c'eſt toujours enfraindre la loi naturelle, qui veut que nous la conſervions. La ſo-

briété ; ainsi que toute autre vertu, est un milieu entre deux extrémités oposées. Détruire son tempérament par des abstinences outrées, ne seroit pas un excès moins blâmable, que d'abréger ses jours par la bonne chére. Celui qui prend un poison lent, est-il moins homicide, qu'un déterminé qui se poignarde ? On condamne sans hésiter celui-ci : pourquoi faire grace à celui-là ?

Si cependant on me conteste que le suicide soit contraire à la loi de nature, je ne crois pas qu'il soit difficile de le prouver. Cette loi, comme je l'ai dit ailleurs, ne nous ordonne pas de traiter les autres hommes mieux que nous-mêmes : or on convient assez généralement qu'elle nous défend de faire mourir nos semblables, du moins d'autorité privée ; à plus forte raison nous défend-elle donc aussi de nous faire mourir nous-mêmes.

» Mais, *dites-vous*, si la vie nous
» est plus à charge qu'avantageuse,
» puisque l'instinct de la nature mê-
» me nous porte à nous rendre heu-
» reux: pourquoi n'en pourrions-nous
» pas alors trancher le cours?

Pourquoi? Parce qu'apartenant à Dieu, de qui nous avons reçu l'être, nous ne devons pas disposer de nous-mêmes sans son aveu. Joignez que nous sommes trop peu connoisseurs sur nos véritables avantages, sur-tout lorsque quelque passion violente nous aveugle, pour pouvoir juger sûrement, même dans les circonstances les plus tristes, que la vie nous est plus à charge qu'avantageuse. Il est sûr au contraire, même dans ces circonstances, qu'elle nous est utile, si ce n'est pour le présent, du moins pour l'avenir. Car nous ne vivons sans doute, que parce qu'il plaît à Dieu que nous vivions;

or Dieu ne veut rien par raport à nous, que ce qui nous peut rendre heureux, il n'a point eu d'autre objet en nous créant. C'est donc négliger, & même rejetter, la félicité qu'il nous prépare, que de porter sur nous des mains meurtriéres.

Mais en suposant même que la vie nous fût un fardeau, nous ne serions pas encore plus en droit, pour cela, de nous la ravir, qu'il ne nous est permis de l'ôter à quiconque nuit à nos intérêts. Notre vie n'est pas plus à nous que celle d'autrui.

Fondés sur la maxime, toujours fausse quand elle n'est point modifiée, qu'une action est grande & généreuse, à proportion qu'elle coûte plus d'efforts : quelques hommes fameux dans l'histoire, ont cru, en se donnant la mort, mériter les éloges de la postérité, & ont en effet trouvé des admira-

admirateurs dans les siécles suivans. Mais, pour enfoncer le poignard dans le sein d'un pere, il en coûteroit sans doute au paricide assassin, de terribles combats & des efforts bien violens, avant qu'il eût imposé silence à la voix de la nature. Or ces combats & ces efforts feroient-ils de ce crimes affreux, une action méritoire? Lutter contre ses sentimens n'est une vertu, que quand ces sentimens sont vicieux.

Recevoir la mort avec intrépidité, c'est courage : se la donner, c'est lâcheté. On ne se la donne que pour se délivrer d'une peine qu'on regarde comme insuportable. On se tue, parce qu'on est las de souffrir. La violence du reméde auquel se résoud un homme qui souffre, si ce n'est lorsqu'il s'agit de se conserver la vie, prouve plutôt l'excès de son impatience, que la grandeur de son courage.

Saisissez ces sages maximes, fondées sur la droite raison & l'humanité : & jamais les plus affreux malheurs ne pourront vous résoudre à mourir de votre main. En vain le Persan *Usbek** fait à son ami *Ibdem*, l'apologie du suicide : vous ne regarderez ses sophismes captieux, que comme les frivoles palliatifs de la plus aveugle fureur ; & persuadé, que de s'ôter la vie est un crime, vous vous ferez aussi un devoir de vous la conserver : or rien ne contribue davantage à sa conservation, que la sobriété.

Il est deux sortes de sobriété ; l'une consiste dans l'usage modéré des alimens, c'est celle dont nous venons de parler : l'autre consiste dans le désintéressement, & le bon usage des richesses ; celle-ci est à l'ame ce que l'autre est au corps ; de celle-là dé-

* Lettres Persannes, Lett. lxxix.

pend

pend la ſanté ; de celle-ci, la vertu.

Des différentes claſſes de riches, les plus raiſonnables ſont ceux qui de pere en fils ont toujours vécu dans l'aiſance, & ſçavent à peine s'il eſt quelqu'un réduit à manquer du néceſſaire. A la vérité, ils ſont pour l'ordinaire inſenſibles à la miſére d'autrui : ſans cela on n'auroit aucun reproche à leur faire ; ce n'eſt pas un crime que d'être riche.

Ceux que les richeſſes gâtent le plus, ſont ces Créſus de fraîche date, qui ſemblent porter écrit ſur leur front le montant des ſommes qu'ils poſſédent ; la fierté de leurs regards, leur arrogance, leurs hauteurs, augmentant de jour en jour, à meſure que leur coffre-fort s'emplit. Ce qui doit conſoler l'honnête homme, expoſé à leurs inſultes, c'eſt que ces fortunes

grossies avec tant de rapidité, fondent aussi rapidement.

Pour accumuler des richesses immenses, & les dissiper, il ne faut ordinairement que deux générations. Le pere amasse, le fils dépense: le pere s'enrichit, le fils se ruine: voilà le cours ordinaire des choses; c'est-là ce qui facilite le commerce, sans cela les biens des familles ne circuleroient pas.

Vous avez vû monter en peu de tems la fortune de *Philargyre*. Voyez décheoir aujourd'hui celle de son fils *Scorpison*.

Philargyre nâquit sans bien, mais ardent pour en acquérir. Il ne s'amusa pas à ces sciences stériles, qui ne procurent à ceux qui les cultivent, que de la gloire & des éloges: il ne fut ni Géometre, ni Poëte, ni Grammairien, ni Astronôme il fut successivement

commis dans les Aides, Caissier, Directeur, Sous-Fermier. Arrivé jusques-là, il lui restoit encore un pas à faire pour être au comble de ses vœux, il le fit : cent mille écus répandus à propos lui procurérent enfin l'honneur d'être agrégé à l'opulente Quarantaine : il fut Publicain en chef. Vous croyez peut-être qu'alors il ne souhaitra plus rien : au contraire, ses desirs s'accrurent avec sa fortune : & sa fortune augmenta presqu'autant que ses desirs. Lorsqu'il mourut, on eût fait dix Principautés des domaines qu'il possédoit.

L'année du deuil n'étoit pas encore expirée, que Scorpison, quoiqu'unique héritier de son pere, étoit déja moins riche que lui de moitié. L'entretien d'une maîtresse, des emprunts à rembourser, des intérêts usuraires à payer, des bâtimens, des démoli-

tions,

tions, le jeu, des fêtes ſomptueuſes; la fureur des tableaux, des médailles, des coquillages: & par-deſſus tout cela ſon inaplicatton à ſes affaires domeſtiques, avoient en peu de tems bien amoindri ſon patrimoine. Il a fait des progrès depuis: non-ſeulement il eſt parvenu à l'épuiſer entiérement: il doit même bien au-delà du peu qu'il poſſéde encore.

Mais ſouvent on ſe croit prudent économe, quand on ſe fait tenir immédiatement en deçà de la claſſe des prodigues. On ne ſonge pas à ſe faire ſcrupule de ſes dépenſes frivoles: pourvû qu'on n'y employe que ſon revenu, ſans entamer ſes fonds: ſoulager les infortunés ne paroît pas un devoir: on ignore même que ce puiſſe être un plaiſir.

Je ne ſçai par quelle fatalité il arrive que plus on eſt favoriſé des biens de la fortune, moins on eſt diſpoſé à ſoula-

ger ceux qui en ſont dénués. Les pauvres tirent plus de ſecours de gens preſque auſſi pauvres qu'eux, que des riches. Il ſemble qu'on ne ſoit compatiſſant que pour les maux qu'on éprouve en partie. Je dis *en partie* : car un homme accablé de peine, épuiſe ſur lui-même toute ſa ſenſibilité : & l'excès du malheur rend auſſi incapable de commiſération, que le comble de la proſpérité.

Une autre ſingularité qui ne paroît pas moins étrange, c'eſt qu'il n'eſt guére d'homme plus inſenſible aux miſéres d'autrui, que ceux qui par état ſont deſtinés à nous prêcher la charité. Seroit-ce qu'ils ſe croiroient diſpenſés d'aſſiſter les malheureux, par le ſoin qu'ils prennent de nous y exhorter nous-mêmes ; & qu'ils s'imagineroient avoir aſſez fait, en intercédant pour eux ?

On apelle dans le monde *ſe faire honneur de ſon bien*, avoir une table ſplendide, de vaſte apartemens, des meubles riches & des bijoux de prix, un nombreux domeſtique & de ſuperbes équipages; en un mot, vivre dans le luxe, autant qu'on le peut, ſans déranger ſa fortune. Pour moi, qu'il me ſoit permis de déroger à ce langage abuſif. Ce que j'apelle ſe faire honneur de ſon bien, c'eſt en uſer en homme ſage, & ſur-tout en homme bienfaiſant.

Le noble & pieux *Démophile* uſe-t'il donc indignement du ſien, parce qu'ayant abjuré tous les plaiſirs ſenſuels, tous les vains amuſemens & les ſuperfluités, il répand à pleines mains ſes largeſſes ſur l'indigent?

Si le ſage peut trouver quelque avantage dans les richeſſes, ce n'eſt qu'en ce qu'elles procurent la douce ſatisfaction de pouvoir faire des heureux.

LES
MŒURS.

Reſpicere exemplar vitæ morumque.
Hor. ad Piſ.

TROISIÉME PARTIE.



M. DCC. LXVI.



LES MŒURS.

TROISIÉME PARTIE.

DES VERTUS SOCIALES.

L'amour ſeul peut nous rendre fidèles à nos devoirs. Différens degrés d'union entre les hommes ; d'où naiſſent entr'eux différens degrés d'affection.

AIMEZ-vous Dieu, diſions-nous dans la premiére partie de cet Ouvrage, vous ſerez docile à ſes loix : vous

aimez-vous vous-même, avons nous dit dans la seconde, d'un amour sage & raisonnable, vous parviendrez à vous rendre heureux : aimez-vous vos semblables, pouvons-nous dire encore ici, vous ne manquerez point à ce que vous leur devez. » Aimez, vous » avez accompli la loi, « disoit l'Apôtre, *Paul* aux Prosélytes qu'il formoit. L'amour seul peut nous rendre fidèles à nos devoirs : il est le fondement de toutes nos liaisons, & le seul nœud qui les entretienne. Sans lui le commerce des hommes n'est que feinte & dissimulation ; il n'y a plus dans la société que des spectres de vertus, des aparences trompeuses d'amitié, de douceur & de générosité, plus dangereuses mille fois, que des haines déclarées, & des procédés outrageans. Nous avons détaillé en premier lieu, les caractéres & les effets de

de l'amour que l'homme doit à son Dieu ; ensuite, ceux de l'amour qu'il se doit à lui-même : décrivons ici les caractéres & les effets de celui que les hommes se doivent les uns aux autres.

Chaque sorte d'union entre les hommes, selon qu'elle est plus ou moins étroite, est serrée par un degré d'affection plus ou moins fort. On apelle *amour*, l'affection qui unit ensemble deux amans ou deux époux, & celle qui attache le fils à son pere, ou le pere à son fils. On apelle *amitié*, celle qui naît de notre propre choix, qui ne prend point sa source dans les attraits d'un sexe ou d'un autre, & n'est point dépendante des liens du sang. On apelle enfin *humanité*, celle que la simple qualité d'hommes nous inspire pour nos semblables.

Il est permis de mettre de la différence entre ces diverses affections.

L'amour est de sa nature plus vif & plus empressé que l'amitié ; & l'on peut légitimement faire plus pour des amis choisis, qu'on n'est obligé de faire pour le reste des hommes. Mais ces trois sortes d'affections ne différent que par le plus ou le moins de vivacité. Elles sont subordonnées les unes aux autres : mais elles ont ceci de commun, qu'elles nous portent toutes à vouloir du bien à ceux qu'elles nous rendent chers, & à leur en procurer autant qu'il est en notre pouvoir.



CHAPITRE PREMIER.

De l'Amour.

Différens genres d'amour distincts l'un de l'autre, qui feront le sujet des quatre articles suivans.

QUOIQUE le terme d'amour signifie en général toute affection qui a son principe dans la nature, & qui entraîne le cœur, pour ainsi dire, malgré lui, vers l'objet aimé : telle que sont la tendresse des amans, & celle des époux, l'amour filial, & plus encore le paternel ; cependant l'usage l'a déterminé plus particuliérement à signifier la forte sympathie que conçoivent des personnes d'un sexe pour celles de l'autre. C'est de cette sorte d'amour que nous parlerons en premier

lieu, comme étant celui qui a sur le cœur l'empire le plus absolu. Les trois autres feront aussi la matiére d'autant d'articles distincts.

ARTICLE I.

DE L'AMOUR PROPREMENT DIT.

Portrait de l'amour considéré comme sentiment ; ses caractéres, ses délices. Le desir de la jouissance n'est point l'amour. Inconvéniens d'une union où la vertu n'est entrée pour rien. Portraits de l'amour charnel. L'amour dans un cœur vertueux est une vertu lui-même.

Caliste est jeune, belle, spirituelle & sage. *Agathocle* n'est guére plus âgé : il est bien fait, brave & de bonne conduite. Son bon destin l'introduisit par hazard dans la maison de Caliste ; ses premiers regards errans indifféremment sur un cercle nombreux, la

la diſtinguérent bien-tôt, & ſe fixérent ſur elle : mais revenu de la courte extaſe que lui cauſa cette premiére vue, il ſe la reprocha d'abord, comme une diſtraction incivile, qu'il eſſaya de réparer, en promenant ſes yeux tour à tour ſur d'autres objets. Vaine tentative ! Un attrait puiſſant les captivoit déja. Ils retombérent ſur Caliſte : il en rougit auſſi bien qu'elle ; une douce émotion juſqu'alors inconnue à ſon ame, troubla ſon cœur, & déconcerta ſes regards : ils en devinrent tout à la fois, & plus timides & plus curieux. Il ſe plaiſoit à conſidérer Caliſte, & ne l'oſoit faire qu'en tremblant : Caliſte, de ſon côté, ſatisfaite intérieurement de cette flatteuſe préférence, l'enviſageoit furtivement. Tous deux craignoient, mais Caliſte plus encore qu'Agathocle, d'être pris ſur le

fait l'un par l'autre : & tous deux l'étoient à chaque inſtant.

L'heure de ſe ſéparer vint, & leur parut être arrivée trop vîte : ils firent de triſtes réfléxions ſur la rapidité du tems. Leur imagination cependant ne les laiſſa pas tout-à-fait l'un ſans l'autre : l'image de Caliſte étoit déja profondément gravée dans l'ame d'Agathocle, & les traits de celui-ci étoient fortement imprimés dans celle de Caliſte ; ils en parurent moins gais l'un & l'autre le reſte du jour. Un ſentiment vif, quel qu'il ſoit, occupe l'ame en dedans, & ne lui permet pas de ſe livrer à la diſſipation.

Deux jours s'étoient paſſés ſans qu'ils puiſſent ſe revoir : & quoique pendant cet intervalle tous leurs momens euſſent été remplis, ou par des occupations utiles, ou par des récréations amu-

amusantes ; tous deux éprouvoient une langoureuse anxiété, un ennui, un vuide indéfinissable, dont ils ne pouvoient démêler la cause. L'instant qui les raprocha, la leur aprit : le contentement parfait qu'ils goûtérent en presence l'un de l'autre, ne leur laissa plus ignorer quel avoit été le principe de leur mélancolie.

Agathocle s'enhardit ce jour là ; il aborda Caliste, lui tint des discours obligeans, & eut le bonheur de l'entretenir pour la premiére fois. Il n'avoit vu que ses charmes extérieurs : il vit la beauté de son ame, la droiture de son cœur, la noblesse de ses sentimens, la délicatesse de son esprit ; & ce qui l'enchanta encore davantage, il crut apercevoir qu'elle ne le jugeoit pas lui-même indigne de son estime. Dès-lors il lui fit des visites assidues, dont chacune lui découvrit en elle de

nou-

nouvelles perfections. C'est là le caractére d'un mérite soutenu : il gagne à se déveloper aux yeux d'un connoisseur. Un galant homme ne se dégoûte que d'une coquette, d'une sotte ou d'une étourdie : s'il a pris du goût pour une femme digne de lui, le tems, loin d'affoiblir son attachement, ne fera que l'accroître & le fortifier.

L'inclination décidée qui s'étoit formée pour Caliste dans le cœur d'Agathocle, n'étoit plus pour lui un sentiment équivoque ; c'étoit de l'amour, & du plus tendre ; il le sçavoit : mais Caliste l'ignoroit, ou du moins ne l'avoit point encore apris de sa bouche. L'amour est craintif & respectueux. Un amant téméraire n'est point l'ami de la belle qu'il caresse : ce n'est que le plaisir qu'il aime. Il prit enfin sur lui de lui ouvrir son cœur. Ce ne fut point avec ces gentillesses étudiées qui accompa-

accompagnent une déclaration romanesque : » Aimable Caliste, lui dit-il
» ingénuement, le sentiment qui m'at-
» tache à vous, n'est pas l'estime toute
» simple, c'est l'amour le plus vif & le
» plus empressé. Je sens que je ne puis
» vivre sans vous : pourriez-vous, sans
» répugnance, vous résoudre à me
» rendre heureux ? J'ai pu vous aimer
» sans vous offenser : c'est un tribut
» qui vous est dû : l'espoir d'un peu
» de retour pourroit-il aussi m'être
» permis ? «

Une coquette auroit affecté du courroux : Caliste écouta son amant sans l'interrompre, lui répondit sans aigreur, & lui permit d'espérer. Elle ne mit pas même sa constance à de longues épreuves, le bonheur pour lequel il soupiroit ne fut différé qu'autant de tems qu'il en falloit, pour en faire les aprêts. Les clauses du contrat furent

rent aisément réglées entre les Parties, l'intérêt n'y entroit pour rien: la principale étoit le don mutuel de leurs cœurs: & cette condition étoit remplie d'avance.

Quel sera le sort de ces nouveaux époux? (J'ai tiré leur horoscope.) Le plus heureux que des mortels puissent éprouver sur la terre. Aucun plaisir n'est comparable à ceux qui affectent le cœur: & il n'en est point, comme je l'ai déja observé, qui l'affectent si délicieusement, que la douceur d'aimer & d'être aimé.

Ce n'est point à cette tendre union qu'il faut apliquer ce mot de Démocrite, que le *plaisir de l'amour est une courte épilepsie*. Il entendoit parler, sans doute, de cette volupté charnelle, si étrangére à l'amour, qu'on peut en jouir sans aimer, & aimer sans la goûter jamais. Ils seront constans dans leur

leur amour : j'ose le prédire, & j'en sçai la cause. Ce ne sont point les charmes éblouissans de la beauté qui ont déterminé leur inclination : tous deux étoient amis de la vertu. Ils se sont aimés, parce qu'ils se sont trouvés vertueux : ils s'aimeront donc, tant qu'ils continueront de l'être ; & leur union même me répond de leur persévérance ; car rien n'affermit tant nos pas dans les sentiers de la sagesse, que d'avoir sans cesse sous les yeux un modèle chéri qui les suive.

S'il est quelque chose qui pût troubler leur félicité, ce seroit les désastres & les infortunes, dont leur amour ne les met point à l'abri : mais en supofant qu'il leur en arrive, ce sort leur sera commun avec le reste des hommes. Ceux qui ne goûtent point les plaisirs de l'amour, ne sont pas non plus éxempts de revers ; & ils ont ces

plaisirs

plaiſirs de moins, plaiſirs qu'il ne faut pas compter pour peu dans la vie.

Joignez à cela, que l'amour même diminuera de beaucoup le ſentiment de leurs maux. Il a cette vertu ſinguliére, de rendre à deux cœurs bien aſſortis les ſouffrances moins aigues, & les plaiſirs plus touchans. Il ſemble qu'en ſe communiquant leurs peines, ils n'en portent plus que la moitié chacun; & qu'au contraire, ils doublent leurs contentemens en les partageant. Ainſi qu'un eſcadron eſt enfoncé plus difficilement par l'ennemi, à proportion qu'il eſt plus ſerré : de même, un couple amoureux réſiſte aux atteintes de l'infortune & de l'adverſité, avec d'autant plus de force & de ſuccès, qu'il eſt plus étroitement uni.

Amateurs ſenſuels d'une volupté purement corporelle, les détails de ces chaſtes délices ſont pour vous des énig-

mes

mes incompréhensibles , ou des paradoxes insensés. L'amour, dont vous vous vantez de suivre les étendarts, ne vous est pas même connu : vous êtes, à ses yeux des profanes, qui ne méritez pas d'être initiés à ses mystéres, Qu'avez - vous fait pour son service ? Par quels exploits avez-vous mérité ses faveurs ? Vous avez ridiculement affecté des gestes forcés & des attitudes théâtrales ; vous avez saisi ponctuellement les modes naissantes ; vous avez concerté dans vos miroirs, des soûris complaisans, des œillades vives, des regards passionnés. Vous épuisiez toute la finesse de votre goût, toute l'activité de votre imagination, à construire artistement le frivole attirail de vos ajustemens fastueux. Follement orgueilleux de ces pitoyables avantages, vous portiez dans les assemblées des airs vains & triomphans.

Vos

Vos batteries une fois dressées, il n'étoit point de beauté qui ne dût vous rendre les armes, & se livrer à la discrétion du vainqueur. Vous n'épargniez non plus pour les séduire ou les surprendre, ni la flatterie, ni le mensonge, ni les offres, ni les promesses, ni la feinte, ni la dissimulation.

Quelques-unes, il est vrai, ont servi de trophées à votre odieuse vanité. La chûte de l'une étoit préparée de longue main, par la licence de ses mœurs, ou peut-être par la lubricité de son tempérament : une autre a été éblouie par l'éclat de l'or & des pierreries; l'innocente *Agnès* a donné dans le piége par simplicité; la jeune *Hebé* par une curiosité indiscréte. Mais, convenez-en, vous rougissez de vos conquêtes. Aucune n'a pu vous rendre heureux : j'en vois la preuve dans vos inconstances multipliées, dans vos

infi-

infidélités, vos perfidies & vos parjures; dans vos dépits & vos regrets. Votre amour eſt tourné en haine : vous blaſphémez ce que vous adoriez; il n'eſt plus de femmes ſur la terre, qui ſoient à l'abri de vos outrageantes déclamations; vous déchirez un ſexe aimable, & fait pour la félicité du nôtre. Mais comment en auriez-vous conçû de l'eſtime? Vous n'en jugez que ſur un mépriſable échantillon.

On n'a de part aux plus précieuſes faveurs de l'amour, qu'autant qu'on aime avec délicateſſe un objet digne d'être aimé. Sans l'une ou l'autre de ces deux conditions, votre amour infailliblement deviendra malheureux ou par l'inconſtance de la perſonne aimée, ou par la vôtre même : & alors vous reconnoîtrez que ce qui vous ſembloit amour, ne l'étoit pas en effet,

car le véritable amour eſt conſtant : c'étoit ſimplement une conformité de goût pour le plaiſir.

L'amour étant le lien de deux cœurs qui ſympathiſent l'un avec l'autre, c'eſt dans les qualités du cœur qu'il faut chercher le fondement de cette ſympathie : or la premiére de toutes, & celle qui décide des autres, c'eſt l'amour de la vertu. Quel fatal préſent pour un amant plein d'honneur, que le don d'un cœur qui n'en connoît pas les maximes ! le pourra-t'il accepter ſans riſquer ſon innocence ? Dans une union auſſi étroite, que celle des amans ou des époux, les ſentimens ſe communiquent, ſans qu'on s'en aperçoive : & comme on ne le ſçait que trop, les mauvais s'inſinuent bien plus aiſément que les bons. Les maladies de l'ame ſont encore plus contagieu-

ſes

ſes que celles du corps. Ses taches s'impriment & ſe calquent, pour ainſi dire, ſur tous les ſujets qui l'aprochent.

Au danger de ce triſte écueil, joignez l'intérêt même de votre amour. Par quelles rares perfections fixeriez-vous un cœur pour qui la vertu n'a point aſſez d'attraits? Adopteriez-vous ſes écarts, deviendriez-vous ſon complice? vous ſacrifieriez votre honneur ſans rien gagner du côté de l'amour: votre ſéductrice elle-même vous en eſtimeroit moins; or ce qu'on mépriſe, on ne l'aime aſſurément pas. Soyez avec elle d'une vertu infléxible, vous l'effrayez, elle vous fuit. Ayez pour elle de lâches condeſcendances: elle en abuſe, & ne vous en ſçait pas gré; ce ſera même pour elle un motif de vous faire un jour des reproches, & de rejetter ſur vous ſes égaremens: vous les avez favoriſés, vous en êtes donc l'auteur.

teur. Quel milieu prendre entre ces deux partis ? Epargnez-vous ce dangereux embarras : ayez vous-même des mœurs, & n'aimez point qui n'en a pas.

Quelles sont les vues de *Belise* en caressant le jeune *Lindor* ? Elle n'en a pas d'autres sans doute, que d'être la *Minerve* de ce beau *Télémaque* : elle joueroit mal auprès de lui le rôle de *Circé* : c'est un enfant, à peine affranchi de la férule, & qui n'a pas encore secoué la poussiére des Colléges. Belise au contraire est d'un âge mur : elle a vû commencer le siécle qui court, & doit être revenue de la bagatelle & des vains amusemens d'une intrigue galante. Neuf lustres complets d'expérience, & quelques anecdotes mortifiantes, dont la mémoire n'est pas encore effacée, la doivent tenir en garde contre l'étourderie & l'indiscré-

tion

tion des jeunes gens, qu'elle n'a que trop souvent éprouvée. Elle est amie de la mere de Lindor : c'est un éleve qu'elle veut former. Les médisans prétendent pourtant, qu'elle prend elle-même un vif intérêt au succès de ses leçons. Ce n'est, disent-ils, pour l'ordinaire, qu'entre les bras de ces femmes surannées, que se perd l'innocence d'un jeune homme. La timidité, naturelle à cet âge, le mettroit à l'abri, si ces dangereuses séductrices ne prenoient pas sur elles-mêmes le soin d'ébranler sa pudeur par des propos licentieux, & n'achevoient de le corrompre par des agaceries indécentes. Suivons des yeux la maîtresse & le disciple. Mais, quoi ! justifieroit-elle ces soupçons? Pourquoi toujours du tête-à-tête, des minauderies & des verroux ? N'est-il point d'autre siége pour Belise, qu'un sopha ; d'autre attitude, qu'une

qu'une posture inclinée; d'autres ajustemens qu'un négligé leste & coquet? La simple amitié répand-elle tant de feu sur le visage ; a-t'elle des regards enflammés ; donne-t'elle des baisers lascifs ; les redouble-t'elle si fréquemment ? Mais baissons un voile sur le reste du tableau ; je veux inspirer des mœurs, & j'alarmerois la pudeur.

Encolpe est l'émule de Bélise, & tend aux mêmes fins, quoique par des routes bien différentes. Son long manteau, le caractére vénérable dont il est revêtu, les rides multipliés de son front, son maintien hypocrite & bigot, inspirent une confiance sans mesure. De jeunes beautés vont à ses pieds rougir de leurs foiblesses, lui développer leurs secrettes inclinations ; lui aprendre l'empire que prend sur elles la force de leur tempérament ; gémir de l'ascendant de leur concupiscence,

&

& lui en demander le reméde. *Héloïse* lui a déclaré le penchant invincible qu'elle a pour la tendresse, & les écarts où cette passion l'a jettée : il veut, avant de procéder à la cure, aprofondir l'état de la maladie; il questionne, il interroge, il tourne & retourne la malade. Dans la crainte qu'elle n'ait omis des circonstances intéressantes, il l'entretient de mille détails obscénes, bien plus capables de salir son imagination, que d'affermir sa chasteté. Plus elle est véridique & sincére, mieux le fourbe sçaura la séduire, & en triompher. Il a connu les endroits foibles de la place : c'est par là qu'il l'attaquera. Le jeune *Almanzor*, quoique hardi & entreprenant, avoit en vain lutté contre un reste de pudeur qui préservoit la belle du naufrage : le guide imposteur sçaura bien mieux la corrompre. Arrivée au bord de l'abîme,

ſa frayeur achevera de l'y précipiter & ce que n'a pu obtenir par ſes careſſes, un amant jeune & bien aimé, un directeur à cheveux blancs, l'obtiendra par ſes ruſes ſacriléges.

Apellerez-vous amour, l'ardente paſſion de Beliſe, & les feux criminels d'Encolpe ? Eſt-ce aimer une maîtreſſe ou un amant, que de lui ravir ſon innocence, le plus précieux de tous ſes avantages ; que de ſouiller ſon ame d'un crime, la plus affreuſe de toutes les taches ? Poignarde-t'on quelqu'un par amour, ou l'empoiſonne-t'on par tendreſſe ?

Eraſte a des intentions plus droites : il eſt ſincérement paſſionné pour *Iſabelle* ; on le voit bien au portrait avantageux qu'il en fait. Un trait ſeulement paroît manquer au tableau : il ne dit rien de ſon caractére ni de ſes mœurs. Mais ce ne ſont pas ces ob-

jets

jets là qui le touchent : elle est d'une beauté qui l'enchante, remplie de graces & d'enjouement. Ç'en est assez pour lui : il n'imagine pas de plus grand bonheur que celui de la posséder. Eclairé par ses beaux yeux, il est ravi en extase : absent d'auprès d'elle, il languit & se consume d'ennui. Croirez-vous bien que cette ardeur & cet empressement ne sont rien moins que de l'amour? Erasme ne s'en doute pas : il croit assurément être le plus amoureux de tous les hommes. Mais, je vois d'où vient son erreur : c'est qu'il prend pour de l'amour, le desir de la jouissance.

Voulez-vous sonder vos sentimens de bonne foi, & discerner laquelle de ces deux passions est le principe de votre attachement : interrogez les yeux de la belle qui vous tient dans ses chaînes. Si sa presence intimide vos sens, & les contient dans une soumission res-

pectueuse, vous l'aimez. L'amour interdit même à la pensée, toute idée sensuelle, tout essor de l'imagination, dont la délicatesse de l'objet aimé pourroit être offensée, s'il étoit possible qu'il en fût instruit. L'amour est chaste jusques dans ses songes. Mais, si les attraits qui vous charment font plus d'impression sur vos sens que sur votre ame, ce n'est point de l'amour, c'est un apétit corporel.

Qu'on aime véritablement ; & l'amour ne fera jamais commettre de fautes qui blessent la conscience ou l'honneur ; car quiconque est capable d'aimer, est vertueux : j'oserois même dire, que quiconque est vertueux, est aussi capable d'aimer. Car toutes les vertus se tiennent par la main : or la tendresse du cœur en est une. Comme ce seroit un vice de conformation pour le corps, que d'être inepte à la génération

génération : c'en eſt auſſi un pour l'ame, que d'être incapable d'amour.

Je ne crains rien pour les mœurs, de la part de l'amour : il ne peut que les perfectionner. C'eſt lui qui rend le cœur moins farouche, le caractére plus liant, l'humeur plus complaiſante. On s'eſt accoutumé, en aimant, à plier ſa volonté au gré de la perſonne chérie : on contracte par là, l'heureuſe habitude de commander à ſes deſirs, de les maîtriſer & de les réprimer; de conformer ſon goût & ſes inclinations, aux lieux, aux tems, aux perſonnes. Mais les mœurs ne ſont pas également en ſûreté, quand on eſt inquiété par ces ſaillies charnelles, que les hommes groſſiers confondent avec l'amour.

ARTICLE II.

De l'Amour conjugal.

Il est aisé de distinguer le véritable du faux. Quelle est la cause la plus ordinaire de l'indifférence entre les époux. Par quels motifs il semble qu'on ait exclu l'amour du mariage. Sources de division entre les époux; la jalousie est la principale; jalousie sans amour. Moyens d'assurer & d'entretenir l'amour conjugal.

Les caractéres de l'amour conjugal ne sont pas si équivoques. Un amant, dupe de lui-même, peut croire aimer sans aimer en effet : un mari sçait au juste s'il aime. Il a joui : or la jouissance est la pierre de touche de l'amour; le véritable y puise de nouveaux feux, mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, si l'on connoît

qu'on

qu'on s'eſt mépris, je ne ſçai de remède à ce mal, que la patience. S'il eſt poſſible, ſubſtituez l'amitié à l'amour ; mais je n'oſe même vous flatter, que cette reſſource vous reſte. L'amitié entre deux époux eſt le fruit d'un long amour, dont la jouiſſance & le tems ont calmé les bouillans tranſports. Pour l'ordinaire, ſous le joug de l'Hymen, quand on ne s'aime point, on ſe hait, ou, tout au plus, les génies de la meilleure trempe ſe renferment dans l'indifférence.

Voyez *Alcipe* & *Célimene* unis enſemble depuis ſix mois : quoique leurs apartemens ſoient fort éloignés l'un de l'autre, ils ſe viſitent tous les jours, ils vont même juſqu'à s'embraſſer, le fait eſt sûr, jamais il n'eſt arrivé que devant des témoins croyables. Vous ne verrez point entr'eux de ces careſſes enfantines, de ces agaceries folâtres

qu'on reproche aux jeunes époux ; mais des politesses, des soins, des égards, des attentions, & sur-tout des bienséances. Ils n'ont point fait d'accord exprès pour vivre ensemble sur ce pié là : une heureuse sympathie leur en a inspiré l'idée.

On est bien plus surpris du froid qui regne entre *Lisandre* & *Daphne*; après mille témoignages aparens de la passion la plus forte. Jamais amour ne parut plus ardent : mille obstacles les traversoient ; leur courage en a triomphé. Des verroux, des grilles, des murs, tenoient la belle étroitement emprisonnée ; trois ou quatre prudes geoliéres, d'un ton nasillard & dévot, l'exhortoient à la continence, en se proposant pour éxemple, & l'invitant à ne soupirer, comme elles, que pour l'Epoux du Cantique : une échelle la délivra de la clôture & des sermons.

Lisandre,

Lisandre que son pere à l'heure même travailloit à deshériter, préférant aux intérêts de sa fortune ceux de son cœur; aux tendresses du sang, la possession de Daphné; Lisandre, voloit avec elle, pour lui jurer aux piés des Autels un amour à jamais durable. L'année n'est pas révolue : déja Lisandre est infidèle. Daphné pleure, gémit & se plaint : elle a des consolateurs, qui peut-être l'aideront un jour à se venger pleinement du perfide. Quelle peut donc être la cause de ce brusque changement? La même qui a refroidi Alcippe & Célimene. Lisandre & Daphné avoient pris pour de l'amour, les puissans aiguillons de leur tempérament voluptueux : les voilà détrompés; & comme ils sont tous deux impatiens & emportés, leurs regrets sont aussi vifs que l'étoit leur entêtement.

Ce feroit entrer dans une carriére trop vafte, que de vouloir tracer ici ce nombre infini de tableaux différens, qu'offriroit l'état du mariage, fi fes fecrets, que cachent de myftérieufes ténébres, étoient tout à coup éclairés. Quelle variété d'humeurs, de caprices, de boutades & de travers, fourniroient tant d'époux défunis, qui, différens de ceux qu'une fauffe lueur d'amour a trompés, n'ont pas même imaginé que ce fentiment dût entrer pour quelque chofe dans leur engagement.

Les belles & les coquettes ont fait naître dans tous les fiécles, tant de folles paffions, tant de troubles, de divifions & de guerres, que les génies fuperficiels, fans faire grace au véritable amour, à l'amour fondé fur l'eftime, l'ont condamné fur l'étiquette, comme une foibleffe impardonnable.

ble. Le vil intérêt trouvant, dans cette bizarre opinion, de quoi flatter ſes partiſans, ne manqua pas de la répandre & d'y donner la vogue. Par ſon ſecours elle fit tant de progrès, que bien-tôt ce fut un dogme reçu. Il fut ſtatué qu'à l'avenir on ne prendroit plus de femme, que dans une condition égale à la ſienne : & l'on étendit même l'égalité de condition jusqu'à celle des biens. L'amour fut proſcrit des mariages, & relégué dans les Romans. Et ſi quelqu'un, ſoit par foibleſſe, ou par goût, s'étoit laiſſé enflammer, il devoit au moins, de crainte de ſcandale, s'en cacher de ſon mieux, ne faire en public à ſon épouſe, que des politeſſes froides; & où il ſe trouveroit d'autres femmes, les fêter toutes plus que la ſienne; le tout à peine d'encourir le blâme & les brocards du beau monde.

Et, attendu que le parti des époux mal assortis, comme de beaucoup le plus nombreux, est celui qui donne le ton, ce réglement conforme à leur systême a été scrupuleusement maintenu; & les choses sont encore aujourd'hui sur ce pié, sauf aux époux qui se haïssent sincérement, de faire pis dans le particulier.

Je n'ai rien à prescrire à cette derniére classe d'époux, sur les devoirs de l'Hymenée. Ils manquent au plus essentiel, en manquant d'amour: comment rempliroient-ils les autres?

C'est une espéce de rapt qu'un mariage contracté sans tendresse. La personne n'apartient, suivant l'instinct naturel, qu'à celui qui en posséde le cœur. On ne devroit recevoir les dons de l'Hymen, que des mains de l'Amour: les acquérir autrement, c'est proprement les usurper.

Conseillerai-je à ces ravisseurs téméraires de réparer, au moins après coup, leur usurpation, en s'excitant à l'amour ; & de faire après l'engagement ce qu'ils n'ont pas fait avant ? Mais le sentiment ne peut pas plus se conseiller, que se commander. Des époux qui se haïssent, ou qui ne s'aiment pas, sont des pécheurs inconvertibles : aussi n'est-ce point à eux que j'adresse mes leçons sur l'amour conjugal.

Mais seront-elles mieux adressées, si je les propose à ces heureux époux, qui, bien épris dès les premiers instans, ont épuisé dans la connoissance intime que leur étroite union leur a donnée l'un de l'autre, de nouvelles raisons pour s'enflammer davantage ? Il ne semble pas qu'ils aient besoin de préceptes pour continuer de s'aimer : une tendresse ainsi réfléchie, paroît de

nature

nature à durer toujours. Cependant le cœur humain est si variable, qu'il ne peut sans témérité répondre de brûler sans cesse d'une ardeur égale & constante. L'amour est un feu : il s'éteindra si on le noye, ou s'il manque d'aliment.

Euristène aimoit son épouse : & cet amour le rendoit le plus heureux des hommes. Il connoissoit le prix de son bonheur ; & s'en ouvrit un jour à certain vieux Druide, dépositaire de ses secrets les plus intimes, qui sévré des douceurs dont il entendoit le recit, se mit en tête, sous le prétexte de la gloire de Dieu, de le dégager de ces liens charnels, qui, disoit-il, l'attachoient au monde.

» Mon frere, *dit le béat*, je gémis » pour vous, de l'aveuglement où je » vous vois. Vous soupirez : & c'est » pour un autre objet que le Seigneur !

Igno-

» Ignorez-vous qu'il est écrit, que » qui ne hait pas pour Dieu, son pere, » sa mere, son épouse & ses freres, » n'est pas digne de Dieu? Avant la » chûte du premier homme, votre » attachement auroit peut-être été » sans crime : mais l'homme coupa- » ble ne doit manger que du pain » trempé dans les larmes. Votre épou- » se est fille d'Eve, cette mere cruelle » qui nous a tous perdus : & vous l'ai- » mez! Craignez le sort de votre pre- » mier pere; ce fut aussi l'amour qui » le perdit. Vous lui sçavez gré de sa » tendresse & de ses complaisances; » c'est par là même que vous la devez » craindre; puisque c'est par là qu'elle » vous gagne, & qu'elle ravit à Dieu » un cœur qui n'étoit fait que pour » lui. Songez-y bien : l'enfer est ou- » vert sous vos piés. «

Ce mot d'*Enfer* fit frémir le simple

Euris-

Euristére : son imagination troublée ne vit plus que Démons, que feux, que souffre & que brasiers ardens. Un zèle fanatique s'empara de son ame, il regarda son épouse en ennemie ; prit ses caresses pour des piéges, & ses remontrances pour des séductions. Si quelque reste d'affection sollicite encore pour elle dans son cœur ; il jeûne, prie & se macére, pour parvenir à l'étouffer.

Pour *Méthyse*, ce n'est point par des jeûnes, qu'il a sçu s'affranchir de l'affection conjugale. Les trois quarts de sa vie se passoient le verre à la main, dans ces réduits licencieux, où regnent en toute liberté, l'intempérance & la crapule ; où dans les flots d'un Bourgogne fumeux, on engloutit, tout à la fois, sa santé, son honneur & ses biens. Là les sentimens délicats sont traités de folles chiméres, la tendresse

de

de fadeur ; la complaisance, de servitude ; & les égards, de bassesse. Méthyse enfin a pris le ton de ses ignobles cotteries. Ce n'étoit d'abord qu'un jargon qu'il parloit par amusement, sans que le cœur fût abruti : mais aujourd'hui il est plus avancé ; il en a pris aussi l'esprit ; il a perdu tout sentiment pour les plaisirs que la raison avoue. Il est de marbre pour les femmes, & surtout pour les femmes modestes, sages & réservées ; & malheureusement pour lui, son épouse est de ce nombre.

Polydore a tenu bon vingt ans ; sa tendresse, au bout de ce terme, n'avoit souffert d'autre altération, que celle qu'y aportent nécessairement la longueur du tems & la situation paisible du cœur, lorsqu'il n'a rien a desirer. Ce n'est plus, si l'on veut, de l'amour ; mais c'est une amitié si tendre, qu'elle ne pourroit jamais l'être autant, sans

l'être

l'être trop, entre deux perſonnes de même ſexe. Mais, comme elle irrite moins les deſirs; il eſt dans cet état un écueil à craindre: & je conſeille à quiconque jouit de ce calme dangereux, d'obſerver ſes yeux & ſon cœur, de crainte qu'un objet nouveau, lui raprenant à aimer, ne le conduiſe par degrés à la plus noire perfidie. Polidore s'en rendit coupable. Il ſe fioit ſur ſa longue habitude, de ne chérir que ſon épouſe; & c'étoit là préciſément ce qui l'expoſoit à la trahir. L'amour, quand il eſt ſatisfait, ne s'accroît pas en vieilliſſant. La douce quiétude qu'il goûtoit ſous l'étendart de l'Hymen, lui fit croire que ſes paſſions étoient amorties & ſoumiſes: & ſe livrant au danger ſans la crainte, il n'a connu le précipice qu'après y être tombé.

Des vices dans le caractére, des caprices dans l'humeur, des ſentimens

opoſés

opofés dans l'efprit, peuvent auffi troubler l'amour le mieux affermi. L'époux chiche, avare & mefquin, prend du dégoût pour une époufe, qui penfant plus noblement, croit pouvoir régler fa dépenfe fur leurs revenus communs. Un prodigue au contraire méprife une époufe éconôme.

Callias beau comme Narciffe, & auffi fier de fa beauté, annonce par fes regards, fes difcours & fon maintien, qu'il croit qu'*Elvire* eft en refte avec lui, depuis qu'il a daigné l'affocier à fa couche.

Phorbas a lu dans quelques anecdotes Turques, des détails, peut-être éxagérés du defpotifme que les defcendans de Mahomet éxercent dans leur Sérail. Il tient chez lui fa morgue comme un Sultan. Dans l'ame il chérit *Artamene* : mais il ne croit pas qu'il foit de fa dignité de l'avouer ; & aime

mieux recevoir d'elles des soumissions que des caresses.

Le dévot *Théotime*, sensible aux malheurs de l'Eglise, & pleurant sur sa décadence, va chez tous ceux qui *pensent bien*, les exhorte à soutenir un reste de foi qui chancelle. Tous les Pasteurs ont trahi la *bonne cause*; la vérité n'a bien-tôt plus de défenseurs. Il croit être un nouvel Atlas, fait pour prévenir la ruine des Cieux, prêts à s'écrouler. Quelle douce consolation pour lui, si du moins son épouse l'aidoit à suporter un fardeau si accablant! Mais l'infidèle n'est point touchée de ses pieux gémissemens. Elles suit en aveugle la voie large, où la conduisent des guides relâchés, & croit son salut attaché à suivre bonnement les loix de Rome, & les avis de son Curé. Théotime, a fait de son mieux, pour lui communiquer ses lumiéres; mais ne gagnant

gagnant rien sur elle, il éclate à la fin : on s'injurie, on se dit anathême, & les deux époux se détestent.

Quel est ce phrénétique, que je vois bouffi de colére ? Quelle subite émotion lui a enflammé le visage ? Pourquoi ces regards féroces, cette voix entrecoupée, ces gestes menaçans ! Eh, qui menace-t'il ? Une tendre épouse, la fidèle *Artémise*, qui le chérit & qu'i aime lui-même : du moins tout l'a prouvé jusqu'à ce moment. Passe-t'on ainsi tout à coup de l'amour à la haine, de l'estime au mépris, de la considération aux outrages ? Oui, quand on est jaloux : or c'est la manie d'*Argante*. Semblable à un avare, qui plus il chérit son trésor, plus il craint qu'on ne le lui dérobe : amis, parens, domestiques, vieillards, enfans, tout le moleste, tout lui fait ombrage ; tout lui semble capable de séduire son épouse.

C'eſt de tous les malheurs, celui qu'il redoute le plus ; & c'eſt celui qu'il croit plus proche. Sa crainte lui troublant les ſens, il prend ſes défiances pour des preſſentimens, & ſes ſoupçons pour des réalités. Ce qui vient d'exciter ſon courroux, c'eſt qu'il l'a entendue de loin, parlant familiérement à quelqu'un. Il s'eſt aproché doucement dans le deſſein de la ſurprendre : il n'a réuſſi qu'à demi. Il ne voit qu'elle dans une chambre où il a entendu deux voix : mais il y trouve des gants dont la vue lui tourne la tête ; il les prend & les met en piéces. Elle veut parler : mais il eſt ſourd ; il prévient l'éclairciſſement par un torrent de dures invectives. Les menaces ſuivent de près : & les effets peut-être alloient ſuivre les menaces, ſans un témoin inattendu, dont l'aſpect ſubit le déconcerte & le condamne ;

c'eſt

c'est son beau-pere, qui du fond d'un cabinet, où il s'étoit exprès caché, pour causer à son gendre une surprise agréable, vient reclamer ses gants, & justifier Artemise.

Affreuse jalousie, triste poison du bonheur des époux, que n'éteins-tu plutôt l'amour, que de le changer en fureur.

Il est néanmoins une sorte de jalousie, compagne inséparable d'un amour vif & délicat : elle n'exclut pas l'estime, & n'est point injurieuse. On craint de perdre l'affection de ce qu'on aime, parce qu'on en connoît le prix : on craint de déplaire à l'objet aimé, sans le soupçonner d'inconstance; on craint son refroidissement, mais on est sûr de sa fidélité. Cette tendre apréhension est un aiguillon efficace qui réveille l'amour, le rend actif & prévenant :

sans ce secours, il languiroit par son trop de sécurité.

Mais un Phénomene qu'on ne comprend que difficilement, & qui toutefois est fréquent, c'est qu'on soit jaloux sans aimer.

Dorimene épousa *Cliton*, plutôt par complaisance que par goût : cependant elle entre en fureur, s'il soûrit à une femme aimable. Une parole obligeante, un geste gracieux, un accueil affable & poli, fait à tout autre qu'à elle, est une offense, un crime, qu'elle ne pardonne pas. S'il s'absente, » il » est infidèle ; il y a déja long-tems » qu'elle voit bien qu'il la néglige, » elle auroit cru mériter qu'on eût » plus d'égards pour elle. « Dorimene seroit-elle donc devenue amoureuse de son époux, depuis qu'elle en est la femme ? Ce seroit un vrai miracle ; or

or je doute qu'il s'en faſſe, du moins de cette eſpéce. L'hymen n'inſpire pas l'amour à des cœurs indifférens. Il conſtate ſa pureté : mais il ne le fait pas naître, & l'augmente rarement. Il en eſt le creuſet : mais il n'en eſt pas le berceau. Quel eſt donc le principe des transports jaloux de Dorimene ? Ce n'eſt pas à la vérité l'amour : mais c'eſt un ſentiment qui lui reſſemble en partie.

La tendreſſe des hommes, pour l'ordinaire, porte ſur quelque choſe. Il faut pour que leur cœur ſoit échauffé, que quelque objet l'ait enflammé. Mais pour les femmes, la tendreſſe leur eſt annéxée en naiſſant : c'eſt un des apanages de leur conſtitution. Elles aiment, pour ainſi dire, avant de ſçavoir qui aimer. L'amour eſt pour nous un plaiſir ; c'eſt pour elles une affaire capitale. Mais ſi cette tendreſſe innée

trouve

trouve à se prendre à quelque objet; si vous attisez ses feux par l'attrait des plaisirs sensuels: semblable aux rayons du Soleil, qui rassemblés dans l'épaisseur d'un verre, en deviennent plus ardens, elle ramasse ses flammes éparses, & les concentrant en un point, elle en acquiert plus de force & d'activité. On dit aussi qu'elle a cette prérogative que n'a point la nôtre, de croître par la jouissance, & que les femmes n'éprouvent point ce sentiment de paresse & de satiété, qui apesantit nos cœurs, quand nos desirs sont satisfaits.

En général les femmes aiment plus que nous. La nature, sage en tout, leur a exprès départi un fond presque inaltérable de tendresse naturelle & d'ardeur pour la volupté, afin de les étourdir sur les suites de l'hymenée; pour charmer leurs souffrances, & compenser leurs peines, par le doux

apas du plaisir. Voilà ce qui dans la plûpart d'elles tient la place d'un amour réfléchi. Nous n'aimons que par choix ; mais pour elles, on les voit souvent empressées, même pour des époux qu'elles ont pris les yeux fermés.

Ce sentiment est si semblable à l'amour, qu'il ne vient guére à l'esprit d'imaginer qu'il en différe, inspire quelquefois aussi des transports de jalousie : & c'est de cette source que part celle qu'éprouve Doriméne.

Pour *Amintas*, à quel titre est-il jaloux ? A-t'il des droits sur le cœur d'*Emilie?* Il la hait & la dédaigne. Que lui importent donc son amour ou son indifférence? Eh! ce n'est pas non-plus de l'amour qu'il éxige d'elle ; mais, comme il croit que son honneur est attaché aux mœurs de son épouse, il veut qu'elle lui soit fidèle ; & jugeant d'elle par lui-même, il n'ose espérer

qu'elle le ſoit. Ridicule préjugé dont la juſtice & la raiſon s'offenſent ! quoi Amintas ſera honni, ſi Emilie trahit la foi conjugale : & lui-même, qui ſe fait gloire de l'avoir cent fois profanée, l'aura fait, ſans que ſon honneur en ait pu recevoir d'atteinte ! Depuis quand donc l'honneur a-t'il contracté alliance avec les vices & les crimes ? Eſt-il donc la proie du plus fort ainſi que l'or & les ſceptres ?

L'amour, & ſur-tout l'amour conjugal, ſe nourrit d'amour. Pour un amant qui ſonde un cœur, la ſeule eſpérance peut entretenir ſa flamme : mais quand ce cœur eſt devenu ſa conquête, il a droit d'attendre du retour & de la conſtance. Le nœud ſacré du mariage l'y autoriſe encore plus, & fait entre les deux époux, du devoir de s'aimer, un devoir de Religion ; ſous la clauſe cependant que

l'a-

l'amour ſera réciproque ; car la Religion elle-même ne commande rien d'impoſſible.

Chez tous les peuples de la terre, c'eſt une maxime ſi générale, qu'il faut s'aimer pour être époux, qu'il en eſt peu qui ne permettent le divorce, quand l'incompatibilité des humeurs met un obſtacle invincible à l'amour.

Pour vivre heureux ſous le joug de l'Hymen, ne vous y engagez pas ſans aimer & ſans être aimé. Donnez du corps à cet amour, en le fondant ſur la vertu. S'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les graces & la jeuneſſe, auſſi fragile que ces avantages paſſagers, il paſſeroit bien-tôt comme eux : mais s'il s'eſt attaché aux qualités du cœur & de l'eſprit, il eſt à l'épreuve du tems.

Pour vous acquérir le droit d'éxi-

ger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez après vingt ans aussi attentif à plaire, aussi soigneux à ne point offenser, que s'il s'agissoit aujourd'hui de faire agréer votre amour. On gagne autant à conserver un cœur qu'à le conquérir.

Qu'entre les époux régnent l'amour, l'honneur & les soins complaisans, je réponds des douceurs de leur union. Elle sera sans doute altérée, s'il lui manque une seule de ces trois conditions : mais elle sera anéantie, si c'est la premiére qui manque.



ARTICLE

ARTICLE III.

De l'Amour paternel.

L'instinct suffit pour inspirer ce sentiment. Obligation des meres, de pourvoir par elles-mêmes aux besoins corporels de leurs enfans; celle des peres, de s'employer en personne à la culture de leur ame, ou du moins d'y veiller de près. Parallele des peres avec les Rois.

Si la raison dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne servoit pas quelquefois à dépraver son instinct, nous n'aurions rien à dire sur cette matiére : les brutes n'ont pas besoin de nos traités de morale, pour aprendre à aimer leurs petits, à les nourrir & à les élever. C'est qu'elles ne sont guidées que par l'instinct : or l'instinct quand il n'est point distrait par les sophismes d'une raison captieuse, répond

toujours au vœu de la nature, fait son devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc en ce point conforme aux autres animaux, dès que l'enfant auroit vû la lumiére, sa mere le nourriroit de son propre lait : veilleroit à tous ses besoins; le garantiroit de tous accidens, & ne croiroit pas d'instans dans sa vie mieux remplis que ceux qu'elle auroit employés à ces importans devoirs. Le pere de son côté contribueroit à le former: il étudieroit son goût, son humeur & ses inclinations, pour mettre à profit ses talens, & le disposer de bonne heure à servir ses compatriotes dans l'état pour lequel il laisseroit entrevoir plus de capacité. Il cultiveroit lui-même cette jeune plante, & regarderoit comme une indifférence criminelle, de l'abandonner à la discrétion d'un gouverneur ignorant, ou peut-être même vicieux.

Mais

Mais le pouvoir de la coutume, malgré la force de l'instinct, en dispose tout autrement. L'enfant est à peine né, qu'on le sépare pour toujours de sa mere : elle est trop foible, ou trop délicate ; elle est d'un état trop honnête pour allaiter son propre enfant. En vain la nature a détourné le cours de la liqueur qui l'a nourri dans le sein maternel, pour porter aux mamelles de sa dure marâtre, deux ruisseaux lactées, destinés désormais pour sa substance : la nature ne sera point écoutée ; ses dons seront rejettés & méprisés ; celle qu'elle en a enrichie, dût-elle en périr elle-même, va tarir la source de ce nectar bienfaisant : L'enfant sera livré à une mere empruntée & mercenaire, qui mesurera ses soins au profit qu'elle en attend.

Quant au pere il est trop occupé pour songer à former lui-même son

fils ; ſes affaires ne le permettent pas ; & ce ſoin n'en eſt pas un pour lui. Tant de gens s'offrent à le remplacer, & ſe contentent d'un prix ſi modique, qu'il ſe croiroit mauvais économe s'il n'acceptoit pas leurs ſervices ; ils ne prendront au plus ſur tout ſon bien, qu'un jour ou deux de revenu.

Bien d'autres avant moi ont inſiſté ſur ces deux devoirs indiſpenſables ; celui d'une mere, de nourrir ſon fils ; & celui d'un pere, de travailler à ſon éducation : mais tous y ont inſiſté vainement. Que ſera un ſuffrage de plus ? Rien ſans doute : mais j'aurai du moins donné ma voix ; j'aurai proteſté hautement contre l'abus que je condamne.

» Allaiter un enfant, dit *Clélie*, le
» bel emploi, l'aimable paſſe-tems ?
» J'aime à jouir la nuit d'un ſommeil
» tranquille, ou qui ne ſoit du moins
» inter-

» interrompu que par le plaisir. Le » jour, je reçois des visites, & j'en » rends; je vais montrer une robe » d'un nouveau goût, au petit Cours, » à l'Opéra, quelquefois même à la » Comédie; je joue, je danse ou je » médis. Tous mes momens sont rem» plis agréablement. Eh, ne conce» vez-vous pas, *ajoute-t'elle*, qu'il » me faudroit renoncer à tout cela, si » j'allois sottement m'asservir au vil » métier de nourrice? »

Je vois bien, belle Clélie, dans le plan détaillé de vos amusemens chéris, les raisons qui vous dégoûtent de ce devoir: mais sur ce beau sein d'albâtre, que vous étalez avec complaisance à mes yeux, je vois bien mieux encore celles qui vous y obligent.

Quelle est la mere qui consentiroit à recevoir de quelqu'un, un enfant qu'elle sçauroit n'être pas le sien? Cependant

pendant ce nouveau né qu'elle relegue loin d'elle, sera-t'il bien véritablement le sien, lorsqu'après plusieurs années, les pertes continuelles de substance que fait à chaque instant un corps vivant, auront été réparées en lui par un lait étranger, qui l'aura métamorphosé & transformé en un homme nouveau? Non ce n'est plus-là le fils de Clélie : c'est celui de Claudine qui l'a comme enfanté une seconde fois, en l'allaitant. J'ignore s'il a pu gagner à cet échange : mais je sçai qu'il a pu y perdre. Ce lait qu'il a sucé n'étoit point fait pour ses organes, ç'a donc été pour lui un aliment moins profitable que n'eût été le lait maternel. Qui sçait si son tempérament, robuste & sain dans l'origine, n'en a point été altéré? Qui sçait si cette transformation n'a point influé sur son cœur? L'ame & le corps sont si dépendans l'un de l'au-

l'autre ! s'il ne deviendra pas un jour, précisément par cette raison, un lâche, un fourbe, un malfaiteur, un meurtrier. Le fruit le plus délicieux dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guére à dégénérer, s'il est transporté dans un autre. Il en est de même des animaux : ces dogues si vantés à *Londres* pour leur vigueur & leur fidélité, ont-ils passé la mer : ils ne sont plus ailleurs que des animaux stupides, sans instinct, sans force & sans utilité.

Changeons la scène : pénétrons dans le cœur d'un pere, ou plutôt, sans y pénétrer, jugeons-en par sa conduite.

Trimalcion est le Président d'une Cour Souveraine. Sa marche lente & composée, son front sévére & dédaigneux, sa gravité inaltérable, & plus encore que tout cela, l'ampleur énorme de sa coiffure, & le nombre de

ses valets, annoncent en caractére distincts, la qualité du personnage. On diroit que les provisions d'un office de judicature aient la vertu surnaturelle d'imprimer au pourvû le port & l'allure d'un héros. Tout le sel de *Moliére*, toutes les bouffonneries de *Scarron* ne seroient pas capables de le dérider. Voici pourtant le moment où il va dépouiller en partie cette couche épaisse de Magistrature, qui lui obscurcit le visage. On ramene son fils de nourrice. » Monsieur, lui crie de loin une gou- » vernante étourdie, voilà Monsieur » le Chevalier qu'on raporte. » Il se léve, fait quelques pas, & marche pour la premiére fois au-devant d'un humain : il le prend dans ses bras, croit y reconnoître ses traits, & descend jusqu'à l'embrasser. L'enfant lui rend avec usure ses caresses & ses baisers, & balbutie le nom de pere, nom

nom qui ſonne agréablement aux oreilles de Trimalcion. Autant ce titre eſt incertain, autant on aime à ſe l'entendre donner. L'enfant careſſé de plus belle, y répond en folâtrant. Il s'enhardit & s'émancipe : & cette perruque majeſtueuſe, qui, un quart-d'heure auparavant tenoit en reſpect tout un barreau, Monſieur le Chevalier la tiraille ſans merci, la chiffonne & la dépoudre.

Trimalcion aime ſon fils : on le voit bien, dites-vous, à la réception qu'il lui fait. Vous le voyez à des marques ſi frivoles ? Je le verrai bien mieux au ſoin qu'il prendra de lui former le jugement, de lui orner l'eſprit, & de lui inſpirer des mœurs. Mais à l'arrivée de ſon fils, il a fait montre de toute ſa tendreſſe ; ne comptez pas qu'elle aille plus loin. Voudroit-on que pour l'amour d'un enfant, un Préſi-

dent

dent se rompit la tête à reprendre son Despautére? non, non, ne l'apréhendez pas. Le Gouverneur est déja retenu. Ce n'est point un *Sénéque*, ni un *Burrhus*; ce n'est pas non plus un homme modèlé sur ces illustres maîtres, qui formoient l'enfance de nos Princes vers la fin du siécle dernier : mais c'est un homme accommodant, qui se contente de trente pistoles pour ses apointemens : qui aura soin de ne point fatiguer son éléve, de condescendre à ses caprices : ce sont-là les clauses du marché. » De la » douceur, Monsieur l'Abbé, de la » douceur, dit Trimalcion en le lui » confiant. Je ne veux point que mon » fils se tue. Qu'il sçache un peu de » Latin; j'y consens; point de Grec, » le Grec est mortél à la vue. Je n'en» tends pas en faire un Docteur : je le » destine à être un Président comme

» moi;

» moi ; & dussé-je en faire un Evê-
» que, croyez-moi, Monsieur l'Ab-
» bé, vos Evêques ne sont pas des
» sorciers. »

Monsieur l'Abbé travaille en conséquence. Quel bonheur pour lui d'opérer sous les yeux d'un sot, & de n'avoir rien à faire de plus, que d'égaler le fils au pere ! Quelque facile à remplir que soit cet engagement, c'étoit en effet-là toute sa portée.

Trimalcion a bien des partisans : je les entends murmurer contre moi. Un homme en place auroit beaucoup à faire, disent-ils, s'il lui falloit régenter ses enfans. Est-ce une raison pour s'en dispenser ? Un riche financier auroit sans doute beaucoup à restituer, s'il lui falloit rendre à chacun tout le bien qu'il a usurpé : faut-il pour cela qu'il le garde ?

Je veux qu'un pere soit le précep-
teur

teur de son fils. Qu'il se fasse aider dans cette importante fonction, par des hommes d'un mérite éprouvé; à la bonne heure, il n'en réussira que mieux: mais qu'il soit toujours maître en chef, Inspecteur & Surintendant; & que les Gouverneurs à gages ne soient jamais que ses adjoints, ou ses seconds.

Bulbaque est pere, dites-vous. C'est un idiot, qui a pu concourir en qualité d'être animé, à la procréation de son semblable : mais il est incapable de faire plus. Il ne sçait rien, ne sent rien, ne pense rien. Quelle part un homme de cette étoffe peut-il prendre à l'éducation de son fils? Le mieux qu'il puisse faire, c'est, sans doute, de ne s'en point mêler.

J'en conviens avec vous : & si quelqu'un de mes lecteurs peut alléguer une semblable excuse, il est dans le cas de la dispense, je ne la lui conteste point :

point ; mais je ne le tiens pas éxempt pour cela de rechercher les meilleurs maîtres pour suplécr à son défaut ; de les y engager par l'espoir d'un salaire honnête, & de s'informer d'eux avec soin, des progrès que fait leur éléve. S'il pousse l'insensibilité jusqu'à n'y point prendre intérêt, c'est une espéce de monstre à qui la difformité de son ame ne doit pas tenir lieu d'excuse.

Aristide mérite plus d'indulgence: il est absent pour le bien de l'Etat, sans séjour fixe, sans habitation permanente. Le bon citoyen doit être toujours prêt à sacrifier pour sa Patrie, ses plus chers intérêts, son bien, sa santé, son repos : Aristide le sçait. Elle éxige encore de lui, en l'occupant tout entier, qu'il se prive du doux plaisir de former ses enfans de sa propre main ; il sçait s'en sevrer aussi. Je ne puis

l'en blâmer : mais je le plains. Je connois jusqu'où va sa tendresse. Il abandonneroit sans chagrin, pour le salut commun, sa maison à la discrétion d'un valet, ses biens à la merci d'un Intendant, sa vie même, au sort périlleux des armes : mais ce n'est pas sans quelque regret qu'il se voit pere sans en faire l'office.

Lorsqu'un pere est capable d'enseigner lui-même ses fils, il est le meilleur maître qu'ils puissent avoir : or Aristide en est capable, & le choix qu'il a fait des substituts qu'il commet à sa place pour cet office important, montre assez qu'il est connoisseur. Pourquoi faut-il qu'en mille occasions, au préjudice du bien public, les talens soient d'un côté, & le pouvoir de les éxercer d'un autre?

Le pere & la mere ne sont pas quittes envers leurs enfans, pour leur avoir

avoir procuré la naiſſance : tant que ceux-ci ont beſoin de leur aſſiſtance, elle leur eſt dûe. Ce ſont de foibles marcottes, auxquelles il importe beaucoup, jusqu'à ce qu'elles aient pris racine, de tenir au principal brin. Mais la nature a diſtingué les fonctions du pere, de celles de la mere : l'office de l'un n'eſt pas celui de l'autre. Elle ſemble avoir aſſigné ſinguliérement à la mere, le ſoin de leur corps, la conſervation de leur ſubſtance animale. L'apanage du pere eſt plus noble : le ſoin de la ſubſtance penſante eſt ſon partage. Mais ſouvent chacun des deux remplit mal ſa partie.

La mere a porté l'enfant dans ſon ſein, il ne tenoit pas à elle de s'épargner cette peine ; elle s'en eſt enfin délivrée ſur la fin du neuviéme mois autre ſouffrance attachée à ſon ſexe L'obligation de l'allaiter après ſa naiſ

ſance étoit auſſi indiſpenſable : mais il lui étoit poſſible de la violer, & elle l'a fait.

Le pere de ſon côté ne répond pas mieux au vœu de la nature. Il prend ſur lui le rôle de la mere, ne s'occupe que des avantages corporels de ſes enfans, de leur ſanté, de leur repos, de leur maintien, de leur table & de leurs plaiſirs. La culture de l'ame, cet objet ſi important & ſi préférable à tous les autres, eſt celui que tous deux négligent.

C'eſt ſur ce plan d'éducation que *Lycidas* fut élevé. Il danſe bien, monte un cheval, & fait des armes aſſez paſſablement. Du reſte, il eſt ignorant & vain, qualités preſqu'inſéparables. Il a le cœur bas & rampant : mais il s'exprime avec hauteur. Il eſt farci de préjugés impies & ſuperſtitieux, ſans regle, ſans frein, ſans morale : ſon

goût

goût est ce qui fait ses mœurs, & presque en tout, son goût est dépravé.

De qui tient-il, dit Dorimont son pere, qui pendant cinquante années écoulées depuis sa majorité, a eu tout le tems d'oublier les incartades de sa jeunesse ? Ce n'est assurément pas de moi. J'ai été jeune, il faut bien l'être, mais je n'étois pas furieux. Oh ! la jeunesse de mon tems étoit bien mieux moriginée.

Si vous dites vrai, Dorimond, c'est que les peres n'en étoient pas les corrupteurs ; c'est qu'ils aimoient mieux leurs enfans.

» Eh, mais, *me répond-il*, si j'ai » quelque reproche à me faire, par » raport à Lycidas, ce n'est que de l'a- » voir trop aimé; c'est cet amour, por- » té trop loin, qui m'a fermé les yeux » sur ses défauts & ses égaremens : » c'est cet amour qui me faisoit mol- lir,

» lir, quand j'aurois dû être ferme,
» qui retenoit mon bras, quand je le
» levois pour punir. »

Quelle étrange idée vous êtes-vous donc formée de l'amour paternel, si vous êtes vraiment persuadée qu'il vous ait fait manquer aux devoirs les plus indispensables d'un bon pere?

Julie aperçoit *Araminte*. Je vois une joie inquiéte pétiller dans ses yeux, elle vole au-devant d'elle, l'aborde précipitamment, la caresse & la questionne. D'où lui vient cet accès de tendresse? Elle hait Araminte, elle hait même toutes les femmes aimables. Ecoutez-là. » Eh, ma chére! où
» avez-vous pris cette robe-là? Quel
» est l'ouvrier qui l'a faite? Nommez-
» le moi, que je le voie, que je l'em-
» brasse, c'est un homme incompa-
» rable. La riche étoffe, le superbe
» ramage! Quelle régularité de des-
» sein,

» ſein, quel aſſortiment de couleurs,
» quelle variété dans les nuances !
» Araminte... Je ſuis folle de votre
» robe. Elle vous va ! cela ne ſçauroit
» s'exprimer. »

Vous trouvez, Dorimon, Julie bien extravagante. Laiſſez Julie, & vous jugez vous-même. Vous aimez votre fils, dites-vous, mais qu'eſt-ce que ce fils ? C'eſt un composé comme vous, de corps & d'ame : c'eſt une image, une émanation, un rayon de la Divinité, environné d'un voile terreſtre, qui ſert à vous le rendre viſible & palpable. Or, qu'aimez-vous dans Lycidas de ces deux ſubſtances, ſi diverſes? Eſt-ce ſon ame, cet être ſpirituel, dont l'origine eſt ſi noble ? Mais pour l'aimer, y reconnoiſſez-vous encore quelques traces de ſa nobleſſe antique? N'a-t'elle pas honteuſement dérogé ? Où eſt ſon goût pour la vertu, ſon amour

pour

pour le vrai ? Si elle brille encore de tout l'éclat de sa grandeur originaire, c'est à ces traits qu'on la doit reconnoître. Mais non, ils sont tous effacés ; elle est si méconnoissable, qu'on ne peut tout au plus présumer son existence, que par le limon qui la cache : on y voit des organes, des linéamens, des membres conformés, comme le sont ceux des autres corps, où l'on sçait qu'il réside une ame ; on n'en a pas de meilleure preuve.

Mais, toute difforme qu'elle est, peut-être l'aimez-vous encore ? Je le croirois si vous l'aviez mieux servie, si vous eussiez fait vos efforts pour lui rendre sa pureté, son innocence & sa vertu : mais vous étiez loin d'y songer ; c'est vous-même qui les lui avez laissé perdre. Vous trembliez que son corps ne maigrît, qu'il ne devînt étique & languissant, si vous gêniez les

caprices de l'ame, si vous réprimiez sa colére, si vous modériez ses desirs, si vous éclairiez sa conduite. Reculeriez-vous donc à panser la plaie d'un blessé, par la crainte de gâter ses habits? Et vous craignez que le corps ne souffre, lorsqu'il s'agit de songer avant tout à l'ame! Cependant le corps n'est à peu près que le vêtement de l'ame.

Qu'aimez-vous donc encore un coup dans votre fils? Vous aimez en lui ce qui n'est pas lui-même. Cette matiére organisée dont il est revêtu, ce n'est qu'une machine, construite exprès pour son service, sans laquelle il peut subsister, & qui sans lui, n'est qu'un peu de poussiére: mais ce n'est pas là votre fils, c'est une écorce qui le couvre.

Revenons à present à Julie. Est-elle si ridicule de se passionner pour la robe d'Araminte? Ou, si un pareil a-

mour eſt biſarre, le vôtre eſt-il beaucoup plus raiſonnable ?

On compare les Rois à des peres de famille, & l'on a raiſon : cette comparaiſon eſt fondée ſur la nature & ſur l'origine même de la Royauté.

Le premier qui fut Roi fut un ſoldat heureux,

dit un Poëte * de ce ſiécle. Mais il eſt bon d'obſerver que c'eſt dans la bouche d'un tyran, d'un uſurpateur, d'un meurtrier de ſon Roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un Prince équitable. Tout autre qu'un Polyphonte eût dit :

Le premier qui fut Roi, régna ſur ſes enfans.

Un pere étoit naturellement le chef de ſa famille : la famille, en ſe multipliant, devint un peuple : & conſéquemment le pere de famille devint un Roi. Le fils aîné ſe crut ſans doute en droit d'hériter de ſon autorité, & le

* M. de Voltaire, dans ſa Mérope, Trag.

le Sceptre se perpétua ainsi dans la même maison, jusqu'à ce qu'un *soldat heureux*, ou un sujet rebelle devint la tige premiére d'une nouvelle race.

Un Roi pouvant être comparé à un pere, on peut réciproquement comparer un pere à un Roi, & déterminer ainsi les devoirs du Monarque par ceux du chef de famille; & les obligations d'un pere, par celles d'un Souverain.

Aimer, gouverner, récompenser & punir, voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un pere & un Roi.

Un pere qui n'*aime* point ses enfans, est un monstre : un Roi, qui n'aime point ses sujets, est un tyran. Le pere & le Roi sont l'un & l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire est fondé sur l'amour. La nature a fait les peres, pour l'avantage des enfans : la police a fait les Rois, pour la féli-

cité des peuples. Ainsi que l'homme dans son enfance, ignore ses véritables intérêts, & ne sçauroit pourvoir lui-même à son bonheur ou à sa santé; ainsi le peuple, aveugle, téméraire & turbulent, ne forme, quand il est sans chef, que des projets vains & bisarres, n'a que des vues confuses, ne sçait ce qu'il doit vouloir, ni ce qu'il doit aimer ou craindre : & quelques mesures qu'il prenne, il n'en prend jamais guére aucunes, qui ne tournent à sa ruine. Il faut donc nécessairement un chef, dans une famille & dans un Etat, comme il faut au faîte d'une voûte, une pierre principale qui, dominant sur les autres, termine le ceintre, & en affermisse l'assemblage. Mais si ce chef est indifférent pour les membres, ce qui ne peut venir que d'un amour excessif pour lui-même, il raportera tout à lui; leur avantage sera

toujours

toujours sacrifié au sien, par leurs travaux, par leurs sueurs, il accroîtra son opulence; pour assurer son despotisme, il les tiendra dans l'esclavage ; ils ne seront autre chose à ses yeux, que des instrumens faits pour servir à le rendre heureux.

Quand au contraire ce sont la bienveillance & l'amour qui réglent les volontés du chef, & dictent ses ordonnances, il se fait entre lui & les membres, une circulation libre & volontaire, qui porte à tous également la santé, la vigueur & l'embonpoint ; tout alors concourt avec zèle au bien du corps entier. Le chef lui-même y trouve un solide avantage. Traiter avec bonté, ou sa famille, ou ses sujets, c'est pourvoir à son intérêt propre. Quoique siége principal de la vie & du sentiment, la tête est toujours mal assise sur un tronc maigre & décharné.

Même parité entre le *gouvernement* d'un Etat, & celui d'une famille. Le maître qui régit l'un ou l'autre, a deux objets à remplir; l'un, d'y faire régner les mœurs, la vertu & la piété; l'autre d'en écarter le trouble, les désastres & l'indigence. C'est l'amour de l'ordre qui le doit conduire, & non pas cette fureur de dominer, qui se plaît à pousser à bout la docilité la mieux éprouvée. L'enfant & le *sujet* ont des vues trop bornées pour se gouverner par eux-mêmes: mais ils sont assez clairvoyans pour découvrir les fautes de ceux qui les gouvernent mal.

Le pouvoir de *récompenser* & *punir* est le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien, sans effrayer par des menaces, & inviter par des promesses. Tout législateur en doit faire autant; mais il seroit dur & injus-

te de ne faire que menacer les rebelles, ſans encourager en même-tems les ſujets dociles, par des promeſſes engageantes. Les loix Romaines, qui, conformes en ce point à celles de tous les peuples, défendoient, ſous des peines grieves, de commettre aucun meurtre d'autorité privée, décernoient la couronne *Civique* à celui qui ſauvoit la vie d'un ou de pluſieurs citoyens.

Les deux mobiles du cœur humain ſont l'eſpoir & la crainte. Peres & Rois, vous avez dans vos mains, tout ce qu'il faut pour toucher ces deux paſſions. Mais ſongez que l'éxacte juſtice eſt auſſi ſoigneuſe de récompenſer, qu'elle eſt attentive à punir. Dieu vous a établis ſur la terre ſes ſubſtituts & ſes repreſentans : mais ce n'eſt pas uniquement pour y tonner ; c'eſt auſſi pour y répandre des pluies & des roſées bienfaiſantes.

ARTICLE VI.

DE L'AMOUR FILIAL.

Caractéres de l'amour filial. Peres qui doivent s'imputer l'indifférence de leurs enfans. Devoirs des enfans à l'égard de leurs peres. Fausse tendresse de quelques peres. Parallele des enfans avec des sujets.

Les peres & les meres dont les sentimens répondent au vœu de la nature, sont des maîtres tendres & bienfaisans; à qui par conséquent leurs enfans doivent une obéissance fondée sur un amour respectueux. Leur soumission n'est point celle d'un esclave pour un Maître impérieux. Elle est aussi indispensable : mais elle doit être volontaire, & partir du cœur. Un fils bien né est docile, par la raison qu'il aime son pere, & fait qu'il en est aimé.

Dans

Dans les premiers siécles du monde, comme on ne connoissoit point de peres qui abusassent de leur autorité, & qu'on ne soupçonnoit pas que jamais aucuns le fissent, on ne l'avoit point bornée. Un pere avoit dans sa famille tous les droits d'un Souverain. Que risquoit-on d'abandonner les enfans à la discrétion d'un Juge, dont la sévérité étoit tempérée par la tendresse ? Mais il naît quelquefois des monstres : on vit des peres sans amour; &, par une suite nécessaire, on en vit de cruels ; on en vit qui tremperent leurs mains barbares dans le sang de leurs propres enfans. On restreignit donc leur puissance; on leur permit de se porter accusateurs : mais on ne voulut plus qu'ils fussent juges & bourreaux. La nature leur interdisoit aussi la dureté, les emportemens, les violences : mais la police n'alla pas jusques

ques là; elle n'étend point son pouvoir jusqu'à régler l'intérieur des maisons.

Libres sur ce point, de la contrainte de la loi, les méchans peres s'érigerent en tyrans, régirent leurs enfans avec des sceptres de fer, & leur rendant insuportable la vie qu'ils leur avoient donnée, leur aprirent à les haïr. Leur race n'est pas éteinte : notre siécle en fourmille encore. Ce n'est pas aux enfans de tels peres que je recommande l'amour. Je m'en tiens par raport à eux aux termes de la loi, que *Moïse* imposa autrefois aux descendans de Jacob : *honorez*, pour cette loi, *vos peres & vos meres*; elle ne dit pas, *aimez-les*. Il parloit à des hommes durs, peu susceptibles de sentimens tendres, & incapables d'en inspirer. Il n'osa même dans ses fameuses Tables leur faire un précepte d'aimer Dieu. Eh! comment l'auroit-il pu?

Il

Il l'avoit peint si terrible, si cruel & si ombrageux, qu'un peuple imbu de sa doctrine, ne pouvoit que le craindre, & ne le devoit révérer que comme à Rome on honoroit la *Fiévre*; divinité malfaisante, qu'il étoit dangereux de mettre en mauvaise humeur.

Sostrate épousa *Sophronie*. Elle étoit belle, jeune & riche : mais ce fut ce dernier point qui toucha le cœur de Sostrate. Une femme réuniroit en sa personne, tous les attraits & les perfections que la nature a répandus sur son sexe enchanteur; il n'en seroit pas plus touché ; il croit être pétri d'un limon beaucoup plus pur ; sa vanité l'a rendu inaccessible à l'amour. Les enfans qu'il eut de Sophronie, fruits d'un commerce indifférent, n'exciterent en lui aucune émotion de tendresse ; seulement ils flatterent son goût

pour

pour le despotisme ; il voyoit en eu
des sujets qu'il pourroit dominer e
maître ; & dès l'instant qu'il devin
pere, il crut commencer à régner ; ré-
gne odieux & tyrannique, dont ses en-
fans suportérent toute la rigueur, sans
en retirer aucun fruit. Avec quelle
barbarie le cruel, de jour en jour, ape-
santissoit sur eux son joug ! Que de ca-
prices, de travers, d'ordres injustes & bi-
sarres, il leur fallut essuyer sans se plain-
dre ! Les remontrances l'irritoient ; &
si raisonnables qu'elles fussent, avant
même d'être entendues, elles étoient
taxées de révoltes punissables. Mais
non-content de ces duretés inhumai-
nes, le monarque imaginaire, par mil-
le vains projets, par son luxe, par ses
plaisirs, & sur-tout par son indolence,
eut bien-tôt épuisé ses médiocres fi-
nances : son domaine fut engagé ; les
bijoux de Sophronie, ses héritages do-
taux

taux, tout fut englouti par Socrate. Mais sa grande ame, que l'humble pauvreté ne peut point humilier, n'en fut jamais moins hautaine : elle n'en devint que plus féroce quand le chagrin & le dépit eurent aigri sa fierté naturelle. Ses enfans n'étoient point pourvus : sans talens, sans bien, sans amis (car qui l'eût été de Sostrate ?) en vain voulurent-ils tenter de courageux efforts, pour s'affranchir des horreurs de l'indigence : tout ce qui put leur être utile, Sostrate eut soin d'y mettre obstacle. Jaloux de son propre sang, il n'eût vû qu'en désespéré, quelqu'un d'entr'eux prospérer plus que lui-même.

Déplorables rejettons de ce pere dénaturé, quels sentimens devez-vous prendre pour lui ? Je vous l'ai déja dit : le législateur de Sinaï vous les a dictés dans son Code ; *honorez votre pere*

re ; il n'eſt aucun cas dans la vie, où des enfans puiſſent en être diſpenſés. Soyez-lui ſoumis, puiſqu'il eſt votre maître, même aux dépens de vos propres intérêts ; mais jamais aux dépens de l'honneur. Rendez-lui tous les bons offices dont vous pouvez être capables : vous le devez même à l'égard de vos plus cruels ennemis ; or votre pere a du moins l'avantage ſur tous ceux qui vous haïſſent, d'être celui qui vous touche de plus près. Sa dureté n'excuſeroit pas la vôtre. Quant à l'amour filial, il eſt foible dans votre cœur, je le ſens bien, & ne crois pas devoir vous en faire un reproche : mais il eſt une ſorte d'amour que vous devez à tous les hommes. Or cet amour, votre pere, puiſqu'il eſt homme, n'a pas moins droit qu'un autre d'y prétendre ; &, toutes choſes égales d'ailleurs, vous lui devez la préférence.

Mais

Mais pour l'amour filial, attachement beaucoup plus tendre & plus affectueux, il n'est pas d'une obligation si générale, qu'il ne puisse être susceptible de dispense. On ne peut aimer, qu'autant qu'il est nécessaire d'aimer ses ennemis mêmes, un pere dont on n'éprouve que des témoignages de haine : toute la distinction qu'on lui doit, c'est de le traiter en ennemi respectable.

Si des enfans ne marquent pas un zèle ardent pour ceux dont ils tiennent le jour, s'ils ne préviennent pas leurs desirs, s'ils n'adoptent pas leurs sentimens, ce n'est point une raison pour les condamner sans éxamen. Voyez, avant de les juger, comment ils se comportent d'ailleurs. Marchent-ils dans les sentiers de l'honneur & de la vertu : leur froideur a sans doute une cause légitime. Il est à présumer, que s'ils

s'ils ne sentent point pour lui les doux transports d'un amour empressé ; c'est que, sans doute, ses crimes, ses duretés, ou ses bassesses, l'ont étouffé dans leur cœur. Examinez aussi les mœurs du pere : si vous les trouvez déréglées, l'apologie de ses enfans est faite.

Si quelqu'un au contraire, joignant à une vie sans reproche, des entrailles paternelles, prodigue à ses enfans des marques d'amour inutiles ; si les ingrats ne le payent d'aucun retour, leur crime est avéré. Qu'il ait des défauts dans l'humeur, dans l'esprit dans le caractére : vains prétextes d'ingratitude ! Tombez à ses pieds, cœurs durs & méconnoissans, embrassez tendrement ses genoux. Il est vertueux, il vous aime : si à ces titres vous lui refusez votre amour, le taxerez-vou

d'injustice

d'injustice ; s'il convertit le sien en haine ?

Mais dans ces familles perverses où l'on suit à l'envi les hideux étendards du vice ; où le pere en donne l'éxemple ; & les enfans enchérissent sur leur modèle, on ne doit pas être surpris si le tronc & les branches sont divisés d'intérêts ; si chacun séparément vise à son but particulier. L'union, l'amour, la concorde, sont des dons réservés aux sociétés vertueuses.

La vertu est une, simple & invariable, ainsi que la vérité : c'est ce qui fait qu'elle affermit entre ceux qui s'y attachent une concorde inaltérable ; au lieu qu'entre les vicieux, l'union ne sçauroit subsister qu'autant de tems que leurs intérêts sympathisent. Or desirant tout ce qui les flatte, n'ayant point d'objet certain qui fixe leur cupidité, navi-

navigeant par-tout ſans bouſſolle, jaloux, avides, inſatiables : comment ſe pourroit-il que leurs divers intérêts s'accordaſſent long-tems enſemble ?

La vertu, quand on veut, ſe tranſmet de pere en fils, plus facilement encore que les biens de la fortune. Ceux-ci ſont ſujets à des révolutions que toute la prudence humaine ne peut prévoir ni détourner. Mais les impreſſions d'honneur, de vertu, de ſageſſe qu'on a gravées dès le bas âge, dans le cœur des enfans, y jettent de profondes racines, s'y affermiſſent & y fructifient : leurs effets ſont ſtables & permanens, ou ſi quelques inſtans d'égarement les ont éclipſées ou ternies, elles percent bien-tôt le nuage, & ſe reſſuſcitent d'elles-mêmes. Si les peres étoient ſoigneux d'enrichir leurs enfans de ce précieux héritage : l'amour filial ſeroit bien plus commun. Un fils

ver-

vertueux ne manqueroit pas d'aimer un pere qui le seroit aussi. Devenu pere à son tour, le même charme agissant sur ses enfans, lui répondroit de leur tendresse. L'amour filial & l'amour de la vertu s'aideroient mutuellement : l'enfant pour plaire à son pere, s'attacheroit à la vertu ; &, par amour pour la vertu, aimeroit tendrement son pere.

Périandre est étonné que de trois enfans qu'il a aucun ne l'aime, ou ne feint même de l'aimer. » Je n'ai » cependant, *dit-il*, rien négligé pour » eux. Depuis vingt ans que je sue, » que je veille, j'ai épuisé ma santé, » j'ai abregé mes jours pour leur en » filer d'heureux ; j'ai planté, ils re» cueilleront : j'ai suporté le travail, » ils en retireront le fruit ; j'étois sans » bien, ils seront riches. Pour qui donc » les ingrats réservent-ils leur amour? » Que voudroient-ils que j'eusse fait

» de plus? Ai-je rien oublié de ce
» qui pouvoit contribuer à leur bon-
» heur? »

Vous n'avez oublié que de leur aprendre à bien vivre, que de leur inspirer des mœurs. S'ils sont trop ménagers, s'ils poussent leur économie jusqu'à l'épargne sordide; à la bonne heure, soyez-en étonné: vous leur avez donné du bien. Mais ne soyez point surpris de ne trouver dans leur cœur aucun goût pour la vertu: vous ne leur en avez point inspiré; & sans doute, de peur qu'ils ne fussent vicieux qu'à demi, vous les avez noyés dans l'opulence. Pere aveugle! vous ignoriez que confier des richesses à des cœurs bas & corrompus, c'est mettre une épée nue dans la main d'un furieux. Quelle digue pourra s'oposer désormais au torrent de leur passion impétueuse? L'honneur étant pour eux

eux un sentiment inconnu, rien ne pouvoit les garantir des excès les plus honteux, que l'impuissance d'en commettre : mais vos soins paternels y ont pourvû ; vous avez sçu les affranchir de cet obstacle, en les enrichissant, admirable fruit de vos veilles & de vos sueurs tant vantées ! Ils vous en eût bien moins coûté pour leur inspirer la vertu ; & vous l'eussiez fait sans doute si vous l'aviez connue : mais l'or vous a paru le seul moyen d'être heureux, & vous leur en avez procuré. Ils ne l'estiment pas moins que vous ; & s'ils ne vous chérissent pas, du moins ils vous imiteront.

L'âge aporte des changemens aux devoirs d'un fils pour son pere. Pendant son enfance, ils lui doit une soumission sans borne : incapable d'un sage éxamen, il n'a rien à éxaminer. Dans l'âge qui suit l'enfance, il commence à entre-

mour) mais un Roi qu'aiment ses sujets a bien plus de raison d'être flatté de leur attachement; car ils ne l'aime jamais que par connoissance & par choix. C'est plutôt amitié qu'amour filial; ou, pour mieux dire, c'est un mêlange qui tient de l'un & de l'autre. Il tient de l'amour filial, en ce qu'il est respectueux: il tient de l'amitié en ce qu'il est libre, réfléchi & désintéressé; qualités, qui, réunies, caractérisent l'amitié, comme on le va voir dans le chapitre suivant.



CHAPI-

CHAPITRE II.

De l'Amitié.

L'amitié doit être fondée sur la vertu : la distinguer des liaisons formées par la conformité de goût pour le plaisir, par les liens du sang, ou même par la reconnoissance. Définition de l'amitié Quels amis on doit choisir. Effets qui résultent de la confiance & de la bienveillance, sentimens dépendans de l'amitié : indulgence qu'on doit avoir pour ses amis. Ruptures. Utilité des bons offices pour le soutien de l'amitié.

J'Ai établi pour maxime dans le chapitre précédent, qu'il ne peut point y avoir d'amour stable & solide, dont la vertu ne soit la base. Disons la même chose de l'amitié. Ce n'est pas seule-

ment la reſſemblance de caractére & de mœurs qui la cimente : c'en eſt auſſi la droiture & la pureté.

Il faut bien diſtinguer les amis des cotteries : la conformité de goût pour les plaiſirs, & pour tout ce qui n'eſt point la vertu même, fait les cotteries ; mais ne fait point des amis. Ce même compagnon de table à qui vous trouvez tant de cordialité, quand il a le verre à la main, confiez-lui un ſecret d'où dépende votre honneur : il ſaiſira cette occaſion de plaiſanter à vos dépens ; vous ſerez bientôt, par ſes ſoins, raillé, honni, bafoué ; livrez-lui vos intérêts il les ſacrifiera aux ſiens. Vous vous plaindrez après cela d'avoir été trahi par un ami : & vous ne l'aurez été que par un homme, qui ſouvent mangeoit, buvoit, jouoit & s'amuſoit avec vous.

Ne confondez pas non plus les pa-

rens avec les amis. Ceux-là tiennent à vous par des liens néceſſaires, qui n'enchaînent point les cœurs : ceux-ci vous ſont unis par des liens volontaires qu'a formés la ſympathie. C'eſt un choix libre & réfléchi, qui nous concilie des amis : c'eſt le deſtin ou la nature qui nous donne des parens.

La reconnaiſſance même n'eſt pas encore de l'amitié. On n'affectionne dans un bienfaiteur que ſa généroſité : on aime à lui témoigner qu'on y eſt ſenſible ; & l'on deſire ardemment de pouvoir le lui prouver par des ſervices réels. Mais il peut arriver en même-tems qu'on ne goûte pas ſon humeur, ſon caractére & ſa conduite.

L'amitié eſt une ſource de bons offices : elle les enfante ſans efforts, & ſe fait même une joie de les répandre avec profuſion : mais les bons offices ſeuls n'engendrent pas l'amitié ; ſeu-

lement ils l'occaſionnent quelquefois. Ils préviennent favorablement ; on voudroit pouvoir aimer la perſonne dont ils partent : & bien-tôt on l'aime en effet, lorſqu'après avoir étudié ſon caractére, on n'y trouve rien d'incompatible avec le ſien : mais on l'eût aimée de même quand c'eût été toute autre cauſe qu'un bienfait, qui eût fourni l'occaſion de connoître à fond ce qu'elle vaut.

La reconnoiſſance eſt un devoir : les anciens Perſes en avoient même fait un précepte ſolemnel ; & décernoient des peines contre les ingrats. Il eſt au contraire de l'eſſence de l'amitié de n'être point néceſſitée.

L'amitié eſt une affection déſintéreſſée, fondée uniquement ſur l'eſtime. Le ſentiment à quoi elle raſſemble le plus, eſt l'amour : elle n'en différera même aucunement, ſi l'on retranche

de

de ce dernier le desir de la jouissance, & qu'on le supose indépendant du sexe de la personne aimée. Si l'amour Platonique n'est pas une pure chimére, question que je ne prétends point résoudre, ce n'est autre chose que de l'amitié, à la quelle la différence du sexe des deux amis n'ôte ni n'ajoute rien.

De même que l'homme a deux parties, l'ame & le corps : l'amitié en a deux aussi, comparables à celle-là ; le sentiment, & les témoignages extérieurs qui en sont les démonstrations.

Par raport à la force de ce sentiment, je n'ai point de leçons à donner. Il seroit aussi absurde de vouloir aprendre aux hommes à aimer, que de vouloir leur aprendre à respirer ; l'un & l'autre leur est également naturel ; ce sera le degré de leur sensibilité qui réglera la force de leur amitié. Mais ce qu'on peut bien leur ap-

prendre, & ce que la plûpart ignorent, c'est qu'on sert mal ses amis, en prostituant pour eux son honneur & sa conscience. On ne sçauroit trop les chérir; ce n'est jamais par l'excès qu'on péche dans l'amitié, mais par une affection mal entendue.

Ce Seigneur officieux, qui, dit-on, fait un si noble emploi de sa faveur & de son crédit, a-t-il rendu à *Calais* un vrai service d'ami, en le revêtant de ce poste brillant, dont son incapacité l'a fait dépouiller depuis peu? En le voulant servir aux dépens de son Prince, de sa Patrie, il n'a fait que lui attirer une disgrace humiliante.

Aridée revenu un jour de ce honteux libertinage, où l'a plongée Lysias, sera-t-il obligé de lui tenir compte de ses conseils empoisonneurs & de ses lâches complaisances? Procurer à quelqu'un des satisfactions illicites,

tites c'est être plutôt suborneur, qu'ami.

La premiére régle en fait d'amitié, c'est de ne point aimer sans connoître : une autre qui n'est pas moins importante, c'est de ne choisir des amis, que dans la classe des gens de bien.

Les plantes les plus vivaces ne sont pas celles qui croissent le plus vîte. L'amitié n'est de même, pour l'ordinaire, ferme & durable, que quand elle s'est formée lentement. Aimer précipitamment, c'est s'exposer à des ruptures.

Les victimes les plus ordinaires des amitiés simulées, sont précisement ceux qui méritoient le moins de l'être. Il est rare qu'on soit méfiant quand on a le cœur droit ; & plus rare encore qu'on ne soit point trompé, lorsqu'on n'est pas méfiant. Il y a des hommes d'un caractére si liant & si

généreux, qu'il n'eſt perſonne qui ne gagnât à ſe les attirer pour amis: mais ils riſquent plus que d'autres à contracter des amitiés. On trouve tant d'avantage à briguer leur bienveillance que jamais ils ne peuvent s'aſſurer qu'on la brigue ſans intérêt: or des amis intéreſſés ne ſont pas de vrais amis.

C'eſt à ces cœurs droits & ſincéres que j'adreſſe ſur-tout mes conſeils ſur l'amitié; car que m'importe que des trompeurs ſoient trompés? C'eſt à eux que je recommande d'éprouver avant que d'aimer. Amateurs de la vertu, ils ne doivent avoir pour amis que des hommes vertueux: c'eſt-là ſur quoi l'épreuve doit rouler principalement.

Du premier coup d'œil, à la premiére entrevûe, on peut connoître ſi un homme eſt vif ou lent; s'il eſt gai ou

ou sérieux ; s'il est grossier ou poli ; s'il est parleur ou taciturne ; spirituel ou stupide. On voit presque tout cela dans ses yeux, dans son attitude, dans ses gestes, dans ses discours : mais on n'y voit pas de même s'il a des mœurs & de la probité. Il faut plus de tems pour s'assurer de ce dernier point : & jusqu'à ce qu'on en soit sûr autant qu'il est possible de l'être, on ne doit pas prodiguer, sur des apparences équivoques, le précieux titre d'ami. Est-on enfin bien convaincu qu'il le mérite : plus de réserve alors ; on doit entrer avec lui en société de sentimens, de goût, de plaisirs, d'intérêts. L'amitié est un mariage spirituel, qui établit entre deux ames un commerce général & une correspondance parfaite.

Les apanages de l'amitié sont la *confiance* & la *bienveillance*. La bourse & l

le cœur doivent être ouverts pour un ami: il n'est point de cas où l'on puisse les lui fermer, que ceux qui autorisent à ne plus le regarder sur ce pié. On ne risque rien de mettre à même de son secret ou de son coffre fort, un ami qu'on a choisi avec discernement : on est sûr qu'il usera discrétement de l'un & de l'autre.

I. La confiance opére deux effets: l'un est une parfaite sécurité, sur la prudence de la personne aimée, sur sa droiture, sa constance & son attachement; elle écarte bien loin tous soupçons injurieux.

L'autre effet, qui résulte de cette sécurité même, c'est l'ouverture que se font les deux amis de leurs sentimens les plus intimes, de leurs pensées, de leurs projets; en un mot, de tout ce qu'ils peuvent avoir d'intéressant l'un pour l'autre; ce qui souvent s'étend jus-

jusqu'à des minuties, parce que les minuties même, deviennent intéressantes entre des amis.

Il ne faut avoir pour un ami rien de caché, que le secret d'un autre ami. Ce qu'on ne pourroit confier à tout autre, sans une inconsidération blâmable, on peut & l'on doit même le déposer dans le sein d'un ami. Il a droit de lire dans votre intérieur. Lui révéler vos défauts ne sera point imprudence ; lui détailler vos qualités louables, ne sera point un orgueil insultant. Le bien qu'on dit de soi-même à un ami sûr, est plutôt effusion de cœur que jactance ou vanterie. Converser avec son ami, c'est presque la même chose, que réfléchir ou s'entretenir avec soi-même.

II. Quant à la bienveillance que l'amitié inspire, elle produit aussi deux effets : *l'indulgence & les bons offices.*

L'amitié

1. L'amitié ne doit s'offenser que de ce qui la blesse. Passez à votre ami toutes les fautes où le cœur n'a point de part ; toutes celles qui ne nous démontrent pas que l'affection qu'il vous portoit soit éteinte. Une négligence, un oubli, une méprise, une vivacité, ne doivent être comptés pour rien.

Rompre avec son ami, le trahir ou l'outrager, sont les seuls crimes, en amitié, qui ne soient pas rémissibles.

Gardez-vous cependant de haïr un ami perfide. Otez-lui votre amitié : c'est-là toute la vengeance qu'il vous est permis d'en tirer. Continuer de vivre avec lui sur le pié d'ami, ce seroit une imprudence : mais le haïr, seroit un crime. Il ne cesse pas d'être homme, pour vous avoir offensé : or il n'est point d'homme qu'il vous soit permis de haïr. Si la mort vous l'eût ravi une heure avant sa trahison,

vou

vous eussiez pleuré sa perte, une bassesse vous l'enléve, plaignez-le de l'avoir commise, mais ne le haïssez pas; il s'est fait plus de tort qu'à vous; pour nuire à vos intérêts il sacrifioit son honneur.

2. Quoique l'amitié ne soit pas intéressée, les soins officieux lui plaisent. Les bons offices sont pour les amis, ce que sont les caresses aux amans; non des motifs pour commencer à s'aimer, mais des raisons pour s'aimer davantage; semblables à l'haleine du vent, qui n'engendre pas la flamme, mais qui la rend plus ardente.

On peut obliger un ami de tant de maniéres, qu'il en est toujours quelqu'une de praticable, dans quelque situation qu'on se trouve: saisissez toutes celles qui le sont. N'attendez point, s'il est possible, qu'il vous aprenne

lui-même en quoi vous le pourrez servir ; tâchez de connoître ses besoins, & d'y pourvoir avant qu'il les ait sentis. Il s'aprête lui-même à venir au devant des vôtres.

Quel agréable combat, quelle noble jalousie, que celle de deux amis, qui s'envient l'heureux avantage de se prévenir par un bienfait ! On peut à la vérité recevoir sans humiliation, les secours d'une main amie ; en rougir marqueroit même un doute injurieux sur la générosité du bienfaiteur ; mais il en faut convenir, le rôle de celui-ci mérite bien d'être envié. Recevoir un témoignage d'amitié est flatteur ; mais le donner l'est encore plus.

Ménagez cependant la délicatesse de votre ami : l'excès de profusion de votre part le rendroit confus, par l'impossibilité d'avoir sa revanche ; pour vou-

vouloir trop l'obliger, vous le désobligeriez peut-être. Couvrez du moins les services que vous lui rendez, de prétextes qui paroissent le dispenser de gratitude. Ne le poussez point à bout à force de bons traitemens. Qui sçait si la reconnaissance à quoi ils l'obligeroient, n'est pas un fardeau trop pénible pour lui ? Il semble à certaines ames fiéres jusqu'à la férocité, que les bienfaits dont on les comble, les dégradent, autant qu'ils ennoblissent celui qui les confere ; on en a vu, & peut-être en verroit-on sans nombre, si on lisoit au fond des cœurs, haïr mortellement un bienfaiteur, sans en avoir d'autre cause que sa générosité.

Quoi qu'il en soit, il vaudroit pourtant mieux encore pécher par trop de prévenances & de bontés pour un ami, que de se renfermer par avarice

ou

ou par dureté, dans de ſtériles proteſtations d'attachement.

Mais voulez-vous donner à votre ami une preuve d'amitié auſſi forte qu'elle eſt rare? ſoyez avec lui, ſincere dans tous vos diſcours; que les avis que vous lui donnez, que les remontrances que vous lui faites, ſoient les expreſſions fidèles de vos penſées & de vos ſentimens. Oſez lui montrer la vérité toute nue : ou ſi, par condeſcendance, vous l'ornez de quelques parures, que ce ſoit ſeulement de celles qui en relevent les attraits, ſans la rendre méconnoiſſable.

CHAPI-

CHAPITRE III.

De l'Humanité.

Définition de l'humanité. Différentes classes d'affections, dont celle-ci est en même-tems la plus générale & la plus foible. C'est d'elle néanmoins que dépendent les affections sociales ; c'est elle aussi qui nous empêche de haïr nos ennemis. Division de ce Chapitre.

J'Entends par humanité, l'intérêt que les hommes prennent au sort de leurs semblables en général, par la seule raison que ce sont des hommes comme eux, & sans leur être unis par les liens du sang, de l'amour ou de l'amitié.

Il est juste d'avoir pour son pere, pour sa maîtresse ou pour son ami,

une tendresse de préférence : mais est une sorte d'affection que nous devons à tous les hommes, comme étant tous membres d'une même famille, dont Dieu est le Créateur & le Pere.

Peignez-vous ces ondulations circulaires, que cause la chûte d'une pierre, sur la surface d'une eau claire & tranquille. L'agitation du centre forme, en se communiquant au loin, un grand nombre de cercles mobiles, dont l'empreinte est plus legére à proportion que leur circonférence est plus vaste, jusqu'à ce qu'enfin les derniers de tous échapent à nôtre vûe. Voilà l'image de nos différens degrés d'affection : nous aimons principalement ce qui nous touche de plus près ; & de moins en moins ce qui s'éloigne. Nous considérons tous les hommes, comme partagés par raport à nous en différentes classes, toutes plus nombreuses

les unes que les autres & nous enfermant dans la plus étroite, enclavée elle-même dans d'autres plus ſpacieuſes, de-là nous diſtribuons aux différens ordres qu'elles comprennent, divers degrés d'affection, plus ou moins forts, affoibliſſant la doſe à meſure qu'ils ſe perdent dans des claſſes plus diſtantes; enſorte que la derniére de toutes n'y a preſque point de part. Voici l'ordre de ces claſſes, en commençant par celles qui nous ſont les plus chéres: maîtreſſes, amis, parens, tous les hommes qui penſent comme nous en matiére de religion: (cette claſſe-là eſt plus ou moins reculée ou raprochée, ſelon le plus ou le moins de fanatiſme de celui qui lui aſſigne ſa place.) Suivant ceux qui exercent la même profeſſion que nous; les autres claſſes comprennent les voiſins, les concitoyens, les compatriotes, les habitans d'une mê-

me région : la derniére, qui renferme toutes les autres, eſt la claſſe univerſelle de tous les humains. Mais celle-ci le plus ſouvent n'eſt comptée pour rien.

Lorſque les Eſpagnols maſſacroient ſans le plus leger prétexte, des millions d'Amériquains, ils ne croyoient pas, ans doute, de voir compter pour quelque choſe des hommes que le hazard leur avoit fait rencontrer, ſur un hémiſphére inconnu ; qui n'étoient, ni leurs couſins, ni leurs amis, ni Caſtillans, ni Catholiques, ni Chrétiens.

Aimer les hommes, & les traiter avec bonté, en conſidération ſeulement de leur ſimple qualité d'hommes; voilà l'humanité. Ce ſentiment, gravé dans le cœur, répond des autres vertus ſociales, & les y ſupoſe auſſi imprimées. Celui qui aime un autre homme, quoiqu'il lui ſoit étranger à

tous

tous égards, uniquement parce qu'il est homme, ne manquera pas, à plus forte raison, d'aimer celui à qui il tient par des nœuds plus serrés, & qui joint à la qualité d'homme celle d'ami, de parent ou de compatriote. Ce sera aussi un frein, qui, si l'on vient à rompre avec des personnes qu'on aimoit d'un amour de préférence, empêchera qu'on ne se porte à des excès barbares. Offensé griévement par une épouse, par un fils, ou par tous autres qu'on chérissoit spécialement, on poura perdre l'amour qu'on sentoit pour eux, mais on ne cessera pas du moins de les aimer à titre de créatures semblables à soi. Un homme véritablement humain, ne peut que n'être pas l'ami d'un autre homme, mais il n'est jamais son ennemi.

L'humanité est par raport aux autres affections sociales, ce qu'est par raport à un tableau cette premiére couche

che de couleur, que le Peintre apelle impreſſion, & dont il couvre la toile avant d'y tracer un ſujet. C'eſt une table raſe, ſur laquelle ſont aſſis les différens genres d'amours, de liaiſons & d'amitiés ! Quiconque n'eſt pas humain, ſera mauvais pere, mauvais fils, mauvais époux; mauvais ami.

Le ſentiment qu'on apelle humanité, ou l'amour pour nos ſemblables, peut ſe manifeſter de deux maniéres : ou par des effets réels, ou par de ſimples témoignages d'affection. *On n'a* pas toujours occaſion de rendre des ſervices à ſes ſemblables : mais on eſt ſans ceſſe à portée de leur témoigner qu'on les aime, par des ſignes extérieurs d'amitié. J'apellerai *bonté*, l'humanité manifeſtée par des effets réels : démontrée ſeulement par des ſignes extérieurs, je l'apellerai *politeſſe*.

ARTI-

ARTICLE I.

De la Bonté.

En quoi consiste la bonté. Quels sont les traitemens qu'on ne doit faire à personne. S'il est des hommes qu'il soit permis de haïr. Digression sur le droit d'aubaine. Excessive sévérité des loix de police, contre les malfaiteurs. Motif pour s'exciter à l'humanité. 2. Les bons offices qu'elle nous porte à rendre à nos semblables, ne sont point des graces, mais des dettes.

La bonté morale consiste en deux points ; le premier *ne pas faire du mal à nos semblables* ; le second, *leur faire du bien.*

I. » Ne point faire à autrui ce que » nous ne voudrions pas qu'on nous » fît : » voilà la regle qui détermine quelles sortes de traitemens la nature nous interdit à l'égard du reste des hommes.

mes.

mes. Tout ce qui fait à nous-mêmes nous paroîtroit dur, barbare & cruel est compris dans la probation. Mais cette maxime, d'un usage si étendu est bien restreinte dans l'aplication qu'on en fait : la plûpart des hommes se conduisent les uns avec les autres, comme s'ils étoient persuadés qu'elle ne dût avoir lieu qu'entre amis.

L'inclination particuliére qu'ont les uns pour les autres, les *membres* des différentes sociétés, est utile & nécessaire pour le bien commun des associés. Il est à propos que les citoyens d'une même Ville, les sujets d'un même Prince, les sectateurs d'une même *religion* soient unis d'intérêts & de sentimens : mais il est contraire à l'humanité, que réservant toute leur affection pour leurs co-associés, ils regardent en ennemis tous ceux qui ne *le sont pas.*

Qu'un Normand estime un Normand;

mand ; je ne le trouve point étrange : qui pourroit mieux ſympathiſer avec lui ? Qu'un Pariſien ſoit porté pour un Pariſien : à la bonne heure ; il ne trouvera guére ailleurs plus de candeur & d'ingénuité. Mais un François né à Domfront, à Vire, ou à Caudebec, doit-il hair pour cela celui qui eſt né à Paris, ou celui-ci vouloir du mal au Normand ? Ces haines héréditaires des habitans d'un pays pour ceux d'un autre influent immanquablement ſur leurs procédés réciproques.

Nous nous croyons en France la premiére nation du monde, pour les qualités du cœur & de l'eſprit; le plus doux ſentimens que nous puiſſions avoir pour nos voiſins, c'eſt la pitié ; nous les plaignons de ne pas nous valoir. Le François a l'eſprit vif, il eſt ardent & courageux, ſon humeur eſt enjouée, ſon caractére bienfaiſant; il accueille les

étrangers bien mieux qu'il n'en eſt accueilli. Mais pourquoi donc ce peuple ſi hoſpitalier, en vertu de je ne ſçais quel droit, que ſes Légiſtes apellent aubaine, envahit-il la ſucceſſion d'un Allemand, d'un Italien ou d'un Anglois, à qui la mort n'a pas donné le tems de retourner dans ſa Patrie ?

Qu'il me ſoit permis de m'écarter pendant quelques inſtans de mon principal objet, qui eſt la correction des mœurs, pour éxaminer cette méthode ſi contraire à l'humanité, du côté de la politique. Conſidérée ſous ce point de vue, je ne la crois pas plus profitable que juſte. Le bénéfice qui revient de la perception de ce droit, eſt très-modique, & celui qu'on trouveroit à y renoncer, ſeroit immenſe.

Les qualités par où la France excelle en effet inconteſtablement, ſur les États voiſins, ſont la température

agréable

agréable de ſon climat, la fertilité de ſon terroir, & l'induſtrie de ſes habitans. Sans cette vexation qu'on y exerce ſur les étrangers, on y verroit ſans doute, en conſidération de ces avantages, affluer de toutes parts, une infinité d'artiſtes, de commerçans & d'hommes de tous états; le nombre des habitans groſſiroit par-là conſidérablement; l'émulation, dans le commerce & dans les arts de toute eſpéce, en recevroit de nouveaux aiguillons; & le Royaume par conſéquent n'en ſeroit que plus floriſſant.

Et qu'on n'imagine pas que cette multitude d'étrangers, dont ſeroient inondées nos Provinces, fût à charge aux naturels du pays. Dans une contrée naturellement fertile, & où le travail & l'induſtrie ſont en vigueur, le nombre des habitans ne fait qu'augmenter ſon opulence. Chaque homme

particulier, suffit pour en nourrir dix: que seroit-ce si tous étoient occupés? Toutes les recrues qui viendroient du dehors, seroient composées d'hommes intéressés à ne pas rester oisifs, par la nécessité de se former des établissemens commodes. Qu'on y fasse attention, on remarquera que ce que nous avons de vagabonds & de bras inutiles, sont des hommes nés parmi nous, les habitans qui s'y sont transportés d'ailleurs, sont tous ardens au travail.

L'attachement mal entendu au culte extérieur dans lequel on est élevé, est encore une source de haines, entre ceux qui en professent de différens. Cet abus vient de ce que les diverses religions qui partagent les hommes, ne sont pas entées sur la religion naturelle. Faute d'avoir puisé dans cette religion primitive, les sentimens d'humanité, qui feroient de tout l'Univers une société

société d'amis, les différens religionnaires se font tout à la fois un plaisir & un mérite de se persécuter cruellement ; & couvrent du nom de zèle, ce qui n'est pour l'ordinaire, qu'attachement à leur propre sens, aveuglement, opiniâtreté, fanatisme & barbarie.

S'il y avoit des hommes qu'on pût raisonnablement hair pour cause de religion, ce seroit tout au plus ceux qui feroient une profession ouverte de hair Dieu : les ennemis déclarés d'un Monarque sont ennemis de ses sujets. Mais où trouvera-t'on, dans aucune religion, cet affreux sentiment en vogue ; toutes ont pour objet d'honorer Dieu, & toutes par conséquent l'honorent. Si quelques-unes mêlent dans l'hommage qu'elles lui rendent, des pratiques profanes, superstitieuses ou criminelles, la raison ne nous défend pas de réprouver cet alliage impur :

mais elle nous défend de haïr ceux qui l'adoptent, & ne nous permet que de les plaindre. Eſt-il rien de ſi biſarre, que de haïr quelqu'un, parce qu'il ſe trompe, ſur-tout quand ſon intention eſt droite?

Une ſorte de gens contre leſquels on ne ſe fait pas un ſcrupule de ſévir, ce ſont les malfaiteurs ; terme par où l'on entend communément les voleurs & les meurtriers. Pour ces derniers, on ne balance pas à les juger dignes de mort, en vertu de la loi du talion qu'on regarde comme émanée de la loi *naturelle*, je ne ſçai ſur quel fondement. Car je ne crois pas que cette loi ſainte, qui, par raport aux devoirs de la ſociété, n'inſpire que la bonté, la douceur & l'indulgence, ſouffre qu'on réprime les méchans par des méchancetés, & qu'on puniſſe les homicides par le meurtre. Je n'ai jamais été perſuadé que Dieu ait permis aux hommes de

ſe

se détruire les uns les autres. Un citoyen trouble la police de l'Etat : empêchez-le de le faire : vous le pouvez sans l'attacher à un gibet.

Pour les voleurs, qui ne tuent point, on sçait bien qu'au fond ils ne méritent pas la mort, même à les juger par cette loi du talion, qu'on fait valoir contre les meurtriers : qu'il n'y a aucune proportion entre un effet, quelquefois très-modique, qu'ils auront dérobé, & la vie qu'on leur ôte impitoyablement. Mais on le sacrifie, dit-on, à la sûreté publique. Employez-les comme forçâts à des travaux utiles: la perte de leur liberté les punira encore assez rigoureusement de leur forfait, assurera suffisamment la tranquillité publique, tournera en même-tems au bien de l'Etat, & vous sauvera le reproche d'une injuste inhumanité. Mais il a plû aux hommes de faire de la fri-

ponnerie, le plus honteux de tous les crimes, & le plus impardonnable, par la raison, sans doute, que l'argent est le Dieu du monde, & qu'on n'a communément rien de plus cher, après la vie, que l'intérêt.

Lorsque la passion vous porte à quelque violence contre un autre homme, jettez vite les yeux sur lui, pour y voir l'empreinte de la main Divine, & votre propre ressemblance : ce sera de quoi rallentir votre emportement. Ne dites point à Dieu ce qu'on raconte que *Caïn* lui dit, « m'avez-vous don» né mon frere en garde ? « Oui, sans doute, il vous l'a donné en garde ; & non-seulement il vous défend de lui faire aucun mauvais traitement, mais il vous ordonne même de le servir de tout votre pouvoir.

II. Lorsqu'on est officieux & bienfaisant pour ses parens, ses bienfaiteurs

teurs ou ses amis, on se croit généreux, quoique d'ailleurs dur & indifférent pour le reste des hommes: & l'on n'est pas même charitable; qualité cependant bien en-deçà de la générosité, qui est le comble & l'achevement des autres vertus sociales. En pratiquant celle-ci, on ne fait qu'éviter les défauts contraires, placés tout près d'elles: mais la générosité nous éloigne bien plus du vice, puisqu'elle laisse pour intervalle, entr'elle & lui, toutes les vertus de précepte. La générosité est un degré de perfection ajouté aux vertus, par-dessus celui que prescrit indispensablement la loi. Faire pour ses semblables précisément ce qu'ordonne la loi, ce n'est pas être généreux; c'est simplement remplir son devoir.

Mais la charité, ou ce qui est la même chose, cette affection générale que nous devons à tous les hommes, n'est

pas

pas une vertu de surrérogation. Vous ne ferez que satisfaire à ce que l'humanité vous impose, si rencontrant un inconnu que des assassins ont blessé, vous vous en aprochez pour panser ses plaies. Le besoin qu'il a de votre secours, est une loi qui vous oblige à le secourir. Un indigent est pressé par la faim : vous ne ferez que payer une dette en apaisant son besoin. Les pauvres sont à la charge de la société : tout le superflu des aisés est affecté de droit à leur subsistance. Et ne plaignez pas même le secours que vous leur donnez, quand il seroit le prix de vos sueurs, & de laborieux travaux : quoi qu'il vous coûte, il leur coûte encore plus ; c'est l'acheter bien cher, que de le recevoir à titre d'aumône.

Voulez-vous aprendre en deux mots, jusqu'où s'étendent les bons offices que vous devez à vos semblables

En voici la mesure : » Faites à autrui
» tout ce que vous voudriez qu'on
» vous fît. «

ARTICLE II.

De la Politesse.

Sa définition. Portraits d'hommes impolis. Distribution de cet article en trois paragraphes.

La politesse est l'attention continuelle, qu'inspire l'humanité, à complaire à tout le monde, & à n'offenser personne.

Le Misantrope se récrie beaucoup contre cette vertu : il lui préfére ses brusqueries choquantes & sa franchise gothique.

L'homme de Cour au contraire, & l'adulateur rampant, lui substituent de fades complimens, de basses complaisances, des mots, du jargon & des révérences.

Celui-là blâme la politesse, parce qu'il la prend pour un vice : celui-ci en est cause, parce que celle qu'il pratique en est véritablement une.

J'abordeArnolphe : il me laisse avancer, & m'attend assis : je m'incline, il me parcourt des yeux, & tranche le cérémonial en me criant de loin. » Qu'y » a-t'il, que me demandez-vous ?

Un conseil sur une affaire, lui dis-je.

» Voyons, dit Arnolphe, venons » au fait, le tems me presse.

Je commence donc : vous connoissez, je crois, *Euphemon*.

» Non : d'où le connoîtrois-je ?

C'est un Gentilhomme de la branche cadette des. . . . .

» Qu'importe à votre affaire de quelle » famille & de quelle branche il soit ? » Qu'avez-vous à démêler avec lui ? «

Je posséde une Terre contigue à la sienne. . . . .

Eh

» Eh bien, cette terre? «

Il prétend se l'aproprier.

» Veut-il l'acheter ou l'échanger? «

Il ne veut ni l'un ni l'autre.

» En deux mots que veut-il donc? «

Il la veut confisquer à son profit. Il prétend, je ne sçai sur quel fondement, que je suis son vassal, & qu'ayant manqué à lui faire hommage en cette qualité, mon fief lui est dévolu.

» Est-ce ma faute, dit Arnolphe,
» si vous y avez manqué? «

Mais il est faux que je sois son vassal.

» Cela peut être: mais ne vous
» imaginez pas qu'on vous en croye
» sur votre parole. «

J'ai des titres justificatifs.

» Tant mieux pour vous: produi-
» sez-les. «

Les voici.

» Je n'ai pas le tems de les voir à
» present. «

Ce

Ce ſera, Monſieur, quand vous aurez le loiſir.

» Eh bien, à la bonne heure.

Quand vous plaît-il, Monſieur, que je vienne recevoir votre avis?

» Je n'en ſçai rien. «

Mais, Monſieur, Euphémon va pourſuivre avec vivacité.

» Oh... Eh bien, qu'il attende, » & vous auſſi. «

Arnolphe eſt un homme droit, un Juriſconſulte éclairé : mais de quoi ſervent à ſes concitoyens, & ſa droiture & ſa capacité, s'il eſt farouche & inabordable?

Biblon eſt homme ſage & ſtudieux, il a le bonheur de connoître tous les auteurs anciens, & les aime tendrement. Il arrive chez la belle *Lucinde*, entourée d'un cercle d'adorateurs & de beaux eſprits. Il entre, un large feûtre à la main, ſalue de mauvaiſe grace, aproche

che de Lucinde, marche lourdement sur sa mule, chiffonne sa robe, & s'élance à reculons sur un large canapé. On soûrit : il s'en formalise, & l'on n'y prend pas garde. On reprend la conversation où elle étoit restée : on en étoit à une question galante, dont l'arrivée de Biblon avoit suspendu l'éxamen. Chacun la débat & la décide suivant son génie ; & l'on demande enfin à Biblon lui-même ce qu'il en pense. » Je n'ai pas coutume, à la vérité,
» dit-il ingénuement, de m'occuper
» l'esprit de pareilles sottises : mais
» enfin, puisque je suis forcé de par-
» ler, je vous avouerai, Messieurs,
» qu'aucunes de vos décisions n'est de
» mon goût. On voit bien que vous
» n'avez guére lu *Aristote*; c'étoit pour-
» tant le plus beau génie de l'antiqui-
» té ; je ne veux, pour vous réfuter
» d'après lui, qu'un simple syllogisme.
» Eh,

» Eh, non, Monsieur Biblon, pour
» l'amour de Lucinde, dit le jeune *Cli-*
» *tandre*, faites-nous grace de votre
» syllogisme, parlez-nous François. «

Biblon suit sa pointe, ensile l'argument, pousse du Grec & du Latin, cite *Homere*, *Euripide*, *Ciceron*, *Séneque* & *Lambin*; prend à partie chacun des assistans, déplore leur ignorance & la leur reproche. Un éclat de rire, parti comme de concert de tous les coins de la salle, interrompt l'orateur essoufflé. Alors il perd patience, dit des injures, montre le poing, & court enfin, en branlant la tête, se replonger au fond de son Collége.

Mais Arnolphe & Biblon ne sont peut-être incivils que faute d'éducation : l'un n'a vû que des Sacs, des Conseillers, des Coutumes & des Ordonnances; l'autre n'a vû que des Classes & des Grimauds, des Maîtres ès Arts & des

des Grammaires. Ecoutons *Ctésiphon*; ennemi, par principes de tous les égards usités dans la société, il va nous faire naïvement l'apologie de la grossiéreté, & nous étaler les inconvéniens de la politesse.

» Vous pouvez, dit-il, penser tout ce » qu'il vous plaira de l'air dont je me » presente, de ma contenance, de mon » attitude, & de tout ce manége con» certé qu'on apelle *civilité*: je ne m'en » mets point en peine; je laisse de pa» reils soucis à nos jeunes Sénateurs & » à nos Abbés de Cour. C'est par mes » mœurs que je veux qu'on juge de » moi, & non point par ma démarche. » Je n'entre point chez mes amis, pour » faire honneur à mon maître à danser.

» Pour ce qui est de ma maniére de » vivre avec les hommes, voici à quoi » je la réduis: dire la vérité, rendre ser» vice à mes semblables, & ne leur ja-

» mais nuire. Monté ſur ce ton, je ſçai
» me gêner & me contraindre, s'il le
» faut, pour rendre des ſervices utiles;
» je donne des conſeils à qui m'en de-
» mande, & ſur les matiéres dont je ſuis
» inſtruit ; j'emploie volontiers pour
» mes amis, ou pour quiconque en a
» beſoin, mon autorité, mon crédit,
» & quelquefois ma bourſe même:
» mais pour des *complaiſances* frivoles,
» qui ne procureroient aucun bien ſo-
» lide à ceux qui les éxigent, je m'en
» crois diſpenſé. On m'invite à un dî-
» ner, une promenade ou un concert:
» je ſuis dans ce quart-d'heure en hu-
» meur de reſter chez moi ; j'y reſte.
» On me propoſe de jouer : le jeu me
» déplaît ; je refuſe. Un Poëte me lit
» ſes vers : ils m'ennuient, je baille
» ſans façon. On me propoſe un bal:
» je me trouve en goût de dormir ; je
» cours au lit.

» Je

» Je hais ces *égards* & ces ménage-
» mens recherchés, qui, s'ils ne blessent
» la sincérité, sont au moins incompa-
» tibles avec la franchise. Je loue rare-
» ment, & ne veux jamais qu'on me
» loue, parce que la louang est un poi-
» son. Je contredis quiconque avance
» ou un fait, ou un principe faux ; par-
» ce que c'est mentir ou tromper, que
» de ne pas confondre un mensonge ou
» une erreur : je le fais avec vivacité,
» pour donner plus de poids à ma réfu-
» tation. Le rang de la personne que
» j'ai à combattre m'encourage au lieu
» de m'effrayer, parce que plus l'enne-
» mi est considérable, plus il importe
» de l'abattre. *Damon* est vain : je l'hu-
» milie. *Laure* est coquette : je lui re-
» proche ses intrigues. *Léandre est faux* :
» je le démasque. *Bertholde* est sotte &
» précieuse : je la raille & la contrefais.
» *Gorgias* aime à boire : je lui en fais

» honte en public. *Cydalise* eſt médi-
» ſante : je dévoile ſes autres défauts,
» pour la guérir de celui-là. *Lyſimon*
» fait le docte : je le queſtionne & le
» déconcerte. Il y a long-tems que
» tous ces gens là ſeroient corrigés, ſi
» chacun tenoit avec eux la même
» conduite que moi : on les endort ſur
» leurs vices, en les leur diſſimulant; on
» les empêche de devenir vertueux,
» en leur laiſſant croire qu'ils le ſont.

Ctéſiphon n'a point démenti ſon caractére de franchiſe dans ce portrait; mais cette franchiſe dont il fait tant de cas, ne la porte-t'il pas un peu trop loin ? Tout autre qu'un miſantrope ou un flatteur, ſait concilier la franchiſe avec la politeſſe, & ſans abandonner celle-là, compte celle-ci pour un devoir, comme en effet ç'en eſt un. Pour le prouver avec ordre, ſuivons le plan de diſtribution que

Ctéſiphon

Ctésiphon nous a lui-même indiqué, & divisions, comme il a fait, la politesse en trois branches ; la *civilité*, la *complaisance* & les *égards*.

§. I.

DE LA CIVILITÉ.

Sa définition. Civilité essentielle au fond, & indifférente quant à la forme; s'assujettir néanmoins sur ce dernier point à l'usage. Avoir dans le cœur les sentimens obligeans qu'on exprime.

La civilité est un cérémonial de convention, établi parmi les hommes dans la vue de se donner les uns aux autres, des démonstrations extérieures d'amitié, d'estime & de considération. Ce cérémonial est différent chez les différens peuples policés; mais tous en ont un, quelqu'il soit. Or on peut raisonnablement présumer de toute pratique universelle, qu'elle a son principe dans la nature même; d'où je conclus

conclus que la civilité est un devoir que la droite raison prescrit.

Elle est par raport aux hommes ce qu'est le culte extérieur, par raport à Dieu: un témoignage public de nos sentimens intérieurs. La forme en est indifférente en soi: la maniére d'aborder les personnes de différens états, de les saluer, & de leur faire honneur, les termes dont on doit user en leur portant la parole, le style auquel il faut s'assujettir, en leur adressant ou des lettres ou des supliques, sont toutes *formalités* arbitraires dans l'origine, qui n'ont pû être fixées que par l'usage.

Voilà donc deux choses constantes: l'une, qu'il est conforme au bon sens & à la droite raison, de s'assujettir à quelque sorte de civilité: l'autre, que ni le bon sens ni la droite raison, ne décident dans quels actes on la doit faire consister.

La meilleure maniére & la moins suspecte,

pecte, de témoigner aux hommes de l'amitié, de l'estime & de la considération, ce seroit de les servir ou de leur rendre de bons offices ; mais l'occasion de faire l'un ou l'autre, ne se presente pas à chaque instant. Il a donc fallu convenir de certains signes, de certaines démonstrations, par lesquelles on pût leur témoigner habituellement qu'on les aime, qu'on les estime & qu'on les honore. Chaque nation a choisi les plus conformes à son idée & à son goût ; tous étant indifférent dans l'origine, on ne peut être déterminé sur le choix, que par les usages du pays qu'on habite. Le François, le Turc & le Persan doivent être civils; mais l'un à la Françoise, l'autre à la Turque, l'autre à la Persanne.

Si les hommes étoient de purs esprits, qui pussent se communiquer leurs pensées & leurs sentimens, sans le secours des signes extérieurs, il ne seroit point

question

question de civilité entr'eux, elle seroit superflue. Ce qui la rend nécessaire, c'est qu'ils ne se devinent point.

En vain les rustres & les cyniques déclament-ils contre la civilité; en vain la traitent-ils de commerce faux & imposteur; qui ne sert qu'à masquer les véritables sentimens : qu'ils aient en effet dans le cœur comme ils doivent, l'affection dont les gens bien nés se donnent des marques réciproques; & leur civilité ne sera point une imposture.

Il est vrai qu'il y a plus d'hommes civils, qu'il n'y en a qui soient fidéles aux devoirs de la société : mais leur civilité même, quoique fausse, est un témoignage qu'ils rendent, comme malgré eux, aux vertus sociales; car affecter au dehors des dispositions vertueuses, c'est confesser qu'on devroit les avoir dans le cœur.

Ceux mêmes qui se déclarent contre

la

la civilité, ne nient pas qu'on ne doive avoir pour ses semblables de l'amitié, de la bienveillance & de la considération : par quelle bisarrerie voudroient-ils donc, qu'on fit mystére de sentimens si justes & si indispensables.

Hermodacte est néanmoins de ce caractére. Vous vivrez dix ans avec lui, avant qu'il vous favorise d'un salut, d'un regard ou d'une parole obligeante. A son air, en aparence indifférent, vous jugerez qu'il croit être le seul humain qui habite sur la terre : cependant osez braver son phlegme rebutant ; priez-le de vous rendre un service, vous serez étonné de le trouver généreux. Le service rendu, il commencera de vivre sur le même pié, toujours froid, toujours glacé, toujours seul avec lui-même. Pour vous, pénétré de reconnoissance, vous vous répandrez en témoignages d'attache-

ment, d'estime & de gratitude : d
monstration perdue. Il ne voit rien
n'entend rien, & ne répond à rie
Hermodacte seroit un misantro
complet, s'il n'étoit pas né bienfaisan

§. II.

De la Complaisance

Sa définition. Combien elle rend aimables ceux qui la possédent.

La complaisance est une condes-
cendance honnête, par laquelle nous
plions notre volonté pour la rendre
conforme à celle des autres. Je dis une
condescendance *honnête ;* car déférer
lâchement à la volonté d'autrui, quoi-
que criminelle, ce seroit être plutôt
complice que complaisant.

La complaisance dont je parle ici,
consiste donc uniquement à ne contra-
rier le goût de qui que ce soit, dans tout
ce qui est indifférent pour les mœurs,

à s'y prêter même autant qu'on le peut, & à le prévenir lorsqu'on l'a sçu deviner. Ce n'est peut-être pas la plus excellente de toutes les vertus ; mais c'en est une du moins bien utile & bien agréable dans la société.

Voyez comme *Alcidamas* est aimé, chéri, caressé. Est-ce à cause de sa probité? Cette qualité ne concilie que l'estime, & ne prend point les cœurs. Seroit-ce parce qu'il est bienfaisant & officieux ? Tous ceux qui lui font fête, n'ont pas été dans le cas d'avoir besoin de ses bons offices. Seroit-ce parce qu'il a l'humeur gaie, comique, amusante ? Il ne plairoit par cet endroit, que dans les momens où la gaieté est de saison. On l'aime parce qu'il est d'un caractére facile & liant. Sa volonté n'est point à lui : il la plie, la tourne & la façonne au gré de tous ses amis. A-t'il pénétré ce qui vous

flatte : il court au-devant de vos désirs, & le fait avec tant de grace & d'aisance, qu'au moment qu'il n'a d'autre objet que de vous complaire, vous croiriez que c'est son choix & son inclination qu'il suit.

On peut plaire dans le monde par des maniéres caressantes, par une humeur enjouée, par des saillies ingénieuses ; mais aucun de ses moyens de plaire, n'est d'un usage si universel que la complaisance. Vous ne pouvez caresser que vos égaux ou vos *inférieurs*; il est mille occasions où l'enjouement seroit déplacé ; les pointes & les bons mots ne se presentent pas à souhait, & ne sont pas toujours goûtés ; mais ayez un caractére fléxible & prévenant ; sçachez vous faire un plaisir de contribuer à celui des autres ; je vous réponds de l'amitié de tous ceux qui vous environnent ; c'est une perfection

fection de mise dans tous les tems, dans tous les lieux & dans toutes les circonstances.

Rodolphe est homme de mérite ; il est Poëte & Philosophe ; & ne laisseroit pas d'être suporté dans les compagnies, malgré ces deux qualités, s'il pouvoit s'abaisser jusqu'à être complaisant ; mais le moyen qu'il le soit ? La complaisance supose de l'estime : or quiconque ne fait pas des vers, ou n'a pas lû Descartes ou Newton, n'est à ses yeux qu'un automate ; un idiot, dont on ne peut faire tout au plus qu'un manœuvre, un Financier ou un Moine. Il se croit d'une espéce supérieure à celle des autres hommes, & fait gloire de s'en discerner par des maximes, des sentimens & des goûts particuliers. Descendre jusqu'à leur complaire, ce seroit entrer en société, ce seroit communiquer avec eux : &

il

il les regarde comme des profanes.

Aglaure est d'une figure aimable, elle a de l'esprit, des talens & des graces naturelles : cependant on la fuit, on la déteste. Eh, pourquoi? Elle n'a d'elle-même ni sentiment, ni volonté ; elle attend pour se décider, que quelqu'un ait déclaré ce qu'il pense ou ce qu'il souhaite : aussi-tôt son parti est pris, elle pense tout autrement, & veut toute autre chose.

§. III.

DES ÉGARDS.

Ce qu'on entend par ce terme ; exemples qui en donnent une notion plus distincte.

J'entends ici par *égards*, des ménagemens & des considérations fondées sur les circonstances, ou sur le génie ou la qualité des personnes. N'allez point par exemple, faire en presence

ſence d'un homme de robe, la ſatyre des gens de loi ; ſur-tout ſi ſa probité le met à couvert de reproche. Et quand il en mériteroit, il ne ſuffit pas toujours qu'un reproche ſoit fondé pour juſtifier celui qui le fait, s'il le fait à contre-tems & avec une aigreur maligne.

Quoiqu'on peigne communément la vérité ſans voile, elle a néanmoins des nudités choquantes, qu'il eſt quelquefois à propos de tenir couvertes.

Vous êtes devant un grand, à qui chacun s'empreſſe de faire honneur : conformez-vous à l'uſage, honorez-le comme les autres ; n'allez pas comme un quacre impudent, le tutoyer & lui parler la tête couverte. Vous ne voulez le conſidérer qu'à proportion de ſa vertu, de ſes talens & de ſon mérite perſonnel; tout l'éclat dont il eſt environné, n'eſt pour vous que

de

de la fumée & du vent ; à la bonne heure ; mais ces honneurs que je vous conseille de lui rendre, ne sont non plus que du vent & de la fumée. Je ne vous prie pas de le louer, s'il est méprisable ; de lui trouver de l'esprit, s'il est imbécile ; de flatter son goût, s'il en manque ; de vanter ses lumiéres, s'il est ignorant ; vous ne risquerez pas de compromettre votre sincérité, en ne lui rendant que des hommages muets. La subordination, si nécessaire pour la police d'un Etat, seroit bien-tôt détruite, si le peuple, au moins en public, n'honoroit jamais les Grands, qu'à proportion de ce qu'ils valent.

Hippias est, dites-vous, un homme épais, sans génie, sans goût & sans discernement. Vêtu autrefois d'un vil froc, il rampoit dans un cloître obscur, justement confondu dans

la foule des reclus. Le gouvernement de son Monastére devenu vacant par la mort du chef, une béate mal-avisée, dont il dirigeoit la conscience, entreprit de le faire décorer de cette mince prééminence : sa brigue échoua ; on ne jugea pas même Hippias capable d'être à la tête d'une troupe de Moines. L'humble pénitente, piquée de cet affront, sçut s'en venger d'une façon singulière : ce fut en procurant au Directeur un Evêché. Otez à Hippias, dites-vous, sa croix & son rochet : c'est un sot achevé, qui ne mérite pas d'arrêter les regards d'un homme pensant.

J'en conviendrai, s'il le faut : mais enfin il est actuellement en possession de cette croix & de ce rochet : or, tout cela mérite au moins de votre part un salut respectueux. Ne contes-

tez point pour si peu de chose : je vous mets assez à votre aise, en vous dispensant de l'estimer.

N'affectez point un air content devant un affligé qui pleure ses désastres ou ses pertes. Gémissez-vous vous-même de quelque revers affreux ; n'allez point fatiguer de vos tristes lamentations des favoris de la fortune, qui n'en peuvent tarir la source.

Ce seroit insulter à la douleur d'une veuve épleurée, qui regrette un époux tendrement chéri, que de venir lui annoncer d'un air satisfait, que votre amour est près d'être couronné, qu'incessamment vous serez le plus heureux des époux.

Vous courez annoncer à *Ménalque* la faveur que le Roi vous a faite de vous décorer du Cordon de ses Ordres ; revenez sur vos pas, la même grace vient de lui être refusée ; il ne

seroit

feroit pas d'humeur à partager votre joie.

Il faut quelque forte d'esprit, ou du moins du jugement, pour être capable d'égards. L'usage du monde peut rendre un homme civil, la bonté de son cœur peut le rendre complaisant ; mais un sot sera toujours neuf dans la science des égards.

La mort vient d'arracher des bras de *Fandy*, un enfant aimable, gage précieux de l'amour d'un époux qui n'est plus. Une foule d'amis s'efforce de la consoler, ou de faire au moins, s'il est possible, quelque diversion à sa douleur. Alix à son tour, vient visiter son amie. Mere plus fortunée, elle améne avec elle les fruits vivans de son heureuse fécondité, précieux objets de sa tendresse & de ses complaisances, & par malheur pour Fanny, l'unique sujet de son entretien. Elle entame, en

arrivant,

arrivant, le recit ennuyeux de leurs prétendues perfections, des saillies de leur imagination, de la pénétration de leur esprit, de la bonté de leur caractére, & de la régularité de leurs traits. Elle ne paroissoit pas prête de finir, lorsque Fanny, toute entiére à ses regrets, l'interrompt par ces mots, prononcés avec quelque émotion :
» Vous seriez adorable, chere Alix,
» si vous aviez pour vos amis autant
» d'égards, que vous marquez de
» tendresse pour vos enfans. Vous êtes
» une bonne mere : mais vous êtes
» une mauvaise consolatrice.

F I N.

Joanna Booth
24.11.1984
[VOL I.]





